
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00889575 7

LE CONGO

les Noirs et Nous

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE)



FRITZ VAN DER LINDEN

LE CONGO

les Noirs et Nous



PARIS

AUGUSTIN CHALLAMEL, ÉDITEUR

17, RUE JACOB

LIBRAIRIE MARITIME ET COLONIALE

Seconde édition. 1910

PRÉFACE

Notre but est de montrer sincèrement la situation du Congo au lendemain de son annexion à la Belgique.

D'autres livres, des brochures et des publications de tout genre, des articles de journaux et de revues, ont déjà publié tant de renseignements, vrais ou faux, sur cette énorme colonie intertropicale, que l'abondance même de la littérature congolaise désoriente beaucoup de personnes désireuses de se documenter. Nous n'apportons pas à la curiosité publique des choses nouvelles ou mystérieuses, ni des révélations sensationnelles. Nous n'avons rien découvert.

D'ailleurs, avec un personnel militaire et administratif composé en grande partie d'étrangers, des missionnaires de toutes les confessions religieuses et de toutes les nationalités éparpillés sur son vaste territoire, des représentants de grandes puissances parcourant ses régions les plus reculées, le Congo est peut-être de toutes les colonies intertropicales celle dont le développement a pu être suivi dans le monde entier, de plus près, avec une attention persévérante.

Ailleurs, l'administration, l'autorité militaire, les sociétés commerciales, les missions religieuses se composent presque exclusivement de nationaux, et les faits intérieurs de la colonie n'intéressent guère que la métropole.

Ailleurs, l'ingérence étrangère est nulle.

Tout autre est la situation faite au Congo.

Etat souverain, le Congo n'avait d'autre appui que celui de son Roi et de sa diplomatie. Il sut, en dépit de difficultés multiples, se développer avec une rapidité inouïe. Pourtant, parmi ses propres fonctionnaires et ses officiers qui renonçaient à la carrière coloniale, l'Etat trouvait contre lui des pamphlétaires et des polémistes. Des missionnaires usaient contre son administration de leur autorité morale. Des rapports consulaires passaient au crible de la critique les actes de ses agents.

Jamais on n'avait vu un tel contrôle international s'exercer sur une colonie africaine. Nous ne pensons pas que ce fut un mal, puisque, malgré tout, le Congo grandit et se fortifia dans cette atmosphère de bataille.

Mais pendant qu'il s'organisait sérieusement et en arrivait à pouvoir supporter la comparaison avec beaucoup de colonies d'occupation européenne moins récente, on mettait plus d'âpreté dans les polémiques; de part et d'autre, on oubliait toute réserve, et ce phénomène bizarre se produisait : la pléthore de témoignages invoqués, de documents accumulés, de certificats de sincérité, constituait un tel ensemble de contradictions, que, chez nous comme à l'étranger, le public devenait méfiant, sceptique.

Ne sachant qui croire, et mal préparé à l'étude impartiale de la question, on louait ou condamnait de parti pris une œuvre énorme qui occupe une place prépondérante dans l'histoire de la colonisation africaine.

C'est à ce public surtout que s'adresse notre livre.

En toute franchise, nous disons ici ce que nous avons vu. Nous n'avons pas négligé les critiques qui nous paraissaient nécessaires. Nous nous sommes surtout attaché à montrer la situation matérielle et morale des noirs.

Nous avons pour les nègres du Congo une sympathie très vive. Nous croyons à la possibilité de leur relèvement social. Ceux qui défendent leurs droits nous trouveront toujours prêt à leur apporter notre concours loyal.

Sous la forme d'un récit de voyage nous avons réuni des impressions, des souvenirs, des observations qui n'ont d'autre valeur que leur sincérité.

Chargé d'une mission d'étude au Congo par l'Étoile belge *et par* la Chronique, *nous sommes parti d'Anvers en juillet 1908. Nous avons accompagné le député Vandervelde dans le Mayumbe et dans la Mongala. Au mois d'octobre, nous nous embarquions à Léopoldville sur un petit steamer qui devait nous conduire à Lusambo. De là nous avons suivi la route des caravanes en passant par Tombolo, Luluabourg, Luebo, Ibanche, Muschenge, et Bena Makima. Revenu à notre point de départ, nous avons regagné le Haut Fleuve dans les premiers jours de janvier. De Stanleyville à Kibombo nous avons pu nous rendre compte de la marche des travaux des chemins de fer des Grands Lacs.*

A Kasongo, nous sommes allé saluer la tombe de l'héroïque sergent De Bruyne.

En juin 1909, nous étions de retour en Belgique.

Nous n'avons pas parcouru entièrement le Congo, mais nous espérons avoir donné dans ce livre une image assez fidèle des régions que nous avons traversées, pour que le lecteur puisse conclure avec nous à l'avenir plein de promesses de notre belle colonie.

Nous remercions chaleureusement MM. Alfred Madoux, directeur de l'Étoile belge, *et Alfred Waechter, directeur de* la Chronique, *qui nous ont permis de réaliser notre projet de voyage en Afrique. Nous exprimons aussi notre vive gratitude à l'administration centrale de l'ancien État Indépendant, au major Ch. Liebrechts, au ministère des colonies, à M. le secrétaire général Droogmans, et au gouvernement local du Congo, qui ont facilité notre tâche. Nous devons aussi des remerciements à la Compagnie du Kasaï et à la Société du Chemin de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs africains. Partout, auprès des agents de l'État comme auprès des agents de Compa-*

gnies, nous n'avons eu qu'à nous louer de l'accueil qui nous a été fait. A tous les blancs qui nous ont accordé l'hospitalité, à tous ceux qui nous ont appris à aimer l'Afrique, à tous les noirs qui nous ont apporté leur concours dévoué, nous adressons ici un souvenir sympathique et reconnaissant.

FRITZ VAN DER LINDEN.

LE CONGO
LES NOIRS ET NOUS



Vers le Congo.

CHAPITRE PREMIER

Le départ. — « Far niente ». — A pleins verres ! — Première escale : Ténériffe. — Misère et paresse. — Les plongeurs. — Les plaisirs à bord. — Noir partout. — Le commerce anglais. — Freetown.

Juillet 1908.

Les quais d'Anvers envahis par la foule, les accolades nerveuses des parents, les énergiques poignées de mains des amis, la *Brabançonne* vibrante, écoutée, tête nue, par tous les assistants, puis la séparation définitive, la douloureuse crispation du cœur au moment où le Steen se perd dans une brume grise ; au Liefkenshoek, les acclamations chaleureuses qui saluent une fois encore M. Vandervelde, lorsque le petit bateau à

vapeur sur lequel une nombreuse délégation de ses amis politiques a pris place s'éloigne du *Léopoldville* aux sons de l'*Internationale;* plus tard, dans la nuit, l'apparition fantastique de Flessingue tout illuminée surgissant au milieu d'un lac d'encre; enfin, l'adieu aux dernières côtes d'Europe, autant de souvenirs déjà lointains, autant d'impressions profondes que l'on s'étonne de ne pas avoir plus souvent présentes à l'esprit.

C'est que nous nous laissons aller au bonheur de vivre dans un décor prestigieux. Une seule journée de brouillard et quelques heures de pluie ont marqué notre passage dans la Manche. Le roulis s'est fait un peu sentir dans le golfe de Gascogne et devant les côtes du Maroc, mais à présent tous les passagers ont reparu sur le pont. Le terrible mal de mer n'incommode plus personne et le steamer, doucement bercé par les flots bleus, file à toute vitesse vers les îles Canaries.

Chose curieuse, nous avons quelque peine à croire que nous sommes si loin de la Belgique. Nous nous sentons bien chez nous, à bord du *Léopoldville*. Le personnel du bord est presque entièrement composé de Belges. Trois officiers et le médecin sont Belges. Seuls, les nègres de Sierra-Leone, chauffeurs et matelots, nous rappellent que nous nous dirigeons vers le cœur de l'Afrique. D'ailleurs, parmi les passagers, s'il y a des Anglais, des Hollandais, des Italiens et un Danois, tout le monde parle le français et je n'ai pas la même sensation pénible d'isolement que j'éprouvais l'année dernière sur un steamer du Norddeutscher Lloyd en me rendant d'Anvers à Hambourg. Le « parler belge » sévit intensément sur le *Léopoldville*, mais, si tous mes compagnons de voyage se trouvaient soudain réduits à une aphasie complète, il ne me serait pas très difficile de découvrir leur nationalité. Flamands et Wallons se distinguent par leur entrain à vider d'innombrables verres remplis de liquides variés, depuis la munich glacée jusqu'au « whisky and soda » en passant par tous les apéritifs connus. Il paraît que ces libations sont jeux d'enfants à côté de celles des voyages de retour, du Congo en Belgique.

Un jeune homme m'affirme — mais il m'est difficile de le croire — qu'à son dernier voyage de Boma-Anvers il a dépensé, indépendamment du prix de son ticket de passage, la jolie somme de dix-sept cents francs! On me cite ce fait qu'un steamer vit épuiser sa réserve de boisson avant d'arriver à Dakar. Une autre fois, plusieurs passagers avaient acheté à Ténériffe de petits tonneaux de porto qu'ils avaient l'intention d'offrir à leurs parents. Malheureusement, l'air du large est saturé de sel... On mit en perce un premier tonneau, puis un deuxième... Enfin, quand on arriva près du Steen il y avait longtemps que le dernier litre de vin avait été absorbé.

La pleine mer est très favorable, semble-t-il, à ces mémorables joutes bachiques. Aucun Africain ne se plaint de maux de tête et, aux repas, il suffit de constater combien on fait honneur aux mets copieux qui nous sont servis, pour voir que les estomacs belges résistent facilement à ce régime.

M. Vandervelde et moi, qui observons une tempérance rigoureuse, nous avons stupéfait notre garçon de table en lui déclarant que, durant tout le voyage, nous ne boirions que de l'eau.

Il m'a fallu un réel courage pour m'arracher au doux « far niente » dans lequel je m'étais plongé dès le premier jour de la traversée. M. Vandervelde était envahi par la même paresse, et souvent, étendus sur nos chaises longues, nous avons renoncé à la lecture pour mieux rêvasser, en regardant la mer, ou pour sommeiller à l'ombre des bâches tendues au-dessus du pont.

La bibliothèque du *Léopoldville* est pourtant bien fournie, et si le soleil n'était pas si joyeux, si la mer n'était pas aussi merveilleusement bleue, je dévorerais quelques bouquins. Réjouissez-vous, littérateurs belges! Il y a sur les rayons de notre bibliothèque *La Révélation,* de Gustave Van Zype ; *Le Fléau du Village,* de Conscience, un Lemonnier et trois Courouble. C'est déjà quelque chose...

Santa-Cruz n'existait pas, fort heureusement, lorsque de naïves croyances populaires plaçaient aux îles Canaries les

féeriques jardins des Hespérides. D'ailleurs, si mes connaissances archéologiques se trouvaient en défaut sur l'origine de Santa-Cruz, j'ai d'excellentes raisons de croire qu'aux temps fabuleux la ville m'aurait fait une impression plus favorable.

Santa-Cruz met une certaine pudeur à ne pas laisser immédiatement apercevoir aux Européens son curieux groupement de maisons blanches, roses, vertes et jaunes, à façades plates, comme des blocs de nougat. Elle semble n'avoir aucune fierté de sa rare végétation brûlée par le soleil et de son môle éternellement inachevé.

Durant de longues heures on ne voit d'abord que d'énormes rochers bruns, dénudés, sauvages, où l'on ne découvre aucun être vivant et qui ne manquent pas d'une certaine beauté tragique, dans les ors d'un crépuscule. Dubosq y trouverait de fécondes inspirations pour les décors d'une « Damnation de Faust ». Dans les nuages se dresse le pic de Teyde, d'une blancheur éblouissante ; à mesure que nous approchons de Santa-Cruz, il s'éloigne et finit par se dérober complètement à nos yeux.

Mais pourquoi recommencer une description cent fois faite ? Tant de voyageurs, en mal d'écrire, se sont arrêtés à Ténériffe !

Le *Léopoldville* a jeté l'ancre. Vu de loin, le port est assez coquet. Un croiseur espagnol et trois cuirassés allemands ont immobilisé leurs lourdes masses grises dans la rade. Nous apprenons par les marchands canariens qui ont pris le pont d'assaut qu'un fils du Kaiser est à bord d'un des navires de guerre.

La mer est délicieusement bleue, transparente et calme. Il fait une chaleur étouffante. Nous descendons dans une chaloupe à vapeur qui nous conduit aux quais de Santa-Cruz.

Trois heures nous suffisent pour vider un verre au café belge, place de la Constitution, visiter le pittoresque marché aux fruits, l'église, le jardin public, et constater la roublardise des commerçants. Le peuple de Santa-Cruz est fainéant et pouilleux. Singulier mélange de plusieurs races, notamment de Ganches et d'Espagnols, il n'a rien de sympathique, et les policiers, sous leur uniforme bleu pâle, n'inspirent nullement confiance.

Nous n'avons aucun regret de devoir regagner le steamer.

Nous nous amusons encore à lancer des piécettes d'argent aux gamins bronzés par le soleil, qui plongent sans relâche et ne laissent rien s'égarer de nos générosités. Un dernier coup d'œil à Ténériffe et à Las Palmas qui s'estompe vaguement sur le ciel.

La nuit est tombée, nous ne verrons plus la terre ferme avant Sierra-Leone. Quatre jours de mer! Bah! Nous ne nous ennuyons pas sur le *Léopoldville*. Les poissons volants dont nous suivons les évolutions gracieuses, les marsouins, les cachalots, les dauphins et les requins que nous rencontrons, les navires qui se montrent à l'horizon, autant de distractions rompant la monotonie du voyage. Les amateurs de jeux n'ont que l'embarras du choix : cartes, domino, damier, jacquet, dés, palets, vogelpick, tentent leur veine et leur adresse.

Sommes-nous fatigués de regarder la mer, de manger, de boire, de jouer ou de lire, nous imaginons des « zwanzes » épiques dont les victimes sont des « premier terme » d'un caractère assez accommodant. On imagine une pêche au requin, des tours d'acrobate, un duel, féconds en incidents comiques. On lance de fausses nouvelles. On ne sait plus en qui l'on peut avoir confiance. Ne va-t-on pas devenir le héros d'une mystification savante?

Dans quelques jours nous passerons l'Équateur, et déjà les anciens se promettent de rire aux dépens des « bleus » qui se rendent pour la première fois au Congo. Espérons qu'après Sierra-Leone le vent s'apaisera et que la mer redeviendra plus calme. Depuis que nous avons dépassé le cap Blanc, des vagues tumultueuses ont ballotté consciencieusement notre steamer. Le roulis et le tangage ont fait déserter la salle à manger. Plusieurs passagers s'étendent sur leur chaise longue et oublient volontairement l'heure des repas.

Un matin, de bonne heure, Freetown et Waterloo nous apparaissent dans un charmant décor de verdure. Malheureusement, une pluie torrentielle tombe sans répit.

« Moi, mossieu! moi, mossieu, vous conduire à terre! »

Les nègres qui se sont rués à l'assaut du *Léopoldville* se disputent les passagers. Il y a parmi nous beaucoup d'hésitants.

« Moi, commandant! Moi Joseph! Un ancien soldat de Boula Matari! » crie un indigène qui veut nous entraîner dans sa barquette.

Un vieux nègre à barbiche grise, les yeux brillant de malice derrière des lunettes à monture d'argent, a étalé sur une table du salon tout un choix de cartes postales illustrées.

« Huit cartes, huit timbres pour deux francs! »

On griffonne rapidement un mot affectueux à l'adresse des parents et voici notre petit groupe formé sous la conduite du commandant Olsen, un Danois bâti comme un chêne et d'une affabilité charmante.

« Allons, puisque tu m'as reconnu, nous allons te suivre. »

Joseph jette un regard triomphant sur ses compétiteurs qui rient avec insouciance. En avant pour la douche!...

Vraiment, malgré la pluie, Freetown méritait notre curiosité. Ses maisons étagées sur une colline, au milieu d'une verdure luxuriante, n'ont pas les prétentieuses recherches architecturales des plus riches maisons de Ténériffe. Pas de rues à proprement parler, des chemins avec des réverbères d'un modèle très primitif et des rigoles pour l'écoulement des eaux sales. Que je sache, pas de monuments de style baroque. La ville a poussé un peu au hasard. On sent qu'elle ne demande qu'à devenir plus importante : elle témoigne d'un effort, d'un désir de progrès.

J'aurais voulu voir près de moi, à Freetown, M. G. Lorand ou un autre antiannexionniste farouche, pour qu'il juge des résultats obtenus par la colonisation anglaise. Freetown marque peut-être une des étapes les plus anciennes de la civilisation des nègres par les blancs. On y assiste néanmoins avec une profonde émotion à ce spectacle réconfortant d'une race, réputée inférieure, mise à un niveau social très voisin du nôtre.

Nègres, les ouvriers qui travaillent, à l'aide d'une grue, au chargement de wagons sur les quais; nègres, les agents de police, dont l'uniforme rehausse la prestance; nègre, l'employé de la poste qui me rédige en un français impeccable le récépissé de mes lettres recommandées; nègres, les fonctionnaires qui se font porter en hamac par quatre serviteurs; nègre,

le patron du café où nous déjeunons d'excellent thé au lait, de pain, de beurre et de fromage.

Il est huit heures et demie. C'est jour de fête et les boutiques ne sont pas encore ouvertes. Notre steamer lève l'ancre à dix heures. Nous avons peu de liberté, mais assez pour emporter de Freetown une excellente impression.

Nous n'avons aperçu que trois ou quatre « visages pâles ». Sur le seuil d'une porte, un pasteur protestant regardait avec résignation les flaques d'eau formées dans la terre rouge. Dans l'embrasure d'une fenêtre, deux jeunes Anglais « spleenisaient », les bras croisés, l'œil vague, la bouche amère. Je ne pense pas que Freetown soit pour les Européens un séjour idéal. La mousse qui tapisse les murailles nous donne une idée de l'humidité qui doit y régner pendant la saison des pluies. A la saison sèche, on y vit dans une fournaise. Aussi, m'assure-t-on, les termes des engagements de blancs ne sont que d'un an.

Tout encombrée d'articles de Paris (fabriqués en Allemagne) et de camelote espagnole, vendus à des prix exorbitants, Ténériffe n'était pas assez européenne et manquait d'originalité. Freetown est plus africaine et plus sympathique. Il est vrai, toutefois, que nous n'avons pas ici la fierté de voir circuler un tramway électrique construit par nos compatriotes. L'Anglais est le maître du marché commercial. Les multiples objets « made in England » attestent les avantages que procure la colonie à sa métropole. En 1904, l'importation, presque exclusivement britannique, à Sierra Leone, atteignait déjà 717.236 livres sterling!

La pluie ruisselle sur nos imperméables et nous marchons toujours, ne songeant qu'à fixer dans notre mémoire toutes les choses qui nous entourent. Les arbres surtout — bananiers, palmiers, figuiers, avocatiers, manguiers — retiennent notre attention. Il y a aussi les enfants, statuettes de bronze, courant nus sous l'ondée en se protégeant la tête d'une sorte de large couvercle de panier, qui leur sert de chapeau. De belles négresses, ne cachant guère les lignes harmonieuses de leur corps, sous de légères cotonnades, passent près de nous

et vont remplir de grandes cruches aux fontaines publiques. Des volets s'ouvrent avec des claquements secs. Toute la ville s'éveille et s'anime lentement, à mesure qu'approche le moment du départ.

Dans une maison, j'entrevois des casses typographiques, une presse à bras, et des « formes ». Autour du « marbre », des gamins sont occupés à ranger des « paquets ». Le hasard m'a fait découvrir les bureaux d'un journal : *The Sierra Leone Times*. Vais-je rencontrer un confrère nègre? Déception. La salle de rédaction est vide.

Une visite rapide au marché où nous nous approvisionnons de fruits bizarres, des avocats, des mangues, des cœurs-de-bœuf, et Joseph, qui nous a fidèlement attendus près du quai, nous ramène au *Léopoldville*.

De nombreux canots pleins de noirs entourent notre steamer. Une centaine d'indigènes vont être embarqués pour aider au déchargement à Boma et à Matadi. Plusieurs négresses les ont accompagnés.

Un long beuglement de la machine marque le moment de la séparation. Des cris perçants, des appels gutturaux retentissent. Les femmes pleurent, font de grands gestes. Certains de nos compatriotes témoignent aussitôt de leur excellente éducation en bousculant les négresses et en leur jetant des pelures de fruits à la tête. Il faut croire que la tristesse est moins digne de pitié chez un nègre que chez un blanc, pour ces aimables jeunes gens!

A peine notre steamer s'est-il remis en marche que la pluie cesse. Sous les rayons ardents d'un soleil d'or pâle, Freetown nous sourit encore un instant dans son décor de fraîche verdure, avant que nous dépassions la langue de terre où se dresse coquettement son phare.

Durant toute la journée du lendemain nous longeons la côte des Graines. A une distance de huit à neuf kilomètres, on devine Monrovia : d'énormes cocotiers et des palmiers se détachent finement sur le ciel gris bleuté, comme sur une frise au pochoir.

CHAPITRE II

La pluie. — Première sensation d'isolement. — Le passage de la Ligne. — Comment M. Émile Vandervelde baptisa les « anciens ».

Il faut abandonner l'espoir de faire escale à Grand Bassam. Après le cap des Palmes et la côte d'Ivoire nous ne verrons plus autour de nous que l'immensité de la mer. Chaque matin, en retrouvant M. Vandervelde sur le pont, je maudis avec mon éminent compagnon de voyage la saison des pluies de Sierra Leone. C'est elle, en effet, qui nous gratifie d'averses interminables, dignes de la Belgique. Nous pensions que de ce côté de l'Afrique les pluies étaient violentes, mais de courte durée. Encore une illusion qui s'en va!

Depuis deux jours le soleil nous boude. Nos chaises longues sont détrempées. Nous devons nous réfugier dans le salon et dans la salle de lecture. Pour comble de malheur, le vent souffle en rafales.

Plus nous approchons de l'Équateur, plus nous apprécions la bienfaisante chaleur... de nos vêtements de laine. Le soir, il fait assez froid pour que nous endossions, avec plaisir, un paletot : sommes-nous bien dans le golfe de Guinée?

Après le dîner, nous avons passé un moment sur l'entrepont. L'*Internationale,* chantée par des passagers de deuxième classe, a salué le député socialiste. Des airs du pays et l'inévitable *Petite Tonkinoise* ont succédé à l'*Internationale*, et, en entendant ces voix jeunes et joyeuses qui montaient dans le silence de la nuit, nous avons longuement songé à tous ceux qui nous attendent là-bas... Nous avons sorti de nos poches des portraits. Pour la première fois j'éprouve la sen-

sation d'être loin, très loin de ma chère petite Belgique, à peine visible sur le planisphère où je marque le point que nous venons d'atteindre.

Du soleil! Enfin!...

Mais le baromètre reste menaçant. La température s'est un peu réchauffée.

Une mer d'huile, qu'animent mollement des lames de fond. Le *Léopoldville* a ralenti sa marche. Depuis hier, à midi, nous n'avons plus fait que 234 milles. Dans le golfe de Gascogne nous en faisions 300!... Malgré l'impatience avec laquelle nous attendons la côte congolaise, nous devons nous résigner à n'arriver à Banana que lundi ou mardi matin. Nous avons encore 580 milles à parcourir... Espérons que l'on ne jettera pas l'ancre pour empêcher notre steamer d'entrer au port avant le jour réglementaire!...

Nous avons passé la Ligne, mais la cérémonie traditionnelle du baptême a été ajournée à dimanche pour permettre à tout l'équipage noir d'y participer. Chaque « bleu » a reçu une assignation à comparaître devant le tribunal de Neptune. Nos juges ne paraissent pas disposés à la clémence, car nous sommes convoqués « pour nous y entendre condamner » sous le poids d'accusations étranges. M. Vandervelde, pour sa part, se voit reprocher d'avoir voulu assécher le royaume du Dieu des mers en conseillant aux mortels de ne boire que de l'eau. Mais M. Vandervelde réserve une surprise aux « anciens ». Il a fortement engagé les « bleus » à refuser, tout d'abord, d'être baptisés. Il est l'âme d'un terrible complot. Au moment opportun, nous devons nous trouver réunis, prêts à jeter dans le bassin les « gendarmes » qui auront l'imprudence de vouloir nous entraîner de force. Nous nous résignerons ensuite à purger la condamnation que nous aura infligée le tribunal de Neptune.

Ce soir, nous venions de nous mettre à table lorsqu'une violente détonation retentit. Nous vivons dans une telle atmosphère de blague et de mystification que pas un passager n'a tressailli. Le bruit d'une plaque de tôle violemment secouée,

pour imiter le grondement du tonnerre, accompagnait bientôt l'entrée du messager de Neptune, coiffé du suroît, vêtu du ciré, portant une longue barbe de chanvre, et se servant de deux bouteilles en guise de jumelles marines. Sur son dos ballottait un gros sac de toile grise.

— Waaris de captein? interroge le messager en une langue chère à Julius Hoste.

Il fait le tour de la salle, lentement, d'un pas lourd, et le voilà qui s'arrête près de notre table, tire de son sac tout un paquet de journaux et de revues pour remettre en dernier lieu à sir Joseph Banks Wright un parchemin auquel est suspendu un large sceau rouge. M. Vandervelde donne lecture à haute voix de ce document, le capitaine ayant quelque difficulté à s'exprimer en français :

« Nous, Neptune, Roi des Mers, à tous présents et à venir, salut!

» Attendu qu'il a été signalé à notre attention que le bateau nommé *Léopoldville,* courrier royal belge, dont est capitaine Joseph Banks Wright, traverse en ce moment le territoire aqueux de notre royaume aquatique;

» Attendu qu'en exécution des lois de notre susdit royaume, il convient aux capitaines de tous les navires qui le traversent ou sont trouvés dans les eaux nationales, de soumettre au baptême toute personne trouvée à bord de tel navire et qui est encore vierge de baptême de la main de notre Barbier Royal;

» Sachez donc, Joseph Banks Wright, que nous vous chargeons de la bonne exécution et observation de nos susdites lois et règlements en général, et particulièrement de quelques-uns qui suivent ici :

» 1° On vous ordonne de mettre en panne quand cela vous sera signalé par notre régiment de marsouins signaleurs;

» 2° A l'arrivée de nos aquatiques Majestés et de leurs suites à bord de votre steamer, le 9 de ce mois, vous mettrez en tas et tiendrez prêts pour le sacrifice les victimes suivantes : Mme Ancion, Mmes les révérendes sœurs Binnig, Schwarmann, Simonis, Karger, Wahl; MM. Vandervelde, Van der Linden,

révérend Braun, Constantinidi, De Graeve, Batjaens, Van de Vyver, Jacquemart, Piessevaux, Ketsmann, etc., etc.

Tous ceux-ci, appelés, s'amèneront en notre Royale Présence et se soumettront avec douceur et résignation à l'antique et aquatique cérémonie du baptême qui sera administré par notre Barbier Royal, assisté de notre médecin du corps.

» Toute personne ainsi baptisée recevra un certificat qui, pour tout le temps qu'elle restera dans notre territoire, lui assurera la sécurité contre les périls de mer, navires de guerre, ennemis, pirates, corsaires, lettres de marque, et contremarques, surprises, enlevages, contraintes de princes ou autres gens.

» En preuve de quoi, nous avons apposé ici notre signature et notre sceau, ce huitième jour du mois d'août de l'an de grâce mil neuf cent et huit.

» Neptune. »

La lecture de cet acte solennel est suivie d'acclamations enthousiastes et le messager se retire gravement, avec la dignité qui convient à ses augustes fonctions.

Dans la soirée, le capitaine nous a appris à compter les jours de la lune en regardant ses reflets dans un miroir incliné selon un certain angle. La Croix du Sud nous a désillusionnés : je préfère la Grande Ourse. Le ciel boréal me semble d'ailleurs moins beau que celui du Nord. Question d'habitude, peut-être.

Nous n'oublierons pas de sitôt les fêtes du passage de la Ligne. Quelle journée! Quel entrain! Quelle gaieté!

A huit heures et demie, un boy-sandwich affublé d'une chemise blanche et d'un gilet parcourait le steamer en agitant une sonnette. Les pancartes qu'on lui avait attachées sur le dos et sur la poitrine annonçaient en termes dithyrambiques le concert du soir. Le boy prenait plaisir à son rôle et rien n'était amusant comme sa jolie frimousse noire tout épanouie de satisfaction.

Sur le pont supérieur, près de la cabine du capitaine, est installé le tribunal où vont siéger les juges du Royaume de

Neptune. Ils arrivent, ces éminents magistrats, d'une intégrité à l'abri des reproches. Portant la toge noire, la face rubiconde, ils sont précédés du trompette du bord et des gendarmes, quatre passagers d'une taille et d'une corpulence respectables, drapés dans des nappes à carreaux bleus et blancs, armés d'une massue en bois, la figure bariolée de rouge, de noir et de bleu, et le chef couvert d'un chapeau pointu fait d'une feuille de carton. L'ensemble est d'un comique irrésistible. Un agent de police dont l'accoutrement, à peu près semblable à celui des gendarmes, est rehaussé par un képi d'adjudant et une épée à poignée de cuivre, met bon ordre parmi les prévenus, turbulents et moqueurs.

Et le défilé des « bleus » commence.

Malgré l'éloquence d'une plaidoirie spirituelle, M. Vandervelde se voit gratifier du maximum de la peine : cinq plongeons et la taille de la barbe. Pour moi, qui suis accusé de « haute trahison pour avoir fait connaître au monde civilisé ce qui se passe dans le royaume du Dieu des Mers », j'écope de deux plongeons.

Après le lunch, commencent les « jeux olympiques », auxquels prennent part les nègres de Sierra-Leone. Dans tous les concours organisés, rivalisant d'ardeur et d'adresse, ils affrontent avec une bonne grâce remarquable les épreuves les plus grotesques, les mésaventures les plus désagréables, les plus mauvaises farces, gardant une résignation merveilleuse, une extraordinaire égalité d'humeur. On les fait passer sous une bâche clouée au plancher, puis dans un boyau de toile où un violent jet d'eau leur coupe la respiration. Ils montent au mât de cocagne. Ils courent deux à deux, dos à dos et les jambes liées. Ils courent juponnés de sacs. Ils courent, en maintenant devant eux en équilibre une pomme de terre placée sur une cuiller. Partagés en deux équipes, ils tirent à chaque bout d'une corde, essayant de se faire mutuellement lâcher pied. En s'exaltant par des cris de bêtes, gonflant leurs muscles, ils sont vraiment beaux à voir, dans leur admirable déploiement de force.

Deux autres concours sont d'une inspiration plus baroque. Au fond de baquets remplis d'une bouillie gluante, les nègres plongent la tête pour chercher avec la bouche le shilling qu'on vient d'y jeter. A peine ont-ils repris haleine qu'ils plongent la tête dans un panier plein de plumes. Jamais l'imagination d'un peintre japonais n'enfanta de masques plus horribles que ceux de nos noirs après ce concours bizarre. Le dîner de Colin-Maillard ne lui cède pas en drôlerie. Les yeux bandés, les nègres sont assis face à face, sur deux files. Les assiettes pleines de soupe sont placées entre eux. Les prix seront pour les deux partenaires qui auront avalé le plus rapidement leur purée de pois. Vous imaginez avec quelle difficulté chacun des concurrents parvient à atteindre du bout de sa cuiller la bouche de son compagnon. Ce sont des tâtonnements, des maladresses d'un effet hilarant. Le plus souvent la cuiller se vide sur l'épaule ou la poitrine du noir, zébrant sa peau d'ocre jaune. Mais qu'importe!... L'essentiel n'est-il pas de gagner le plus d'argent possible! Et, d'ailleurs, n'y a-t-il pas la douche pour rendre au corps son apparence de propreté?...

Le moment solennel est venu pour les « bleus » de recevoir le baptême de la Ligne. A l'avant, sur l'entrepont, un large bassin a été aménagé au moyen de madriers et de bâches. La cour du Dieu Neptune se groupe auprès du mât. Amphitrite daigne honorer la cérémonie de sa présence. Elle laisse flotter au vent sa blonde chevelure. Sa poitrine a des soubresauts étranges à chacun de ses mouvements. Sa taille est un peu épaisse. Ses joues sont fardées. Non, décidément, le vieux Neptune a mauvais goût. Il est près d'elle, jaloux peut-être, le dieu marin. Sa figure se perd dans une barbe d'un mètre de long. Il porte sa couronne et sa dextre velue brandit son trident. Attention! Le Barbier Royal a fait un signe d'intelligence à son aide. M. Vandervelde, en pyjama bleu, s'est approché du couple royal. On le prie de s'asseoir, dos au bassin. Flouc! Un peu de savon pour la barbe! Pfitt... Deux coups de rasoir... de bois. Plig! Plog! Le député a culbuté dans l'eau. Peu

après, sous la douche que lui administre un homme de l'équipage, il enjambe le bord du bassin. A mon tour, je reçois sans broncher le baptême. Rapidement je cours vers une cabine pour y changer de vêtement. Quand je reviens sur le pont, Amphitrite, Neptune, les gendarmes, le Barbier Royal et les « anciens » fuient précipitamment... Que se passe-t-il?

M. Vandervelde a réussi à s'emparer du tuyau d'arrosage, et, froidement, il met en déroute les principaux acteurs de la cérémonie.

« Voyez-vous, me disait-il après ce fait d'armes glorieux, il n'est pas facile d'entraîner des hommes qui ont le sentiment de leur faiblesse. Dans bien des cas, le mieux est de marcher au canon! »

Le baptême s'est terminé par une baignade générale. Débarrassés des insignes de leur majesté, Neptune et Amphitrite, entourés de leurs fidèles serviteurs, ont barboté dans le bassin, comme Diable dans bénitier, puis tout le monde est allé se sécher.

Dans la salle à manger, décorée de drapeaux, de lanternes vénitiennes et de guirlandes de papier, s'est donné, le soir, en présence de tous les passagers, un concert où l'on entendit des « artistes » pleins de bonne volonté. M. Vandervelde lut trois chansons de Bilitis, et prononça une allocution charmante. Il se réjouit d'avoir rencontré dans le capitaine J. Banks Wright un gentleman accompli, très franc et très cordial de caractère. Il convia les agents de l'État Indépendant et des Compagnies à « travailler avec zèle à la même œuvre de civilisation, en considérant les nègres comme des associés, sans le bien-être desquels le Congo ne peut pas devenir une colonie prospère ». Les uns et les autres, il les félicita de leur courage, leur souhaitant labeur utile et bonne santé sur le sol africain. M. Vandervelde rendit également hommage aux femmes qui vont au Congo pour obéir à leur mission religieuse ou pour rejoindre leur mari. « Nous allons bientôt nous séparer, dit-il enfin, pour nous éparpiller sur ce vaste territoire grand comme les trois quarts de l'Europe. Malgré les

distances qui nous sépareront, malgré le temps, je crois que tous nous garderons un vivant souvenir des jours que nous avons passés ensemble sur le *Léopoldville* et que nous resterons tous d'excellents amis. »

Les bravos ont crépité. Il y eut un moment de bel enthousiasme. Une dame se mit au piano et joua notre air national, puis le *God save the King* en l'honneur du capitaine.

— C'est bien la première fois, me dit M. Vandervelde, que mes paroles sont saluées par une *Brabançonne!*

CHAPITRE III

A l'embouchure du Zaïre. — Visite de Banane. — Les petits commerçants noirs. — Le nouveau sanatorium. — Les pigeons voyageurs du docteur Carré. — Fetish Rock. — Les rives du Congo. — Boma. — Difficultés de communications télégraphiques avec l'Europe. — La musique de la Force publique. — Les airs du pays. — M. le député Tibbaut. — A la colonie scolaire. — Le camp des travailleurs de l'État. — L'hôpital et les ateliers. — L'hypothèse d'une révolte générale des indigènes. — Ce qu'il faut en penser.

En mer, 10 août 1908.

Enfin, nous la voyons, cette terre congolaise que nous attendions avec une fiévreuse impatience. Toute notre journée a été consacrée à la vérification de nos bagages. Le ronflement des machines, le bruit sourd des malles et des caisses que la grue déposait lourdement sur le pont, le bavardage des Sierra-Léonais, l'activité fiévreuse des passagers, ont maintenant fait place à un calme complet. Le soir tombe. Le soleil, d'un rouge ardent, comme un disque de métal en fusion, vient de disparaître dans une apothéose de nuages vaporeux, d'un jaune orange, détachant avec une délicatesse infinie leurs formes bizarres sur le bleu violet du ciel.

Nous sommes étendus sur nos chaises longues, le corps las, l'esprit ailleurs. Un de nos compagnons de voyage se lève : « La terre ! », s'écrie-t-il en nous montrant l'horizon. Nous courons tous à l'avant du steamer, et longtemps nous restons là, silencieux, les regards fixés vers ces côtes boisées qui marquent l'embouchure du Congo.

Le voilà donc, ce pays où tant de Belges dorment leur der-

nier sommeil, ce Congo mystérieux et fascinateur, qui a provoqué des dévouements si généreux, des activités inlassables, des actes d'énergie ou d'héroïsme dont s'honore notre race. Beaucoup sont morts à la tâche, mais leurs efforts n'ont pas été stériles. Les énormes difficultés des débuts, les incertitudes, les échecs, les terribles ravages d'un climat pernicieux, n'ont pas compromis l'avenir de l'œuvre coloniale due à la géniale initiative de notre Roi. Nous allons connaître notre future colonie!

Tristesse et joie, mélancolie et enthousiasme, pleins de confiance, des sentiments opposés nous assaillent. Une violente émotion nous oppresse. Nos cœurs battent à grands coups dans nos poitrines. C'est une minute de recueillement d'une impressionnante gravité.

Entre nous tous existe à cet instant une telle communion de pensée que nous épouvons plus de sympathie encore pour les braves gens qui nous entourent. Autre chose nous unit à présent que l'agrément de rapports cordiaux. Parmi les passagers du *Léopoldville*, plusieurs peut-être ne reverront plus la Belgique. Les dangers que nous allons partager nous rapprochent. Nous oublions les différences de condition sociale, d'opinions ou de nationalité : il nous semble que nous devenons meilleurs et que, déjà, nous nous débarrassons un peu des préjugés qui encombrent la vie moderne.

Notre steamer a jeté l'ancre. La nuit est venue, brusquement.

Entre la mer et le fleuve, — la mer d'un jaune sale, frangée d'écume grasse, ressemblant à la mer du Nord au lendemain d'une forte marée : le fleuve, majestueux, malgré la couleur limoneuse de ses eaux, poli comme une plaque d'acier bruni miroitant au soleil, — Banane, sur une pointe de terre, très coquette avec les vastes bâtiments blancs de la Maison hollandaise et ses jolis chalets dissimulés derrière des massifs de verdure. Des cocotiers profilent sur le ciel gris leurs panaches de feuilles qu'on dirait découpées à l'emporte-pièce dans une feuille de zinc. Des palétuviers, plus loin, mettent une tache de

couleur verte un peu plus sombre. Derrière nous, l'île da Rosa, et la côte portugaise du Congo, dont on devine la végétation florissante dans un brouillard d'un bleu tendre.

N'est-ce pas un oiseau fantastique au plumage d'une polychromie violente qui s'avance vers nous en agitant avec un rythme harmonieux ses ailes blanches? L'illusion ne dure pas longtemps et nous reconnaissons, assis derrière quatre rameurs nègres portant l'uniforme bleu des soldats de l'État et coiffés du fez rouge, le docteur Carré, le commissaire de district de Banane, qui vient, en canot, nous souhaiter la bienvenue.

Un quart d'heure plus tard, nous nous promenons sous les ombrages des admirables palmiers de Banane. Avec le docteur Carré, nous visitons l'observatoire météorologique. Nous assistons au lâcher des pigeons voyageurs qui iront annoncer à Boma notre arrivée au Congo. Le commissaire de district nous fait les honneurs de son « home », puis il nous conduit aux bâtiments qui seront prochainement convertis en sanatorium. Nous remarquons combien l'indigène a modifié sa façon de vivre. Des maisonnettes assez spacieuses ont remplacé les paillotes. Un noir tient un petit commerce de denrées coloniales et de cotonnades. Un autre est le « baes » d'un estaminet dont un billard Toulet constitue le plus bel ornement. Beaucoup d'indigènes ont dans leur chambre à coucher un lit surmonté d'une moustiquaire. Ils se sont habitués à l'usage de nos chaises, de nos tables et de nos ustensiles de cuisine. Il est vrai que ces nègres vivent dans le voisinage immédiat du chef de poste et nous ne verrons pas les habitations des pêcheurs d'Accra qui se sont installés à Banane et font le commerce de poisson fumé, ni celles des autres noirs, qui tirent quelque bénéfice de la vente du bois et de l'huile de palme. Notre temps est compté. L'expédition d'un volumineux courrier nous a déjà rogné un quart d'heure de liberté.

M. le docteur Carré veut bien me donner des renseignements sur le nouveau sanatorium de Banane.

« Ce sanatorium, me dit-il, sera installé aux frais de la

Croix-Rouge d'Anvers, dans les anciens bâtiments des Magasins Généraux.

— N'y avait-il pas, auparavant, des blancs qui descendaient à Banane pour hâter leur convalescence?

— En effet. L'air de la mer leur fait beaucoup de bien.

— Où logent-ils?

— Jusqu'à présent ils devaient se charger de leur nourriture et de tous les soins de leur installation à Banane. Le sanatorium les déchargera de ces désagréments. Le prix de la journée de traitement sera de sept à dix francs. Le confort sera plus considérable, la nourriture meilleure : les agents mariés pourront habiter à Banane avec leur femme. Dans de telles conditions, le sanatorium ne peut donner que d'excellents résultats. Vous m'obligeriez en le recommandant à la générosité de nos compatriotes. C'est une œuvre qui mérite d'être encouragée. Si nous pouvions seulement recevoir de Belgique de vieux journaux, des livres et des revues pour garnir notre salle de lecture, nous serions déjà très satisfaits! »

Nous prenons congé de M. le docteur Carré. Un passager qui avait espéré rencontrer à Banane les plus beaux spécimens de la faune tropicale revient à bord assez décontenancé : pour tout gibier il n'a vu que les pigeons du colombier de l'État et les innombrables crabes qui grouillent dans les marécages. Pour le consoler, nous lui affirmons qu'à deux heures de marche de Boma il aura certainement l'occasion de tirer des hippopotames.

Notre steamer s'obstine à garder une désespérante immobilité. Le chargement des allèges s'éternise. Les officiers du bord gardent un mutisme énigmatique, et nous regrettons d'avoir quitté la terre ferme. Des pirogues glissent autour du *Léopoldville*. Debout dans leurs légères embarcations, deux grands diables de nègres, nus jusqu'à la ceinture, se dressent fièrement et lèvent vers nous leurs grands yeux noirs, brillants et profonds.

« Non, mon pauvre vieux, nous n'avons que faire du riz, des bananes et des oranges que tu veux nous vendre. Il est

inutile d'attendre de nous le signe que tu espères, et ta figure est trop hautaine pour que nous osions te jeter une poignée de sous, par aumône... »

Et la pirogue s'éloigne, lentement, lentement, comme à regret.....

Nous avons passé la nuit devant Banane et le gaspillage de temps que nous n'avons pu éviter nous met d'assez mauvaise humeur. Heureusement que les rives du fleuve nous réservent d'admirables paysages. Nous nous familiarisons avec la flore congolaise. Les « anciens » nous montrent des baobabs, de faux-cotonniers, des borassus, des bananiers, des papyrus. Voilà l'île des oiseaux, puis celle des hippopotames où nous apercevons de gracieuses aigrettes blanches.

Mais l'enchantement ne perdure pas. La végétation devient moins abondante. La brousse morne, roussie par le soleil, s'étend à perte de vue. Des collines pouilleuses se succèdent et, au-dessus de la rive taillée à pic, dans un terrain sablonneux d'un jaune d'ocre, de rares arbres servent de perchoir à des hérons, à des aigles blancs, à des merles métalliques.

Devant sa maisonnette, perdue au milieu de la brousse, un noir, vêtu à l'européenne, regarde passer le steamer. Sa femme est près de lui. Elle tient un enfant dans ses bras.

Quelle existence animale doivent avoir ces pauvres gens!

Fetish Rock. Un rocher que domine un petit poste portugais.

« Jamais les Portugais ne manquent de saluer notre pavillon, » me glisse à l'oreille un « deuxième terme ».

Mais il faut croire que les Portugais — toujours gais! — n'ont pas une aussi grande courtoisie que l'affirme l' « ancien ». Le *Léopoldville* n'a pas l'heur de les arracher au doux « farniente » qu'ils goûtent sous leur véranda.

Eh! qu'importent Fetish Rock et ses Portugais!

Boma est en face de nous. Elle a vraiment grande allure, à distance, avec ses maisons, aux couleurs claires, éparpillées au pied d'une montagne. Les arbres n'y ont pas été trop sacrifiés :

le décor est ravissant. A gauche, le poste de Shinkakassa avec les coupoles grises de son fort.

Comme le *Léopoldville* nous paraît s'avancer avec une lenteur énervante! Un hippopotame que les clapotements de l'hélice mettent en fuite ne suffit pas à nous distraire.

A mesure que se précise le panorama de la capitale congolaise, s'aiguillonne davantage notre impatience. Nous voyons le pier, les petits steamers qui remontent le fleuve, les bâtiments du Splendid Hôtel et de la Poste, le hangar du tramway vicinal, le boulevard qui longe le quai. Sur une hauteur, la maison du gouverneur, le secrétariat général, quelques autres habitations de blancs. L'ensemble est d'un aspect si accueillant que M. Vandervelde, accoudé près de moi sur le bastingage, s'écrie, comme s'il continuait à haute voix des réflexions intimes :

« Et l'on voudrait que nous abandonnions tout cela! »

Deux jours nous ont suffi pour visiter Boma et pour organiser notre voyage. Il est vrai que notre tâche était sensiblement simplifiée, grâce à l'obligeance de M. Van Damme, le très sympathique et dévoué secrétaire général. Il avait tout prévu, tout arrêté d'avance et nous avait épargné de multiples préoccupations, des démarches qui ne nous auraient laissé aucun instant de répit.

Nous avons parcouru les pittoresques quartiers de Boma qui sont pleins d'imprévu. Improvisée rapidement, Boma s'est développée avec une fiévreuse activité. Des avenues larges et ombragées, où circule un tramway à vapeur, relient le plateau à la rive. Entre les coquettes habitations du haut, les hôtels et les factoreries du bas, la brousse n'a pas encore entièrement fait place aux jardins potagers qui l'envahissent de leurs grands rectangles d'un vert plus tendre dans le décor plus sombre de la végétation africaine. Il ne faut pas espérer trouver à Boma des hôtels ayant tout le confort moderne. On peut cependant y dormir à l'abri des moustiques dans des chambres d'une assez louable propreté.

Nous avons eu l'avantage de pouvoir engager à notre ser-

vice deux boys qui parlent français. Ils sont d'une prévenance et d'une politesse qui nous a rendu dès l'abord plus sympathique encore la race noire. Les « anciens » nous conseillent bien de ne pas être optimistes, de nous attendre à des désillusions. Je ne crois pas qu'en Europe je découvrirais aisément des domestiques aussi bien stylés.

Le vice-gouverneur général, M. Lantonnois, nous a souhaité la bienvenue en termes charmants. Nous espérions qu'il nous donnerait des nouvelles de Belgique, mais il n'en sait guère plus que nous sur ce qui s'est passé dans notre pays depuis le 23 juillet. Il n'est pas rare, nous dit M. Lantonnois, qu'une dépêche de Belgique mette neuf à dix jours pour arriver au Congo. Il paraît que depuis une dizaine d'années le câble sous-marin est en réparation !

Nous n'avons pas été trop désappointés de ne rien apprendre de nouveau à Boma. Nous nous sommes habitués déjà, nous semble-t-il, à notre isolement. D'ailleurs, les choses curieuses que nous découvrons, les panoramas imprévus, les paysages impressionnants qui s'offrent à notre vue occupent à ce point notre esprit, qu'il nous faut un peu de réflexion pour nous rappeler à la réalité. Nous nous accusons d'indifférence pour tout ce qui nous était si cher auparavant.

Partout on nous a reçus avec un empressement si cordial, et le climat nous est si clément, que nous aurions tort de décrier le Bas-Congo.

Nous avons assisté à Boma aux exercices des soldats de la Force publique. Ces noirs sont vraiment soldats dans l'âme. Ils portent avec crânerie leur uniforme bleu foncé. Leurs mouvements d'ensemble sont exécutés avec une perfection digne des carabiniers. Pendant qu'ils manœuvraient, la musique militaire, sous l'habile direction de M. Isaye, jouait des morceaux entraînants, de ces airs que nous fredonnons tous. Vous n'imaginez pas quelle impression profonde ils ont produite sur nous. En les entendant, c'était un peu du pays que nous retrouvions sur la terre congolaise, et je ne trouve pas de mots pour exprimer la joie doucement mélancolique qui m'envahissait.

Nous avons rencontré à Boma M. le député Tibbaut, qui se proposait de rentrer en Belgique à bref délai. Il est enchanté de son voyage. Il est allé dans le Kasaï jusqu'à Dima, puis il a remonté le fleuve jusqu'à Yumbi. Il avait parcouru tout d'abord le Mayumbe.

« J'ai été vivement impressionné, m'a dit M. Tibbaut, par l'importance de l'œuvre accomplie. J'avais surtout pour but d'étudier l'agriculture congolaise et je crois que j'emporterai une documentation suffisamment approfondie. Si je n'ai pas pu voir beaucoup de races différentes, j'ai pu néanmoins, au camp de Luki, observer des types appartenant aux principales. »

Une visite à la colonie scolaire ne nous a pas précisément transportés d'enthousiasme pour le système d'enseignement des Pères de Scheut. Lorsque nous sommes entrés dans une classe où la leçon était donnée aux plus anciens élèves par un instituteur noir, un passage de la Bible était écrit sur le tableau et les enfants devaient en faire l'analyse grammaticale. Je ne pense pas que l'histoire de Salomon ou de Tobie soit d'un intérêt bien passionnant pour des nègres, mais puisque la Bible est l'une des parties essentielles de l'instruction religieuse, il n'y a qu'à s'incliner. Ce ne serait d'ailleurs qu'un défaut insignifiant du programme scolaire s'il n'y avait que celui-là. Pour les exercices d'analyse grammaticale, les élèves emploient un manuel où l'on trouve des phrases dans le genre de celle-ci : « Autrefois la France s'appelait la Gaule. Elle était habitée par les populations suivantes... », suit l'énumération. Encore une fois je me demande ce que les noirs doivent retenir de faits qui leur sont aussi totalement indifférents. Si l'on se bornait encore à leur parler de choses auxquelles ils ne comprennent rien! Mais on leur fausse l'esprit par des idées qui sont en absolue discordance avec celles de leur milieu habituel. Je me borne à transcrire l'énoncé d'un problème : « Un ouvrier gagne deux cent vingt-cinq francs par mois. Il dépense cent francs pour sa nourriture, vingt francs pour son logement, trente francs pour ses menus plaisirs. Que lui reste-t-il? »

Trente francs pour ses « menus plaisirs » dans un pays où les travailleurs reçoivent douze à quinze francs par mois! Cela se passe de commentaires, n'est-ce pas? « On prépare des révolutionnaires pour plus tard », me disait M. Vandervelde.

Je ne veux nullement mettre en doute le dévouement des deux Pères de Scheut qui sont à la tête de la colonie scolaire de Boma. Leur tâche me paraît même au-dessus des forces de deux hommes. Il y a dans la colonie 180 enfants venus des



Boma. — Le camp des travailleurs.

régions les plus éloignées du Congo : ce sont des orphelins dont l'État a la tutelle. La besogne ne doit pas être facile que d'essayer d'instruire ces jeunes noirs encore à demi sauvages. Mais je crois qu'il ne serait pas impossible de leur donner un enseignement à leur portée. Un livre de lecture a été fait dans ce sens; il est assez clair pour être compris par un enfant nègre. Tout l'enseignement doit être organisé de la même façon si l'on veut qu'il porte des fruits.

Il y a quelques années, les enfants étaient logés dans des chimbeks en bambou; la mortalité parmi eux était considé-

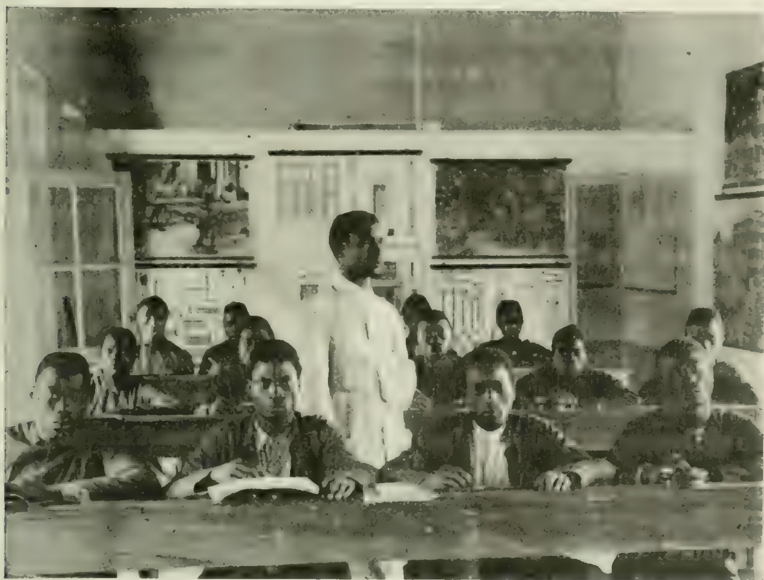
rable : huit pour cent environ par an. La plupart étaient victimes de pneumonies ou de dysenteries. Depuis que des dortoirs en briques ont été construits, la situation sanitaire s'est améliorée, sans paraître encore bien brillante. Bientôt des lits en fer remplaceront les lits en bois que la vermine ronge trop aisément.

On ne peut pas reprocher à l'État de ne pas donner aux travailleurs de Boma tout le confort désirable. A ce point de vue, une visite au village des travailleurs est concluante. On a renoncé aux chimbeks en bambou pour élever des maisonnettes en briques, pour lesquelles cependant l'indigène n'avait pas tout d'abord beaucoup de sympathie. Maintenant, il les entretient avec soin dans un état voisin de la propreté. Dans un quartier du village on constate avec plaisir chez les travailleurs un souci d'élégance, de coquetterie. Les chimbeks s'alignent avec symétrie le long du chemin : devant chaque habitation un parterre de fleurs ombragé par des arbustes met une note joyeuse. Beaucoup de travailleurs tiennent à témoigner publiquement de leur foi chrétienne. Ils le font avec ostentation, en traçant à la couleur blanche une grande croix sur la porte de leur chimbek, et rien n'est plus amusant que de voir s'étaler à côté de ce signe symbolique un affreux chromo, réclame d'un marchand de liqueurs ou de machines à coudre. Au moment où nous traversons le village, les hommes sont encore à la besogne. Il est trois heures. Sur le seuil des chimbeks, les femmes tressent avec art leur chevelure, tout en parlant avec volubilité. Des rires et des éclats de voix partent d'un groupe de joueuses d'imbele. C'est pour elles le meilleur instant de la journée : celui des potins et des interminables discussions.

Nous avons terminé notre visite de Boma par l'hôpital des noirs, où nous avons été douloureusement émus par le spectacle des terribles ravages de la maladie du sommeil. Nous avons vu le petit ruisseau fort paisible d'apparence que l'on a baptisé « rivière des crocodiles » ; le marché indigène, où des femmes offraient en vente des arachides, des bâtons de

cannes à sucre, du maïs, des haricots, des oignons, du pili pili (poivre du Congo), des œufs et du poisson fumé. Près d'elles jouaient d'adorables gamins noirs à la frimousse bien éveillée, au regard plein d'espièglerie.

Dans les ateliers de menuiserie, de ferronnerie et d'ajustage de l'État, les Bas-Congo placés sous la conduite d'indigènes de la côte, Sierra-Léonais et Sénégalais, dont les salaires équivalent environ à ceux des ouvriers belges, s'initient



A l'école industrielle de Boma.

au maniement des outils et à la manœuvre des machines. Ils reçoivent à l'école industrielle les éléments de l'instruction primaire.

La leçon à laquelle nous avons assisté nous a permis de constater les résultats encourageants qui ont été obtenus.

A plusieurs reprises, nous avons rencontré à Boma des prisonniers qui se rendaient au travail; ceux qui étaient les plus dangereux et dont on craignait la désertion étaient enchaînés deux à deux par le cou, mais la chaîne, très légère, ne semblait aucunement les incommoder et n'avait rien de choquant.

Le vice-gouverneur général, M. Lantonnois, a donné, en l'honneur de M. Vandervelde, un dîner auquel assistaient les principaux fonctionnaires et les officiers supérieurs de Boma. A l'heure du café, la conversation s'est engagée naturellement sur la question de la reprise. Tous les vieux « Congolais » présents s'accordaient à considérer comme irréalisable l'hypothèse d'une révolte générale des indigènes. Il ne faut, en effet, pas beaucoup de perspicacité pour juger combien grandes sont les différences de caractère et de mœurs des multiples races noires éparpillées sur le vaste territoire de l'Etat et séparées le plus souvent par des frontières naturelles si difficiles à franchir qu'elles s'ajoutent à une hostilité atavique, instinctive. Dans de telles conditions, l'épouvantail imaginé par les anticoloniaux se réduit à néant. D'ailleurs il serait impossible de compter au Congo sur des troupes blanches. Les hommes de notre race, pour résister au climat, doivent jouir d'un certain confort et se nourrir d'aliments qui conviennent à leur estomac. Demandez-leur donc de vivre comme le soldat indigène qui part en campagne avec une couverture pour tout bagage et se contente de fruits du pays, de chikwangue ou de poisson séché. En supposant même que l'on ne craigne pas de réinstaurer les fameux « impedimenta » des troupes de César, les blancs n'auraient-ils pas toujours, comme soldats, au Congo, d'énormes désavantages sur les noirs : plus facilement victimes des maladies tropicales, ils ne trouveraient autour d'eux que des difficultés de toute sorte, bien faites pour les démoraliser à bref délai. La mort aurait beau jeu de les moissonner en de terribles hécatombes.

Les ouvriers n'ont donc pas à craindre que l'on envoie leurs fils au Congo pour constituer des troupes coloniales. Si même le texte formel de la Constitution sur le recrutement des armées d'outre-mer ne suffisait pas à les tranquilliser, les considérations que je vous rapporte devraient les engager à ne pas prêter trop facilement l'oreille aux élucubrations ridicules des adversaires de l'œuvre congolaise.

CHAPITRE IV

Le Mayumbe. — Les enchantements de la forêt. — La femme bête de somme. — Un village indigène. — Le camp militaire de Luki. — Aux plantations de Temvo. — Un vrai colon du Mayumbe. — Lukula. — La mission de Kangu. — Le cacao de l'Ursélia. — M. Diederich et le développement de l'industrie agricole.

Nous avons consacré quatre jours à parcourir le Mayumbe. En quittant Boma, on se trouve d'abord au milieu d'une brousse morne poussant sur un terrain rocailleux très accidenté; puis, la végétation devient plus verdoyante et voici qu'apparait le prestigieux décor de la forêt. Des arbres de vingt à trente mètres de haut élèvent leurs troncs gris parmi des massifs de palmiers, d'ananas, de fougères arborescentes. Parfois le bouquet de fleurs rouges d'un faux-tulipier, ou les feuilles d'une liane, aux tonalités délicates, ressemblant à des orchidées, se détachent harmonieusement sur la gamme des verts sombres du fond du tableau. L'énorme stature d'un baobab étale sa puissante inutilité. Au bout de ses branches noueuses, musclées comme des bras d'athlète, ses fruits font l'effet comique de rats suspendus par la queue. La lumière se joue aisément parmi les arbres et l'on n'a pas, comme dans certaines de nos forêts, l'illusion de traverser une cathédrale de verdure. Il semble plutôt que l'on soit transporté au sein d'un nouveau paradis terrestre, un de ces décors de rêve qui étonnent par leur prodigieuse variété de couleur et d'aspect. On aimerait y découvrir quelques animaux et des oiseaux d'un plumage chatoyant. Mais la plume et le poil y sont rares, tout au moins le long du chemin de fer. Le plus souvent la forêt reste silencieuse, et ce silence n'est pas pour diminuer son im-

pressionnante beauté. Les larges feuilles de bananier d'un vert tendre, — qui, je ne sais pourquoi, me font songer à Paul et Virginie, — des palmiers élais, un étroit sentier qui se perd parmi les hautes herbes, indiquent parfois la présence d'un village. Au bruit de la locomotive, des indigènes sortent d'un fourré pour pousser des cris et saluer de la main notre passage. La ligne ferrée sert de route aux noirs qui se rendent vers Luki, Lukula, et plus haut dans le Mayumbe.

Des théories de femmes qui portent des coconottes dans de larges paniers coniques attachés sur leur dos, l'échine cassée par la lourdeur de leur charge, se rangent au long des talus pour faire place à notre train. Quand un homme accompagne les femmes, il affiche avec impudence son désœuvrement. Il tient à la main une longue canne ornée de clous de cuivre et la recherche de son habillement, — chapeau de paille, veston de toile bigarrée, pagne de fantaisie, — contraste avec le piètre accoutrement des femmes. Ces malheureuses ne ressemblent en rien aux femmes des soldats que nous avons vues à Boma et dont nous avons admiré les superbes épaules, la prestance sculpturale. Pitoyables bêtes de somme, elles doivent avoir une existence de privations et de dur labeur. Elles sont petites et maigres. Leurs visages ont une expression bestiale. Leurs seins allongés démesurément par une cordelette serrée contre la poitrine ne sont pas pour leur donner plus de charme.

Au kilomètre 45 nous visitons un village indigène qui est installé près de la voie. Le m'fumu de ce village habite une jolie maison en bois du type des chalets de blancs. Construite sur pilotis et ornée d'une vérandah, elle lui fut donnée par un Européen, en reconnaissance des services qu'il lui avait rendus. Près de la maison du m'fumu, un noir s'occupe, sous un hangar, à des travaux de menuiserie. Un peu plus loin est le gong qui sert à tenir tous les indigènes des environs au courant des événements qui se produisent dans le village. Les batteries de gong s'entendent à plusieurs kilomètres à la ronde, bien que le son de l'instrument soit sourd et ne paraisse pas devoir se porter facilement à de grandes distances.

Notre arrivée a été signalée depuis longtemps. Presque toutes les cases sont vides. Nous demandons à parler au m'fumu. « Il est absent », nous dit le menuisier, « et tous les hommes sont dans la forêt. » Trois ou quatre femmes sont restées, assises sur des nattes grossières devant leurs cases. Elles continuent de travailler pendant que nous circulons dans le village. L'une prépare la chikwangue, l'autre achève de façonner un vase d'argile.

Les chimbeks sont du même modèle que ceux des environs de Boma ; quatre murs de bambou et de fibres de palmier sur lesquels sont posés deux panneaux faits des mêmes matériaux et formant un angle obtus. Pas de fenêtres. Près de la porte sont suspendus des fétiches, petites figurines sculptées dans du bois, d'environ quinze centimètres de hauteur et dont les traits sont souvent expressifs ; des amulettes, lanières de cuir et clochettes de métal réunies par un fil de cuivre, sachets de peau d'antilope contenant des griffes, des touffes de poils d'animaux sauvages, verges de fibres végétales, objets hétéroclites, indescriptibles, couverts de graisse et de résine. Parfois, près de ces porte-bonheur, l'indigène place le cerceau de liane qui l'aide à grimper à la cime des palmiers pour la récolte du malafu (vin de palme), sa « machete », son peigne de bois.

Nous goûtons à de petits citrons très acides. Les indigènes les emploient, nous dit-on, pour remédier à la maladie du sommeil, en injectant quelques gouttes de jus dans l'œil du patient.

A Luki, nous nous dirigeons par une large et belle avenue vers le camp, situé au sommet d'une montagne assez élevée. Les chimbeks entourant la vaste plaine d'exercices sont encadrés par des palmiers et des bananiers. A notre approche, les soldats qui étaient au repos, couchés sur des feuilles de bananier, se lèvent vivement, font le salut militaire et gardent une immobilité absolue, dans la position réglementaire, attendant un signe du commandant qui leur rende leur liberté. Toutes les maisonnettes du camp ont été construites par les soldats. Les chimbeks primitivement en bois sont remplacés par des habitations en briques. Aussi bons charpentiers que maçons

habiles, les noirs ont su fort heureusement tirer parti des ressources de la région.

Il y a au camp de Luki des indigènes de toutes les parties du Congo, principalement du Haut, formant un effectif normal de quatre cents hommes. Au bout d'un an les miliciens ont achevé leur instruction militaire et sont répartis entre les garnisons de l'Etat. Nous avons assisté aux exercices des recrues et nous avons remarqué avec quelle facilité les noirs s'habituent au maniement du fusil.

Bien que l'emplacement du camp soit bien choisi, et que tout semble avoir été fait pour assurer aux soldats les meilleures conditions d'existence, la mortalité est assez considérable à Luki, s'il faut en croire les indications qui nous ont été données.

Dans la région, le climat paraît en général peu favorable aux Européens. Il y a deux ans, sur neuf blancs employés pour les travaux du chemin de fer, six sont morts en trois semaines. En faisant toutes réserves, jusqu'à plus ample information, sur la situation sanitaire de Luki, je pense que les soldats y sont, en général, bien traités. Durant ces dernières années, un seul cas de désertion s'est produit : encore le déserteur était-il un homme de la côte, un Haoussa.

Le chef de gare de Luki avait préparé à notre intention un frugal déjeuner auquel nous fîmes honneur. Nous ne mourrons d'ailleurs pas de faim dans le Mayumbe : à Temvo, où le train s'arrête, vers deux heures, le directeur de l'A. P. C. (Agriculture et Plantations du Congo) veut absolument que nous fassions bon accueil au lunch qu'il a improvisé. En pleine forêt, pendant que nous savourons de délicieuses bananes — d'un goût infiniment plus délicat que celles vendues en Belgique — c'est pour nous une surprise d'entendre tout à coup résonner le timbre clair d'un appareil téléphonique.

M. Diederich, l'aimable et très distingué directeur de l'Ursélia, prend de nos nouvelles et s'informe de l'heure probable de notre arrivée.

— Allô! Allô!...

Quel contraste frappant entre les instruments de civilisation

que nous avons à notre portée, le téléphone, le chemin de fer, et le farouche état d'esprit des indigènes qui ne se soucient guère de transformer leur façon de vivre, gardant toujours une certaine hostilité contre le blanc !

Une heure de marche dans la forêt, et nous arrivons aux plantations de Temvo. Sur notre route, nous remarquons la tombe d'un petit chef indigène, surmontée d'une claie en bambou ; à droite et à gauche deux drapeaux, français et congolais, aux couleurs ternies par le soleil et la pluie.

Le sentier que nous suivons sous bois s'élargit, et soudain se découvre un panorama superbe, inoubliable. Des collines boisées forment un immense amphithéâtre. Devant nous, un cimetière d'arbres géants. Les noirs de la plantation sont occupés à déboiser les hectares de terrain qui vont être mis prochainement en exploitation. Actuellement des cacaoyers sont plantés sur une superficie de quatre cents hectares environ, et donnent un excellent rendement. Temvo est d'ailleurs l'une des plantations les plus prospères du Mayumbe. Quatre cents noirs y sont employés au salaire de 7 francs par mois. Ils reçoivent, en outre, la ration composée de riz et de poisson fumé. Ils habitent aux environs du poste central ou dans les villages, et viennent chaque matin, à l'appel du gong, se mettre au travail. Beaucoup d'enfants sont chargés de la cueillette des gousses.

Les jolies maisons du directeur de l'A. P. C., M. Charles Fontier, et de MM. Pierre Figuerède et Otto Bahr, un Belge, un Français et un Allemand, sont entourées de jardinets fleuris, de charmilles, de volières, de garennes à lapins, de potagers, de séchoirs pour les graines de cacao, entretenus avec beaucoup de soin. On sent qu'il n'y a pas seulement ici la préoccupation de veiller aux intérêts des actionnaires de la plantation, et que l'on a voulu donner au poste central une physionomie accueillante, familiale.

« Nous sommes si bien habitués à tout ce qui nous entoure, nous dit M. Fontier, que nous nous croyons les propriétaires de ces plantations. »

M. Fontier est un abonné du *Peuple*. Il fait à M. Vandervelde la surprise de saluer son entrée dans son « home » par une *Marseillaise* que joue un puissant gramophone.

Nous passons à Temvo quelques heures fort agréables. M. Figuerède est l'un de nos plus vieux Congolais. Il a vingt ans d'Afrique et s'est à ce point acclimaté qu'il ne désire plus retourner en France.

— L'année prochaine, je me paierai le luxe d'un mois de repos à Ténériffe. Lorsqu'on n'a rien qui vous attire en Europe, comme c'est mon cas, on peut parfaitement vivre ici. Je laisserai mes os dans ce pays, que j'ai appris à aimer comme une patrie d'adoption. Je voudrais que beaucoup de vos compatriotes suivissent mon exemple. Généralement on ne vient au Congo que dans l'espoir d'y gagner de l'argent, et l'on y reste juste le temps nécessaire pour mettre de côté quelques billets de mille. Avec un peu de caractère et en observant les règles d'hygiène, on peut réduire fortement les dangers de maladie. Pensez-vous que le Mayumbe ne soit pas assez beau pour qu'on puisse l'aimer et s'y plaire? »

Certes, et ceux qui vont admirer les bords du Rhin, la Forêt-Noire ou les montagnes de la Suisse pourraient se rendre au Mayumbe dans le seul but d'y découvrir des splendeurs naturelles !

Petit, l'œil vif, les cheveux poivre et sel, le menton volontaire, d'allures très simples, M. Figuerède est de ces hommes qui inspirent immédiatement la confiance par la sincérité de leurs convictions.

— Voyez-vous, ce qui manque au Congo, ajoute-t-il en manière de conclusion, ce sont des missionnaires laïques, des gens qui se consacrent entièrement à la colonie, vivant en contact journalier avec l'indigène et gagnant peu à peu sa sympathie. Le nègre aussi bien que le blanc a le sentiment de la justice. Traitez-le avec bonté, il n'aura pas pour vous de la reconnaissance ; mais s'il commet une faute, au lieu de le punir tout d'abord, bornez-vous à le menacer d'un châtiment. Dites-lui que vous serez impitoyable s'il récidive. Vous aurez

beaucoup de chances de vous assurer son dévouement absolu. »

Nous prenons congé des blancs de Temvo. Des panoramas grandioses vont encore se déployer devant nous. Jusqu'à l'horizon où elles se noient dans un brouillard gris-bleu, des montagnes se succèdent, couvertes d'une luxuriante végétation. On se sent écrasé par la grandeur du décor. Notre train nous paraît ridiculement petit auprès des arbres de premier plan, aussi hauts que des beffrois. Nous regrettons un peu la présence des poteaux télégraphiques et de la voie ferrée, qui déparent la beauté du site : encore un méfait à ajouter à la longue liste des crimes contre l'esthétique commis au nom de la civilisation.

Le soir tombe lorsque notre locomotive stoppe devant la jolie gare de Lukula. Le commandant du camp de réserve, M. da Pra, nous y attend avec des porteurs, des hamacs et des chevaux. Nous remercions M. Roland, l'ingénieur du chemin de fer du Mayumbe, qui nous a fourni de nombreux renseignements sur le pays. Des noirs s'emparent de nos bagages et une véritable caravane s'organise.

A la nuit noire, nous nous arrêtons près du confluent de la Lukula et de la Bavu. Nous prenons place dans une longue pirogue qui glisse silencieusement sur l'eau noire. Sur la rive où nous allons aborder, des costumes blancs font des taches claires. Nos porteurs traversent la rivière à pied. C'est un tableau d'un pittoresque un peu romantique.

Peu après nous arrivons au camp, sur lequel plane un calme profond.

Comme à Luki, les chimbeks des soldats entourent une plaine d'exercices qui s'étend ici sur un emplacement plus vaste et plus facilement nivelé. A droite, le marché où les soldats vont troquer le surplus de leur ration contre des vivres indigènes et des objets que leur vendent les habitants des villages voisins. Au fond, les maisons des blancs, construites par les soldats.

Nous recevons au camp de la Lukula un accueil empressé. Au mess, un excellent dîner nous est servi : nous apprécions beaucoup, entre autres mets, un délicieux civet d'antilope. On

nous montre une intéressante statuette sculptée et peinte par un Mayumbe. D'une facture naïve et d'une observation minutieuse dans les détails, elle représente un marchand portugais, un de ces commis voyageurs de factoreries qui parcouraient autrefois le pays et qui contribuèrent si largement à la déchéance de la race indigène en vendant de l'alcool aux noirs.

La population du camp de la Lukula se compose de deux parties bien distinctes : l'une active et l'autre non active. La partie active du corps, dont l'effectif est fixé par le gouverneur général suivant les ressources budgétaires, est constituée, comme les compagnies actives des districts, à l'aide de miliciens recrutés par levées annuelles, d'engagements volontaires et de rengagements. La partie non active du corps de réserve comprend tous les miliciens en congé illimité ayant servi dans les compagnies actives, ainsi que dans le corps de réserve même. Les réservistes ayant accompli leur terme de service actif au corps de réserve sont soumis aux mêmes règles que ceux des compagnies actives des districts.

Cent vingt soldats sur deux cents sont mariés. La situation sanitaire du camp est bonne.

Le lendemain de notre arrivée à la Lukula, le soleil est à peine levé que nous montons à cheval pour nous engager dans la forêt tout humide encore du brouillard de la nuit.

« Etes-vous cavalier ? me demande M. Vandervelde.

— Heu ! Heu ! Et vous ?

— Moi, je ne me souviens pas d'avoir sauté en selle !

— Bah ! Advienne que pourra, comme dirait M. Hymans. »

Nous avons deux bêtes faciles à conduire, qui connaissent admirablement la route, et nous nous jouons des obstacles que nous rencontrons. Les « gentlemen » qui prosaïquement font un temps de trot ou de galop le long de l'avenue Louise ou dans les allées du Bois de la Cambre, auraient peut-être fait moins bonne figure que nous à grimper et à descendre des pentes raides, encombrées de cailloux, de branchages, de racines et de troncs d'arbres. Ici, c'est un ruisseau boueux qu'il faut traverser ; là, un pont rustique, menaçant de s'effondrer sous nos

montures. Mais nous nous habituons vite aux difficultés et nous pourrions bientôt nous croire en forme pour un « steeple-chase » du Concours hippique.

La brousse et la forêt alternent agréablement. Dans la brousse, nous cherchons en vain à découvrir un léopard ou une antilope. Aucun serpent ne se dresse sur notre chemin. Dans la forêt, de rares oiseaux, des aigles, des tisserins jaunes et des merles fuient à notre approche. Par contre, les insectes abondent : sauterelles, mille-pattes, cancrelats, fourmis noires et rouges, grandes et petites! Des papillons polychromes et d'un jaune d'or butinent sur les hibiscus et sur des fleurs qui ressemblent aux liserons. Les maringouins ne tardent pas à manifester leur voracité : nos mains se couvrent de petites taches roses.

Avant de déjeuner, près d'un ruisseau, nous faisons l'ascension d'une montagne qui semble surmontée de gros blocs de lave. Peut-être le sol recèle-t-il en cet endroit du minerai de fer. M. Borsotto, l'agent principal de l'Ursélia, qui nous accompagne, signale à notre attention quelques tombes d'indigènes, ornées d'objets qui ont appartenu aux défunts : des bouteilles, des fourchettes, des dames-jeannes, des assiettes mises hors d'usage pour ne pas exciter la convoitise des passants.

Nous rencontrons plusieurs groupes de noirs qui nous saluent d'un « M'bote » (bonjour) amical, et soudain, au bout d'une belle avenue de palmiers se dessine nettement, sur le ciel gris, le clocheton de l'église de Moll-Sainte-Marie, entièrement bâtie en briques. Elle occupe le centre de plantations de cacao couvrant trois cents hectares environ.

La mission de Kangu est dirigée par des Pères de Scheut. En l'absence du Père De Cleene, M. Van Roosendael, qui fait fonctions de supérieur, nous souhaite la bienvenue.

« Nous avons à la mission, nous dit-il, une moyenne de quatre-vingts filles et de deux cents garçons. Nous employons une centaine de travailleurs pour nos plantations.

— Les enfants ne vous aident-ils pas à la cueillette des gousses de cacao?

— Leur main-d'œuvre est insignifiante.

— Quel enseignement leur donnez-vous?

— Nous leur donnons une instruction primaire. Le matin, ils suivent des leçons de catéchisme, de français, d'arithmétique. Le reste de la journée est consacré à des travaux professionnels et au jardinage. En quittant la mission, nos élèves deviennent le plus souvent capitas ou charpentiers.

— Et les filles?

— Il nous est plus difficile de les attirer à la mission. Vous savez que la femme représente une valeur marchande : j'ai connu le cas de fillettes vendues avant leur naissance. La plupart des filles que nous avons ici sont venues chez nous parce qu'elles ne voulaient pas de la servitude du mariage.

— Combien de blancs sont attachés à la mission?

— Deux Pères et un Frère séjournent ici régulièrement. De temps en temps, un Père vient ici se familiariser avec le milieu. Deux Pères inspecteurs visitent les deux cents sous-postes que notre mission partage avec celle de Kisu, et dans lesquels nos catéchistes noirs apprennent aux enfants la religion et le français.

— Êtes-vous satisfaits du rendement de vos plantations?

— Le cacao commence à nous donner un certain bénéfice, et nous nous en réjouissons, car nous ne pourrions compter sur des subsides d'Europe. Les missions des Pères de Scheut sont trop nombreuses, éparpillées dans le monde entier. Nous devons vivre de nos propres ressources.

— N'organisez-vous pas un service de porteurs pour les plantations de l'Ursélia?

— En effet, en raison de nos excellentes relations avec les indigènes. Au début de notre installation dans le pays, vers 1899, nous nous heurtions à l'hostilité des Mayumbe, mais à présent notre influence est considérable dans toute la région. Nous voyons parfois arriver à la mission des enfants qui font plusieurs journées de marche pour se rendre ici.

— Quelle est votre opinion sur la situation actuelle du Mayumbe?

— Je crois sincèrement à l'avenir économique du Mayumbe. Des indigènes ont entrepris de cultiver le cacao et le coton : leur initiative mérite d'être encouragée.

» Ce serait pour nous un grand bien si le chemin de fer pouvait être prolongé vers le Chiloango. Des factoreries ne manqueraient pas de venir s'installer près de notre mission. Au point de vue général, la continuation de la voie jusqu'au Congo portugais aurait pour résultat de détourner au profit du Congo belge le commerce des coconottes, de l'huile de palme et peut-être du bois, si les tarifs de transport n'étaient pas trop élevés. L'alcool fait encore de grands ravages dans le Mayumbe, mais je me plais à rendre hommage à l'État : il a mis tout en œuvre pour enrayer le mal, dont les Portugais sont responsables.

» Nous avons contribué à adoucir les mœurs des indigènes. Il y a entre eux moins de rivalités, moins de querelles qu'auparavant. Ils paient sans maugréer leurs douze francs d'imposition annuelle. L'introduction de l'argent dans le Mayumbe a apporté une amélioration sensible à la perception de l'impôt. »

Guidés par M. Van Roosendael, nous visitons les chimbeks, assez mal entretenus, où sont logés les enfants ; l'église énorme et nue, le bassin de natation, l'atelier de menuiserie. Il y a évidemment à Kangu un effort considérable. Je regrette de n'avoir pu assister à une leçon donnée aux enfants pour juger des résultats obtenus par les Pères de Scheut.

Les plantations de cacao de l'Ursélia sont contiguës à celles de la mission de Moll-Sainte-Marie. Elles s'étendent sur huit cents hectares ; la superficie totale de la concession en comprend quatre mille.

L'Ursélia fait, dès l'abord, l'impression d'une belle et vaste propriété d'allure seigneuriale. Les arbres de l'ancienne forêt n'y ont pas été aussi impitoyablement sacrifiés qu'à Kangu et à Temvo. Le vert plus clair des feuilles des cacaoyers s'harmonise, pour la joie de l'œil, avec le feuillage des baobabs, des tukulas, des sanias, des nukus et d'autres arbres encore dont je renonce à vous citer les noms bizarres.

M. Diederich, le directeur de l'Ursélia, est venu à notre rencontre aussitôt que le gong lui eut signalé l'arrivée de deux « mundele ». Nous mettons pied à terre pour traverser deux petits bois plantés d'arbres à caoutchouc, des hévéas et des castilloas, et nous gagnons le poste principal. Une large avenue, où quatre voitures passeraient facilement de front, nous conduit au cœur des plantations.

Ne sommes-nous pas les jouets de notre imagination qui nous transporte au sein d'une usine agricole pourvue d'un outillage mécanique des plus modernes? Quelle surprise de découvrir, à plus de cent kilomètres de Boma, des installations d'une telle importance! L'Ursélia ne se contente pas de sécher ses graines de cacao en plein air, au soleil; elle a des aires chauffées au bois qui ne refroidissent pas, jour et nuit. De grands bacs roulant sur des rails étagés peuvent au besoin recevoir les graines si les claies ne suffisent pas à recueillir la récolte. Une odeur forte et grisante monte des cuves où fermente le cacao. Dans un bâtiment s'empilent les sacs prêts à être expédiés en Belgique. Et M. Diederich, qui nous prodigue les détails techniques sur la culture et la préparation du cacao, nous cite, entre autres, ces chiffres éloquents :

« Le Mayumbe entier produisait, en 1901, 1,100 kilogrammes de cacao. La Société Ursélia en a produit, en 1904, 27 tonnes; en 1905, 41 tonnes; en 1906, 99 tonnes; en 1907, 174 tonnes. Pour cette année, je crois que nous arriverons à 200 tonnes.

— Combien employez-vous d'ouvriers?

— Trois cents environ. Nous les payons en argent : 7 francs par mois et la ration, composée de riz et de poisson fumé. Je n'ai qu'à me louer de ce système. J'avais fait venir de Belgique des tissus et des objets d'habillement que je me proposais de céder à nos travailleurs au prix coûtant, mais ils n'ont nullement apprécié le bon marché des articles que je leur offrais. Ils préfèrent toucher leur salaire en argent et se rendre ensuite dans les factoreries pour y faire leurs emplettes. Ils n'y trouvent cependant aucun avantage, au contraire.



UNE AVENUE DANS LES PLANTATIONS DE L'URSELIA.

— Vous n'avez à l'Ursélia que des plantations de cacao et de caoutchouc?

— Nous avions tout d'abord essayé de planter des caféiers sur les terres de l' « Agriculture et Plantations du Mayumbe ». Le prix de vente du café est tombé si bas que nous n'avons bientôt plus songé à lutter contre la concurrence, et nous avons commencé des plantations de cacaoyers, qui donnent des bénéfices autrement rémunérateurs.

— Le cacao ne subit-il pas également une dépréciation en ce moment?

— Le stockage du marché de Lisbonne a, en effet, amené une baisse considérable. De fr. 2.80 le kilogramme, le cacao est tombé à fr. 1.60.

— Comme les Pères de Kangu, vous devez attendre avec impatience le prolongement du chemin de fer vers le Chiloango?

— Les frais de portage nous mettent dans une situation désavantageuse vis-à-vis des producteurs dont les plantations sont échelonnées le long de la voie ferrée.

— Qu'attendez-vous de vos essais de plantations d'arbres et de lianes à caoutchouc?

— Revenez dans une quinzaine d'années, vous pourrez juger des résultats de nos essais. Actuellement, je ne pourrais vous dire ce qu'ils produiront. »

M. Diederich est un de nos plus actifs et de nos plus anciens Congolais. Il est la cheville ouvrière de la plupart des plantations du Mayumbe. Venu en Afrique tout au début de l'œuvre coloniale de notre Roi, il a connu la période des incertitudes, des tâtonnements et des laborieuses expériences. Plusieurs des hommes qui participèrent aux mêmes missions que lui sont morts à la tâche. Pour avoir subi de dures privations, M. Diederich sait mieux qu'un autre combien il est agréable de trouver au Congo le confort européen. Les deux jours que nous passons à l'Ursélia nous reposent de nos premières fatigues. Aux repas, des mets indigènes nous sont servis. Nous

mangeons de la mohampe, sorte de goulache dans la composition de laquelle entrent de la poule, du manioc, de l'huile de palme et une forte dose de pili-pili (poivre du pays), que le cuisinier de M. Diederich réduit pour ne pas mettre en feu nos palais, plus sensibles que ceux des Mayumbe. Nous faisons honneur au malafu, qui rappelle le goût aigre de la bière blanche; au pain délicieux dans lequel on a remplacé la levure par du vin de palme; aux bananes cuites et aux autres fruits congolais. Mais nous ne croyons pas que durant notre séjour au pays de Boula Matari nous fassions une grande consommation de chikwangue (pain de manioc). Pour ma part, je n'ai aucune hâte d'en confier encore à mon estomac.

M. Diederich a voulu que nous emportions de l'Ursélia un souvenir profondément vivace. A cheval, quatre heures durant, nous avons parcouru les plantations. Le terrain, très accidenté, nous offrait à tout instant des points de vue qui auraient enthousiasmé Gilsoul. Plusieurs villages sont installés à l'intérieur ou sur la limite des plantations. Des terrains ont été réservés aux indigènes. Les palmiers, qui leur fournissent les précieuses noix et le malafu, ont été sauvegardés dans les hécatombes d'arbres du déboisement. Nous visitons les villages de Benza Matanga, Benza Manunga et Benza Chimbilika. Ils ressemblent beaucoup à celui que nous avons vu près de Luki. En nous apercevant, les femmes disparaissent rapidement au fond de leurs chimbeks. Les enfants pleurent et poussent des cris aigus si nous approchons d'eux : vainement les hommes, qui nous saluent d'un signe de tête, s'efforcent-ils de calmer leur frayeur. A Benza Chimbilika, un féticheur est occupé à soigner un malade. Accroupi sur le sol, le patient est recouvert entièrement par un large morceau d'étoffe formant cloche au-dessus de lui; à ses pieds une marmite d'eau bouillante, où baignent des herbes aromatiques, dégage de la vapeur qui doit faciliter la sudation. Près du village, des tombes sont abritées sous des toitures légères. Nous remarquons surtout la tombe d'un chef, tout encombrée de mouchoirs de poche à ramages, de plats et d'assiettes peinturlurés,

de fourchettes et de cuillers de métal. Au milieu de ce service de table dépareillé se dressent deux fétiches habilement sculptés : l'un représente un chasseur vêtu à l'européenne, les deux bras croisés s'appuyant sur un fusil; l'autre, une femme noire lavant un bébé. Des morceaux de miroir taillés en ovale donnent un éclat singulier aux yeux des fétiches.

Nous nous acheminons vers le poste central et M. Diederich nous cite certains traits particuliers aux Mayumbe :

« Les enterrements n'ont lieu que longtemps après le décès. Le corps est enseveli dans les étoffes qui appartenaient au défunt. Pendant plusieurs mois, parfois durant une année, s'il s'agit d'un chef, le cadavre est déposé sur un lit à claire-voie, au-dessus d'un feu. Le fils n'hérite pas des objets mobiliers de son père. On lui donne seulement un souvenir insignifiant. »

Sur notre route, nous rencontrons un chef indigène. Il est vêtu d'un pagne, d'une redingote noire et coiffé d'un chapeau de feutre mou. Il tient à la main un bâton de bois brun sculpté, orné de clous de cuivre : il porte un bracelet représentant grossièrement deux figurines. Je lui propose de lui acheter son bracelet, mais il refuse énergiquement. J'insiste. Il se met à rire : « Je ne peux pas le vendre », dit-il. C'est l'amulette de sa chefferie.

En un jour, nous refaisons tout le trajet de l'Ursélia à Boma. A six heures du matin, nous quittons M. Diederich et nous embrassons encore d'un coup d'œil la vallée de Benza Langwala. Heup! En selle et au galop vers la Lukula. Nous arrivons au camp pour le déjeuner. A une heure et demie, nos bagages sont dans le train et M. Roland attend que nous ayons visité l'atelier de réparations des machines pour donner le signal du départ.

« A quelle heure serons-nous à Boma?

— Vers 7 heures, si la locomotive marche régulièrement. »

Mais nous avions compté sans les planteurs de Temvo qui ont organisé un nouveau festin de Sardanapale en l'honneur

du citoyen Vandervelde. Salade russe, œufs brouillés aux champignons, pigeons rôtis aux petits pois, pâtisseries, fruits, vins français, eau filtrée, le tout servi dans une gloriette garnie de fleurs rouges.

Allez donc nier que la députation ne soit pas une belle chose!

« On n'a pas tous les jours l'occasion de se rencontrer, » observe M. Fontier en réponse aux remerciements de M. Vandervelde. La conversation s'anime. M. Figuerède parle avec entrain de Jaurès et de Pelletan, de la politique de Clémenceau, du rôle des missions dans les colonies... et nous oublions que nous devons absolument arriver à Boma le soir même.

Il fait nuit quand nous stoppons à Luki, et voilà que vibre la sonnerie du téléphone de la gare. C'est M. Van Damme qui s'inquiète et nous transmet une invitation à dîner chez le gouverneur!

Comment refuser?...

A Boma, le sympathique secrétaire général ne nous laisse pas le temps d'endosser notre « smoking ».

« Il est neuf heures et demie. Un boy va vous conduire. A demain! »

Et nous nous enfonçons dans les ténèbres.

« Lavons-nous au moins les mains, propose M. Vandervelde. Arrêtons-nous chez moi! »

Trop tard! Le boy nous a conduits directement chez M. Lantonnois, et nous nous trouvons hésitants, confus, devant le vice-gouverneur général, qui excuse en riant la malpropreté de nos costumes kakis.

N'importe! La table, joliment fleurie, méritait d'avoir des convives plus élégants!

Simple voyageur doublé d'un journaliste, je n'ai pas d'autre prétention que de vous donner des observations sincères, des impressions vécues. Rapporter fidèlement ce que mes yeux ont vu et conclure en toute impartialité, telle est ma tâche. Aussi serais-je bien embarrassé si vous me posiez cette ques-



LA LIGNE CONSTRUITE.

tion : « Le Mayumbe est-il une colonie de peuplement ? » Plusieurs personnes autorisées ont cru pouvoir répondre par l'affirmative. Pour moi, je préfère avouer mon incompétence. Les renseignements que j'ai obtenus sur la mortalité dans certaines régions sont trop vagues et trop restreints pour me permettre de me prononcer sur un aussi grave problème. Quant à la situation et à l'avenir économique du Mayumbe, je pense qu'on peut l'envisager avec confiance.

Certes, c'est encore un bien petit noyau de travailleurs que ces 2,000 hommes employés par les blancs sur une population totale de 200,000 habitants environ. Mais les Mayumbe ont conservé de l'époque néfaste de la traite la défiance vis-à-vis de l'Européen. Longtemps le commerce ne s'est fait que par l'intermédiaire des « linguisters », et les Mayumbe se confinaient alors dans un isolement farouche. Vint la période où les forces de l'État triomphèrent de la résistance opiniâtre des indigènes.

En 1894 seulement commence la période d'apaisement. Les missionnaires s'installent dans le pays. Des centres agricoles sont créés.

L'introduction de l'argent et les rapports des Mayumbe avec les blancs provoquent un regain de vie commerciale. Lentement, une métamorphose va s'opérer dans la vie sociale de ce peuple, autrefois belliqueux à l'excès. Les mœurs s'adoucissent et la terrible épreuve de la kasa, sorte de « jugement de Dieu » par le poison, disparaît à mesure que s'étend l'influence de l'État.

Le chemin de fer, commencé en 1889, a sensiblement facilité l'action civilisatrice de nos compatriotes. Nous devons le prolonger sans retard vers le Chiloango. En 1907, la production totale du cacao dans le Mayumbe atteignait le joli chiffre de 500,000 kilogrammes. D'autre part, le commerce de l'huile de palme et des coconottes du Mayumbe fournit la presque totalité de ces produits exportés par l'État indépendant. En 1907, la valeur des huiles et des coconottes à la sortie était de 2,665,437 francs. Plusieurs indigènes ont entre-

pris de planter des cotonniers et des cacaoyers. C'est d'un excellent augure. Il est certain que si, favorisés par l'État, les Mayumbe nous secondaient dans la mise en exploitation



Piquetage de la voie le long du Congo.

rationnelle de leur beau pays, en travaillant dans les grandes plantations, et en multipliant la petite culture indigène, cette vaste région pourrait devenir, à bref délai, l'un des greniers d'abondance du Congo.

CHAPITRE V

A Matadi. La ville du chemin de fer. — Les deux hôpitaux. — En wagon. — Un travail de géant. — Paysages grandioses. Thysville. - Le « Hainaut » quitte Léopoldville et nous emmène vers Lisala. — Une grande nouvelle : L'Annexion est votée !...

M. Van Damme, M. Iten, le directeur des travaux publics, et plusieurs autres fonctionnaires de l'État ont tenu à venir nous souhaiter bon voyage. Il est huit heures du matin quand notre steamer démarre, salué par les cris des soldats et des débardeurs noirs groupés auprès du pier. Des femmes agitent, à défaut de mouchoir, un bout de leur pagne. Le tableau ne manque pas de pittoresque.

Nous retrouvons à bord du *Wall* plusieurs passagers du *Léopoldville*.

Boma ne tarde pas à disparaître à l'horizon et nous voici entre les premières montagnes, suivant les sinuosités capricieuses du fleuve, sous un ciel lamentablement gris. Parfois dans la brousse ou dans la verdure sombre des arbres de la rive apparaissent des maisons blanches : des factoreries et des petits postes, Sangala, Kongolo, Noki. Un coude brusque et nous découvrons la mission d'Underhill, puis Matadi, la ville des pierres.

Nous avons évité les tourbillons dangereux du Chaudron d'Enfer, et notre steamer va prendre sa place à quai non loin du *Léopoldville* et de deux autres grands vapeurs arborant les couleurs de la France et de l'Angleterre.

Dans l'ensemble de sa physionomie, Matadi n'a rien de bien sympathique. Au fond d'un entonnoir rocailleux, c'est la ville active, toute trépidante du mouvement des machines, suant

le travail dur, dans une chambre de chauffe. On ne voit d'abord que des wagons, des grues, des entrepôts, des ponts, des plaques tournantes, des ateliers, et les rails qui s'avancent sur les piers ressemblent à des tentacules prêtes à étreindre le ventre des navires.

Mais cet outillage industriel ne manque pas, malgré tout, de beauté, et l'on oublie un peu la grandeur des paysages qui viennent de se dérouler devant soi, pour admirer l'œuvre formidable réalisée par le chemin de fer du Congo. Les



Matadi. — La gare et les quais.

quais d'accostage se développent sur cent mètres de longueur chacun. Sous un vaste hall métallique, de multiples machines grondent, grincent, frémissent. Les forges ronflent. Des ouvriers noirs, sous la surveillance de blancs, s'appliquent à limer, à tarauder, à raboter, à forer l'acier. Ici, un appareil frigorifique ; là, un appareil à distiller, fournissant l'eau potable à toute la ville. Et pendant que M. De Backer, l'aimable directeur du chemin de fer, s'amuse de notre étonnement, nous détaillons l'organisme du bon géant qui nourrit

chaque jour deux mille indigènes du Congo, trois cents noirs de la côte et une quarantaine de blancs.

Matadi passe d'ailleurs pour le port le mieux outillé de toute l'Afrique occidentale. Malheureusement sa situation n'est guère favorable aux Européens : on l'a surnommée « tombeau des blancs » et l'on ne comprend pas qu'on y



Panorama de Matadi, vue prise de la rive.

puisse fournir régulièrement la somme de labeur considérable qu'exigent les différents services du chemin de fer.

La ville est nettement divisée en deux parties. A gauche les installations de l'État, voisines des factoreries et des hôtels (!). A droite, les bureaux, les jolies habitations du personnel blanc, les coquettes maisonnettes des employés noirs et les chimbeks des travailleurs indigènes du chemin de fer.

Nous visitons le superbe hôpital que la Société du chemin de fer a construit pour ses ouvriers. A côté, l'hôpital de

l'État fait piètre figure : les malades n'y sont pas à l'abri de la pluie, du vent... et de la voracité des rats! Il n'y a là sans doute qu'une situation provisoire, mais il serait urgent d'y remédier.

Moins que jamais nous avons, le soir, l'impression d'avoir quitté l'Europe. Chez Mme et M. De Backer, nous trouvons, avec un dîner exquis, tous les agréments du « home » moderne.



La route des caravanes.

Nous avons la bonne fortune d'y rencontrer M. Fonder, directeur des Messageries fluviales du Congo français. Sa grande expérience des choses coloniales nous a vivement fait apprécier l'intérêt de ses parallèles entre l'œuvre réalisée par les Belges et les Français à droite et à gauche du grand fleuve africain.

Deux journées pour gagner Léopoldville! Combien insignifiante paraît la fatigue de quinze heures passées en wagon

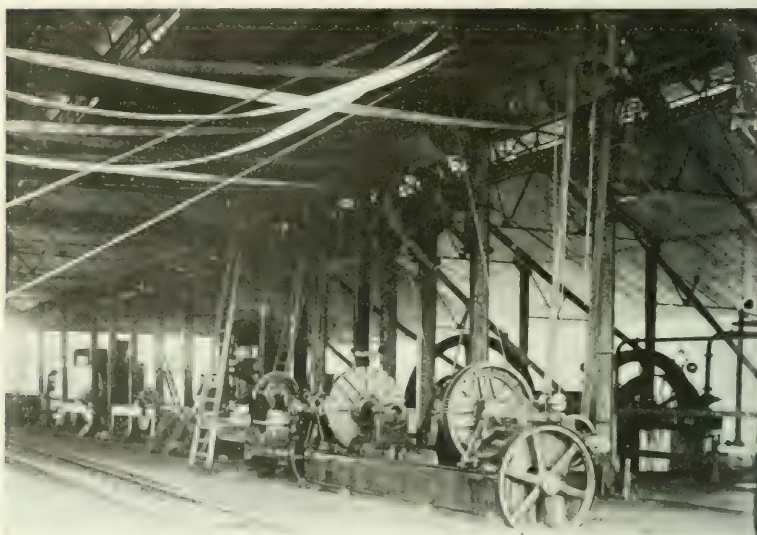
à côté des difficultés de toute sorte et des privations que rencontrèrent les premiers explorateurs du Congo sur la tragique route des caravanes! A vrai dire, on nous avait répété sur tous les tons que ce voyage en chemin de fer offrait fort peu d'agrément pour les personnes que l'on entasse dans des voitures incommodes, mais M. De Backer avait mis à notre disposition un wagon spécial. Il nous accompagna jusqu'à Thysville.



L'Hôtel de M'Poko, à Thysville.

Assis sur la plate-forme d'arrière du wagon, nous pouvions à loisir contempler les panoramas qui se succédaient avec une infinie variété. La voie, d'un écartement de soixante-quinze centimètres, est entretenue avec soin : elle suffira longtemps encore aux besoins de l'exploitation, dont les chiffres suivants indiquent l'importance : les recettes s'élèvent à environ onze millions de francs, qui représentent approximativement le transport de 2.600 blancs, de 20.000 voyageurs noirs et de 29.000 tonnes de marchandises. On pourrait former des trains supplémentaires, et, au besoin,

organiser des trains de nuit. De Matadi à Léopoldville on n'a pas construit moins de 99 ponts et 1,250 aqueducs. Sur les premiers kilomètres le ruban d'acier se déroule dans des tranchées que dominent de gigantesques pans de terrains rocailleux. Jusqu'au pic Cambier, c'est une succession ininterrompue de paysages grandioses. Près de la rivière M'Pozo, à la montée du Palabala, qui fut si meurtrière pour les ouvriers et les agents du chemin de fer, on a nettement la



Atelier du chemin de fer à Thysville.

conscience de toute la grandeur laborieuse de la tâche. Mieux que je ne pourrais le faire, le beau livre de M. l'ingénieur Goffin a détaillé les travaux titanesques exécutés pour la pose du rail dans un pays extraordinairement accidenté. J'y renvoie les derniers détracteurs du « tramway-joujou ».

Dans la plupart des postes où stoppe la locomotive, un noir est chargé d'annoncer par téléphone le passage de notre train, de s'informer si la voie est libre, et de veiller au chargement ou au déchargement des colis. Ils s'acquittent de leur besogne avec beaucoup de zèle. La Société du che-

min de fer leur a fait une situation fort enviable. Ils touchent de bons salaires et sont logés dans de confortables habitations. Tous les ouvriers nègres qu'emploie le chemin de fer auraient tort d'ailleurs de se plaindre. Les manœuvres indigènes gagnent cinquante centimes par jour; ils sont en outre logés et nourris. Les Sénégalais et les Sierra-Léonais sont beaucoup mieux payés : ils reçoivent jusqu'à deux cent cinquante francs par mois.

Arrivés à Thysville à quatre heures de l'après-midi, nous passons la nuit dans cette belle station. Thysville est le point culminant de la ligne, à une altitude de 750 mètres. Nous y trouvons une température fraîche, presque froide. Dominant les vallées du Kwilu et de l'Inkisi, Thysville, avec ses coquets pavillons, son superbe hôtel, son important atelier de réparations des locomotives et du matériel roulant, s'annonce comme une ville d'avenir. Un sanatorium y est en construction : des écoles pour les noirs y seront créées prochainement.

La deuxième partie de notre voyage en wagon s'effectue plus rapidement que nous ne l'avions prévu, grâce au charme du paysage. Bientôt nous entrons dans la ravissante vallée de la Lukaya et le soleil, qui nous boudait depuis que nous avions mis le pied sur le territoire congolais, se décide enfin à trouer le ciel gris. En un instant la chaleur devient suffocante. Les nuages de sable que soulève le train nous incommodent un peu, mais ce léger désagrément n'est pas de longue durée. Nous nous arrêtons à Kinshassa, où le commandant Heer vient nous souhaiter la bienvenue; dix minutes plus tard, à Léopoldville, nous installons nos bagages à bord du *Hainaut*, le steamer qui doit nous conduire à Lisala, au pays des Budjas.

Près du port règne une animation incessante. Des ouvriers sont occupés à réparer un des vapeurs de l'État qui a été mis à sec. On vide les wagons de marchandises de notre train. Des théories de porteurs circulent entre le hangar du chemin de fer et le *Hainaut*, que de mauvaises planches relient à la rive.

Je profite d'un instant de liberté pour me rendre dans une factorerie voisine où je dois faire différents achats. M. Vandervelde, qui a pris la sage précaution d'achever ses articles avant notre arrivée à Léopoldville, visite avec le commissaire de district, M. Moulaert, le lazaret, où sont réunis deux cents noirs atteints de la maladie du sommeil, et l'hôpital spacieux et bien organisé. Ces deux établissements font honneur à M. Moulaert, dont l'activité fructueuse et l'esprit d'initiative méritent les plus grands éloges.

Hourra! Le *Hainaut* s'éloigne à toute vapeur des rapides, qui dessinent à l'horizon une dentelle d'écume. Il s'arrête un quart d'heure plus tard à Kinshassa. Un factorien nous fait part des griefs qu'il a contre l'État. Il lui reproche de vouloir monopoliser la navigation sur le haut fleuve : au Congo français, observe-t-il, les steamers ne paient que deux cents francs par an, alors que l'achat du bois sur la rive de l'État Indépendant coute aux vapeurs de moyenne grandeur quarante mille francs environ! On parle aussi de la tutelle de l'État sur les orphelins et les enfants abandonnés : plusieurs personnes nous signalent combien les Pères Jésuites de Kisantu, qui recueillent ces pupilles de l'État, se sont rendus impopulaires en recourant à la force pour amener de nombreux enfants à leur mission. A notre retour à Léopoldville, nous nous proposons de visiter la région du Pool, que nous venons de traverser à la hâte.

Je n'exagère rien en disant que notre voyage sur le fleuve a été une suite d'enchantements. Chaque jour le paysage changeait d'aspect et nous avions l'illusion de nous trouver tantôt auprès des montagnes boisées de l'embouchure de l'Elbe, tantôt sur le Rhin, ou devant les falaises blanches de Douvres, ou bien encore au pied des collines du Mâconnais roussies par le soleil, à l'automne. Mais pourquoi chercherais-je des comparaisons plus ou moins justes et ne pas me borner à dire simplement la grandiose beauté du Congo! Qu'il coule dans les défilés des Monts de Cristal ou qu'il étende sa vaste nappe d'eau entre des rives plus basses et se couvre d'iles,

le fleuve reste toujours aussi fier d'allure, aussi majestueux.

Chaque jour nous nous arrêtons dans un poste de bois ou bien en pleine forêt, pour passer la nuit. Nous avons pu voir les belles plantations de Lukolela, et la mission protestante de Bolobo n'a pas été sans me produire la plus agréable des impressions.

En arrivant à Irebu, nous apercevons le commandant du camp, M. Jeuniaux, qui, tout rayonnant, nous donne communication d'une dépêche qu'il vient de recevoir : l'annexion a été votée le 20 août ! Une grosse émotion s'empare de nous tous. Nous sourions et nous avons des larmes dans les yeux. Ah ! si tous ceux qui ont stupidement fait campagne contre notre admirable colonie pouvaient se rendre compte de l'œuvre réalisée ici par nos compatriotes ; s'ils connaissaient les richesses de cette terre de merveilles, combien ils regretteraient leur dénigrement systématique, leurs attaques injustifiables...

Enfin, je vois réalisé un de mes vœux les plus ardents ! Le voilà donc plus encore digne de notre affection, ce Congo, belge déjà depuis tant d'années par les efforts persévérants, par le labeur opiniâtre, par le sang des nôtres, uni à présent aux destinées de notre chère patrie !

M. Vandervelde partage ma joie :

« Eh ! oui, me dit-il, je ne puis pas ne pas me réjouir, maintenant surtout que j'ai pu voir par moi-même ce que la Belgique eût perdu à « lâcher le Congo ». Quel dommage que l'on n'ait pas proposé le transfert pur et simple ! La majorité eût été énorme. Peut-être les modalités de l'acte additionnel ont-elles été améliorées? Je serais disposé à le croire, étant donnée l'issue rapide du débat. »

Les indigènes qui nous entourent n'ignorent pas la nouvelle. Partout elle est accueillie avec une vive satisfaction.

Je n'oublierai pas de sitôt la journée du 27 août au camp d'Irebu !

CHAPITRE VI

Le camp d'Irebu. — Nous fêtons l'annexion du Congo à la Belgique. — Notes sur le lac Tumba. — Comment on obtient l'impôt en caoutchouc. — A Coquilhatville. — Plantations et maladie du sommeil.

Imaginez un parc anglais aux pelouses bordées de beaux arbres à pain étalant leurs larges feuilles dentelées. Près de la rive s'alignent des maisons blanches. Des milliers de palmiers bordent les chemins qui se prolongent en des perspectives pleines d'ombre. Le soleil, se laissant couler entre les branches, met sur le sol sablonneux des taches d'or jaune. Le chenal qui conduit au lac Tumba est calme, d'un gris bleu d'acier. Derrière une balustrade, on est tenté de chercher sur l'eau miroitante les « rowingmen » aux bras nus et leurs périssoires fuselées. On se sent envahir par une quiétude parfaite. Si l'on ne lisait pas sur des écriteaux suspendus au-dessus du seuil des maisons : « Pharmacie », « Prison », « Magasin d'armes », on se croirait transporté dans une station balnéaire baptisée de fraîche date. Mais au lieu d'élégantes aux toilettes tapageuses, on aperçoit l'uniforme bleu sombre des soldats nègres. Des sonneries de clairon vibrent dans l'air. Au sommet d'un mât, le drapeau bleu étoilé de jaune nous rappelle que nous n'avons pas quitté le Congo.

Très accueillant et d'une simplicité charmante, avec toute la bonhomie wallonne, le commandant Jeuniaux est vraiment un homme d'œuvres. A lui revient, en grande partie, l'honneur d'avoir fait d'Irebu l'un des plus jolis postes de l'État. Pendant onze années, Malou-Malou (c'est le surnom bangala

du commandant) a témoigné d'une activité inlassable qui lui a valu l'estime de ses chefs et la confiance des indigènes. Le commandant Jeuniaux a eu la joie de voir s'installer auprès de lui, à Irebu, une femme jeune et vaillante, digne d'être sa compagne et sa collaboratrice.

La cordiale réception que nous ont faite Mme et M. Jeuniaux nous a été d'autant plus sensible que nous étions sous l'impression de joie causée par l'annexion.



Danse de boys.

Après un excellent dîner, on leva les verres à la prospérité de la colonie, et je vous assure que nous partagions tous la même émotion et le même enthousiasme.

La région d'Irebu n'est guère peuplée. On évalue approximativement sa population relative à un habitant par kilomètre carré.

Le camp et les plantations couvrent environ cent hectares. En beaucoup d'endroits le terrain a été complètement épuisé par les cultures de manioc. Néanmoins, on a réussi à planter des cacaoyers et des caféiers qui donnent un certain rendement.

Huit cents à mille noirs reçoivent chaque année l'instruction militaire au camp d'Irebu. Il n'est pas rare qu'après huit mois ils connaissent assez le métier des armes pour être envoyés dans les garnisons. Cette année, il y avait au camp deux cents soldats mariés. Les soldats et vingt-cinq travailleurs volontaires sont employés aux plantations.

Le camp jouit d'une excellente renommée parmi les gens de la région. Beaucoup d'indigènes s'y engagent au service de l'État. Les cas d'indiscipline sont rares, les relations du camp avec les villages voisins sont paisibles.

Nous avons rencontré plusieurs nègres gradés qui avaient fait un terme de douze années à la Force publique. Assurément il n'est pas toujours facile de décider les miliciens à se rendre de bonne grâce au camp d'instruction. En Belgique, d'ailleurs, les scènes lamentables qui marquent le jour du tirage au sort ne témoignent pas chez nos compatriotes d'une sympathie particulière pour l'enrôlement sous les drapeaux. Faut-il s'étonner que le noir, plus encore que le blanc, soit plein d'appréhensions pour l'avenir? On va le conduire dans une région qui lui est totalement inconnue, parmi des indigènes d'une autre race. Pourtant il voudrait bien, lui aussi, porter la culotte bouffante et la blouse de toile bleue, se coiffer d'un fez rouge et manier le fusil. Il aime les parades militaires, les sonneries de clairon. Son acclimatation à son nouveau milieu sera rapide et décisive. Quelques mois suffiront pour en faire un excellent soldat.

Je demande à plusieurs officiers s'ils ont confiance dans la fidélité de leurs troupes noires.

« Beaucoup plus qu'en des troupes blanches, » me répondent-ils invariablement.

D'après eux, le soldat indigène est d'une obéissance absolue, qui peut aller jusqu'au sacrifice de sa vie; on cite des cas de dévouement qui ne laissent aucun doute sur sa valeur. Peut-être les adversaires de la colonisation belge rappelleraient-ils la révolte des Batélélas et la mutinerie des soldats de Shinkakassa, mais ce ne sont que des incidents dont il faut attentivement étudier les causes avant de conclure et de généraliser.

Une autre opinion que partagent tous les officiers et sur laquelle je ne saurais trop insister : dans l'hypothèse irréalisable, d'ailleurs d'un soulèvement général des indigènes, si les troupes noires avaient le dessous, il serait inutile de recourir à des troupes blanches. Un officier ajoutait même qu'il faudrait remplacer l'article de la Constitution traitant des armées d'outre-mer par celui-ci : « Jamais des Belges ne pourront être recrutés comme *soldats* pour constituer des troupes coloniales. Aux blancs doivent être réservées les fonctions de commandement. » N'y aurait-il pas lieu de réduire le terme d'engagement des noirs? Cette réforme a de nombreux partisans dans les milieux militaires. Il semble toutefois qu'elle ne faciliterait pas pour le moment les levées de milice. D'ailleurs, comme je vous l'ai dit, les noirs n'ont pas de répugnance pour la vie de soldat ; toutes les difficultés temporaires du recrutement résident dans le peu d'empressement que met l'indigène à changer de mœurs et à quitter le village natal.

Je ne m'étonne pas qu'Irebu ait produit sur les habitants des environs du camp une excellente impression. Les routes, les bâtiments, les abris en bambou sous lesquels les soldats s'exercent au tir à distance réduite ou reçoivent l'instruction militaire en temps de pluie, la plaine de manœuvres, les cimetières de blancs et de noirs, tout cela est entretenu avec beaucoup de soins et témoigne d'une force bien organisée. Les soldats sont copieusement nourris et bien logés. Outre leur ration, ils peuvent faire à leur profit la cueillette des noix de palme, des patates douces et des bananes du poste. C'est la maraude élevée à la hauteur d'une institution, ou, si l'on veut, du collectivisme de contrebande. Les villages qui entourent Irebu acquittent leur impôt en chikwangues, à raison de 24 kilogs par mois et par prestataire. Ces chikwangues sont payées aux indigènes cinq centimes les trois kilogs. Pour les besoins de ses soldats, pour ceux des steamers et des postes qu'il ravitaille, Irebu consomme chaque mois 80.000 kilogs de chikwangues rémunérés en mitakos. Depuis quelque temps, les chefs des villages réclament l'introduction de l'argent. Ils

font valoir qu'ils désirent comme le mundele (blanc) boire de la bière, acheter des objets qui ne se trouvent pas dans les magasins d'échange de l'État. Les factoriens refusent, disent-ils, de troquer leurs articles contre des poules et des chèvres.

Nous avons rencontré un fonctionnaire qui vient de passer plusieurs mois sur les rives du lac Tumba. Il nous a donné sur cette région des renseignements intéressants.

Bien avant l'arrivée des Belges au Congo, des indigènes venus de Lukolela s'installèrent près du lac Tumba, où se trouvait une population de nains, les Batuas, qu'ils soumirent. Mais il n'y eut pas, à proprement parler, de vainqueurs ni de vaincus. Les uns et les autres finirent par s'entendre. Les Batuas et les Somis cependant ne fusionnèrent pas. Ils conservèrent leur autonomie, mais ils n'eurent plus de chefs. Les Batuas désignèrent bien encore parmi eux des molumwe, mais ce ne sont que des descendants des anciens chefs guerriers. Ils n'ont plus de nombreuses femmes ni d'autres richesses.

Groupés à l'écart des Somis, dans les mêmes villages, les Batuas n'ont pas à intervenir dans les questions politiques. En cas de guerre seulement un conseil est constitué par des représentants des deux éléments de la population. Les Batuas se marient entre eux, et cependant ils n'ont pas conservé les caractères primitifs de leur race. Il faut un œil exercé pour les distinguer à première vue des Somis. Les coutumes du village servent de loi commune.

Somis et Batuas se mettent d'accord pour désigner un pauvre diable de l'endroit qui jouera le rôle de chef auprès de l'État. Ils savent, en effet, que ces fonctions honorifiques entraînent souvent pour celui qui les exerce des ennuis, des mécomptes. Ils ne tiennent nullement à se créer d'inutiles difficultés. Les Somis se considèrent comme des hommes libres. Ils ont une supériorité intellectuelle sur les Batuas. Ces derniers sont rebelles au travail. Les uns et les autres sont très autoritaires. Les querelles sont fréquentes entre eux. Ils en viennent souvent aux mains. Ils n'ont comme armes que des arcs et

des flèches. Ils parlent deux langues différentes. Beaucoup comprennent le bangala.

Il n'existe pas chez eux de propriété individuelle. Chaque famille a ses plantations, mais lorsqu'elle cesse de cultiver le sol, son terrain revient à la communauté. Batuas et Somis ont des prêtres fétichistes, les Kuns, qui jouissent de certains privilèges. Ils se coiffent d'un chapeau spécial et portent des fourrures de peau de loutre ou de singe.

Un régime social aussi compliqué n'était pas pour favoriser l'action de l'État. Aussi a-t-il fallu de la prudence et de l'habileté pour amener pacifiquement les Batuas et les Somis à fournir leurs impositions :

« Nous ne ferons pas de caoutchouc, déclarèrent-ils tout d'abord. Ce sera la guerre.

— Non, ce ne sera pas la guerre. Vous savez bien que vous ne pourriez pas résister avec vos arcs et vos flèches aux fusils de nos soldats.

— Alors, nous brûlerons nos villages et nous nous retirerons dans la forêt.

— Mais, dans la forêt, vous souffrirez du froid et de l'humidité. Beaucoup des vôtres mourront, et ceux qui seront épargnés par la maladie seront décimés par les bêtes féroces.

— Tant pis! Nous ne ferons pas de caoutchouc.

— Réfléchissez bien à tous les ennuis auxquels vous allez vous exposer. Ne vaudrait-il pas mieux avoir de bonnes relations avec les mundele? »

Le blanc quitte le village, en annonçant qu'il y reviendra dans deux mois avec ses hommes pour recevoir le caoutchouc.

Pour se créer un parti qui lui sera favorable, il exempte de l'impôt les notables et les vieux indigènes. A son retour, on lui remet deux cents grammes de caoutchouc par contribuable.

« Ce n'est pas assez, dit-il. Chacun doit me fournir un kilo de caoutchouc. Vous y perdez à ne pas vouloir travailler avec plus d'entrain. Mes soldats mangeront votre

manioc et je ne partirai pas avant que vous m'ayez donné satisfaction. »

Encore quelques semaines de patience et les noirs finissent par payer assez régulièrement l'impôt. Mais quelle diplomatie n'a-t-il pas fallu déployer! Combien de fois le blanc, gagné par le découragement, n'a-t-il pas eu la tentation d'abandonner une entreprise aussi lente et laborieuse! C'est grâce à son expérience des gens du pays qu'il a su vaincre pacifiquement toutes les difficultés et n'a pas recouru, dans un moment d'exaspération, à la force des armes.

A Coquilhatville.

La variété d'aspect des postes de l'État sur le fleuve est un des sujets d'étonnement du voyageur au Congo. Matadi ne ressemble pas à Léopoldville. Irebu a sa physionomie bien particulière, et Coquilhatville ne rappelle en rien Boma.

Quand on arrive à Coquilhatville par le steamer, l'impression première n'est guère favorable. Sur la rive où grouillent des soldats, des femmes et quelques indigènes wangatas, reconnaissables à leurs cornes de cheveux et à leurs tatouages en pattes d'oie, les premiers bâtiments qui se montrent sont d'une déconcertante banalité. Il faut suivre un chemin flanqué de massifs de bambous très décoratifs pour atteindre le quartier des blancs. Là, sur une avenue tout égayée par des fleurs et par une luxuriante végétation, se dressent des maisonnettes en briques aux colonnades blanches. Le coude que fait la Ruki avant de se jeter dans le Congo offre un admirable panorama devant lequel est installée l'habitation du commissaire de district, au milieu de parterres et de corbeilles de fleurs africaines.

Dans la région de Coquilhatville les indigènes paient l'impôt en chikwangues (achetées cinq centimes les deux kilos et demi), en mitakos et en poisson (cinq centimes les 300 grammes). L'imposition varie avec la situation de fortune du contribuable; elle atteint vingt-quatre francs par an pour les

pêcheurs, qui ont beaucoup plus de ressources que les autres indigènes. En général, l'impôt est de quatorze francs pour les hommes et de six francs pour les femmes. Les noirs ayant la faculté d'acquitter leur impôt en argent, Coquilhatville s'est vue menacée de ne plus recevoir assez de vivres pour nourrir ses soldats, ses travailleurs et leurs femmes. En effet, les indigènes « achetaient » de la monnaie le long du fleuve, chez les factoriens et dans l'Ubanghi français. Le commissaire de district de l'Équateur fut obligé, pour obtenir du poisson et des chikwangues en quantité suffisante, de refuser l'argent belge ou français que les noirs lui apportaient pour payer leurs impositions. Il pouvait alléguer, d'ailleurs, que l'argent congolais a seul cours légal sur le territoire de l'État. L'introduction de l'argent produira probablement une crise, mais mieux vaut s'y résoudre que de voir tout le commerce indigène émigrer sur la rive française du Congo. Chose curieuse, on croit généralement ici que cette crise aboutirait à une diminution des prix, diminution qui s'est déjà manifestée au profit des Européens, qui soldent leurs achats en numéraire. Pour les indigènes, l'argent fait prime. Ils s'en procurent en consentant des sacrifices appréciables sur la valeur de leurs produits.

La production de caoutchouc dans le district a beaucoup baissé; elle est aujourd'hui de 28 à 33 tonnes par mois (y compris l'Abir). Autrefois l'Abir seul produisait 100 tonnes par mois! L'indigène, me dit-on, n'a pas d'antipathie bien marquée pour la récolte du latex, mais les conditions de vie au cœur de la forêt lui sont pénibles. Il y est privé de ses femmes, de sa hutte familiale, exposé au froid, à la pluie, aux attaques des fauves. Souvent il doit s'absenter de son village pendant quatre ou cinq jours pour recueillir un kilo de caoutchouc.

Les plantations de cacaoyers et de caféiers autour de Coquilhatville couvrent plus de cinq cent quarante hectares. Les unes ont donné par an une production moyenne de 7 à 8 tonnes, les autres une production de 14 tonnes de café vendable à 0 fr. 70 le kilo non torréfié. Les plantations de caféiers ne

permettent pas, pour le moment, de réaliser des bénéfices, mais il est probable que les récoltes du Brésil n'inonderont plus dans quelque temps le marché mondial : une hausse sur les prix de vente ne manquera pas, dès lors, de placer les cafés congolais dans une situation plus avantageuse. Cependant, il faut croire que l'État n'a pas grande confiance en la valeur de ses plantations de caféiers, car il les remplace depuis quelques années par des plantations d'irehs. A Coquilhatville, les irehs couvrent une quarantaine d'hectares.

L'avenir des plantations est entièrement lié à la question de la main-d'œuvre, et M. le commissaire de district Bertrand nous dit que les engagements d'ouvriers agricoles ne se font pas sans difficulté.

Des essais d'élevage de bétail venu de la région du Nil ont donné de bons résultats. A la ferme de Coquilhatville se trouvaient, lorsque nous l'avons visitée, huit veaux et dix-neuf bœufs. Remarquables par leur puissante encolure, leur gibbosité et leurs longues cornes effilées, ces bœufs sont dressés à tirer la charrue. Jusqu'à présent, le troupeau a bien résisté au climat.

La maladie du sommeil fait de grands ravages dans les environs de Coquilhatville. En trois ou quatre ans, certains villages ont perdu les trois quarts de leur population, et l'on croit qu'en général la terrible trypanosomiase produit un cinquième de la mortalité. A l'hôpital de Coquilhatville, dont nous avons constaté la bonne installation, le docteur Pulieri, comme la plupart de ses confrères, traite les « dormeurs » par l'atoxyl.

Une visite au Jardin d'Eala.

Eala doit être considéré comme l'un des organismes essentiels de notre colonie, le laboratoire de l'agriculture congolaise. C'est l'une des plus belles œuvres de l'État Indépendant. Installée sur la Ruki, à quelques kilomètres de Coquilhatville, cette station agricole comprend un jardin botanique, un jardin d'essai et une ferme modèle couvrant environ cent hec-

tares. Elle a, en outre, une école professionnelle où l'on donne aux enfants noirs des leçons de jardinage, d'agriculture et de français.

A Eala sont étudiées, observées scientifiquement, la culture et l'exploitation des plantes tropicales de rapport et particulièrement des arbres à caoutchouc. On n'y prépare pas seulement une exploitation plus rationnelle et plus sage des produits du sol, la botanique pure n'y perd pas ses droits, et M. Seret, le



Un coin du jardin botanique d'Eala.

directeur intérimaire, nous a signalé de remarquables végétaux de collection : un palmier originaire des Indes, l'*Areca triandra ;* une légumineuse indigène, la *Bandeiraea simplicifolia ;* une belle acanthacée, la *Melaleuca leucadendron,* dont on extrait l'huile de Cajeput, une nouvelle plante à fourmis, et d'autres encore dont je n'ai pas retenu les noms.

La partie la plus intéressante pour nous est naturellement celle consacrée aux plantations de rapport. Celles-ci, établies d'abord par erreur sur des terrains qui avaient été déjà cultivés, donnent à présent des résultats très appréciables. Les irehs (*Funtumia elastica,* ireh de l'Ubanghi, ireh de Bokala et de

l'Abir semblent ne pas pouvoir être incisés, en général, avant l'âge de sept ans, l'écorce n'ayant pas atteint, avant cette date, assez de développement. De l'avis de M. Pynaert, le directeur du jardin d'Eala, les incisions doivent se faire en arêtes de poisson. Une incision sur une seule face pour la première année; la deuxième année, on incise la face opposée, la troisième année, on opère sur une longueur de $2^m,25$ au-dessus de la partie entaillée la première année, et la quatrième année sur la face opposée. La première incision se cicatrise à partir de la cinquième année et les mêmes incisions peuvent être recommencées. Par les soins de M. Pynaert, une intéressante expérience fut faite aux environs d'Eala : un noir fut chargé d'inciser sur une longueur de 8 mètres, jusqu'à sa base, une liane à caoutchouc qui mesurait 25 centimètres à un mètre du sol. En une heure trois quarts, on récolta 270 centilitres de latex, qui produisirent 100 grammes de caoutchouc frais après ébullition. Pour cette opération, le travailleur avait employé l'inciseur du type recommandé par la direction du jardin d'Eala. Il est à regretter que des inciseurs du même genre ne soient pas mis à la disposition des indigènes, qui, au moyen de leurs outils grossiers, entaillent trop profondément et parfois sacrifient des lianes de grande valeur.

Près de cinq cents castilloas ont été plantés à Eala. Ils ont à présent trente-quatre centimètres à un mètre de circonférence à une hauteur d'un mètre du sol.

Parmi les lianes, les *Landolphia owariensis* ont donné les meilleurs résultats : on a constaté que, contrairement à ce que l'on avait cru jusqu'à présent, la liane à caoutchouc ne demande pas à pousser en forêt pour se développer rapidement. Des lianes plantées dans un terrain découvert, à peu de distance de faux-cotonniers, ont atteint, plus vite que les lianes de forêt, une grosseur qui permet d'espérer une plus prompte production utilisable de latex. C'est là un fait d'une importance capitale, car, en général, on fixait à vingt ou vingt-cinq ans l'âge des lianes qui pouvaient être incisées.

Eala contient d'autres plantes de rapport des plus dignes

d'attention : les plantes à gutta-percha, qui exigent un entretien constant et minutieux, les plantes à gomme copal, les caféiers, dont le *Coffea Dewevrei* qui dépasse en rendement le liberica ; les cacaoyers, les théiers, les plantes à parfum (patchouli et vetiver), le henné, des plantes à épices, des plantes oléagineuses, etc...

Les chanvres de Manille, de Maurice et de Sisal, ainsi que des bananiers ont été décortiqués à l'aide d'un petit outillage d'un prix modique que l'indigène pourrait facilement se procurer. On a estimé à 79 francs les 100 kilos la valeur commerciale des fibres produites par la décortication des tiges de bananiers. Les machines nécessaires pour cette opération ne coûtent pas plus de 20 francs : si cette industrie pouvait se répandre au Congo, il y aurait là des ressources imprévues pour les noirs, qui se familiariseraient, après deux ou trois jours d'apprentissage, avec la main-d'œuvre.

M. Seret se montre très fier des vanilliers d'Eala, qui sont d'ailleurs d'une vigueur admirable.

Les essais d'élevage faits à la ferme modèle semblent prouver que les bêtes bovines du Bas-Congo, pour la plupart originaires de l'île de Mateba, résistent moins bien que les bêtes de l'Uellé ou de la région du Nil.

La ferme modèle avait été primitivement installée sur la rive de la Ruki, mais la trypanosomiase y fit dans le petit et le gros bétail de terribles ravages. La ferme fut ensuite transportée sur un plateau, à Bandaka Kole, près d'Eala. Des étables, des écuries, des porcheries propres et saines ont été construites. On compte pouvoir utiliser prochainement les bovidés pour le travail agricole.

Trois cents travailleurs environ sont employés à Eala. Ils touchent un salaire de trois francs par mois, outre la ration quotidienne. Les Wangatas montrent peu de goût pour le travail agricole. Ils préfèrent le fusil à la houe. Les engagements de travailleurs, déjà peu nombreux, se sont faits plus rares encore depuis qu'une mission américaine voisine a promis aux noirs un salaire mensuel de sept francs cinquante, payé en argent.

Une main-d'œuvre importante est cependant indispensable à Eala. La superficie du jardin d'essai pourrait facilement être doublée, bien que, dans les environs, beaucoup de lopins de terre aient été accordés aux indigènes. Mais à quoi bon? Ne vaut-il pas mieux se borner à entretenir soigneusement les plantations existantes et ne tirer que d'elles seules tout le parti possible?

La Belgique comprendra qu'il est de son intérêt de développer, même au prix de sacrifices considérables, l'œuvre entreprise par l'État Indépendant. L'idéal serait de voir des établissements dans le genre de celui d'Eala créés au centre d'autres régions du Congo, dans l'Uellé, dans le Mayumbe, où les conditions de production agricole ne sont pas les mêmes que dans l'Équateur.

La récolte du caoutchouc des lianes de la forêt, pas plus que l'ivoire, ne sont des ressources inépuisables. Les mines du Katanga ne sont pas encore exploitées. A l'heure actuelle, l'avenir économique du Congo est presque tout entier dans les plantations.

Manquant du concours d'hommes de métier, l'État n'a pas toujours pu établir des plantations qui fussent dans les conditions voulues pour donner un jour des résultats appréciables. La main-d'œuvre indigène lui a souvent fait défaut, et, pourquoi ne l'avouerait-on pas? il a dû supporter les charges d'expériences infructueuses, subir les échecs d'un optimisme trop confiant dans la richesse du sol et dans l'action du milieu. Il ne suffit pas de jeter quelques graines dans un trou, de planter un arbuste, pour que la terre, le soleil et la pluie se chargent du reste. C'est toute une science qui est née dans les laboratoires en plein air d'Eala!

Les insuccès, inévitables au début, aboutirent à une étude approfondie et rationnelle de l'agriculture congolaise. Les Laurent, les Gentil, les Pynaert, les Lacourt, les Arnold, les Seret et tant d'autres encore y consacrent utilement leur activité.

Lentement on arrivait ainsi à ne plus considérer la grande forêt comme le coffre-fort du Congo. On envisageait la possi-

bilité de doter notre colonie de produits commerçables qui, en dehors du caoutchouc et du copal, pourraient alimenter un important commerce d'exportation. Le cacao, le riz, le café, le coton et le thé trouvaient au Congo un climat et des terrains favorables.

Il appartient à notre pays de savoir profiter de l'expérience acquise par de dures épreuves. Espérons qu'il aura la sagesse de ne pas se contenter des leçons du passé et d'envoyer dans des colonies semblables à la nôtre des missions chargées d'étudier les progrès de l'agriculture tropicale.

CHAPITRE VII

La vie à bord d'un « sternwheel » du haut fleuve. — La forêt. — A Lulonga. — La maladie du sommeil. — La disette à Nouvelle-Anvers. — Prison et lazaret. — Une belle mission catholique. Comment périrent les passagers de la « Ville-de-Bruges ».

Le bateau sur lequel nous nous sommes embarqués à Léopoldville pour gagner le Haut-Congo ressemble à ces établissements de bains flottants que l'on voit à Paris sur la Seine, ou mieux encore aux « ferry-boats » américains. Le pont supérieur, qui couvre le bateau sur toute sa longueur, est réservé aux passagers blancs ; le pont inférieur aux noirs. A l'arrière, deux grandes roues à palettes battent l'eau furieusement, projetant l'écume autour d'elles. Une haute cheminée surmonte le petit steamer trapu et sans grâce.

Baignées de graisse, les machines, lourdes et brutales, grincent et ronflent, trimant dur et comme à regret dans une atmosphère écœurante, secouant le bateau par leur halètement de bête essoufflée.

A la proue, deux noirs munis de longues perches, dont ils se servent pour mesurer la profondeur de l'eau dans les passes difficiles.

Tout autour de la machine d'avant, assis ou couchés sur des bûches que le steamer vient de prendre au dernier poste de bois, une poignée de soldats indigènes, parmi lesquels des recrues que l'on reconnaît facilement à leur figure naïve, à leur uniforme de toile bleue encore luisante, à leur fez rouge moins maculé.

Autour de la cuisine enfumée, où se préparent de vingt

façons les poules et les chèvres qui servent de base à notre alimentation, c'est un pittoresque entassement d'objets bizarres et d'indigènes appartenant à toutes les races du Congo.

Sur des lits (1) de bambou rongés par la vermine, sur des nattes, dans un coin, entre des piles de vieilles malles de fer rouillées et bosselées, des femmes se sont étendues pour dormir. Des corps se dessinent sous des couvertures pouilleuses. Agenouillés sur les bords du steamer, des boys lavent à grande savonnée le linge de leurs maîtres. Plus loin, la femme d'un



Le « Hainaut ».

soldat, dont j'admire les jolies épaules bien dégagées d'un pagne aux tons criards, râpe dans un pot de terre des carottes de manioc. La pipe aux dents, l'air béat, son mari la regarde travailler. Le front couvert de tatouages hideux, un moricaud enlève délicatement les chiques qui se sont introduites dans ses pieds. Auprès d'une montagne de ballots, de caisses et de paniers, un gamin s'amuse à taquiner un cochon noir — le fétiche du bord — qui pousse des grognements plaintifs. Un fou, qui n'a pour tout vêtement qu'un pagne de la grandeur d'un mouchoir de poche, fait la danse du ventre et secoue sa chaîne avec de sonores éclats de rire qui communiquent à tout son entourage une lourde gaieté. Une jeune négresse nettoie la tête de son bébé qui pleurniche et trépigne de

rage impuissante. Des moustiquaires de cotonnade bariolée, des morceaux de canne à sucre, des saucisses de tabac se balancent au plafond. Dans des paniers suspendus au dehors, des poules s'agitent et caquettent, impatientes de recouvrer la liberté. Les notes moelleuses du bidi accompagnent les sons nasillards d'un accordéon.

On approche d'un village. Des cris saluent notre arrivée : « Oélé! Oélé! »

Les dormeurs s'étirent et jettent un coup d'œil morne sur la rive où quelques indigènes font des gestes désordonnés pour attirer notre attention. Les coups de tam-tam battus en cadence rythment les ahans des machines.

Le pont supérieur a beaucoup moins de couleur locale. Il n'y règne heureusement pas la même odeur forte de cuir, de suif et de bois brûlé.

Les cabines des passagers blancs ont environ trois mètres de profondeur et deux mètres cinquante de large. C'est juste assez pour y placer deux lits! Bah! On s'habitue vite, ici, à ne plus compter sur tous les agréments des hôtels modernes. On pourrait peut-être reprocher à notre steamer de manquer de propreté : après son dernier voyage aux Falls, le *Hainaut* n'a pu rester à Léopoldville plus de quatre jours, le *Brabant* était en réparations, et notre bateau a dû remonter le fleuve avant d'avoir reçu la couche de couleur dont il avait besoin.

Notre appétit brave l'aspect négligé du linge de table et du couvert. Le capitaine — un homme d'un commerce très agréable — n'est nullement responsable de cet état de choses. Autrefois, des commissaires du bord étaient chargés de veiller au confort des passagers; on les a supprimés à cause de leur intempérance et leur tâche a été répartie entre les boys de l'équipage, qui s'en acquittent assez mal. Quant au capitaine, la conduite du steamer, la direction de son personnel et toutes les besognes administratives que l'on exige de lui, suffisent à ne lui laisser aucun loisir.

On dira sans doute que les voyages en steamer sur le Congo étaient bien plus incommodes auparavant, mais il est

difficile de ne pas chercher autour de soi des améliorations possibles. N'y aurait-il pas lieu, notamment, d'installer, dans certains postes, des poulaillers, des potagers, des troupeaux de chèvres et de cochons, qui permettraient de ravitailler plus régulièrement et plus abondamment les steamers du haut fleuve?

Nous employons le meilleur de notre journée à tuer le temps. Les uns font d'interminables parties de bac, les autres somnolent dans leur chaise longue. On brûle quelques cartouches pour effrayer les crocodiles et les aigles, qui prennent le large à notre approche. Et les heures passent lentement. Le soir, le steamer stoppe devant un poste de bois ou en pleine forêt. Pour s'installer à terre, c'est, parmi les noirs, une bousculade générale, chacun veut être le premier à placer sa natte et sa moustiquaire au meilleur endroit. Les lourdes planches qui réunissent le steamer et la rive ne sont pas toujours bien équilibrées, il y a des baignades forcées qui provoquent de longs accès d'hilarité. A 6 heures, brusquement, la nuit tombe. Nous devons défendre notre dîner contre des légions de moustiques attirés par la clarté des lampes.

Sur le rivage, des feux de bois s'allument, dégageant une fumée âcre. Nous nous couchons tôt; les noirs, moins pressés que nous de se reposer, chantent des mélopées, jouent du bidi et de l'accordéon, et, dans le silence de la nuit, ces bruits ont quelque chose d'étrangement mélancolique.

Un soir que nous avions assisté à l'un de ces incomparables couchers de soleil africains, aux tonalités d'une délicatesse et d'une harmonie féeriques, le *Hainaut* s'arrêta en forêt. Nos noirs eurent vite fait d'abattre quelques arbres qui tombèrent avec fracas. Quand ils eurent dégagé le terrain de leur campement, ils allumèrent un énorme brasier. De larges flammes vacillantes montaient vers le ciel. Au premier plan, près du steamer, les plantes et les feuillages se détachaient en noir sur le fond d'un rouge ardent. A nos pieds, le Congo laissait couler ses eaux limoneuses vers les nuages mauves et jaunes d'or qui traînaient à l'horizon sur un ciel d'un gris rose...

La navigation sur le Congo paraîtrait un peu monotone entre Coquilhatville et Nouvelle-Anvers, si elle ne permettait d'admirer à loisir les multiples aspects de la grande forêt équatoriale. Le plus souvent, on n'aperçoit pas le sol. Les eaux submergent les premiers arbustes de la rive qui tendent vers nous leurs branches avec des gestes désespérés. Au-dessus d'un impénétrable mur de feuilles, devant lequel des palmiers dressent leurs élégants panaches, des troncs énormes supportent de larges dômes de verdure sombre. En brun clair, les squelettes des arbres morts se détachent nettement. Le fleuve reflète les paysages les plus tourmentés, les plus imprévus qui aient tenté la palette d'un paysagiste et dont on ne pourrait exprimer la sauvage grandeur.

Les villages sont rares. Près de l'embouchure de la Lulonga se trouve un ancien poste de société commerciale, abandonné aujourd'hui, où notre steamer s'approvisionne de bois, et plus loin deux missions, l'une protestante, l'autre catholique et irlandaise.

La mission catholique est la plus importante. Les noirs y sont logés dans de jolies maisons en pisé. Proprement vêtus, les hommes et les femmes forment une population sympathique. Il n'en est pas de même autour du « home » confortable des protestants de la « Congo Balolo Mission », où s'offre à nos yeux le spectacle le plus lamentable de la misère. Les chimbeks tombent en ruines. Les indigènes sont d'une effrayante maigreur et leurs corps couverts de plaies. Leurs plantations sont envahies par la brousse.

La maladie du sommeil a fait ici de terribles ravages.

« Ils étaient 6,000 habitants à Lulonga, en 1892, nous dit un des missionnaires protestants. Ils ne sont plus qu'un millier à présent. Beaucoup sont morts ou ont quitté le pays. Rebelles à l'impôt, ils se sauvent dans les îles pour ne pas fournir du bois et des vivres aux steamers de l'État. Ils sont obligés, d'ailleurs, de subvenir aux besoins du poste de l'État qui comprend 13 soldats de la Force publique et quelques travailleurs. Ces indigènes sont des pêcheurs; ils reçoivent les chikwangues

qui leur sont nécessaires d'un village établi à l'intérieur des terres. Depuis dix années, l'impôt n'a pas diminué dans cette région. »

A Nouvelle-Anvers, les arbres de la station sont d'une admirable vigueur et toute la végétation est d'une merveilleuse richesse, mais de tristes bâtiments en briques déparent la beauté de ce cadre naturel. Nouvelle-Anvers est morne. Il y faut un caractère bien trempé pour résister à la neurasthénie. Les maisons se serrent les unes contre les autres. Un peu plus dégagée, celle du commissaire de district est seule au milieu d'un jardin coquet. Au bout d'une avenue bordée au début de massifs de bambous se dresse l'architecture banale de l'église construite au cœur de la mission catholique. Sur la rive, un marabout, grave et cérémonieux comme un académicien, promène son nietszchéisme le long du fleuve.

La population de Nouvelle-Anvers est considérable. Elle comprend 7.000 hommes, 10,000 femmes et 4.000 enfants. Dans ces chiffres sont compris les habitants de quelques villages situés autour et en amont du chef-lieu de district des Bangalas. La maladie du sommeil et la syphilis font beaucoup de victimes dans la région.

Le ravitaillement du personnel du poste présente de grandes difficultés. Les travailleurs, les soldats de Nouvelle-Anvers et leurs femmes consomment 800 rations par jour, et les impositions en vivres des indigènes des environs n'y suffisent pas toujours. On étudie actuellement un projet de création de marchés sur la rive gombe, où les noirs du poste pourraient s'approvisionner de chikwangues, de manioc et de poisson aux frais de l'État; mais, pour amener les Gombes à échanger leurs produits contre des mitakos, il serait indispensable d'envoyer chez eux des soldats qui occuperaient leur pays pendant quelques mois et leur inspireraient le sentiment de la force de l'État. Les indigènes des villages autour de Nouvelle-Anvers ne témoignent d'aucune bienveillance pour les blancs. Les vivres frais pour les Européens atteignent des prix excessifs : un canard se paie 10 francs.

Les plantations de Nouvelle-Anvers couvrent une superficie considérable, mais, faute de main-d'œuvre, elles sont assez mal entretenues. Les hévéas et les irehs ne produisent rien encore. Des lianes à caoutchouc ont été plantées, en grand nombre, dans la forêt. On a fait avec succès des essais de culture du coton. Douze hectares ont été consacrés à des plantations vivrières de manioc, de bananes, de pois indigènes et de haricots; les bras manquent pour qu'elles puissent donner un bon rendement.

Après avoir parcouru les plantations, nous visitons la prison, où sont enfermés séparément les prévenus et les condamnés noirs de droit commun. Une cellule spéciale assez spacieuse est réservée aux femmes. Les prisonniers peuvent se promener dans une cour; ils n'auraient qu'à escalader un petit mur pour quitter la prison, mais ils savent qu'ils ne tarderaient pas à être repincés. Ils se soumettent avec résignation aux jugements qui les privent de leur liberté. Les plus dociles parmi les prisonniers sont employés à des travaux dans le poste. Lorsqu'ils ont fait preuve de bonne volonté pendant quelque temps, on leur enlève leur chaîne : souvent on rencontre des prisonniers qui se rendent à leurs occupations sans être accompagnés par des soldats. Les prévenus ne sont astreints à aucun travail.

En somme, le régime de la prison ne paraît pas très sévère. La privation de leurs femmes est, pour les détenus, la peine la plus dure. La mortalité parmi les prisonniers ne dépasse pas le taux normal.

M. le docteur X... a tenu à nous montrer le lazaret (1) où il a réuni 160 malades atteints de la maladie du sommeil. Hommes, femmes et enfants sont logés dans de grands chimbeks d'apparence misérable. Rien ne les empêche de circuler comme bon leur semble et de se rendre dans le poste. Je me demande quels avantages il peut y avoir à grouper ainsi à proximité d'une agglomération importante, dans une région qui n'est pas particulièrement saine, des gens qui constituent un danger constant pour leurs voisins. Ajoutez à cela qu'il

n'est déjà pas si facile de nourrir à Nouvelle-Anvers les indigènes valides, et que les prescriptions de l'hygiène la plus élémentaire ne sont pas observées par les malades !

Pour remettre les choses en état, le docteur X... demande 500.000 francs. Je ne doute pas qu'avec une pareille somme on créerait à Nouvelle-Anvers un superbe lazaret ; mais, en attendant la réalisation de chimères, ne pourrait-on tirer un meilleur parti des ressources du pays et employer des travailleurs à la construction de bâtiments plus salubres que les huttes actuelles?

Les missions catholiques que nous avons vues dans le Bas-Congo m'avaient mis en défiance à l'égard de la mission de Nouvelle-Anvers. Aussi ma satisfaction a-t-elle été d'autant plus vive de constater qu'ici on avait vraiment fait de la bonne besogne.

La colonie scolaire dispose de locaux vastes et bien aérés. L'enseignement y est mis à la portée des élèves. Ceux-ci paraissent prendre un réel intérêt aux leçons qui leur sont données en lingala. Rédigés dans cette langue indigène, les manuels classiques mis entre leurs mains sont l'œuvre intelligente du Père De Boeck, un vieil Africain.

Près de l'église, des fleurs et des lauriers-roses enjolivent les chemins. Un beau village s'est formé. Les noirs qui désirent recevoir le baptême viennent y séjourner quelque temps ; plusieurs y ont fondé famille. La population flottante de ce village est de 5 à 600 personnes. Les indigènes, pour la première fois soumis à imposition en 1908, vivent de la culture de la terre et de la pêche. Ils subviennent aux besoins du personnel blanc de la mission.

Derrière la maison habitée par les Pères de Scheut se trouve la colonie scolaire des filles. De même que la colonie scolaire des garçons, elle est subsidiée par l'État. Des cours professionnels de coupe, de couture, etc., y sont organisés et donnent d'excellents résultats.

En somme, les Pères et les Sœurs de Nouvelle-Anvers ont eu, semble-t-il, une autre préoccupation que de « sauver des

âmes ». Ils y ont réalisé une œuvre sociale digne d'éloges. Pourquoi faut-il qu'ils aient entrepris récemment des plantations d'arbres à caoutchouc? Des préoccupations étrangères à leur apostolat ne vont-elles pas, dans l'avenir, accaparer leur activité au préjudice du relèvement moral de l'indigène?



Femmes bangalas.

Le soir, à la table de l'aimable commandant Uyttenhauve, nous avons eu quelques renseignements nouveaux sur le naufrage de la *Ville-de-Bruges*.

La responsabilité du capitaine du steamer paraît asbolument dégagée. Une violente tornade a surpris le vapeur et l'a fait chavirer au moment où tous les passagers se trouvaient à table. La nouvelle de la catastrophe parvint à Upoto et à Lisala le jour même et, dans la nuit, on essaya vainement de

porter les premiers secours aux hommes qui étaient emprisonnés dans la cale. Le bateau s'était complètement retourné. Les sauveteurs, avec les outils qu'ils avaient à leur disposition, ne parvenaient pas à déboulonner les plaques de tôle du steamer. Il fallut de longues heures d'attente avant que l'on pût entamer la quille et frayer un passage aux noirs que l'on retira vivants de la cale.

On sut plus tard que, sur les six passagers blancs, un seul était encore en vie. Il avait été porté par le courant à plusieurs kilomètres du lieu de la catastrophe. Quand on le découvrit dans la forêt, on crut, tout d'abord, qu'il était devenu fou. Le malheureux avait encore toute sa raison, mais comme il ne parlait que le finlandais, personne n'avait compris ses paroles.

On m'a donné des détails horribles sur le naufrage de la *Ville-de-Bruges*.

En voyant que le steamer sombrait, de nombreux indigènes étaient accourus sur la rive gauche du fleuve et sur les bords d'une île voisine vers laquelle plusieurs blancs nageaient avec une suprême énergie.

L'un d'eux va atteindre la rive, quand un noir le transperce d'un coup de lance. Un autre blanc s'approche de la terre ferme :

« Sauvez-le, père! crie un enfant à un indigène qui a pris place dans une pirogue avec ses deux fils.

— Oui, père! sauvez-le, insiste l'autre gamin. Nous le conduirons à la mission et vous aurez une bonne récompense. »

Pour toute réponse, le noir empoigne ses deux fils, les jette à l'eau et dirige sa pirogue vers le naufragé qu'il assomme à coups de pagaie...

Aucun cadavre n'a été retrouvé.

L'enquête judiciaire aboutit à la condamnation à mort de quatre individus qui furent pendus haut et court sur le plateau de Lisala.

CHAPITRE VIII

Lumière et silence. — Mobeka. — Les anthropophages d'Ukaturaka et les soldats. — Le boy qui ne veut pas être mangé. — L'épave. — Lisala.

De Nouvelle-Anvers jusqu'à Mobeka, le steamer met sept heures à la montée. Entre ces deux postes le fleuve s'élargit. Parsemé d'îlots verdoyants et de bancs de sable entre lesquels notre bateau cherche à se faufiler, il est divisé en deux bras par la grande île de Sumba qui mesure plus de quatre-vingts kilomètres de longueur. Vue de loin, la forêt n'a plus cette physionomie étrangement sauvage et mystérieuse que lui donne la végétation tropicale quand on s'y aventure; sur la nappe d'eau que le soleil rend éblouissante, elle étale plus simplement, mais avec une incomparable grâce, la fraîcheur souriante de son feuillage, dont la gamme des verts varie à l'infini. Les effets de lumière changent à tout instant. Des nuages d'un rose très pâle s'effilochent sur le ciel profond, d'un bleu gris. Rien n'anime le paysage. Aucun oiseau ne se montre, on dirait que nous pénétrons dans le féerique royaume d'une Belle au Bois dormant où plane un éternel silence. Les arbres eux-mêmes paraissent ensommeillés.

Mais voilà que sur la rive des bananiers déploient leurs larges feuilles. De gros villages se succèdent, d'apparence beaucoup moins misérable que ceux que nous avons vus jusqu'à présent le long du fleuve. Les populations sont aussi plus importantes et plus fortes, semble-t-il. Likula, Lipanza, Bokunzi, Luzenge, Bombele répètent les mêmes groupements de chimbeks du type bangala, le long de la berge dénudée.

Mobeka!

De la prison, du cloître et de la caserne, Mobeka tient de tout cela, dans son enceinte de briques, et la verdure décorative de ses palmiers ne parvient pas à égayer sa physionomie maussade. Le *Hainaut* s'amarre au quai sous une pluie battante. On nous montre les hangars à caoutchouc que fit bâtir Lothaire et qui sont trop vastes à présent. Au milieu d'une allée se balance un écriteau : « Il est défendu de circuler dans le poste »...

Est-ce le souvenir des événements tragiques dont la Mongala fut le théâtre? Mobeka nous produit la plus désagréable des impressions.

Le soir, à table, dans une grande salle à peine éclairée prennent place à nos côtés plusieurs agents de l'État qui sont poursuivis en justice. L'affaire A... qui doit être jugée incessamment et dans laquelle sont impliqués la plupart des agents de la Mongala, défraie la conversation. Le chef de zone A..., un jeune officier belge, avait employé les moyens les plus rigoureux, s'il faut en croire l'acte d'assignation, pour augmenter la production caoutchoutière de la région placée sous son autorité. Il parvint cependant à rentrer en Belgique; ses sous-ordres furent moins heureux...

Avec M. A... dans la Mongala, la récolte mensuelle s'élevait à 60 tonnes régulièrement. Du temps de la S. C. A. elle n'atteignait pas ce chiffre et, à présent, elle n'est plus que de 20 tonnes environ. La production de 60 tonnes n'est cependant pas le maximum qui ait été obtenu. Lorsque Lothaire commandait la Mongala, la récolte s'est élevée jusqu'à 100 tonnes!

Mobeka est un poste de transit où l'on met en dépôt, avant de les expédier par le steamer, les ballots de caoutchouc venus de tous les points de la Mongala. Entourée de marais et de populations hostiles à notre influence, Mobeka en elle-même n'a rien d'intéressant. Son personnel se compose de vingt-cinq travailleurs gardiens d'albinis, qu'il n'est pas facile de ravitailler. Les indigènes des environs fournissent des prestations en vivres : la chikwangue est payée dix centimes le kilo et le

kilo de poisson trente centimes, alors que, sur le marché indigène, la chikwangue se vend cinq centimes le kilo et le kilo de poisson dix centimes. Les vivres frais pour les Européens sont hors de prix : les indigènes ne cèdent pas un canard à moins de quinze francs! Les blancs doivent se contenter de maigres poules; encore s'estiment-ils heureux lorsqu'ils ne sont pas obligés, pendant plusieurs jours, de se nourrir de conserves, de manioc et de patates douces!

Ukaturaka : un énorme village indigène, se développant sur plusieurs kilomètres le long de la rive. Les indigènes vivent principalement du produit de la pêche. Ils ont toute une flottille de pirogues. Leurs plantations sont entretenues avec soin.

Défigurées par des tatouages, barbouillées de couleur noire et d'huile de palme, les femmes n'ont pour tout vêtement qu'un pagne minuscule, et, le plus souvent, un carré d'étoffe de quelques centimètres retenu entre les jambes par une cordelette. Le chef se présente à M. Vandervelde et lui demande de réclamer auprès de Boula-Matari l'introduction de l'argent dans le Haut-Congo :

« Je ne vous promets pas, lui répond le député socialiste, de lui transmettre personnellement votre requête, mais croyez bien que je ferai tout pour que vous ayez satisfaction. »

Le soir, nous nous sommes longtemps promenés dans le village endormi, où des feux de bois éparpillaient des lueurs rougeoyantes. Les feux se sont éteints et, dans l'obscurité, des lucioles, voltigeant par milliers autour de nous, dansèrent, pour l'émerveillement de nos yeux, le plus féerique des ballets.

En regagnant le steamer, nous avons rencontré un groupe de jeunes soldats qui s'exerçaient, sous le commandement d'un ancien, à des marches et à des mouvements d'ensemble. Des indigènes d'Ukaturaka s'étaient joints à eux, et rien n'était plus touchant que de voir ces pauvres bougres de sauvages, presque nus, s'essayant avec gaucherie aux « demi-tours » et au salut militaire...

Cherchez en Belgique les paysans et les miliciens capables d'un tel zèle!

Le lendemain, nous stoppons à Lié. Abandonné pendant quelque temps, puis repris par la « Société commerciale anversoise », le petit poste de Lié attend que les indigènes des environs se montrent plus sympathiques à la récolte du caoutchouc. Une dizaine de travailleurs sont employés par la Compagnie et produisent un peu de latex.

Le 21 avril 1908, six jours après le naufrage de la *Ville-de-Bruges*, le chef de poste, M. Morel, s'était rendu à Bosokéma, un village qui se trouve à quatre heures de marche de Lié. Il ne dut qu'à son sang-froid de ne pas être massacré par les indigènes qui lui coupaient la retraite. L'affaire fit l'objet d'une enquête judiciaire : cinq noirs furent condamnés à dix ans de servitude pénale.

Entre la banane et le fromage, je demande à M. Morel :

« Croyez-vous que les indigènes autour de Lié mangent encore de la chair humaine? »

M. Morel a un sourire plein d'éloquence :

« Mon boy va vous répondre, dit-il. Chargez-le de porter demain matin une « mokanda » à X... »

Le docteur Attard me sert d'interprète et la conversation suivante s'engage :

« Tu iras demain à X...

— Je ne connais pas la route.

— Tu l'as suivie bien souvent puisque tu es né près de ce village.

— Je ne me souviens plus des chemins.

— Tu as peur de voyager seul, un solide gaillard comme toi?

— J'aime mieux ne pas aller à X...

— Pourquoi?

— Ce sont de méchantes gens, là-bas. Ils me tueraient pour me manger! »

M. Morel paraît avoir une grande confiance dans les affirmations de son boy. D'après lui, dans certains villages, trois

ou quatre femmes seraient égorgées chaque mois. On les rôtirait après les avoir farcies de bananes et de patates douces, mais comme ces scènes de cannibalisme n'ont jamais eu de blanc pour témoin, je vous donne ces renseignements pour ce qu'ils valent et sous toute réserve.

— La *Ville-de-Bruges!*

Tous les passagers se sont portés à tribord. Sous l'action du courant, le petit vapeur a repris sa position normale, mais il disparaît presque entièrement sous l'eau. On n'aperçoit plus qu'un morceau de l'avant et de l'arrière. Sur la rive, des huttes abandonnées marquent la place où campèrent les soldats chargés de garder l'épave. Autour de nous, le soleil met partout de la joie, de la fraîcheur, de la beauté : dans le ciel, sur le fleuve et dans la forêt verdoyante où pas une feuille ne bouge. Un calme absolu règne sur toutes choses. On n'entend que le clapotis des roues de notre steamer. Nous gardons le silence, et les plus insouciants de nos compagnons de voyage restent longtemps debout devant le bastingage, le regard fixe, la figure grave...

Mais on essaye pourtant de réagir contre l'émotion pénible qui étreint :

« Bah! s'écrie un passager, nous serons peut-être aussi mangés par nos frères noirs! »

Et l'on accueille avec bonne humeur cette réflexion saugrenue.

Lisala nous apparaît avec la radieuse mise en scène d'un rayon de soleil dans un site superbe, au sommet d'une colline boisée devant laquelle, élargissant son lit, le fleuve étale majestueusement sa vaste nappe d'eau toute parsemée d'îles à la verdure claire et souriante. Il ne faut pas que nous nous soyons installés dans les jolies maisons que M. le commandant Hutereau a mises à notre disposition pour que notre séjour à Lisala s'annonce sous les plus agréables présages. Tout, ici, semble fait pour réjouir les yeux. Des plantes ornementales bordent les chemins. Sur le plateau, d'où l'on découvre un panorama grandiose, s'alignent de coquettes maisons en briques.

Chaque maison a son jardinet, son parterre de fleurs. Un large chemin conduit à la plaine d'exercices, où plusieurs régiments pourraient défiler à la fois. Autour de la plaine, les magasins d'armes et de vivres, les bâtiments du corps de garde et du tir à distance réduite, les maisons en pisé où sont logés les soldats.

Les sept à huit cents recrues qui reçoivent ici l'instruction militaire auraient vraiment tort de se plaindre : le commandant Hutereau a réussi à faire du camp de Lisala une véritable oasis au milieu de la forêt, et l'on peut dire que lui aussi est parvenu à réaliser des merveilles avec les seules ressources du pays. D'un caractère calme, patient, il a su, par son initiative intelligente et son amour du travail, gagner l'estime de tous ses subordonnés. Son esprit de justice et sa façon paternelle de régler les palabres lui ont valu la confiance des indigènes. Sans avoir à recourir à la contrainte, il obtient le rendement régulier des impositions en vivres qui lui permet de distribuer aux soldats et aux femmes du camp, ainsi qu'aux noirs des steamers de l'État, d'amples rations de chikwangues et de poisson fumé. Les chikwangues sont payées aux indigènes au prix du marché.

Lisala possède un troupeau de douze têtes de bétail. Des plantations vivrières et d'arbres à caoutchouc ont été créées auprès du camp.

La situation sanitaire de Lisala est excellente.

A la demande du commandant Hutereau, le docteur Néri passa l'inspection des soldats. Il ne constata que deux cas de maladie sans gravité.

« Nous n'avons pas besoin de médecin ici, observa en riant le capitaine Meuleman. Nous avons tous une santé florissante, et vous verrez ce soir, à table, quels médicaments nous prenons ! »

Le soir même, le commandant Hutereau et le capitaine Meuleman qui, par une curieuse coïncidence, vinrent ensemble pour la première fois au Congo, nous prouvèrent qu'après dix années d'Afrique on peut encore avoir l'estomac solide. Les mets, d'ailleurs, étaient délicieux.

« Je crois que la gastrite est encore plus dangereuse que la fièvre, au Congo, disait avec bonne humeur M. Vandervelde. N'empêche que la plupart des Belges s'imaginent que déjà nous sommes réduits à manger des conserves!..

— Encore une tranche d'antilope?

— Avec plaisir. »

Jusqu'à la fin du mois, Lisala sera sous le régime militaire décrété à la suite du naufrage de la *Ville-de-Bruges*. Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer à Lisala M. Tombeur, le distingué commissaire du district des Bangalas. C'est lui qui procéda au jugement des assassins et les fit pendre en présence de nombreux chefs et d'une foule d'indigènes de la région. M. Tombeur a la conviction que ce quadruple châtiment empêcha des événements regrettables de se produire. L'attaque dont M. Morel faillit être victime à Lié paraît avoir été déterminée par l'état d'esprit des noirs au lendemain du meurtre des naufragés. La rive droite du fleuve est d'ailleurs habitée par des populations moins soumises à l'autorité de l'État que celles de la rive gauche. Ici, la situation ne laisse rien à désirer. Les indigènes sont calmes, ils ont avec les blancs de bonnes relations.

Nous visitons, en compagnie du commissaire de district et du commandant Hutereau, le beau village du chef Abali, installé à peu de distance de Lisala. Suivi de sa femme et des notables du village, Abali vient au-devant de nous. Sa figure n'est guère sympathique. Son regard est dur. Coiffé d'un chapeau de feutre mou, vêtu d'un pagne de cotonnade et d'un veston de toile blanche, Abali tient en main la grande canne de bambou, insigne de sa chefferie. On lui a retiré sa médaille à la suite de faits criminels qui se seraient passés dans son village et qui restent encore assez mystérieux. On l'accusait même d'avoir condamné une femme à être brûlée vive et d'avoir organisé des agapes anthropophages. L'enquête judiciaire ouverte à la charge d'Abali n'est pas encore terminée; on n'a guère de preuves sérieuses de sa culpabilité.

Le chef est pour nous d'une courtoisie charmante. Il nous

reçoit avec empressement dans sa maison, nous invite à nous asseoir dans des chaises longues, nous offre du vin de palme et des morceaux de canne à sucre. Autour de nous, épiant avec curiosité nos moindres gestes, les indigènes forment cercle. Le commandant Hutereau cause avec eux sur un ton d'excellente camaraderie. Il connaît à fond leur caractère et leurs mœurs. On voit sans peine qu'il sait leur en imposer par son calme, sa bonhomie et son esprit de justice. Sous nos yeux, il règle une palabre assez embrouillée que vient lui soumettre en pleurant la femme d'un soldat : elle a été maltraitée par un indigène du village, son premier mari, qui lui reprochait de l'avoir abandonné sans que son père lui ait remboursé entièrement ce qu'elle lui avait coûté. Le commandant Hutereau tranche le différend et, sans aucune récrimination, les intéressés se soumettent à son jugement.

Les missionnaires anglais d'Upoto nous ont invités à nous rendre chez eux. Upoto est près du fleuve, au pied de la colline de Lisala. Fondée, le 29 mai 1890, par les pasteurs Forfeitt et Oram, la mission est aujourd'hui très prospère. Quatre-vingts enfants y trouvent dans le chant et la lecture des psaumes des rudiments d'instruction. Leur éducation est plus soignée. Ils ont de la tenue et leur docilité n'a rien d'humiliant.

Les maisons des missionnaires sont aussi confortables que possible, et c'est un piquant contraste de découvrir un milieu aussi agréablement européen à deux pas de chimbeks enfumés. Dans l'aménagement et la décoration du « home » de M. Forfeitt il n'est pas difficile de deviner l'œuvre délicate d'une femme. Mme Forfeitt a mis partout autour d'elle un peu de son charme souriant.

« Nous autres missionnaires, me disait M. Smith, nous venons ici pour y passer notre vie. Les agents de l'État n'ont pas, comme nous, la préoccupation constante d'embellir leurs habitations. Ils savent qu'après leur « terme », s'ils reviennent en Afrique, on ne les enverra pas dans les mêmes postes : ils se soucient fort peu de travailler pour leurs successeurs.

Mais je me hâte d'ajouter qu'il y a d'heureuses exceptions. »

Mme Forfeitt est, je crois, l'Européenne qui a séjourné le plus longtemps au Congo, — dix-sept années, si mes souvenirs sont exacts. Elle fit plusieurs fois l'interminable route des caravanes. Son inlassable activité se dépense ici pour l'amélioration du sort des femmes noires, et je suis heureux de pouvoir rendre hommage à son dévouement.

M. Smith, que j'interviewais entre deux portes sur la situation économique de la région de Lisala, me répondit :

« Elle s'est beaucoup améliorée depuis que les indigènes ne doivent plus fournir qu'un kilo et demi de caoutchouc par mois. »

CHAPITRE IX

Dans la forêt. — L'organisation d'une caravane. — Les joyeux sauvages de N'Gali. — Le caoutchouc diminue. — Une fête congolaise. — A Madjalangha. — L'incident tragique de Bayenge. — Poto-pote!

« Eh bien, Van der Linden? On est prêt à partir?

— Comme vous voyez, nous n'attendons plus que les porteurs. »

Et M. Vandervelde, tout content de pouvoir enfin pénétrer à l'intérieur de la grande forêt mystérieuse, fredonne sa chanson favorite, *Les deux grenadiers*, de Schumann.

Le docteur Néri a été autorisé par le commissaire de district Tombeur à nous accompagner. C'est pour nous une aubaine inespérée : M. Vandervelde et moi nous sommes tout au plus capables de demander, en bangala, du pain, de la viande et de l'eau. Le docteur Néri ne sera pas seulement pour nous un interprète fort précieux : depuis Ténériffe, il a acquis chaque jour de nouveaux titres à notre amitié. Ma foi, comme médecin, nous préférons qu'il n'ait pas à témoigner de ses qualités!

« Et les vivres, docteur?...

— Soyez sans crainte, monsieur le député. J'ai fait préparer à votre intention un « shobox » dont vous ne vous plaindrez pas!

— All right! »

Une centaine de porteurs sont bientôt réunis autour de nous, criant, s'interpellant, gesticulant, riant aux éclats, faisant un tapage infernal, pendant que le capitaine Meuleman procède à la distribution des charges.

Un quart d'heure plus tard, nous prenons congé du commissaire de district Tombeur et du commandant Hutereau, et nous les remercions chaleureusement de n'avoir rien négligé pour nous faciliter notre voyage dans la Mongala.

« Au revoir! au revoir! Et bonne santé! »

M. Vandervelde, le docteur Néri et moi nous agitons nos mouchoirs, et notre petite troupe se met courageusement en marche.

Sur une longueur de plusieurs kilomètres la route a été nettoyée. On pourrait y passer en automobile, mais je vous assure que nous n'avons pas l'illusion de nous engager dans un pays disséqué par le baedeker. Nos porteurs tiennent à nous rappeler, à tout instant, leur aimable sauvagerie. D'un entrain et d'une gaieté qui nous étonnent chez des indigènes réputés chez nous pour leur paresse, ils chantent à tue-tête, se gargarisent de tyroliennes, éveillent tous les échos de la forêt de leurs cris stridents et de leurs sons de trompe. Ah! les braves gens! Nos malles, nos caisses de vivres, nos tentes semblent être pour leurs solides épaules d'un poids insignifiant. Et nos « tipoïs »? Ils se chamaillent entre eux pour les porter. Si nous prenons place dans nos hamacs pour traverser une rivière, ils ont pour nous des attentions délicates. Ils évitent soigneusement de nous mouiller, ils écartent les branches et les arbustes contre lesquels nous pourrions nous heurter. Ils ralentissent leur allure dans la crainte des faux pas. Jamais leur bonne humeur ne les abandonne.

« Le blanc est bon, répètent-ils dans leurs chansons d'une musique et d'un rythme monotones. Il nous donnera un matabiche quand nous arriverons à l'étape. Le blanc va fumer. Il a allumé sa pipe. Si nous marchons vite nous aurons du tabac. Nous sommes courageux. Nous avons de la force. Le blanc sera content de nous. »

Tout va bien jusqu'au moment où nous nous installons pour déjeuner, mais alors les porteurs entament une longue discussion à laquelle nous ne comprendrions pas un mot et qui ne laisserait pas de nous embarrasser si le docteur Néri

n'était pas à nos côtés : les gens d'un village des environs de Lisala reprochent aux indigènes de N'Gali de leur avoir laissé la tâche la plus laborieuse. Ils veulent à leur tour porter les hamacs. Mais les N'Galinois ne l'entendent pas de cette oreille. ils ne prétendent pas lâcher les « tipoïs ». Enfin tout s'arrange et chacun conserve la charge qu'il avait prise à Lisala.

« Au fond, conclut le médecin de l'expédition, simple rivalité de villages. Les gens de N'Gali et ceux de Lisala ne peuvent se sentir, et, pour une futilité, ils en viendraient aux mains. Notez que la situation est la même dans tout le Congo : les noirs de races et de tribus différentes se jalousent entre eux. Ils se réjouissent réciproquement des malheurs qui leur surviennent. Lorsqu'ils peuvent se nuire en dénonçant des crimes aux agents de l'État, ils n'ont aucune hésitation. Le manque absolu d'union entre les indigènes est tout le secret de l'autorité des blancs dans cet immense territoire africain. Pour avoir la paix, j'ai promis à nos porteurs que nous ne nous arrêterions pas dans la forêt pour y camper et que nous irions sans retard à N'Gali. Nous avons quatre heures de marche. Nous serons au poste avant que la nuit tombe. Demain, nous pourrons nous reposer de nos fatigues ! »

Le chemin est devenu plus étroit. Nous devons marcher en file indienne et notre escorte militaire — six soldats sous les ordres d'un sergent — a quelque peine à veiller à la sécurité des « mundele ». M. Vandervelde a des jarrets d'acier : comme le pneu célèbre, il boit l'obstacle... Le « potopote » seul l'oblige à s'étendre dans son hamac ou à se jucher sur les épaules d'un indigène, ruisselant d'huile de palme. Le docteur Néri et moi nous ne faisons pas trop mauvaise figure auprès de l'intrépide député.

Il règne dans la forêt une délicieuse fraîcheur et le sentier que nous suivons à présent serpente à l'ombre d'arbres géants. Le terrain est très accidenté. Du haut des collines que nous escaladons sans répit, les lambeaux de ciel gris aperçus entre les feuilles au fond des vallées nous donnent l'illusion d'une clairière prochaine. Mais nous ne sortirons qu'au mo-

ment de découvrir les premiers villages dépendant de N'Gali.

Ils ne marchent plus, nos porteurs. Ils courent. Ils volent. C'est à qui arrivera le premier à N'Gali. Ils ont hâte de retrouver leurs chimbeks et leurs femmes. Dans tous les villages que traverse notre caravane, Libombo, Mangwende, Gombe, Bayenge, Bossua, Ebonge, Mambanga, Bolombo, Boyenge, toute la population a tenu à faire fête aux « musungus ».

L'excellente impression que nous avaient produite nos porteurs n'était pas trompeuse. Les gens de N'Gali méritent toute notre sympathie. Ce ne sont évidemment pas des nègres d'une civilisation bien raffinée : la viande humaine est encore, à leur avis, la meilleure des nourritures, mais ils ont de la franchise et de la bravoure dans le regard. Leur physionomie inspire de la confiance. Plusieurs d'entre eux portent la moustache ou la barbe. Ils n'ont pas, en général, les lèvres épaisses et le nez camus. Leurs traits sont assez fins. Ils se parent d'un morceau d'étoffe dont ils passent les deux bouts dans une ceinture de cuir ou de fibres de bois tressées. L'étoffe qu'ils emploient est faite avec l'écorce d'un arbre battue et séchée au soleil. Les femmes n'ont aucun vêtement. Elles aiment les colliers et les ceintures de grosses perles bleues, elles ornent leurs poignets et leurs chevilles d'anneaux de cuivre ou de fer.

Les cases indigènes sont posées sur des blocs rectangulaires de terre tassée au moyen de la poka ; sur les quatre faces de ces blocs sont sculptés des triangles peints en rouge, en blanc et en noir. Les indigènes trouvent ces trois couleurs dans l'arbre n'gula, dans un fruit ressemblant à la châtaigne, et dans une sorte de chaux qu'ils extraient du lit des rivières.

Les murs des cases sont faits avec des panneaux d'écorce de mosanghi, enjolivés parfois de hachures ou de dessins grossiers, et reliés entre eux par des kekelets (bouts de lianes). Les toits sont en feuilles de raphia et en tiges de bambou.

Les portes des cases témoignent d'un réel goût décoratif : elles sont ornées de sculptures qui affectent de préférence la

forme triangulaire et sont peintes, comme celles du soubassement, en blanc, en rouge et en noir. De petites dimensions, ces portes sont à glissières et sont placées à environ cinquante centimètres du sol.

Au-dessus de plusieurs cases, des arbres morts étendent leurs branches. Les indigènes leur attribuent des vertus magiques. Tel arbre assure à son propriétaire le bénéfice de chasses fructueuses, tel autre favorise la pêche.

Entre les deux rangées de cases, au milieu de la route, des bananiers et des carrés de tabac mettent des taches de vert tendre.

Les féticheurs évitent la présence du blanc et ils entretiennent chez l'indigène la haine de l'étranger.

Vivant du produit de la chasse et de la pêche, de maïs, de bananes et d'huile de palme, les gens de N'Gali subviennent à leurs besoins ; ils font, tour à tour, de la poterie et de la vannerie, ou construisent des cases nouvelles. Comme artisan de profession, il n'y a guère, chez eux, que le forgeron, dont la clientèle s'étend à plusieurs villages.

La femme est, pour eux, la principale richesse : une femme vaut mille à trois mille cinq cents mitakos, soit quatre-vingts à deux cent quatre-vingts francs. Ils avaient autrefois des chèvres. Depuis quelques années, ils ont entrepris à nouveau l'élevage du petit bétail.

La maladie du sommeil est presque complètement inconnue aux environs de N'Gali. Un grand nombre d'indigènes ont sur le corps des sanies ou des plaies syphilitiques.

Pour le noir, la maladie et la mort sont l'œuvre du Likundu (mauvais esprit).

Entre les villages des Mobalas et des Modunghas, sur un vaste plateau qu'encadre harmonieusement la forêt, se trouve le joli poste de N'Gali, à peu de distance d'une rivière, la Lépo. A gauche, des plantations de lianes datent de 1901, de 1902 et de 1905. Vers Monveda, des irebs datant de 1905 et de 1907 voisinent avec d'anciennes plantations de manioc. A droite, vers Madjalangha, sont les plantations de lianes de

1904, 1905 et 1906. Il existe actuellement, près de N'Gali, 5,000 irehs et 130,000 lianes en forêt. Les lianes et les irehs couvrent 125 hectares. Le riz, les bananiers et les autres plantations vivrières, 8 hectares.

Le voyage que nous entreprenons dans la Mongala nous permettra de contrôler en partie les renseignements contenus dans les rapports de MM. Smith et Armstrong publiés dans le Livre blanc du gouvernement anglais sur le Congo (n° 10) et qui concernent la région de N'Gali, Bayenge, Yambata.

Pour se faire une idée exacte de la perception de l'impôt en caoutchouc, il faut se rappeler tout d'abord que le 18 septembre 1907, une circulaire de l'inspecteur d'État réduisait à 2 kilogrammes par mois le taux de l'impôt, fixé auparavant à 3 kilogrammes. En mars 1908, une circulaire du gouverneur général apportait à N'Gali une nouvelle diminution de l'impôt : chaque prestataire ne devait plus fournir qu'un kilogramme et demi par mois, et il avait la latitude de payer l'impôt tous les deux mois.

En même temps qu'on diminuait ainsi de moitié le rendement de l'impôt comparativement à l'année 1907 et aux années précédentes, une plus grande tolérance à l'égard des indigènes amenait une nouvelle baisse dans le chiffre de la prestation effective.

C'est ainsi qu'à Guga on récoltait 362 kilos 1/2 en mai 1907 et 243 en mai 1908. Aux mêmes dates à N'Gali 260, puis 192. A Lipembe I, 112, puis 90; à Lipembe II, 84, puis 57; à Boyenge, au contraire, 110, puis 138.

Pour toute l'année 1907 la récolte du caoutchouc, dans la région de N'Gali, s'élevait à 40,823 kilos. En 1906 elle avait été de 48,931 kilos. En 1905, de 35,900. En 1904, l'année de la reprise de la récolte du caoutchouc sur le territoire de la concession de la « Société commerciale anversoise » (S. C. A.), elle avait atteint pour quelques mois 8,040 kilos.

En 1908 la diminution du rendement de l'impôt est très sensible. Pour s'en convaincre il suffit de jeter les yeux sur le

tableau ci-dessous, dont j'ai emprunté les éléments aux sources les plus sûres :

		1907 Impôt (3 kg.)
Janvier 1908 (impôt de 2 kil. tous les mois)	2,230	4,000
Février	2,500	2,600
Mars	2,300	4,652
Avril	2,015	4,185
Mai 1908 (3 kilos pour deux mois)	1,015	4,336
Juin	891	4,864
Juillet	800	3,826

Il faut tenir compte, dans la diminution formidable de la production caoutchoutière, en dehors de l'abaissement du taux de l'imposition à 18 kilos par an et par prestataire, de la mauvaise volonté de l'indigène. La faculté qu'on lui laisse de n'acquitter l'impôt que tous les deux mois ne sert de rien. Le nombre de kilos de caoutchouc qu'il produit en deux mois est de beaucoup inférieur au nombre de kilos qu'il fournissait mensuellement avant le 18 septembre 1907.

Il n'est pas exact que les indigènes doivent, comme le disait M. Smith dans son rapport, « voyager quatre ou cinq jours pour atteindre l'endroit où se trouvent les lianes ». Six à sept heures de marche leur sont tout au plus nécessaires. S'ils restent dix à quinze jours dans la forêt, ce n'est pas uniquement pour « collecter le montant requis ». Ils consacrent la plupart de leur temps à la chasse et à la récolte du miel dont ils sont très friands. Le caoutchouc est à présent la moindre de leurs préoccupations. Ils en produisent strictement le minimum pour ne pas s'exposer à des ennuis. La « Compagnie » les avait habitués à plus de rigueur. « Pourquoi travaillerions-nous encore, disent-ils, puisque nous n'y sommes plus contraints par la force ? »

Les réductions successivement apportées au taux de l'impôt ont ravivé leurs espérances de voir le blanc quitter leur pays quand les dernières lianes auront été coupées.

Dans de telles conditions, il serait financièrement dangereux, semble-t-il, de maintenir l'impôt en caoutchouc.

Un haut fonctionnaire de l'État me disait :

« Le chiffre total de la production caoutchoutière de la Mongala est à présent de 20 tonnes. On pourrait le doubler.

— Comment?

— D'après des instructions récentes, chaque prestataire ne doit plus fournir que 500 grammes de caoutchouc par mois. Les contribuables sont en infime minorité en comparaison des indigènes qui ne paient aucun impôt. Pour amener ces derniers à composition, il faudrait une augmentation importante des détachements de la Force publique.

— Et le remplacement des travailleurs gardiens d'albinis par de vrais militaires?

— Évidemment. L'envoi de soldats dans la Mongala est indispensable pour empêcher que ne se répande parmi les indigènes cette conviction que l'État, manquant d'hommes et de ressources, est à la veille de laisser le nègre retourner à la sauvagerie complète. En ne modifiant pas l'occupation militaire du territoire de la Mongala et en diminuant l'impôt des contribuables actuels, on confirmerait l'impression d'un affaiblissement de l'État ; on aggraverait le mal au lieu d'y porter remède; on n'éviterait pas l'appauvrissement des forêts près des postes, et, à bref délai, la disparition des lianes.

» Je sais bien qu'il ne sera pas facile d'étendre l'impôt à toutes les populations de la Mongala. Mais il est trop injuste de mettre toujours les mêmes indigènes à contribution et trop périlleux d'abaisser le taux de l'impôt à mesure que s'épuisent les richesses naturelles qui sont à leur portée.

» Tout ceci dans l'hypothèse qu'il faille maintenir l'impôt en caoutchouc. Personnellement, ce n'est pas mon avis ».

Autour de N'Gali, le mieux serait de laisser pendant quelques années la forêt en repos. Les indigènes me paraissent assez disposés à accepter une nouvelle forme d'imposition. Le jour de notre arrivée au poste, un groupe de chefs des villages voisins qui avaient appris que M. Vandervelde était un « grand blanc », vint exposer au député socialiste la situation de leur pays.

« Depuis que Boula Matari a envoyé chez nous des agents, dit l'un des chefs, notre sort s'est beaucoup amélioré. Nous sommes heureux de ne plus devoir fournir que la moitié du nombre de kilos que l'on nous réclamait auparavant.

— Mais nous serions encore plus contents, observa un autre chef, si nous pouvions ne plus faire de caoutchouc. Qu'on nous demande d'entretenir les routes, de porter des charges, nous ne nous y refuserons pas. »

Comme M. Vandervelde demandait ce qu'ils pensaient de l'argent :

« Nous ne savons pas ce que c'est, mais nos frères du fleuve nous ont dit que l'on pouvait obtenir avec de l'argent tout ce que l'on voulait. Ils nous ont dit aussi que l'on conservait mieux l'argent que les étoffes. Si cela est vrai, nous préférerions recevoir de l'argent. »

Le personnel indigène du poste de N'Gali se compose de vingt-quatre soldats de la Force publique, de vingt-cinq travailleurs du service général, de vingt-cinq travailleurs de l'agriculture, de trois travailleurs du domaine national, et de deux charpentiers. N'Gali consomme, en moyenne, 500 kilos de chikwangues par mois, qui sont fournis volontairement par les indigènes et rémunérés à raison de cinq centimes le kilo : sur le marché indigène, la chikwangue se vend au prix d'un mitako les deux paquets de trois carottes. Le litre d'huile de palme est payé par l'État dix centimes. Sur le rôle de 1909, l'imposition des femmes est fixée à 4 francs.

La fourniture des vivres nécessaires au poste se fait sans difficultés. Les indigènes estiment qu'ils ont intérêt à vendre leurs chikwangues au prix que leur paie l'État. Le poste ne dépend pas d'ailleurs exclusivement des villages pour l'alimentation de son personnel. Il a des plantations vivrières qui ont donné jusqu'à présent d'assez bons résultats.

Autour de N'Gali, les populations sont paisibles. Seule la région de N'Deke Popolo Bangi ne fournit pas de prestations.

Nous avons gagné d'emblée la confiance des indigènes, à en

juger par le nombre de poules qu'ils nous ont apportées. Les perles que nous avons distribuées ont achevé de nous attirer d'unanimes sympathies. Le chef de secteur a demandé aux chefs d'organiser des danses en notre honneur, et les noirs des environs ne se sont pas fait prier pour se badigeonner le corps de n'gula, d'huile de palme, et pour sortir de leurs chimbeks ténébreux des accoutrements bizarres.

A onze heures du matin, par une chaleur torride, ils commencent, aux sons du tam-tam et du gong, leurs mouvements saccadés de pantins épileptiques. A la file, formant un demi-cercle devant notre habitation, ils chantent et dansent avec un entrain endiablé. Les premiers sont les chefs. Ils sont coiffés de bonnets de peau de singe ornés de plumes de perroquet d'un rouge éclatant. Certains ont planté dans leur chevelure poisseuse des plumes de pintade et d'épervier. A leurs chevilles sont attachés, par des lanières de cuir, des grelots et des sonnettes. Ils brandissent des couteaux et des bâtons de bois sculptés. A leur ceinture pendent des peaux de singe ou de léopard. Plusieurs indigènes ont remplacé les fourrures par des feuilles de palmier et de bananier. Il y en a qui agitent au-dessus de leur tête une sorte de verge faite de fibres végétales.

Les jambes pliées, le corps penché en avant, les danseurs répètent inlassablement les mêmes gestes des bras pliés, les coudes en arrière, les mêmes battements des pieds et des mains. Tour à tour ils se présentent à nous de face ou de profil. A de courts intervalles, un indigène se détache du groupe pour faire quelques mètres en courant. Il s'arrête devant le gong, pousse un cri aigu, exécute une cabriole. Le joueur de gong, qui avait interrompu sa batterie, frappe quelques coups saccadés, puis un dernier coup plus sonore. Le danseur pirouette et reprend sa place parmi ses compagnons.

Bientôt plus de cent noirs participent à la danse. Des enfants et des femmes se joignent aux hommes. Les femmes restent le corps raide, tournent la tête de droite et de gauche. Avec beaucoup de zèle, les gamins imitent le plus fidèlement possible les gestes des danseurs.

Deux heures durant, les hommes bravent la fatigue. Mais les forces humaines ont une limite. Ils s'arrêtent épuisés, les bras ballants, la tête lourde. La fête va se terminer par une danse des femmes, rythmée à coups de tam-tam.

Assises sur de petits tabourets, les femmes forment un cercle au centre duquel marche à pas menus la meilleure danseuse. Celle-ci chante les couplets monotones d'une mélopée dont les autres femmes répètent le refrain en l'accompagnant



Danse budja.

du tintement de sonnettes de fer qu'elles agitent en mesure. De danse au sens européen du mot, il n'y en a pas, à vrai dire : rien ne rappelle dans la danse des femmes de N'Gali nos valses, nos quadrilles, voire nos « cake-walk ». Elles se bornent à remuer autant que possible le ventre, les seins et la tête. Leur nudité n'ajoute rien à leurs charmes et je n'ai trouvé aucune grâce dans leur grossière pantomime érotique, rendue plus déplaisante encore par l'expression bestiale de leurs figures.

Ce soir-là, le docteur Néri n'a pas eu de peine à me convaincre que je n'étais pas encore tout à fait Congolais.

Au moment où nous allions quitter N'Gali, nous apprenons qu'un travailleur du poste de Bayenge a tué un indigène d'un coup de fusil. Nous nous mettons en route avec l'espoir que l'incident n'a pas eu de regrettables conséquences et que nous pourrons continuer sans encombre notre voyage dans la Mongala.

Après quatre heures de marche, nous arrivons au gîte d'étape de Madjalangha. La route est bonne jusque-là. Bien que nous soyons en pleine saison des pluies, nous n'avons pas eu beaucoup de bourbiers à traverser. A certains endroits, le chemin s'élargit et, avec un peu d'imagination, on peut se croire au milieu de la « rumorante forêt de Soignes », selon l'expression pittoresque et néologique de M. Edmond Picard.

L'étape nous a paru courte et, si nos porteurs ne s'y refusaient pas catégoriquement, nous continuerions jusqu'à Bayenge. Nous avons la consolation de faire la connaissance des notables de Madjalangha, de braves types qui nous apportent des poules. Le docteur Néri et moi, nous nous enfonçons dans la forêt.

Notre guide nous assure que les antilopes et les cochons sauvages abondent dans la région. Mais allez donc suivre des pistes dans des fourrés où les lianes vous font trébucher à chaque pas! Pour calmer notre mauvaise humeur, nous déchargeons nos fusils sur des pigeons verts et des perroquets. On tue ce que l'on peut!...

Après le bain, nous nous reposions dans nos chaises longues lorsque se dirige vers notre maison un groupe de gens du village voisin. Deux femmes les précèdent. L'une s'assied sur le sol devant nous : d'une voix morne elle commence à parler, mais le docteur Néri, qui nous sert d'interprète, ne parvient pas à la comprendre et prie l'autre femme de lui dire l'objet de leur visite.

« Nous savons, lui répond celle-ci, que vous allez à Bayenge. Cette femme est la veuve de l'homme qui a été tué par un soldat. Elle vient demander aux « mundele » d'arrêter le coupable et de le punir ».

Les renseignements que nous obtenons sur les faits qui se sont passés à Bayenge restent assez vagues.

L'homme, nous dit-on, était venu pour la récolte du caoutchouc. Il y eut une discussion à la suite de laquelle on voulut emprisonner le chef d'un village. L'indigène prit parti pour le chef et un soldat le tua en le frappant avec son fusil.

Nous promettons à la malheureuse femme que bonne justice sera faite et, confiant dans notre parole, tout le monde s'éloigne.

La nuit, une pluie diluvienne traverse le toit de notre maison. Nos moustiquaires sont mouillées par l'eau, qui suinte du plafond. De violents coups de tonnerre se succèdent jusqu'au petit jour. Heureusement que nous avons nos lits à pattes — nos précieux hamacs — pour le poto-pote, dans la forêt. Nos porteurs eux-mêmes nous engagent à ne pas patauger inutilement dans la boue.

Je suis en tête de notre caravane quand, après avoir passé la petite Mokabié, nous arrivons dans les villages établis à proximité de Bayenge : Bokoto, Kengué, Boleutu, Libombo et Bosanga. Nos boys paraissent inquiets. Deux soldats qui marchent derrière moi ont ouvert leur cartouchière et surveillent du coin de l'œil les indigènes massés devant les chimbeks. Pourtant les chefs me témoignent leur bienveillance en venant me serrer la main. Bientôt des exclamations et des cris ne me laissent aucun doute sur l'état d'esprit des gens qui m'entourent. Un noir montre le poing aux soldats et parle avec volubilité. Zaki, mon boy, me traduit ses paroles : « Si les soldats ne partent pas, nous les tuerons et nous les mangerons. Nous ne voulons plus de soldats ici. Le blanc n'a rien à craindre. Il est bon pour nous. »

Suivis par une foule tumultueuse, nous commençons à trouver que l'accueil des noirs de Bayenge manque d'amabilité. Heureusement, l'arrivée de M. Patte, le chef de poste, met fin à ces clameurs.

Nous allons connaître le récit officiel de l'incident :

« Les indigènes, nous dit M. Patte, étaient venus à Bayenge

pour apporter leurs prestations; survint une discussion entre les Bokapus et les Budjas. Pour avoir la paix, j'ordonnai aux chefs de se mettre à l'écart, et le calme s'établissait lorsque je me rendis dans mon bureau pour y prendre les papiers dont j'avais besoin. J'avais à peine tourné le dos qu'un noir était étendu raide mort sur le sol. Voici ce qui s'était passé : les indigènes, voyant que l'on emprisonnait leur chef, avaient entouré un de mes travailleurs gardiens d'albinis. Celui-ci voulant faire reculer les indigènes, on essaya de lui arracher son fusil des mains. Le travailleur eut un mouvement brusque pour dégager son arme dont la baguette atteignit en plein front un noir placé derrière lui. Le coup fut terrible et l'homme tomba pour ne plus se relever. »

Tout se réduit donc à un simple accident que l'on aurait peut-être évité si le poste de Bayenge avait eu des soldats de la Force publique et non des travailleurs gardiens d'albinis. Ces travailleurs, employés tout d'abord par la S. C. A., connaissent mal le maniement des armes. Ignorants de la discipline militaire, ils manquent de sang-froid. Ils n'ont reçu d'ailleurs aucune préparation au rôle important qu'ils auraient à jouer en cas de révolte des indigènes. Dans des circonstances graves on ne pourrait recourir à leurs services qu'avec une extrême prudence.

Sur un plateau d'où l'on aperçoit à l'horizon le fleuve Congo, Bayenge est en voie de transformation complète. Des bâtiments nouveaux sont en construction. Le poste est barricadé comme une place forte... ignorante du feu des canons et des fusils.

Les 700 prestataires inscrits sur les rôles d'imposition de Bayenge fournissent actuellement, ou, pour mieux dire, devraient fournir un kilo et demi de caoutchouc par mois. La diminution de moitié du taux de l'impôt a fait sensiblement fléchir le rendement de la région. En 1907 on récoltait 3,000 kilos de caoutchouc au mois d'août. Cette année, on n'en a pu obtenir que 800 jusqu'à ce jour. Les grosses lianes deviennent rares dans la forêt, beaucoup ont été détruites. Les plantations, qui datent de 1902, sont en bon état.

L'après-midi les chefs des villages voisins du poste sont venus nous saluer. Nous nous attendions à des palabres interminables : ils n'ont pas soufflé mot de l'incident et nous ont paru bien disposés à notre égard.

Pour quelques poignées de grosses perles bleues nous avons eu plus de poules que nous n'en désirions.

CHAPITRE X

Sous la tente. — Les Budjas. — Madjumba et ses amis. — A Yambata. — Heures grises. — Un beau dimanche. — Une promenade sous l'orage. — La Belle Hélène... à la peau noire.

« Quand partons-nous ?

— Le plus tôt possible ! A six heures du matin, si vous voulez ! Bonne nuit ! »

Sur cette excellente résolution nous étions allés nous coucher, bien décidés à faire le lendemain le trajet de Bayenge à Yambata ; mais nous avions compté sans nos porteurs. A sept heures et demie nous avions à peine une cinquantaine d'hommes.

En compagnie d'un soldat, je prends les devants avec l'intention de tirer quelques pigeons pour notre déjeuner. Pas plus de pigeons que sur la main... Je dois me contenter d'abattre un grand oiseau ressemblant au héron et à l'ibis. Décidément la journée commence mal. Il est près de neuf heures quand mes compagnons de voyage me rejoignent. La route est assez mauvaise. Les flaques d'eau sont fréquentes. Nous traversons les trois villages de Yambangia, puis la rivière Bobie, les trois villages du même nom ; enfin, la rivière Djambo qui a débordé à la suite des dernières pluies et forme un marais tout encombré de lianes et d'arbres morts, où nos porteurs enfoncent jusqu'à la ceinture. Autour de nous la végétation est luxuriante et belle. D'un sol humide s'élèvent des fûts énormes, des racines qui semblent vouloir rehausser encore la cime des géants de la forêt. Nos porteurs gardent le silence : on n'entend que le bruit sourd des pas sur la terre détrempée, et le craquement sec des branches amputées à coups de machette. La langue

sèche, l'estomac creux, nous atteignons l'étape à une heure et demie, non loin de la Bilia. Nos porteurs voudraient arriver le soir même à Yambata. Ils insistent auprès de nous pour que nous ne nous arrêtions pas dans la forêt.

« D'accord, répond en notre nom le docteur Néri, mais, puisque nous avons marché jusqu'ici, vous nous porterez dans nos tipoïs jusqu'à Yambata. »

Murmures, discussions. Bref, nous décidons de dresser les tentes. Peut-être plusieurs de nos hommes profiteront-ils de l'obscurité de la nuit pour nous abandonner? Comment les en empêcher? Le mieux est d'avoir confiance dans le hasard qui nous a jusqu'à présent servis à souhait.

Vingt mètres carrés de terrain déboisé à la diable, voilà notre campement. Nos noirs ont bientôt préparé leurs lits, quatre branches fourchues plantées en terre, sur lesquelles reposent des sticks d'égale longueur; les mieux partagés s'abritent sous des toits de feuilles sèches.

Des feux de bois s'allument péniblement, et notre cuisinier, l'ineffable Bino, prépare notre dîner sous les regards amusés de nos porteurs. A les voir ainsi groupés autour de notre cantine, le sourire moqueur aux lèvres et l'œil joyeux, on ne croirait pas que ces braves gens sont des cannibales avérés, tout disposés à nous transformer en rôtis savoureux. A les examiner de près, ils ont dans leur physionomie quelque chose de beaucoup moins sympathique, de moins affiné que les indigènes de N'Gali. Ils n'ont pas la même prestance fière, leurs traits plus grossiers et leurs formes trapues leur donnent un air dur et brutal.

La soupe est servie et nous allons nous mettre à table quand arrive au campement un indigène de Bayenge. Il se rend à Yambata et nous offre ses services comme porteur.

La nuit nous entoure de ténèbres mystérieuses. La lune se lève et, sur le ciel d'un bleu brillant, les plus hautes branches des arbres découpent nettement leurs silhouettes noires.

Près de nous se distinguent vaguement des ombres : nos soldats et nos boys. Plus loin, c'est le mur de suie, l'obscurité insondable

dable. Un concert de crapauds et de sauterelles emplit toute la forêt de ses notes aiguës : pour échapper aux fourmis qui nous grimpent le long des jambes, nous oublions le charme de cet instant de quiétude et de rêverie et nous nous étendons sous nos moustiquaires.

Quel délicieux réveil, le matin, dans le brouillard gris qui donne à toutes les choses qui nous entourent des tonalités d'une délicatesse exquise ! Les coiffures des soldats piquent, çà et là, de grandes fleurs rouges. Nos tentes font deux taches d'un vert tendre. Nos nègres paraissent, à distance, avoir recouvert leur corps d'une couche de poudre de riz.

Grande animation parmi notre petite troupe. Les malles sont remplies à la hâte. Les porteurs s'emparent des colis, se disputent les charges les moins lourdes.

Enfin le capita se prodigue en commandements brefs ; sans encombre notre caravane se reforme. Pas un porteur n'a déserté.

Nous ne regrettons pas d'avoir passé notre nuit au « cœur frais de la forêt », comme dirait Camille Lemonnier.

Nous avons eu le temps de réparer nos forces avant de patauger sans répit dans l'eau et dans le poto-pote jusqu'à Yambata.

Poto-pote ! Harmonie imitative d'une merveilleuse richesse, mot sonore plein de couleur. Le poto-pote, c'est le mortier gâché selon toutes les règles de l'art maçonnique, la bouillie gluante, la pâte flasque et grasse, tout ce qui se prépare, se triture, se malaxe, se pétrit avec des flouc-flouc ! baveux. Poto-pote, le marécage aux herbes trompeuses ; poto-pote, la vase où le pied glisse et s'enfonce ; poto-pote, l'eau fangeuse, peu profonde en apparence où nos jambes s'immobilisent et d'où l'on nous retire méconnaissable, bloc informe de boue à figure humaine !

Mais on nous avait beaucoup exagéré les désagréments d'un voyage dans la Mongala. Le poto-pote n'est pas bien terrible ici et nos porteurs traversent assez facilement la Bilia, le Botebe, la N'Jono, la Mipindo, la Mandobo, la Mimboi, la Koie-



CAMPEMENT DANS LA FORÊT

moke, la Kwanga, avant de provoquer la curiosité des Budjas Boli dans les villages de Yamgangia Mibari, Yambangia Moko, Yambinga, Mùmbia Boleki et Mumbia Yamanginda. Les chefs de ces villages viennent au-devant de nous pour nous serrer la main.

Je remarque plusieurs tombes, surmontées de blocs de terre battue en forme de croix grecque ou de parallélipipède aux côtés arrondis, ornés de dessins en losanges et en spirales, rouges, noirs et blancs.

Construits en ligne droite, encadrés de plantations de bananiers et de manioc mal entretenues, les villages budjas se développent en ellipses successives sur une longueur de 50 à 200 mètres chacune.

Les chimbeks sont du même modèle que ceux de N'Gali.

L'incident de Bayenge n'a pas eu de répercussion à Yambata. Toute la région est calme en ce moment. L'accueil que l'on nous fait n'a rien de particulièrement cordial : de l'indifférence avec une pointe d'hostilité.

Nous nous avançons à pas prudents sur le pont de bois de la Lilogi, étroit et branlant, puis sur celui qui permet de traverser les terrains inondés par la Mioka et qui mesure près d'un kilomètre de long.

Près d'un coude que forme la Mioka, dans un site pittoresque, Yambata s'entoure d'une haute palissade, flanquée de deux tourelles. A l'intérieur d'un quadrilatère s'élèvent les habitations des blancs, des soldats et des travailleurs. Actuellement encore, en dépit des prescriptions réglementaires, il serait impossible de loger les noirs du poste en dehors de la palissade. Calmes, accommodants en apparence, les Budjas conservent pour les indigènes qui ne sont pas de leur sang et surtout pour les « mundele » une inimitié farouche.

La région des Budjas est d'ailleurs l'une de celles qui se sont soumises en dernier lieu à l'autorité de l'État.

Dès 1898 les Budjas se rendaient célèbres en tuant à Dundusana deux factoriens de la « Société anversoise pour le commerce au Congo », MM. Badart et Gysens, et en massacrant le détache-

ment placé sous les ordres de MM. Ceulemans et Kessels. Plusieurs expéditions furent organisées pour châtier les rebelles. D'abord celle de Lothaire, puis, en août 1899, celle de Verdussen; en janvier 1900, l'expédition Gilson allait au secours de Weynants, cerné à Mandika. A la suite du meurtre de Weynants et de Rabe à Yalombo, le 4 mars 1900, partait de Dobo, le 9 juillet, l'expédition nouvelle du commandant Verdussen qui devait livrer avec succès les combats de Yalombo, de Yamanga, de la Thimbi et de Madjomboli. Après le retour de M. Verdussen en Europe, le commandant Mardulier, commissaire du district des Bangalas, poursuivait les opérations militaires contre les Budjas. Il faisait arrêter Ezeko et lui prenait une quantité considérable de fusils et de munitions. Pendant quatre années les Budjas restèrent paisibles, mais au début de 1905 l'incendie de la factorerie de Yamando, le meurtre de M. Rauss, la révolte des Eloas, des Botzakis et des Mobwasas justifiaient l'envoi de l'expédition du commissaire général Gérard, qui parvenait à obtenir la soumission complète du pays, grâce à une diplomatie habile, sans avoir tiré un coup de fusil.

Les Budjas des environs de Yambata constituent la tribu des Madjumboli, ou sujets du grand chef Madjumba. Ils ont sur le front quatre lignes de tatouages dont l'une suit l'arcade sourcilière dégarnie de tout poil. D'autres tatouages rectilignes faits par des hachures vont des oreilles à la bouche et tailladent le menton. Des dessins de fantaisie couvrent la poitrine, le dos, les bras et parfois les jambes. Ils ont le pavillon de l'oreille percé de trous qu'ils garnissent de petits nœuds de corde.

Les Madjumboli n'ont pas d'industries; ils vivent de la chasse, de la pêche et de leurs modestes plantations. Leurs villages sont loin d'être aussi bien entretenus que ceux de N'Gali.

Les Madjumboli avouent cyniquement qu'ils aiment la chair humaine. Ils tueront, disent-ils, les blancs qui se montreront durs à leur égard.

En attendant de les assassiner, ils les importunent par leurs sollicitations et par leurs jérémiades intéressées.

A peine la nouvelle de notre arrivée était-elle connue dans les villages qu'un groupe de Madjumboli envahissait la veranda de la maison où nous venions de nous installer. Le grand chef avait tenu à venir nous saluer et nous eûmes le plaisir de lier connaissance avec ce vieux bandit qui participa au meurtre de M. Rauss et au pillage de la factorerie de Yamando.

Madjumba est un grand gaillard solidement charpenté. Portant sur de larges épaules une tête singulièrement expressive et fort peu sympathique, il est vêtu d'un pagne teint de n'gula. Des boulettes de poix se balancent dans sa barbe. Son cou et sa poitrine sont badigeonnés de noir gluant. Des bobines ornées de clous dorés lui servent de pendants d'oreilles. Il est coiffé d'un fez rouge crasseux. Un superbe couteau artistement travaillé est fixé à sa ceinture. De lourds anneaux de cuivre brillent à ses poignets et à ses chevilles. Dans un sac qu'une cordelette retient à portée de sa main, il a toujours prête pour sa gourmandise une provision de noix de kola et d'arachides.

Quand Madjumba parle, il a des gestes de prédicateur. Il est conscient de son importance, de son autorité, mais, pour obtenir ce qu'il désire, il emploiera mille détours, il feindra de ne pas comprendre les bonnes raisons qu'on lui donne pour ne pas satisfaire à ses caprices. Il s'entêtera, tout en protestant de sa docilité, de sa soumission et de son respect pour le « mundele ». Il a le rire facile, mais son rire sonne creux. Son jeu de physionomie peut varier à l'infini : toujours son regard reste plein d'hypocrisie et de cruauté.

Comme gardes du corps, le grand chef a plusieurs individus dont la figure n'a rien de bien agréable : le forgeron, vilain bougre, à face simiesque, obséquieux et bavard, dont le chapeau de feutre gris flanqué d'un panache rouge de plumes de perroquet apparaîtra à l'improviste près de nous à toutes les étapes jusqu'à Dobo ; le féticheur, horriblement tatoué, dont les yeux inquisiteurs observent nos moindres gestes et paraissent s'illuminer dans un ardent espoir de lucre ; d'autres personnages de moindre importance, qui s'asseyent sans façons auprès de nos chaises longues, restent là, les coudes sur les

genoux, à nous regarder fixement, et nous énervent par leur impertinente mendicité.

Pour nous débarrasser de tout ce monde, nous faisons une délicieuse promenade en pirogue sur la Mioka, la rivière Serpent, qui mérite bien son nom par les sinuosités de son cours capricieux entre deux rives joliment découpées en pleine forêt.

Trois cents personnes environ sont nourries à Yambata par les soins de l'État. La population de la région est approximativement de 7.000 habitants, y compris les enfants et les femmes.

La maladie du sommeil est heureusement inconnue ici. Beaucoup d'indigènes souffrent de garnes. La syphilis fait de nombreuses victimes.

Quelques jours avant notre arrivée à Yambata, une dépêche du gouverneur général nous y avait précédés, annonçant que le bassin de la rivière Mioka était ouvert au commerce libre et que l'impôt en caoutchouc y était supprimé.

Depuis le 1er janvier de cette année, les prestataires de l'impôt n'étaient plus tenus de fournir qu'un kilogramme et demi de caoutchouc tous les mois. Auparavant ils devaient en livrer le double. Toutefois, en 1907, les indigènes imposés n'apportaient au poste qu'un kilogramme et demi au maximum. La production mensuelle du secteur était de deux tonnes et demie. En 1908, le rendement réel de l'impôt n'était plus que de 800 grammes par prestataire.

Les indigènes ont appris avec une vive satisfaction qu'ils ne devaient plus fournir l'impôt en caoutchouc. Mais il semble certain qu'ils n'accueilleraient pas avec faveur une forme nouvelle d'imposition. Ils sont rebelles au travail. Pourra-t-on les employer dans les plantations? Je l'espère pour l'avenir de cette région, bien que le Budja soit un piètre cultivateur.

Autour de Yambata, la forêt a été dépouillée de caoutchouc, non seulement par les indigènes du poste, mais aussi par ceux de Bayenge, de Likingi, de Gongo et de Mobeka qui venaient y récolter le précieux latex.

Les plantations d'irehs ont été commencées en 1905 et continuées les années suivantes. Actuellement, il existe 33.000 pieds d'irehs. Le terrain est excellent. Le nombre de travailleurs employés dans les plantations paraît insuffisant.

Dimanche... Les femmes des soldats et des travailleurs se sont drapées dans leurs pagnes les plus chatoyants. Une grande animation règne dans tout le poste. Des luttes vont être organisées en notre honneur : elles devaient avoir lieu dans un village situé à quelques kilomètres de Yambata, mais le chef de secteur n'a eu qu'à en témoigner le désir pour que les indigènes vinssent ici même mesurer leurs forces.

Les noirs de deux villages partagés en deux groupes forment un cercle. Au premier rang se placent les plus vigoureux, ceux dont les muscles ont été souvent éprouvés et qui jouissent de la considération respectueuse des gens de leur tribu. L'un d'eux s'avance vers le centre du cercle, tendant la main droite vers les indigènes de l'autre village. Un lutteur répond à son appel et les deux hommes, après quelques feintes, se prennent corps à corps, avec des gestes maladroits. Ils n'ont aucune notion de la lutte telle que nous la comprenons chez nous, et toute leur science consiste à prodiguer les crocs-en-jambes et les coups de pied. Encore faut-il que le lutteur y mette peu d'agilité pour que son adversaire parvienne à le « tomber ». Dès que l'un des noirs faiblit, ses n'deko (amis) s'élancent vers lui, l'empoignent et l'empêchent de continuer la partie. Il arrive cependant que le secours des camarades ressemble à celui des carabiniers d'Offenbach : un moment d'inattention, et la victoire est complète, un lutteur s'étend sur le sol à la grande confusion des hommes, des femmes et des enfants de son village. En vain essayera-t-il de les convaincre qu'il a été victime de la lâcheté de son antagoniste, le silence accueille ses paroles et ses amis baissent tristement la tête. Dans l'autre camp, on exulte de joie. Vous savez comment nos joueurs de balle célèbrent par des courses et des bonds désordonnés le gain d'un « jeu ». Les indigènes expriment de la même façon leur enthousiasme. Le

plus petit moricaud témoigne par des cris et des gambades la satisfaction que lui cause le succès du lutteur de son village. Passé le premier moment de gaieté délirante, les amis et les parents du vainqueur forment un monôme pour mieux affirmer encore leur solidarité, la communion de leurs sentiments. Précédés du tam-tam, ils exécuteront avec ensemble les mouvements saccadés d'une danse, et leur théorie bruyante se déroulera en serpentine, avec d'interminables battements de pieds et de mains jusqu'à ce qu'ils s'arrêtent, le souffle court et l'échine brisée.

Ce n'est pas seulement un honneur enviable pour un noir que de triompher dans une lutte, il y trouve aussi son intérêt : le chef et les habitants de son village lui donnent des poules, des couteaux, des objets d'usage domestique. Toutefois, cette tradition n'est pas générale, paraît-il. On nous a même dit que, dans certains endroits, le vainqueur faisait un présent au vaincu pour le dédommager de la honte de sa défaite.

Avec les derniers coups de tam-tam s'est terminée la dernière chanson, mélopée d'une énervante monotonie en comparaison de laquelle un air d'accordéon semble du grand art.

Les indigènes ont regagné leurs villages. Nos boys sont allés danser avec les travailleurs, les soldats du poste et leurs femmes. En attendant le dîner, nous bavardons un peu.

Nous apprenons que dernièrement un courrier de Yambata qui se rendait à Likingi fut mis à mort et mangé par les Budjas. Madjumba et le forgeron participèrent au festin dont le malheureux fit tous les frais. Une enquête fut ouverte, on opéra des arrestations, mais on ne put obtenir assez de preuves de culpabilité : les inculpés bénéficièrent d'un non-lieu.

Tous les blancs de Yambata n'ont aucune illusion sur leur propre sécurité. Récemment, le sous-officier C..., qui voyageait avec une poignée d'hommes dans la région, n'a-t-il pas échappé par miracle à une embuscade? Les Madjumboli, d'ailleurs, ne se font guère prier pour raconter comment M. Van Eyck fut assassiné. Seule, la crainte salutaire des fusils les empêche de massacrer les « musungus » qui se sont installés chez eux.

Doux pays!...

Nous avons retardé d'un jour notre départ pour Likingi, dans l'intention de faire une promenade aux environs de Yambata : une bagatelle, six heures de marche dont deux sur des ponts de bois et sur des troncs d'arbres au milieu de poto-poto de tout genre, avec le risque de se casser vingt fois les reins ou de prendre au moins un bain forcé. Une cinquantaine de soldats — de superbes indigènes de l'Uellé — nous accompagnent. Un drapeau belge déploie joyeusement ses trois couleurs en tête de notre petite troupe. Cet emblème national n'a pas été confectionné sans peine. Les blancs de Yambata n'avaient pas d'étoffe jaune et encore moins d'étoffe noire. Que faire ? Oh ! nos compatriotes ne sont pas embarrassés par si peu. Du laudanum délayé dans de l'eau fournit la teinture où l'on trempe une bande de toile blanche qui devient bientôt d'un ocre clair. Une grande cible-silhouette est sacrifiée : voilà notre drapeau improvisé. Pour hampe, on lui donne une lance indigène.

Sous un soleil de plomb nous traversons le village Yamakouka, la rivière Mopotoka, les villages Yamoangia et Yamatsiko ; nous nous arrêtons un instant dans la case du grand chef Madjumba ; la rivière Mangosa, les villages Yambiso, M'Boma, Yalinghai, la rivière Pufu, le village Attele, la rivière N'Gelu, les villages Yalikuru et Yagonde, dix minutes de marche sur un terrain récemment déboisé et nous arrivons au gîte d'étape fondé depuis six mois, qu'entourent des plantations de maïs, de patates douces, de riz et d'arachides.

Dans les deux villages où nous passons en dernier lieu existent encore plusieurs anciennes cases budjas : bâties en terre battue, elle ont la forme ovale, allongée, et sont ornées de dessins rectilignes bariolés de rouge, de blanc et de noir. Les cases sont beaucoup plus pittoresques, mais aussi d'une construction plus laborieuse, que les chimbeks actuels.

On nous présente une jeune beauté dont les charmes ont provoqué une guerre entre deux villages. Un chef a été tué et plusieurs noirs ont été blessés dans la bataille qui précéda la destruction complète du village vaincu. La nouvelle Hélène noire est assez gentille. L'espièglerie de son regard en dit long

sur sa vertu : elle a quatorze à quinze ans, mais en matière de coquetterie on ne pourrait plus rien lui apprendre. Quel dommage que la mode du pays l'oblige à se comprimer les seins au moyen d'une cordelette et à leur donner la forme de calebasses de bronze !

Il n'est pas rare que des Budjas s'entretuent pour une femme. La polygamie est en honneur chez eux ; mais ils ont toujours parmi leurs femmes une préférée dont ils sont terriblement jaloux. Malheur à qui essayerait de la séduire ! La femme n'est pas d'ailleurs mise ici sur le même pied qu'une bête de somme, comme dans le Mayumbe. Pendant les moments de répit que leur laissent la chasse et la pêche, les Budjas s'occupent des travaux domestiques. Les hommes coupent le bois pour le feu et récoltent les produits des plantations. Les femmes vont au marché et préparent les aliments.

Nous nous disposions à regagner Yambata, quand survient un indigène qui se plaint au chef de secteur d'avoir été dépouillé de deux paniers d'escargots sur la route de Mandika. La palabre ne sera pas facile à régler. La plupart des indigènes d'un village voisin ont savouré les escargots du pauvre bougre. Les plus coupables ne seront pas pincés de si tôt.

Il faut partir : le ciel est devenu menaçant. Un orage se prépare. M. Simon remet à plus tard l'arrestation des voleurs. Nous pressons le pas vers Yagonde. Peine perdue. Les nuages crèvent. Une pluie diluvienne détrempe nos imperméables. Des rivières torrentueuses coulent dans les chemins. Nous pataugeons sans répit dans l'eau et dans la boue. La nuit nous surprend lorsque nous nous engageons sur l'interminable pont de la Mioka, et, pour atteindre le poste, nous réalisons des prodiges d'équilibre.

Le lendemain nous nous remettons en route vers Likingi.

CHAPITRE XI

Une aventure... sentimentale. — A Dobo. — Sur le fleuve. — L'inspecteur d'État Gérard et la pacification de l' « Abir » — Vers Léopoldville. — A Brazzaville. — M. Vandervelde rentre en Belgique.

Après cinq heures de poto-pote, la forêt s'éclaircit. Un pont de bois, puis un autre, et voici que nous nous engageons dans une belle avenue bordée de palmiers. Nous sommes à Likingi. La nouvelle de la suppression de l'impôt en caoutchouc n'est pas accueillie ici avec le même enthousiasme qu'à Yambata.

— Nos hommes sont partis dans la forêt, disent les chefs. Nous n'allons pas les rappeler à présent!

L'état d'esprit de la population est d'ailleurs tout autre dans cette région. Au nombre de 2,500 environ, formant dix villages, les noirs sont divisés en trois groupes distincts, les Budjas, les Risassi, premiers habitants de Likingi, et les Bolupi, installés du côté de Bayenge. Ils sont tous d'une nature paisible et fournissent régulièrement leurs impositions. Auparavant, la production individuelle atteignait six à sept kilos par mois, mais, par suite de l'abaissement du taux de l'impôt, la récolte mensuelle du caoutchouc tomba successivement à 2,000, 1,800, 1,600, 900 et 800 kilos. En dernier lieu, les indigènes apportaient au poste un kilo et demi par prestataire. La région n'est plus très riche en latex. Les lianes de petite taille existent en abondance dans la forêt, mais on ne peut songer à les inciser avant une dizaine d'années, au minimum. Cinquante hectares sont plantés d'irehs de cinq à six ans. Il y a 30 à 40.000 pieds d'arbres à caoutchouc. Les lianes sont au nombre de

82.000, et, comme toutes les lianes plantées en forêt, se développent très difficilement ; elles devraient être dégagées, malheureusement la main-d'œuvre fait défaut. Le personnel noir de Likingi se compose de 59 hommes, parmi lesquels il faut compter les porteurs, les courriers et les travailleurs du service général !

« Pensez-vous, demandai-je au chef de poste de Likingi, que les gens de votre région accepteront de fournir une nouvelle forme de prestation ?

— Ce sont de « braves types », me répondit M. Henraert. Je suis certain qu'ils ne nous refuseront pas leur concours pour l'entretien des routes et des plantations... »

Notre dernière étape dans le pays des Budjas avant d'atteindre le fleuve nous a paru trop courte, et nous avions l'envie de nous arrêter dans tous les villages : Limbamba, Moioto, Bouela, Yangula, de traverser à pied les rivières : la M'Butula, la Mondola, la Kwande-Kwande, l'Ekwewa et l'Okeka, pour retarder l'instant où nous apparaîtrait le grand chemin qui marche vers la mer.

Pendant que nous déjeunons dans la forêt, nous avons l'agréable surprise de voir s'approcher de nous une jeune femme aux formes sculpturales, n'ayant pour tout vêtement qu'un bracelet et des colliers de perles. Arrivée près de notre table, elle s'arrete et reste là sans mot dire, attendant que nous la questionnions. Encore une palabre ? Non... Cette aimable personne a tout bonnement le désir d'être admise dans l'intimité des blancs. Elle nous explique naïvement qu'elle ne veut plus avoir de rapports avec les hommes de sa race. Elle est assez jolie pour intéresser l'un de nous à son sort. Par malheur... elle est mariée à la mode indigène. Son seigneur et maître s'est aperçu de sa fuite et l'a suivie. Accompagné de gens de son village, il intervient et réclame impérieusement sa propriété. Nous décidons de soumettre le cas au chef de poste de Dobo.

Avec quelle joie nous revoyons, quelques heures plus tard, le Congo tout éblouissant de lumière ! Entre les admirables



A LOLOBO. — EN ATTENDANT L'ARRIVÉE D'UN STEAMER. — LES MARCHANDS INDIGÈNES.

palmiers de Dobo, il a l'air de crier : « Venez donc ! monsieur le député, c'est moi qui vais vous ramener à Banane ! »

Pourtant, M. Vandervelde ne paraît pas enchanté de devoir regagner la Belgique :

« D'ordinaire, me dit-il, à la fin d'un grand voyage à l'étranger je me sens pris d'un désir fou de retrouver chez moi mes habitudes, mes travaux familiers. Cette fois, il me coûte beaucoup de dire « au revoir » à ce pays merveilleux où j'ai vécu des heures inoubliables ! »

Les débats à la Chambre ne sont pas sans doute d'un irrésistible attrait, mais je sais qu'au fond M. Vandervelde est heureux, bien heureux quand même à la pensée du retour... Et ce n'est pas le parlementaire qui se réjouit.

D'une déconcertante rapidité, la descente du Congo vers le Stanley Pool ! Encore quelques jours et le Mokondgina Kuruba, le blanc grand parleur, prendra place à bord de l'*Albertville* pendant que, seul, je remonterai le Kasaï !

A Lisala nous nous sommes arrêtés deux jours. Nous avons fait une excursion en baleinière sur la rive gombe, visité les villages d'Etokou et de Gundji. Dans cette région, la maladie du sommeil n'a pas encore fait de ravages considérables. Les indigènes y sont assez nombreux. Les villages affectent une forme circulaire. Au centre sont des plantations de tabac et de bananiers. Souvent les membres d'une famille constituent à eux seuls une agglomération. Comme à Dobo, les populations riveraines, d'apparence plus misérable que celles de l'intérieur du pays, fabriquent de la poterie cuite et vernie au copal ; elles font, en outre, le commerce de poisson frais et fumé.

Grosse émotion au moment où le *Hainaut* s'éloigne de Lisala. Nous laissons sur la rive notre excellent ami, le docteur Néri, qui va rejoindre son poste dans l'Uellé.

— Surtout, n'oubliez pas de venir nous serrer la main, dans trois ans, à Bruxelles !

— C'est juré !

A Coquilhatville, nous avons le plaisir de rencontrer un homme dont le nom est bien connu dans le pays des Budjas,

l'inspecteur d'État Gérard, qui revient de la région exploitée auparavant par la Société l' « Abir ».

« J'étais parti pour l' « Abir », me dit l'inspecteur d'État Gérard, avec l'intention d'y rester quatre mois, mais j'ai été fort surpris de voir qu'une grande partie de la population de la Maringa Lopori avait cessé tout rapport avec les blancs. Je me suis efforcé d'amener les chefs à composition sans avoir à recourir à la force des armes, et j'y ai réussi.

— Vous n'avez pas été attaqué?

— Une seule fois nous avons eu à livrer, pendant la nuit, un vrai combat. Nos pertes furent d'un caporal et de sept porteurs tués, aux environs de Yokokaia; dans les marches, une quarantaine de nos soldats se blessèrent assez grièvement en tombant dans les pièges préparés par les indigènes, sortes de fosses recouvertes de branchages et de feuilles au fond desquelles étaient plantés des morceaux de bois pointus.

— Vous aviez beaucoup de soldats?

— Deux cent cinquante hommes environ et douze blancs. L'expédition a duré dix-sept mois; elle a donné d'excellents résultats, je pense. La région est entièrement pacifiée. »

Nous causons longuement avec MM. Gérard et Bertrand ainsi qu'avec d'autres fonctionnaires de l'État de la récolte du caoutchouc. Tous sont unanimes à penser qu'il ne sera pas facile de maintenir le système actuel. Les grosses lianes deviennent rares. Dans l' « Abir » où l'exploitation du latex a été particulièrement intensive, il n'y a plus guère de caoutchouc. Il faut s'attendre, dit-on, à de fortes diminutions de recettes : le budget de la colonie ne sera pas facile à boucler, les premières années. Des sacrifices s'imposent. Il est à espérer que notre pays les fera sans tarder pour ne pas reculer encore la date où les plantations d'arbres à caoutchouc pourront créer des ressources nouvelles.

Depuis quelques jours est ouverte à Coquilhatville la première école laïque du district des Bangalas, dont M. Bertrand est le fondateur.

Irebu a aussi son école, de fraîche date. Les miliciens pa-

raissent enchantés de pouvoir y apprendre à écrire et à calculer pendant leur séjour au camp.

Le commandant Jeuniaux est radieux : on vient de faire droit à sa demande d'augmentation du prix de la chikwangue ; elle sera désormais payée dix centimes à l'indigène.

Un salut cordial à Tibbautville... pardon ! à Yumbi, et déjà nous voilà devant le superbe quai de Léopoldville où M. Moulaert, le distingué commissaire de dietriet du Pool et le commandant Heere nous font des signes de bienvenue.

Les traits un peu tirés, la figure jaune, nos compagnons de bord du *Hainaut* descendent à terre, tout joyeux de revoir le chemin de fer qui les emportera bientôt vers le « steamer d'Europe » !...

Vraiment, c'est trop long, trois ans à vivre loin des siens, dans un pays comme le Congo ! Passe encore pour les « premier terme », les « bleus » qui ont tout à apprendre et ne sont guère à même de rendre de réels services avant une année d'apprentissage colonial ; mais pour les autres, les « anciens » surtout dont la santé n'est souvent plus aussi robuste qu'ils se l'imaginent, le séjour au Congo devrait être limité à deux ans au maximum. Les avantages que l'on accorde aux agents de l'État ou de sociétés commerciales qui prolongent leur terme de six ou de douze mois devraient être supprimés; ils constituent une prime à l'imprudence et à la forfanterie. Il est de l'intérêt de l'État et des sociétés d'avoir à leur disposition des hommes actifs et pleins d'initiative. Améliorer la situation des agents qui ont fait leurs preuves, les conserver en Afrique le plus longtemps possible et bénéficier de l'expérience qu'ils ont acquise, au lieu de leur demander pendant quelques années seulement une somme de travail dépassant leurs forces et leur bonne volonté, voilà une réforme qui s'impose, si nous voulons avoir un personnel colonial mieux recruté. Il faudra aussi que l'on assure l'avenir des jeunes gens qui ne vont pas au Congo pour payer des dettes de jeu, chercher des aventures extraordinaires, ou pour se débarrasser d'une maîtresse encombrante. Pourquoi n'étendrait-on pas à d'autres qu'aux magistrats la faveur des contrats

d'engagement pour dix ou douze années, ainsi que le bénéfice de la pension ?

Nous restons quelques jours à Léopoldville et nous ne résistons pas à la tentation d'excursionner sur la rive française.

Partis le matin sur l'élégant *Kempenaer*, nous arrivons vers dix heures à Brazzaville qui nous accueille avec le sourire de sa physionomie coquette, très française, très pimpante. Il n'y a pas ici l'activité fébrile, la vie industrielle que l'on trouve à Léopoldville, mais l'impression que l'on éprouve, dès que l'on a quitté le quartier négligé de la douane, est franchement sympathique. Sur une hauteur, d'où l'on découvre une admirable vue du Pool et des deux rives du fleuve, la mission catholique de Mgr Augouard, avec son église flanquée de deux tours... (qu'il ne faut pas regarder de trop près pour s'apercevoir qu'elles sont en toile peinte). La mission, avec ses arbres, son vaste potager, ses bâtiments spacieux, son jet d'eau, sa belle école, a vraiment grande allure. Les Pères du Saint-Esprit ne donnent pas seulement à leurs jeunes moricauds des leçons de français et des notions d'arithmétique, les meilleurs élèves apprennent un métier, celui de menuisier de préférence. En voiturettes, nous faisons le tour de Brazzaville sous un ciel embrasé. M. Martineau, le vice-gouverneur général, M. Fourneau, administrateur, et plusieurs autres fonctionnaires supérieurs de la colonie nous accompagnent.

« Nous avons tous ici, me dit l'un d'eux, une très vive admiration pour ce que vos compatriotes ont réalisé au Congo. Léopoldville est admirable. Quel dommage que nous n'ayons pas ici autant de ressources que vous pour donner à Brazzaville tous les embellissements que nous rêvons pour elle ! »

Bien que leur budget soit très restreint, les Français ont doté leur colonie d'une capitale charmante. Brazzaville n'a pas moins de 5 kilomètres de longueur sur la rive du fleuve. Dans son périmètre, elle réunit une population de 10,000 habitants. Depuis un peu plus d'un an, la population s'accroît dans des proportions considérables.

« L'impôt de capitation est de 5 francs, me dit M. le vice-gou-

verneur général Martineau. J'ai proposé de le réduire à 3 francs pour 1909. Jusqu'à ce jour l'impôt avait produit 1.250,000 francs, au maximum. J'ai demandé que dans le Gabon et dans l'Ubanghi les indigènes puissent payer leurs impôts en produits, en vivres, pour suppléer à l'insuffisance du numéraire.

— Pensez-vous que l'introduction de l'argent au Congo français ait été favorable aux indigènes?

— Je n'en doute pas. L'argent est indispensable. Les noirs, chez nous, ont appris à se servir de la monnaie. Il y a quatre ans, à notre marché de Brazzaville, tous les paiements s'effectuaient au moyen de barrettes de cuivre; maintenant vous ne pourriez rien vous procurer avec des mitakos. La taxe de cinq centimes par jour, que nous avons fixée pour les emplacements des marchands indigènes, nous donne une recette de 600 francs par mois. C'est vous dire que nous avons largement contribué à l'essor du petit commerce.

— Comment avez-vous organisé le travail indigène?

— Nous n'avons comme travailleurs de l'État que des chefs d'équipe, des charpentiers, des maçons, des menuisiers, que nous payons assez cher : 7 à 8 francs par jour. Les manœuvres touchent 20 et 25 francs par mois. Dans ces salaires sont compris les frais de nourriture du travailleur. L'indigène s'occupe lui-même de se procurer les vivres qui lui sont nécessaires. Nous ne nourrissons que les hospitalisés, les malades et les prisonniers de l'État. L'État n'intervient que le plus rarement possible et préfère laisser agir l'initiative privée. »

Le soir, nous avons dîné au mess de Léopoldville. A la fin du dîner, auquel assistaient deux cents convives, M. le commissaire de district Moulaert a porté la santé de M. Vandervelde, et le leader socialiste lui a répondu avec son éloquence habituelle. Il avait de l'émotion dans la voix. M. Vandervelde a dit toute son admiration pour l'œuvre des Belges au Congo, et spécialement à Léopoldville. Il a levé son verre au développement de notre belle colonie. De chaleureuses acclamations ont accueilli ses paroles.

Le lendemain, avant de quitter mon éminent compagnon

de voyage, je lui demande de me résumer ses impressions :

« Mon opinion était faite, me dit-il, avant de venir ici, sur les inconvénients du travail forcé ; elle n'a pas varié, au contraire. Seulement, j'ai constaté avec plaisir deux faits importants : c'est que chez le haut personnel de l'État en Afrique, il y a presque unanimité sur la nécessité de réformes radicales, et que, dans beaucoup d'endroits, les agents de l'État ont beaucoup fait pour adoucir les conséquences mauvaises du système qu'ils avaient charge d'appliquer.

« Quant à l'avenir économique du Congo, il n'est pas douteux que le nouveau domaine colonial de la Belgique soit un champ d'action incomparable, plein de possibilités de toute sorte. Mais, plus encore qu'avant de partir, j'ai la conviction que pendant les premières années cela coûtera cher. Comme revenus domaniaux, la Belgique pourra compter principalement sur les mines, sur les plantations et sur les forêts caoutchoutières. Mais, au début, les mines ne rapporteront pas ou ne rapporteront guère. Les plantations que nous avons vues, souvent mal faites et presque toujours mal entretenues faute de main-d'œuvre, me laissent assez sceptique sur les résultats que l'on en peut attendre. Quant au caoutchouc, notre voyage dans la Mongala m'a laissé l'impression que dans toute hypothèse, avec ou sans travail forcé, il faut s'attendre, pour les années qui viennent, à un déficit très considérable des récoltes.

« D'une part, donc, diminution plus que probable des recettes. D'autre part, augmentation indispensable des dépenses pour les travaux publics, pour les écoles, pour l'organisation sanitaire et hospitalière, pour le paiement des fournitures de vivres, non plus au tiers de leur valeur, par le travail forcé, mais à leur valeur de marché par le travail libre. Dans ces conditions je crains fort que l'optimisme de ceux qui promettaient à la Belgique une reprise dans les prix doux ne reçoive bientôt de cruels démentis! »

CHAPITRE XII

Vers Lusambo. — Petits agents, petites idées. — Kwamouth. Mushie. — Bokala. — La mission de Wombali.

Je viens de me séparer du plus agréable des compagnons de voyage, et ce n'a pas été sans tristesse.

Sur le steamer de 35 tonnes qui m'emporte vers Lusambo ont pris place des agents inférieurs de l'État et des Compagnies. On peut beaucoup apprendre de la bouche des petits, mais, pour de rares jets de lumière, que d'obscurité! Quelles lamentables épaves humaines échouent sur cette terre d'Afrique! Il y a, parmi nous, un malheureux que ses parents ont envoyé au Congo dans l'espoir d'en « faire un homme ». Abruti par la boisson, il n'a aucun souci d'hygiène ni de propreté; de son propre aveu, il n'a pas changé plus de quatre fois de linge depuis Anvers. On dut le menacer de plaintes auprès de son directeur pour le décider à prendre des bains. A Ténériffe il avait déjà la bourbouille! Dépourvu de toute énergie, pour un rien il fond en larmes. Le soir je l'entends parfois crier au milieu de sanglots : « Maman! Maman! » et le matin, au déjeuner, sa pauvre figure est encore plus blême et plus tirée. On lui a conseillé de suivre le régime de la quinine préventive contre la fièvre : cinquante centigrammes tous les cinq jours. Coiffé d'une casquette de laine, il risque une insolation et s'étonne d'avoir mal de tête. Le lendemain son compagnon de cabine constate que sa provision de quinine a sensiblement diminué. Pressé de questions, le « bleu » nous confesse qu'il a avalé six comprimés de trente centigrammes! Il est d'une

naïveté sans bornes. On le terrorise en lui assurant qu'à la moindre incartade il sera mis à la chaîne et qu'un rapport va être fait à sa charge parce qu'il a exhibé des photographies obscènes!...

Les autres passagers paraissent plus délurés, mais leur manque de préoccupations intellectuelles est pitoyable. Pour tuer le temps ils lisent des journaux illustrés amusants (!) et ces affreux petits livres à bon marché dont la littérature graveleuse trouve toujours — hélas! — des acheteurs. Quand ils ne somnolent pas dans leurs chaises longues ou dans leur lit, ils ont d'interminables discussions pour des vétilles. En un quart d'heure, ils ont complètement réorganisé toute l'administration du Congo. Ils ne cessent de se plaindre de leur condition que pour se chicaner à propos d'une erreur commise dans l'attribution des places à table selon la règle hiérarchique. Ils n'oublient leur égoïsme qu'à l'heure des apéritifs : les bouteilles sont mises en commun et le whisky succède à l'amer Picon, la bière au schiedam.

Plusieurs « anciens » — dont je ne suspecte aucunement les bonnes intentions — m'ont répété cent fois que je deviendrais malade si je ne buvais pas d'alcool.

Ah! l'expérience personnelle! Me l'a-t-on servie à toutes les sauces!

« Ne mettez pas de ceinture de flanelle, ou sinon, gare à la congestion des reins!

— Moi, je n'avale jamais un milligramme de quinine. J'ai trop peur des hématuries ...

— Comment, vous osez prendre des bains froids? Les rhumatismes vous guettent !... »

Et vingt autres calembredaines auxquelles j'attache autant d'importance qu'un éléphant à l'Acte additionnel!

Par bonheur, il y a le paysage!

A Kwamouth, les eaux du Kasaï, d'un jaune sale, ne se mêlent pas immédiatement à celles du Congo, couleur de thé; avant de se jeter dans le fleuve, elles précipitent leur course entre des collines joliment boisées. Les deux pylônes en fer,

peints au minium, qui soutiennent le fil télégraphique, ont l'air de sentinelles rouges à l'entrée de la grande rivière.

Quelques maisonnettes en pisé, des chimbeks, deux cimetières où reposent de nombreux Européens, voilà Kwamouth, poste assez insignifiant aujourd'hui, mais qui pourrait, dans l'avenir, acquérir une certaine importance : on sait qu'un projet de ligne ferrée relie directement Kwamouth aux mines du Katanga.

Autour du poste, les routes sont bien entretenues. On peut y consacrer de la main-d'œuvre. Il n'y a pas ici de plantations de caoutchouc. Kwamouth fournit de la chikwangue aux steamers du haut fleuve et du Kasaï. Sa consommation mensuelle est de 7 à 12,000 kilos. Une grande partie de ces chikwangues est achetée aux indigènes de l'ancienne mission de Berghe-Sainte-Marie, qui n'ont pas été imposés jusqu'à ce jour : le prix de cinq centimes le kilo est le même pour les prestataires de l'impôt. Ceux-ci touchent, en outre, une indemnité de six centimes par trente-six kilos et par heure de transport, soit un demi-centime pour trois heures de transport et par kilo. Les indigènes de Berghe-Sainte-Marie n'ont qu'à traverser le Kasaï pour arriver au poste. L'impôt est de 24 francs par an pour les femmes comme pour les hommes.

A Mushie, le Kasaï s'élargit et de chaque côté de la rivière, accentuant la ligne de faîte des collines, apparaît un insignifiant rideau de verdure. Quelques petits arbres font des taches sombres sur l'herbe pauvre roussie par le soleil. La brousse a tout envahi et le paysage serait morne désespérément si les bancs de sable ne plaquaient sur la nappe d'eau sans rides, reflétant le gris-bleu du ciel, leurs claires tonalités éblouissantes. Les premiers hippos se montrent et sont salués par une impitoyable fusillade.

Au confluent du Kasaï et de la Fini, le petit poste de Mushie, auquel on vient de rendre son importance première comme poste de transit du lac Léopold II.

Il n'est pas difficile de constater que Mushie a été longtemps négligée.

Je ne suis ici que depuis quelques mois, me dit le chef de poste, et je ne connais pas la région. »

Il peut cependant me donner des renseignements sur la façon dont on perçoit l'impôt :

« Trente contribuables sont sur les contrôles de Mushie. Les femmes ne sont pas imposées. Les hommes paient 7 francs par an, qui équivalent à 140 kilos de chikwangue ou à 140 rations de poisson. La chikwangue et le poisson sont rémunérés à raison de deux centimes le kilo ou la ration.

— Et quel est le prix du marché?

— Cinq centimes environ.

— Avez-vous des plantations caoutchoutières?

— Il y a beaucoup de lianes plantées dans la forêt, mais je n'ai pas encore pu constater si elles sont en bon état. »

Comme Mushie, Bokala renaît vigoureusement de ses cendres. Cinq mois ont suffi pour qu'elle reprenne une physionomie coquette et devienne un centre agricole très intéressant. De belles plantations ne comprenant pas moins de 6.000 manihots et 12.000 irehs, sans compter les lianes qui ont jusque quarante centimètres de circonférence au ras du sol, pourront donner, avant peu, un rendement appréciable.

« Nous avons ici, me dit M. Vermeersch, 5,000 manihots et 2.000 irehs qui seront incisables en 1910. Ces caféiers que vous voyez ont été plantés par un certain Camongo, un Arabe exilé dans cette région. Les lianes — de robustes landolphia Klainei et des clitandra Arnoldiana, — ont poussé à l'air libre entre les caféiers et les irehs. Mieux qu'en forêt elles se sont rapidement développées, comme vous pouvez en juger... »

Et M. Vermeersch me désigne une admirable liane gonflée de latex.

« Le terrain, poursuit-il, est excellent pour les plantations et les vingt-cinq hectares nouveaux que nous devons planter avant la fin de l'année produiront, je l'espère, d'excellents résultats. »

Nous arrivons devant un vaste quadrilatère formé par les

maisons en pisé où sont logés les noirs du poste. Chaque maison a son jardinet qu'entoure une palissade.

— Quatre-vingt-cinq travailleurs sont occupés à Bokala. Ce sont des gens de la région qui viennent ici librement. Leur nombre sera probablement augmenté avant peu.

— Vous nourrissez votre personnel avec les vivres que les indigènes vous apportent en prestations ?

— Non. Les habitants des villages des environs organisent chaque dimanche un marché où nos travailleurs achètent ce qu'ils désirent.

— Combien paient-ils la chikwangue?

Six centimes le kilo. C'est un bon prix. Un colon qui voudrait faire des plantations de manioc et entreprendre le commerce de la chikwangue y trouverait son bénéfice. Nos travailleurs ne manquent de rien ici; ils ont souvent de la viande d'hippopotame.

— Vous n'avez pas de bétail?

— Des chèvres et des moutons qui résistent admirablement au climat. J'attends des bœufs, des vaches et des taureaux qui sont en quarantaine dans l'île du Kraal. On m'a promis d'autres bêtes bovines, de quoi garnir une ferme modèle !... »

Le jour suivant, nous stoppons un instant à Wombali. De la rive, la mission catholique ressemble à une petite ferme flamande. Une grande maison en briques surmontée d'une croix, la chapelle, un potager et, plus loin, derrière des palmiers, quelques chimbeks.

Au moment où j'arrive, à l'improviste, les enfants de la mission sont en classe, accroupis sur le sol, près des séchoirs à café. Ils s'appliquent avec une ardeur touchante à épeler et à lire les mots écrits en Bas Congo sur les tableaux noirs placés devant eux. Le plus instruit de chaque groupe sert de moniteur à ses camarades.

La mission est dirigée par des Pères jésuites.

« Nos plus jeunes élèves, me dit un Père, apprennent le catéchisme et des prières, les premiers mois; puis la lecture, l'écriture, un peu d'arithmétique et de français.

— Ils restent ici...?

— Deux ans.

— Sans retourner dans leurs villages?

— A moins qu'ils n'en témoignent le désir.

— Ce sont des enfants de la région?

— Non, pour la plupart du lac Léopold II et du Kwilu. Nous en avons aussi qui travaillent dans les postes de bois de la Compagnie du Kasaï et qui reviennent à la mission fréquemment, pour compléter leur instruction. Tous ces enfants sont ici librement. Plusieurs ménages du district du lac se sont installés près de nous. Le dimanche, beaucoup d'indigènes des environs assistent à la messe...

— Vous avez des plantations?

— Nous cultivons le riz, le manioc et le café. Nous entreprenons des plantations de caoutchouc. »

Je voudrais consacrer plus de temps à la visite de la mission, mais l'*Archiduchesse-Stéphanie* a déjà subi des retards en cours de route : sa machine est en mauvais état et je crains de voir doubler le nombre des étapes avant d'atteindre Lusambo. Nous faisons un détour pour aller jusqu'à Bandundu, sur le Kwango, un affluent du Kasaï, où M. De Schoonen, le directeur du « Comptoir commercial congolais », m'avait donné rendez-vous.

CHAPITRE XIII

Le caoutchouc des herbes. — Dima la belle. — La tsé-tsé. — Les inconvénients du métier de coupeur de bois. — Les femmes de soldats. — Petit commerce. — Fimbo, la chicotte.

A Bandundu, le feuillage des arbres qui bordent la rive a des tonalités chaudes d'une admirable variété : on se croirait au milieu d'un parc seigneurial et la végétation luxuriante accentue la banalité de deux hangars aux toits de tôle ondulée et de maisonnettes en pisé encadrées de palmiers.

« Bandundu, me dit M. De Schoonen, n'est qu'un poste de transit. Le chemin de fer de Kwamouth au Katanga passera par ici et traversera le Kwango sur un pont de 500 mètres. L'État ne nous reprendra-t-il pas le poste dont nous ne sommes jusqu'à présent que les locataires? Je n'en sais rien, mais vous comprendrez que nous attendions d'être propriétaires du terrain avant de construire des bâtiments d'une certaine importance.

— Comment est organisé le C. C. C?

— L'administration centrale et la direction se trouvent à Fayala. Notre concession comprend seulement le bassin de la Wamba jusqu'à un point situé à soixante-quinze kilomètres en amont des chutes Destrain, mais nous exploitons presque tout le district. La partie en dehors de notre concession nous est louée à bail 40,000 francs. L'État a la faculté de résilier le contrat et d'occuper lui-même les terrains moyennant un simple préavis.

— Il n'y a donc plus de postes de l'État dans le Kwango?

— Si, à Popokabaka, un poste de police dont dépendent

plusieurs détachements et, sur la frontière portugaise, entre Popokabaka et Senga, quatre postes volants de douane, créés tout récemment à notre demande.

— La contrebande est considérable?

— En 1905, un fonctionnaire supérieur de Boma me disait qu'il évaluait à 700 tonnes le caoutchouc sorti annuellement du territoire de l'État pour être expédié en Europe par Noki. A présent, par suite de la baisse des prix du caoutchouc, les marchands basombos sont moins nombreux.

— Comment faites-vous le commerce de caoutchouc avec les indigènes?

— Nous leur achetons le kilo de caoutchouc sec à raison de 1 fr. 45 centimes en moyenne que nous leur payons en marchandises à leur choix. Le prix le plus bas est de 0 fr. 80 pour le caoutchouc des herbes et 1 fr. 75 pour le caoutchouc de lianes.

— Quel est le chiffre de votre production mensuelle?

— En moyenne 27 tonnes de caoutchouc sec, plus 30 tonnes d'écorces racines d'herbe à caoutchouc battues donnant 15 % de caoutchouc sec que nous vendons à une Société américaine.

— Êtes-vous satisfait de cette production?

— Notre récolte de caoutchouc a doublé depuis un an et je crois bien qu'elle pourrait encore augmenter. Malheureusement, nous sommes aujourd'hui en pleine crise. Nous devons maintenir nos prix d'achat pour encourager l'indigène au travail et, d'autre part, le caoutchouc que nous vendions jadis à Anvers 9 fr. 20 le kilo n'atteint plus que 6 francs. Le caoutchouc des herbes nous revient, tous frais payés, à 5 francs le kilo !

— Pensez-vous qu'il y ait encore beaucoup de caoutchouc dans le Kwango?

— Le caoutchouc des herbes paraît inépuisable. Je ne pourrais mieux comparer les racines caoutchoutières qu'au chiendent. La récolte ne compromet aucunement la vitalité de la plante.

— Le noir a-t-il de la répugnance pour le travail du caoutchouc?

— Aucune. La préparation du caoutchouc n'a d'ailleurs ici rien de pénible. L'indigène revient dans son village après avoir fait sa récolte d'herbes qui dure une couple d'heures. Il bat les écorces devant son chimbek. Plus il élimine de matières étrangères, plus cher nous lui payons son caoutchouc. Tous nos efforts tendent à ce que le caoutchouc nous soit livré à l'état le plus pur.

— Verriez-vous des inconvénients à ce que l'argent fût introduit dans le district du Kwango?

— Nous y trouverions, au contraire, notre intérêt. Les indigènes ne sont pas soumis à des prestations. Le commerce est absolument libre. L'argent faciliterait nos achats de caoutchouc. Nous ne devrions plus nous occuper de l'approvisionnement de nos magasins d'échanges qui ne nous rapportent rien et qui seraient remplacés par des factoreries... »

Comme je regagne le steamer, j'aperçois près d'un hangar un groupe d'indigènes.

« Des passagers pour l'*Archiduchesse?*

— Non, ce sont des témoins d'une scène de cannibalisme qui s'est passée à deux heures de marche de Bandundu. Ils vont accompagner à Léopoldville une caisse contenant neuf têtes de nègres... »

Arrivé le soir à Dima, reparti le lendemain, au petit jour, je n'ai pu que visiter très sommairement le siège administratif de la puissante « Compagnie du Kasaï ». Le directeur de la C. K. était absent ; j'espère le rencontrer sur la grande rivière en remontant vers Lusambo.

En quelques heures, j'ai pu cependant me rendre compte de la somme considérable de travail qui a été nécessaire pour créer ici un centre aussi actif et aussi coquet. J'ai vu les jolis chalets qui servent d'habitation aux blancs. Je me suis émerveillé devant les chefs-d'œuvre de bon goût et d'ingéniosité réalisés dans la décoration et l'ameublement de la maison du directeur : des peaux d'animaux sauvages, des nattes indigènes, des fétiches et des sculptures exécutés par les noirs de la région ornent les murs et leur donnent une physionomie très originale.

Dima est une ville en miniature, où l'on a prodigué les plantes ornementales et les fleurs. Le long de la rive, des arbres géants, dont les troncs se détachent en clair, lui font un magistral décor de verdure. Près du quai, le village des travailleurs, les magasins, les ateliers, la forge. Deux petits steamers sont prêts à démarrer. Un autre, lancé récemment, renforcera bientôt la flottille de la C. K. Un troisième est sur le « sleap » : on achève sa construction.

On trouve à Dima tout le confort désirable et, ce qui ne gâte rien, la société de compatriotes charmants, pleins de bonne humeur.

Le matin, à 6 heures, j'assiste à l'appel des trois cents travailleurs de Dima : pour la plupart, ils portent un veston et un pagne ou un pantalon de toile. Les capitas (chefs d'équipe) signalent les absents et l'on procède à la répartition du travail. Tout cela se fait rapidement, avec une discipline admirable. Les noirs ne sont que légèrement tatoués; en général, ils ont de bonnes têtes, intelligentes et sympathiques. Il ne faut pas trop d'imagination pour se croire en présence d'ouvriers européens.

Eolo, par contre, n'a rien de bien attrayant. Les moustiques y pullulent.

— Comment parvenez-vous à amener l'indigène à vous vendre du caoutchouc? ai-je demandé au chef de poste.

— C'est bien simple, m'a-t-il répondu : nous envoyons dans les villages des colporteurs noirs, des gens de confiance à qui nous remettons tout un choix d'articles de fabrication européenne. Ils connaissent la valeur de ces marchandises et la quantité de caoutchouc qu'ils doivent recevoir avant de s'en dessaisir. Ils savent apprécier la qualité du caoutchouc et fixent un prix qui varie de 1 fr. 25 à 1 fr. 45 par kilo. Ce caoutchouc est presque sec, mais nous ne pourrions pas l'envoyer immédiatement à Anvers, il deviendrait poisseux et ne trouverait pas d'acheteurs. Nous devons le conserver dans nos séchoirs pendant un ou deux mois et parfois davantage. »

M. X... me montre son magasin d'échanges. Il y a là

des étoffes, des parapluies, des miroirs, des machettes, du tabac, du sel, des perles, dont le prix de vente ne me paraît pas exorbitant.

Jusqu'à présent je n'ai guère pu prendre contact avec les indigènes. Les deux rives du Kasaï sont désertes. On n'aperçoit des noirs que sur les îles, où ils vivent dans la sauvagerie la plus primitive. Dès qu'ils voient notre steamer, ils se sauvent dans la brousse. Jusqu'à Mangue la région riveraine n'est presque pas habitée. De rares villages sont épars entre la Lukenie et le Kasaï. Un agent de l'État qui vient de traverser ce pays me dit qu'il y a trouvé beaucoup de chimbeks abandonnés. La maladie du sommeil a dû faire ici de terribles ravages. Au cours d'une excursion en baleinière aux environs d'un poste de bois, c'est par centaines que les mouches tsé-tsé volaient autour de nous.

Quelques borassus dont les larges feuilles en éventail se découpent nettement sur le ciel gris. Nous venons de stopper pendant qu'une tornade sévit avec fureur. La température s'est subitement abaissée. Un vent glacial nous oblige à endosser un paletot. La pluie tombe sans répit.

Un moment de lassitude générale. La hâte d'arriver à l'étape nous tenaille et les coups saccadés de la machine exaspèrent notre impatience par leur rythme monotone.

A l'avant, les mains dans les poches, je grille silencieusement une cigarette, l'esprit ailleurs. Le capitaine, debout près de moi, étend le bras dans la direction de la rive, et d'une voix uniforme de guide Cook, avec un fort accent scandinave :

« Ici, l'année dernière, les travailleurs du poste de bois ont été attaqués par les indigènes. Le capita a été...

— Tué?...

— Non... Oui. Geste d'impatience du monsieur qui cherche un mot.)

— Mangé?

— Oui.

— Merci!... »

Nous devions débarquer à Ikela, dans un poste de bois près d'Eolo, un détachement de soldats chargé de relever celui qui accompagnait la mission du chemin de fer du Bas-Congo au Katanga. Nous arrivons vers dix heures à cet endroit. Le détachement à prendre à bord n'y est pas. Nous attendons une heure, deux heures, trois heures : rien. Un homme de confiance part au-devant des soldats. Mais la route est longue : il faut s'engager dans le poto-pote, et le sentier qui serpente à travers la forêt est encombré de lianes et de troncs d'arbres morts. Le plus souvent même, tout chemin a disparu. On se fraie un passage dans les broussailles et les marais.

Dès qu'il reçoit notre courrier, M. B..., le chef du détachement, se dirige vers le steamer. Il est deux heures du matin quand nous sommes réveillés par le bruit que font les soldats en s'installant sur la rive. M. B... était parti d'Inkombi à cinq heures de l'après-midi. Les soldats étaient accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants. A neuf heures, une femme qui était dans une position intéressante et qui avait avec elle deux gamins n'était pas encore arrivée au poste de bois. Son mari était resté avec elle.

Que faire ? Le steamer ne peut pas attendre plus longtemps : le mauvais état de ses machines lui a déjà causé un retard considérable. Il faut se mettre en marche...

On devrait, semble-t-il, ne pas permettre aux soldats de se faire accompagner par leurs femmes et leurs enfants lorsqu'ils sont envoyés à l'intérieur du pays et qu'ils sont obligés d'effectuer de longs trajets dans une région peu fréquentée, où des obstacles naturels présentent de multiples difficultés. Il ne serait pas nécessaire de retenir les soldats pendant plusieurs mois avant de les laisser retourner dans les postes dont ils ont été détachés : on pourrait les remplacer plus souvent. On objectera peut-être que les soldats créeraient à leur chef des ennuis beaucoup plus graves encore en essayant d'avoir des rapports avec les femmes des villages indigènes situés aux environs du campement et, au besoin, en recourant à la violence pour satisfaire leurs caprices. Le rôle du blanc serait de tenir la

main à empêcher rigoureusement de tels abus. Quelques punitions exemplaires enlèveraient vite aux soldats l'envie de se mettre en faute. D'ailleurs, je le répète, il ne s'agirait que d'expéditions de courte durée.

Dès que nous arrivons dans un poste, les gens du steamer, hommes et femmes, s'empressent de sortir de leurs coffres de petits miroirs, des flacons d'huile antique, des bouteilles



Groupe de chefs balubas.

pleines de riz ou de sel, des étoffes, du savon et des machettes qu'ils vont échanger contre des chikwangues, du tabac, des carottes de manioc ou du poisson fumé. Rien de plus curieux que ces marchés. Le noir n'est pas pressé. Longtemps il reste assis ou debout près du chimbek de l'indigène en lequel il a soupçonné un acheteur. Il ne parle guère et se contente souvent de déposer ses articles devant lui, sur le sol.

Mais le steamer a sifflé pour annoncer son départ. Le marché s'anime. Il y a parfois des éclats de voix qui font songer

à la rude éloquence des Halles; quelques gros mots aussi... C'est à qui lâchera le premier sa marchandise...

Et tout se termine par des rires au moment où le bateau démarre. D'un mouvement large les femmes agitent devant elles un bout de leur pagne. Les plus élégants messieurs nègres font de grands gestes avec leurs chapeaux de paille. Les gamins se trémoussent et crient à tue-tête. L'équipage et les passagers noirs répondent à ces témoignages de sympathie, scène toujours pittoresque et bien caractéristique de la vie congolaise.

Un soir, nous avons eu, après le dîner, une grande discussion. Sujet : fimbo, la chicotte.

— Moi, disait un « ancien », un sous-officier qui achève son deuxième terme, chaque fois qu'un de mes soldats est en défaut, je lui donne 25 coups de chicotte. Il ne serait pas possible de maintenir la discipline d'une autre façon.

— Diminuer la ration du soldat récalcitrant?

— Ils n'ont déjà pas trop à se mettre sous la dent. Nous n'avons qu'un moyen de conserver notre autorité : nous faire craindre. D'ailleurs, pour les noirs, le pouvoir n'existe pas sans force brutale.

— Si nous étions trop bons pour eux, poursuit un autre passager, ils nous traiteraient de « goygoys » imbéciles ou lâches et ne nous obéiraient plus. J'ai été dans cette situation-là, dernièrement. On m'avait chargé de remplacer un chef de poste bien connu pour sa sévérité. J'ai voulu me montrer plus doux que lui. Les indigènes refusèrent de travailler. Ils trouvaient, m'apprit mon boy, que je manquais d'énergie. « Ce n'est pas « un vrai blanc », disaient-ils entre eux en parlant de moi. J'ai dû reconnaître que mon système n'était pas le meilleur et j'ai employé la chicotte.

— Je voudrais bien vous voir, insiste le sous-officier, si vous étiez forcé comme nous de faire des marches dans le poto-pote et dans la forêt pendant plusieurs semaines avec des gaillards qu'il faut tenir à l'œil pour les empêcher de violer les femmes et de rançonner les habitants des villages! Le blanc ne peut

pourtant pas, sous prétexte d'humanité, renoncer à châtier sévèrement les soldats qui se rendent coupables d'infractions contre la discipline.

— D'accord, mais vous admettrez avec moi que la peine de la chicotte a, pour celui qui l'inflige, quelque chose de dégradant. On ne devrait y recourir que dans les cas graves, lorsqu'on n'a pas d'autres mesures disciplinaires à sa disposition ou que celles-ci seraient insuffisantes. L'incarcération, par exemple, donne de bons résultats. Les noirs sont sensibles à la privation de la liberté. Il y en a qui préfèrent la chicotte à la prison, et il leur est aussi dur de ne plus avoir momentanément de rapports avec leurs femmes que de se sentir labourer la chair par le cuir d'hippopotame.

— Vous avez encore des idées d'Europe !

— Où irions-nous, si l'on renonçait à la chicotte !

— Autant vaudrait abandonner le Congo !

— En marche avec des soldats, comment voulez-vous incarcérer les noirs qui sont coupables de fautes contre la discipline ?

— C'est un cas particulier pour lequel j'inclinerais à admettre la nécessité de la chicotte, mais dans les postes... »

Un timide surveillant de cultures entre dans la discussion et soutient avec moi qu'avec de la patience et de la douceur on peut obtenir des résultats meilleurs et plus durables qu'avec le régime de la violence à jet continu.

« Dans un poste où je me trouvais avant de m'embarquer pour le Kasaï, dit-il, j'ai été indigné de voir les motifs pour lesquels on infligeait la chicotte aux nègres. Un moment de mauvaise humeur ou de fièvre du blanc, et les « tukumitano » (cinquante coups) pleuvaient dru... Je suis venu au Congo dans l'espoir de m'y créer une situation par mon travail. J'espère bien que lorsque je rentrerai en Belgique on ne pourra pas me reprocher d'inutiles cruautés.

— Vous en reviendrez, de vos belles théories ! Vous serez le premier à donner de la chicotte à votre boy !...

— Pour cela, je suis bien tranquille. Jamais je ne le ferai fouetter.

— J'ai deux boys, dis-je, à mon service depuis deux mois. Ils me servent admirablement sans que je doive les menacer de « fimbo ». Le tout est de savoir s'y prendre. Il est bien rare que j'élève la voix pour me faire obéir. Chez nous, frappe-t-on les domestiques dont on a à se plaindre?

— Oh! ne comparez pas les domestiques belges aux boys congolais!

— Pourquoi pas? Ce n'est pas le sauvage que l'on doit prendre pour modèle, mais bien l'homme civilisé. Il est absolument inutile de remplacer la brutalité de chefs indigènes par celle de certains blancs qui ne comprennent pas la désastreuse portée de leurs actes. A coup sûr, il ne faut rien exagérer : la sensiblerie serait ridicule à l'égard de cannibales et de brutes. Il me paraît indispensable de recourir à la force dans des cas exceptionnels. La chicotte le plus rarement possible, voilà quelle est, je pense, la règle à suivre, et la suppression radicale de la chicotte est l'idéal auquel nous devons tous tendre. Au reste, le régime de la patience et de la douceur a fait ses preuves au Congo même. Sans parler de tous les postes confiés à des « malamou mundele » (bons blancs), on pourrait rappeler les expéditions de M. l'inspecteur d'État Gérard, au pays des Budjas, et tout récemment dans l' « Abir ». Chez M. Hagenbeck, à Hambourg — le plus important marchand de bêtes féroces du monde entier — on dresse des tigres, des panthères, des lions par la méthode de Pestalozzi, douceur et sévérité mêlées, à peine un léger coup de cravache pour décider les animaux à se classer dans les exercices. M. Hagenbeck disait lui-même à un de nos confrères, M. Huret : « J'ai adopté le même système « que pour les enfants, exactement. Moi, je n'ai jamais touché « un de nos enfants du bout du doigt : quand ils faisaient « quelque chose de travers, je sifflais un coup bref, et je leur « montrais le doigt; c'était suffisant. Dans ma longue car- « rière, j'ai dressé des hommes aussi... » Toutes les personnes qui se sont occupées de la psychologie du nègre comparent le noir à un enfant. Peut-on soutenir que la meilleure pédagogie soit celle du père Fouettard et qu'une méthode de dres-

sage excellente pour les fauves les plus cruels soit inefficace pour des êtres humains?...

« Le noir subit-il de bon gré la punition du fouet ? ai-je demandé, à la suite de cette discussion, à l'un de mes compagnons de voyage.

— Il y en a qui résistent et qui crient à vous fendre l'âme. C'est un spectacle écœurant! Chaque fois que je devais y assister, cela me rendait malade. On voit pourtant des noirs recevoir leurs vingt-cinq coups de chicotte sans faire un geste, sans proférer une plainte. Ils s'étendent à terre et mettent une certaine fierté à ne pas paraître souffrir. »

J'ai constaté qu'en général les petits agents sont plus durs pour leurs hommes. Ils ne sont pas habitués à commander et l'autorité dont ils disposent leur fait perdre la tête. Ils cherchent à tout instant les motifs d'affirmer à leurs yeux leur puissance et ils s'exagèrent l'importance des fautes qu'ils ont à punir. C'est encore une raison qui devrait engager l'État à ne pas laisser seuls dans les postes des agents qui n'ont pas l'expérience de la vie africaine et qui ne connaissent pas l'indigène. Si celui-ci se montre rebelle au travail, mieux vaut l'y amener progressivement que par la violence. Avec le fouet on ne peut que développer dans le cœur du noir des sentiments de haine implacable contre le blanc. Le jour où des Congolais pourront infliger la même punition mortifiante aux hommes de notre race, ils le feront avec empressement. Le cas ne s'est-il pas présenté déjà?...

Il suffit d'ailleurs d'ouvrir le *Recueil administratif* pour voir que l'État Indépendant a considéré la chicotte comme un pis-aller.

Le règlement sur le régime disciplinaire prescrit que les punitions du fouet sont appliquées par un gradé noir à l'un des appels généraux. En aucun cas les gradés blancs ne peuvent appliquer eux-mêmes la peine du fouet et cette punition ne peut jamais recevoir son exécution en dehors des appels du matin ou de l'après-midi. Il est aussi formellement interdit de faire donner le fouet immédiatement après qu'une

faute a été commise. Nul gradé ne peut non plus se livrer à des voies de fait sur ses subordonnés ni leur infliger ou faire infliger d'autres châtiments corporels ou d'autres punitions que celles prévues au règlement de discipline. Tout gradé qui contreviendrait à ces prescriptions formelles serait sévèrement puni et, le cas échéant, déféré aux tribunaux.

Les gradés et les soldats de première classe ne peuvent être punis du fouet.

Pour les fautes contre la discipline militaire, le règlement établit les peines suivantes :

a) La retenue extraordinaire d'un jour à un mois;

b) Le fouet, de quatre coups à cinquante coups appliqués au bas des reins. (Il ne peut être appliqué au délinquant plus de vingt-cinq coups le même jour. La peine du fouet est interrompue immédiatement, quel que soit le nombre de coups appliqués, du moment où une plaie est produite ou que la syncope survient.)

c) Le travail à la chaîne avec détention dans un local déterminé, depuis le coucher du soleil jusqu'au lever;

d) La prison militaire d'un jour à huit jours (pour le cadre noir);

e) La rétrogradation;

f) La dégradation, et le renvoi de la Force publique.

Les travailleurs pour travaux décrétés d'utilité publique sont passibles des mêmes peines corporelles que les soldats. Toutefois, ils doivent déclarer, au moment de la signature de leur contrat, s'ils acceptent de recevoir des coups de chicotte. Le règlement dit, en outre, que la punition du fouet ne peut être infligée qu'exceptionnellement, pour des fautes graves et lorsque tous les autres moyens de correction ont échoué (retenue de salaire d'un quart de journée à six journées de travail, sans que le total des amendes puisse excéder le tiers du salaire de l'ouvrier; travail à la chaîne d'un jour à un mois).

Il est strictement interdit d'appliquer le fouet aux femmes. Pour celles-ci les punitions sont limitées aux suivantes :

1° Travail supplémentaire;

2° Cachot d'un à huit jours;

3° En cas d'inconduite habituelle, le renvoi.

Les motifs des punitions des soldats et des travailleurs sont consignés dans un registre spécial.

J'ai demandé à un capita depuis neuf ans au service de l'État et chargé de « donner la chicotte » ce qu'il pensait de cette punition corporelle.

« Malamou mingui très bonne, très utile! » m'a-t-il répondu.

Voilà assurément un singulier cas de déformation professionnelle!

Par contre, un boy à qui je posais la même question m'a fait une réponse imprévue et touchante :

« Bons Belges! Plus de chicotte! »

Un travailleur que j'interrogeais sur le même sujet m'a dit :

« Je ne veux plus travailler pour le blanc de Boula Matari parce qu'il donne trop de chicotte. J'aime mieux faire du caoutchouc pour la Compagnie. »

Et maintenant, n'allez pas conclure que la plupart des blancs abusent de la chicotte au Congo. J'insiste sur ce point. Il y a ici beaucoup d'hommes qui ont réalisé simplement et sans brutalités inutiles des œuvres dignes de la plus profonde admiration; mais le manque d'éducation ou d'intelligence, l'absence de toute préparation à la carrière coloniale, l'arrivisme impétueux, l'alcool et vingt autres causes ont fait de certains blancs de véritables nuisances. Plus je pénètre le rôle du militaire ou du fonctionnaire colonial, plus je me convaincs que tout le développement de notre colonie dépendra de la valeur personnelle des hommes qui composeront son armée et son administration. Et je ne parle pas des emplois supérieurs auxquels peu d'élus particulièrement bien doués ont le bonheur d'atteindre. Je laisse même de côté les grands centres, les chefs-lieux de district où la présence de nombreux Européens, le contrôle mutuel, rendent les abus de plus en plus rares. La situation des agents subalternes qui vivent dans l'isolement est surtout celle qui m'intéresse, car j'ai pu me rendre compte de l'influence énorme que peut exercer un seul blanc. Il faudrait que l'on n'accor-

dât jamais le droit d'infliger des punitions corporelles à des hommes incapables de se défendre contre eux-mêmes, dont le calme et la pondération n'ont pas été éprouvés. Oh! je sais bien que le recrutement du petit personnel n'est pas facile et que l'on considère souvent les colonies comme l'exutoire de leurs métropoles, le lieu de refuge des non-valeurs et des ratés qui risquent leur peau pour gagner un peu d'argent.

Si j'étais propriétaire d'un terrain, je ne le confierais pas à un cultivateur d'occasion qui l'épuiserait et le rendrait stérile pour de longues années. Je préférerais le laisser en jachère et attendre de mettre la main sur un homme de confiance.

J'ai une grande foi dans la qualité du Belge comme colonisateur et j'espère que lentement on se fera à cette idée : « qu'il ne faut pas frapper les nègres, même avec une chicotte! ».

CHAPITRE XIV

Les plantations de Mangue. — Sur le Sankuru. — A Bolombo Bena Dibele. — Le caoutchouc à Lubefu. — Lusambo. — Les falaises du Sankuru. — Pania-Motombo.

Le poste de Mangue, où la S. A. B. a créé un centre de culture caoutchoutière, est dirigé par un homme qui a une longue expérience des choses coloniales. M. Féry avait déjà séjourné dans les Indes, en Cochinchine française et à Batavia, avant de venir au Congo, où il est depuis neuf années avec sa femme. M. Féry n'a pas moins de 250 travailleurs sous ses ordres et jamais, me dit-il, aucune difficulté grave ne surgit entre eux et lui. L'an dernier, pourtant, pendant son absence, les noirs de Mangue se révoltèrent et furent sur le point de massacrer deux agents de la S. A. B. Ce ne sont donc pas des anges de douceur, mais M. Féry a su leur inspirer confiance.

« Nous sommes ici chez nous, me dit M. Féry. Nous avons 2,000 hectares en pleine propriété.

— Mangue existe depuis longtemps ?

— Une vingtaine d'années. Nous y avons planté des cotonniers et des arbres à caoutchouc. Nous avons renoncé au coton et nous nous sommes attachés à développer nos plantations d'irehs. Il y a ici 300,000 pieds dont 2,500 pourront être mis en exploitation cette année.

— Quel âge ont-ils ?

— Huit ans. Nous avons aussi 30,000 cearas manihots qui sont plantés depuis six ou huit ans. Ils ne donnent aucun résultat appréciable. A la moindre tornade, ils s'abattent et se déracinent.

— Quelle est la quantité de caoutchouc que peut produire chaque ireh ?

— 105 grammes par saignée. Un travailleur incise cinq ou six arbres par matinée.

— Les gens de la région sont-ils imposés ?

— Je ne le crois pas ; mais nos travailleurs le seront prochainement.

— Vous avez des plantations fiscales ?

— 100,000 irehs environ.

— Quel est le salaire de vos travailleurs ?

— De 6 à 12 francs par mois, plus une ration de 500 grammes de sel tous les huit jours. Chaque semaine, le samedi, ils ont une demi-journée de liberté qu'ils emploient à entretenir leurs plantations vivrières.

— Le sel sert de monnaie ? Que vaut-il ?

— Un franc le kilo. J'espère que prochainement l'argent sera mis en circulation dans le pays. »

M. Féry me fait voir les habitations de ses travailleurs. Elles ne sont guère plus hautes que des chimbeks indigènes, mais elles sont beaucoup mieux aménagées ; elles se composent de deux pièces et d'une sorte de véranda.

« Nous nous efforçons, conclut M. Féry, d'attacher le noir à la culture du sol. Nous engageons nos travailleurs à planter des légumes sur un lopin de terre près de leurs maisonnettes. Nous les intéressons dans nos bénéfices en leur accordant une prime de cinquante centimes par kilo de caoutchouc récolté.

— Ce sont des gens de la région ?

— Non, de Luebo. »

Les deux rives du Kasaï se rapprochent. Les bancs de sable sont moins nombreux. A droite et à gauche de la grande rivière, le terrain est assez accidenté. La végétation, plus belle, mieux fournie, offre à certains endroits des paysages d'une imposante grandeur, d'une merveilleuse harmonie de couleur et de lignes. On chercherait vainement des mots pour exprimer la beauté puissante de ces coins de forêt vierge, où ces arbres énormes

confondent leur feuillage avec les hautes fougères, les herbes et les lianes qui les étouffent en se ruant à l'assaut de leurs troncs gris-rose.

Je ne retrouve pas ici les aspects de la forêt tropicale des rives du fleuve. Est-ce un effet de l'imagination, d'optique sous un jour spécial, ou simplement la saison des pluies n'avantage-t-elle pas le décor qui se déroule devant mes yeux? Les tonalités me paraissent plus plantureuses, plus grasses; mon enthousiasme pour l'incomparable somptuosité des trésors naturels de notre colonie monte encore d'un cran, et les amis des arbres ne trouveront à cela rien d'inavouable.

Quand je me rappelle mon emballement pour le Mayumbe, puis pour la grande forêt, et que je le rapproche de mon admiration émue pour le Kasaï et le Sankuru, j'en arrive à conclure qu'il serait puéril et ridicule de vouloir comparer les beautés si différentes de ces régions. La vérité est qu'on vit ici dans une perpétuelle et multiple féerie. Et le meilleur des hymnes à cette splendeur serait encore le silence respectueux.

Avant de quitter le Kasaï pour nous engager dans le Sankuru, nous nous sommes arrêté dans deux petits postes : Lubue, de la Compagnie du Kasaï, où sont employés 150 travailleurs, et Basongo, poste de l'État, très isolé sur une colline couronnée de palmiers.

Autour de Basongo, vingt villages sont imposés à raison de 6 francs par an et par prestataire. Cet impôt de 6 francs équivaut à la fourniture de 225 kilos de manioc ou de maïs rémunérés à raison de fr. 2.80 les 100 kilos. C'est le prix du marché indigène, me dit le chef de poste. Dans la région, trois hectares de terrain peuvent produire 60 à 70 tonnes de maïs ou de manioc par an. On a entrepris de faire des plantations vivrières qui permettront de ravitailler plus abondamment les steamers et le personnel noir de Basongo, composé de 21 soldats et de 7 travailleurs.

Les indigènes fournissent leurs prestations régulièrement et M. X... m'assure qu'il ne doit pas exercer la contrainte.

Avec une rivière comme le Sankuru, on ferait en Europe un

fleuve digne des éloges grandiloquents du baedeker. Sa largeur moyenne est d'un kilomètre, mais le plus souvent des îles verdoyantes empêchent d'apercevoir en même temps les deux rives.

Nous sommes en plein Eden. Les larges feuilles des palmiers morts ont des tons de vieil argent. Les branches desséchées des arbres abattus par les tornades se découpent en dentelles blanches sur le fond vert bronze que le soleil parsème d'améthystes et de diamants. Les lianes se laissent pendre au-dessus de l'eau ou bien elles se faufilent dans les taillis pour étaler à côté du feuillage sombre d'un faux-caoutchoutier leur bouquet de feuilles d'un rouge brunâtre, semblables à des fleurs. Des oiseaux animent le paysage. Voici l'aigle pêcheur aux larges ailes noires et blanches, l'oiseau serpent au long cou soyeux, à la tête effilée, le merle métallique qu'on croirait échappé de la vitrine d'un bijoutier, les martins-pêcheurs alertes et familiers, les perroquets, les foliotocoles au somptueux plumage, les veuves, les éperviers, les ibex, les hérons solennels, les canards sauvages, turbulents et peureux... On ne voit plus guère d'hippopotames, bien que nombreux soient, dans les îles, les pièges tendus par les indigènes pour capturer ces pachydermes. En revanche, nous massacrons quelques crocodiles de belle taille qui se rôtissaient le dos au soleil. Enfin, j'ai pu contempler à mon aise un superbe éléphant, et je vous assure qu'il faisait bien meilleure impression dans son cadre sylvestre que sous la toile d'une ménagerie foraine.

Bolombo est l'un des quatre centres de plantations fiscales de la Compagnie du Kasaï. Une colline autrefois couverte par la forêt et maintenant déboisée forme un amphithéâtre superbe derrière les maisonnettes où sont logés les travailleurs. A côté de la factorerie, la pépinière avec 100,000 landolphia owariensis, 2,000 klainei et 4,000 irehs.

M. Chaltin, le brillant officier vainqueur de Redjaf, aujourd'hui directeur de la C. K. en Afrique, vient d'arriver à Bolombo. J'ai eu le plaisir de passer quelques instants avec lui avant que l'*Archiduchesse-Stéphanie* poursuivît sa route.

M. Chaltin s'est rendu en tournée d'inspection de Luebo à Bolombo par voie de terre. Il a interrogé tous les chefs des villages qu'il traversait et leur a demandé s'ils avaient à se plaindre des blancs et des colporteurs noirs de la Compagnie du Kasaï. Les réclamations qu'il a recueillies sont peu nombreuses. Le consul anglais Theisiger a fait tout récemment un voyage d'enquête dans la même région. Il est allé de Luebo à Muschenge par Ibanche, puis il s'est dirigé vers Luluabourg par Zappo-Lulua. Il était accompagné par les missionnaires américains Sheppard et Vaes.

« Nos plantations fiscales, me dit le chef de culture, comprennent 55,000 irehs en pleine terre dont 24,000 contrôlés par le gouvernement. Nous avons planté en outre 342.000 lianes.

— Nous discutions hier, interrompit M. Chaltin, la question de savoir s'il est prudent de planter, comme nous le faisons, les irehs sur des terrains de plusieurs hectares. On remarque, en effet, que dans la forêt il n'y a jamais de nombreux arbres à caoutchouc réunis exclusivement au même endroit. La variété des essences n'est-elle pas une des conditions primordiales du développement normal de l'arbre et n'allons-nous pas enlever irrémédiablement à la terre les ressources vitales indispensables pour obtenir du bon latex en multipliant trop les irehs ? L'expérience nous manque. Nous sommes encore dans la période des tâtonnements. Nous ne pouvons, le plus souvent, acquérir de certitudes qu'à nos dépens.

— Que pensez-vous de l'introduction de l'argent dans le Kasaï ?

— Ce serait une erreur. Nous payons en étoffes, en sel et en objets de tout genre les indigènes qui nous vendent du caoutchouc et les travailleurs engagés à notre service. Si nous leur donnions de l'argent, ils achèteraient ces marchandises dans des factoreries où elles leur seraient tarifées à des prix de beaucoup supérieurs aux nôtres, car nous ne réalisons aucun bénéfice sur nos articles d'échange. Le noir y perdrait donc, et je suis persuadé qu'il regretterait le système actuel. »

A Bena-Dibele, poste de transit de la Fondation de la Couronne, sont entreposés les ballots de caoutchouc de Katako-Kombe et de Lubefu, ainsi que ceux de Kole et de Lodja, qui ne descendent pas la Lukenie en baleinière. Cent vingt travailleurs sont employés dans le poste et cinq cents dans les plantations caoutchoutières. Ils reçoivent pour la plupart un salaire de deux à trois brasses d'étoffes par mois (valeur 3 fr. 50). La ration se compose de manioc, de sel et d'huile de palme.

Outre ses travailleurs, Bena-Dibele a une quarantaine de soldats. Quelques-unes des femmes de ces soldats s'occupent volontairement de l'entretien des plantations vivrières qui ne peuvent subvenir aux besoins du poste. Bena-Dibele ne consomme pas moins de trois tonnes de manioc et 70 litres d'huile de palme par semaine.

Il a donc fallu imposer en vivres une quarantaine de villages situés à trois ou quatre heures de marche de Bena-Dibele. L'impôt est de 9 fr. 12 par prestataire. Le manioc est rémunéré à 0 fr. 025 le kilo. Les indigènes qui apportent les vivres au poste touchent une indemnité de déplacement de 0 fr. 019 par heure et par charge de 17 kilos.

Les plantations de Bena-Dibele comprennent des lianes, des caféiers, des cotonniers et des irehs de belle venue. Les habitations des Européens ont une physionomie coquette dans leur cadre de palmiers. Les maisonnettes en pisé des soldats et des travailleurs sont propres et confortables.

Bena-Dibele envoie chaque mois à Léopoldville 25 à 30 tonnes de caoutchouc de lianes. Le chiffre de la récolte a plutôt une tendance à s'élever.

A Lubefu, j'ai l'occasion de voir de nouvelles plantations caoutchoutières.

La Compagnie anversoise des plantations du Lubefu est l'une des quatorze sociétés qui constituèrent en 1901 la Compagnie du Kasai. Toutefois, comme la Société anonyme belge pour le commerce du Haut-Congo, à Mangue, la Société anonyme « Plantations Lacourt », à La Kondule, cette Compagnie

conserva, indépendamment de la C. K., son centre de plantations à Lubefu.

« Nous occupons ici mille hectares, me dit le directeur, M. Jean Kuyl, mais nous avons un droit d'option pour quatre mille hectares nouveaux et nous avons cessé l'exploitation du caoutchouc et du copal, en attendant que notre champ d'action soit étendu. Quarante hectares sont plantés d'irehs et de lianes; nous laissons broussailler les lianes à cinq mètres de distance des irehs. Nous avons beaucoup d'irehs de sept à huit ans, que nous pourrons inciser dans deux ou trois ans.

— Comment recrutez-vous votre personnel?

— Ce sont des gens de différentes races, des Balubas et des Batételas pour la plupart. Nos 150 travailleurs sont tous mariés. Ils ont formé près de nos plantations un petit village où ils vivent heureux.

— Que gagnent-ils?

— Quatre brasses de tissu fort par mois, ce qui équivaut à sept francs cinquante. Leur ration se compose de sel et de perles qu'ils échangentcontre du poisson avec les gens des villages voisins. Ils ont de la nourriture en abondance. Quarante hectares sont consacrés aux plantations vivrières.

— Vos travailleurs ont-ils le temps de les entretenir?

— Lorsqu'ils sont occupés aux environs du poste, ils travaillent de six heures du matin à onze, et de deux heures à cinq heures et demie de l'après-midi. S'ils s'éloignent à plus d'un kilomètre, ils finissent leur journée à trois heures. Le dimanche ils sont libres. Les hommes déboisent le terrain, les femmes plantent et récoltent.

» Nous venons d'apprendre qu'à partir du premier janvier 1909, nos gens seraient imposés à raison de douze francs par prestataire. Je crois que notre Compagnie paiera au gouvernement une somme globale pour ses travailleurs, dès qu'elle se sera entendue avec eux sur la façon de rentrer dans ses débours. »

Au delà de Lubefu les deux rives du Sankuru s'animent un peu. On aperçoit les paillotes de petits villages de pêcheurs.

Les nasses et les barrages se multiplient à l'entrée des petites rivières. Les indigènes sont moins méfiants, ils nous font des signes d'amitié. Les femmes et les enfants semblent surtout s'amuser du passage de notre steamer. Nous stoppons devant deux factoreries de la C. K., à Linkala et à Inkongu. Arrivera-t-on bientôt à Lusambo? Les passagers commencent à s'impatienter. Les dernières caisses de bière ont été vidées. La provision de pommes de terre d'Europe touche à sa fin. La patate douce — *horresco referens* — nous menace. Notre estomac, las de viande de chèvre et de conserves, aspire à d'autres aliments.

L'*Archiduchesse* contourne le rocher à pic qui donne au Sankuru des airs mosans; à Lusambo, l'amabilité charmante et la bonne table de M. le commissaire de district du Kasaï lutteront bientôt contre mon désir de remonter la grande rivière jusque Pania-Motombo. Mais la curiosité l'emporte et, sous un soleil éblouissant, m'apparaissent les grandioses falaises de Bombaie et de Batempas d'une stupéfiante richesse de tonalités claires dans un décor de végétation plantureuse et sauvage.

Avec la quiétude et l'optimisme de petits rentiers épicuriens, des crocodiles de toute taille somnolent sur des bancs de sable et sur des troncs d'arbres morts. Les balles de mon winchester leur apprennent un peu brutalement que la prudence est la mère de la sûreté.

— Wapi Pania?

Où se trouve Pania? J'ai beau chercher, je ne vois rien que des montagnes où de petits arbres sont piqués, çà et là, sur l'herbe courte brûlée par le soleil. La ligne sinueuse d'un sentier se dessine en jaune clair.

— Wapi Pania?

Sur un arbre, près de la rive, on lit le nom du poste peint en blanc. On doit faire un bout de chemin avant de découvrir l'habitation de l'agent du Comité spécial du Katanga, près des maisonnettes en pisé des travailleurs.

On sait que Pania-Motombo est le point de départ des caravanes de porteurs qui vont vers le Katanga par Tschofa ou par

Kabinda. Chaque mois, sept cents charges environ, expédiées d'Europe, pesant chacune vingt-cinq kilos, sont envoyées à dos d'homme au Katanga. Une centaine de charges de vingt kilos font le même trajet en sens inverse.

Voici les renseignements que j'ai pu recueillir sur l'organisation des caravanes à Pania-Motombo. Les porteurs sont recrutés à Tschofa et Kabinda. Ils viennent à Pania les mains vides et font le trajet en cinq à six jours. Pour cela ils touchent une indemnité de vingt centimes par jour et pour un nombre fixe de sept jours. Lorsqu'ils quittent Pania avec leurs charges, ils reçoivent un salaire journalier de quarante centimes, plus dix centimes d'indemnité de nourriture. Les infirmes et les noirs atteints de la maladie du sommeil sont exemptés de la corvée du portage. Le médecin du lazaret de Kabinda et le chef de poste de Tschofa veillent à ce que cette règle ne soit pas transgressée.

J'ai assisté à l'arrivée à Pania-Motombo d'une caravane de porteurs venant du Katanga. Ils ne paraissaient pas très éprouvés par les fatigues de la route. La corvée du portage n'en est pas moins pénible. L'État l'avait allégée en créant des services de transports par bœufs. Malheureusement ces services ont dû être interrompus par suite des ravages causés par la tsé-tsé parmi les bêtes de trait.

On m'apprend que la campagne contre les anciens Batételas révoltés est complètement terminée depuis la fin du mois d'août : elle a été très brillamment menée par M. le chef de secteur Declercq, qui a réussi à s'emparer de 600 fusils, des armes perfectionnées pour la plupart introduites sur le territoire de notre colonie par des marchands portugais, et 7,250 cartouches. Six cents révoltés, qui ont fait leur soumission, ont été installés à Kolé, dans le Domaine, près de la Lukenie.

Mutchipule, le fils du grand chef Pania-Motombo, qui rendit d'importants services à M. Le Marinel, lors de la campagne contre les Arabes, vient d'être incarcéré à Lusambo pour avoir incendié quatre cents maisons de son village. Les Basongos, les Bambingi et les Balubas, qui constituent la chefferie de Mutchipule, ont accepté Kibonge, choisi comme chef à titre provisoire.

Incessamment il doit être installé en grande pompe. J'ai voulu visiter le village de Pania-Motombo.

Il est nuit noire quand j'arrive aux premières maisonnettes. Le capita de mes pagayeurs me conduit, à travers un dédale de sentiers et de larges chemins bordés de haies, vers le centre de l'agglomération, où se dressent des maisons dignes d'un Européen, de vrais palais en comparaison des chimbeks du Bas-Congo. La visite d'un blanc à une heure aussi tardive n'est pas sans surprendre les indigènes, mais mon boy, qui me sert d'interprète, les rassure, et nous nous entretenons bientôt familièrement, comme de vieux amis. Les notables de Pania se déclarent satisfaits de la situation actuelle. Ils ne paient pas d'impôt à l'État. Plusieurs me demandent de réclamer de Boula-Matari la mise en liberté de leurs frères, détenus à Lusambo. Je m'efforce de leur faire comprendre que je ne suis pas magistrat et qu'ils doivent avoir confiance dans la justice des blancs. Je leur parle encore de la maladie du sommeil, de l'entretien des routes, de la destruction des mauvaises herbes qui menacent toujours d'envahir leur village, des mouches tsé-tsé, que sais-je : bref, tout un petit discours, qui est salué par des marques d'approbation. Mais le moment est venu de regagner le poste : à la clarté des torches, de nombreux indigènes m'accompagnent jusqu'à la rive.

CHAPITRE XV

Retour à Lusambo. — Visite de la station. — L'hôpital. — Le lazaret. — Le camp des soldats. — Une excursion à Inkongu. — Les plantations V. Lacourt.

C'est au cours d'une tournée d'inspection que M. le gouverneur général Janssen fondait en 1889 le poste de Lusambo, sur la rive droite du Sankuru, un peu en amont du confluent du Lubi. Le lieutenant Le Marinel se mettait immédiatement à l'œuvre pour y créer un camp militaire qui devait servir de barrière aux incursions esclavagistes. On se rappelle, en effet, que plusieurs épisodes de la guerre contre les Arabes se passèrent à quelques journées de marche de Lusambo, entre le Sankuru et le Lomami. Descamps, Dhanis et Michaux y livrèrent avec succès différents combats. Plus tard, Lusambo devait jouer un rôle important dans la campagne contre les soldats batételas révoltés.

Après Le Marinel, le baron Dhanis contribuait au développement de Lusambo, qui devenait un centre d'une grande activité. Aujourd'hui, Lusambo est un des plus jolis postes de notre colonie. Du « beach », où notre petit steamer aborde, on ne peut guère se rendre compte, d'emblée, de l'œuvre accomplie. Les eaux ont taillé des gradins dans d'énormes blocs de grès ; les gamins noirs se sont amusés à y graver leurs noms et de grossières caricatures. Quelques bâtiments, le bureau postal, le dépôt des marchandises... Tout cela paraît banal. Mais, dès que l'on s'engage dans l'avenue de manguiers qui conduit à la maison des Pères de Scheut, on est immédiatement charmé par la fraîcheur et la grâce du décor. Des hibiscus et des fleurs

de sureau mettent çà et là de joyeuses taches de couleur rouge et jaune. Le feuillage vernissé des caféiers alterne avec les mains des parasoliers, les panaches élégants des palmiers et les bouquets des flamboyants. Des citronnelles, des ananas et des agaves bordent les allées le long desquelles s'alignent les coquettes habitations des Européens, pimpantes sous leurs larges toits de chaume.

Le cottage du commissaire de district, un peu à l'écart au milieu d'un parc, dresse son architecture originale près de la rive, flanquée de massifs de bambous.

M. Saut, un homme dont l'affabilité simple a gagné d'unanimes sympathies, a voulu que le premier journaliste belge venu à Lusambo y fût traité comme un prince. Bientôt j'étais installé comme si je devais vivre ici plusieurs années. Au reste, je me serais volontiers attardé à Lusambo si je n'avais été talonné par le désir de parcourir la région : le milieu était assez pittoresque pour me séduire. Près de Lusambo, une falaise aux tonalités chatoyantes se reflète dans le Sankuru : le paysage évoque le souvenir d'un de ces délicieux coins de Meuse, si chers à des Ombiaux. Les montagnes boisées que l'œil rencontre de tous côtés ont, avec un caractère plus imposant, la physionomie grave de nos Ardennes.

Les noirs que l'on voit autour de soi sont pour la plupart nerveux et alertes; leur regard a plus de vivacité. Les femmes ont quelque chose de plus européen dans leurs traits et dans la grâce de leurs mouvements. Bref, Lusambo a sa place réservée dans mes meilleurs souvenirs congolais. Et pourtant!...

A peine l'*Archiduchesse-Stéphanie* avait-elle stoppé qu'un Lusambourgeois me faisait un réquisitoire terrible contre l'Etat du Congo :

« C'est un scandale, me disait-il. Vous verrez! On exploite le nègre ici, comme ailleurs. Ah! c'est un joli spectacle!... »

Il me mettait fort inutilement en défiance. J'ai visité le poste en détail, et, s'il y a des critiques à formuler, elles sont insignifiantes en parallèle avec les résultats acquis.

Il est assurément regrettable que les prisonniers souffrant de

maladies graves et contagieuses ne soient pas logés, en dehors de la prison, dans un bâtiment spécial. Les chimbeks où des noirs atteints de la maladie du sommeil sont isolés, se trouvent dans une excellente situation sanitaire, sur un plateau bien aéré, mais ils ne sont pas suffisamment abrités contre les tornades. L'hôpital, comprenant quatre pavillons en briques, est proprement entretenu, mais Lusambo n'a qu'un médecin et celui-ci doit à tout instant voyager dans le district pour se rendre dans les postes où des agents de l'État sont malades. Durant son absence, deux infirmiers le remplacent; ils ont de l'expérience et peuvent rendre de réels services. Il n'en est pas moins vrai que pour les blancs, comme pour les noirs de Lusambo, la présence d'un médecin à demeure est de toute nécessité.

« Les nègres qui ont la maladie du sommeil, me dit M. Saut, ne restent pas longtemps à Lusambo. Lorsque leur état n'inspire pas d'inquiétude, on les envoie à Kabinda, où le docteur Poliedro a fondé un lazaret dont on m'a dit beaucoup de bien. Le docteur Poliedro aurait obtenu des guérisons radicales par le traitement à l'atoxyl et à l'orpiment. »

Rencontré au lukanu (prison) deux personnalités marquantes : le grand chef Pania (à tout seigneur tout honneur), coupable d'avoir incendié quatre cents maisons de ses administrés, et le chef Kitenke, un notable marchand d'esclaves arrêté l'année dernière par le comte de Henricourt de Grunne, le chef du secteur de Luluabourg. Ces deux misérables paraissent profondément affectés par la perte de leur prestige.

Je visite successivement l'église très modestement installée dans un ancien bâtiment, l'atelier de charpenterie et de menuiserie, le vaste local qui va être aménagé pour les séances du tribunal et qui servira en outre de salle de lecture-bibliothèque; le mess, le greffe et le parquet, l'atelier de l'armurier de Lusambo, un ancien élève de l'école de Léopoldville, le magasin d'armes de la force publique, le dépôt des fusils de la Compagnie du Kasaï, le hangar où sont hébergés les passagers de couleur. Je vois encore les petits canons braqués sur le San-

kuru, la plaine d'exercices où je compare les gestes gauches des recrues, jeunes sauvages en pagne, sous le commandement d'un sergent noir, à la belle prestance des soldats qui exécutent devant moi des mouvements d'ensemble. Nous nous arrêtons près des maisons en pisé des travailleurs avant de traverser le camp des soldats, d'une propreté louable, et la briqueterie où l'on a entrepris la construction d'un four permanent.

Tout en marchant, je note les renseignements que M. Saut me donne sur la région de Lusambo.

« Il y a ici, me dit M. le commissaire de district, dans un périmètre de cinq kilomètres de rayon, une population de 40.000 habitants. Sur les collines sont éparpillées des shambas (hameaux). Beaucoup d'anciens soldats se sont installés dans les villages Amici et Sungo-Mari. Le village indigène, qui constitua le noyau primitif de Lusambo, se trouve sur le Kabondo, un affluent du Sankuru, en face du poste de l'État. Son chef est Ilonga Kitenge. Nous avons à Lusambo des individus appartenant à toutes les races du Kasaï ; dans les environs, ce sont principalement des Batételas et des Bakubas qui ont élu domicile. Tous les villages ont des plantations importantes.

» Pour nourrir nos six cents personnes du poste, soldats, travailleurs et femmes, nous avons besoin de cinq tonnes de vivres par semaine, en comprenant dans ce chiffre la nourriture que nous donnons aux indigènes appelés en justice comme témoins.

— Ils sont nombreux?

— Nous en avons vingt en ce moment.

— Comment percevez-vous l'impôt?

— De différentes façons. Les indigènes s'acquittent de leurs prestations en vivres et en corvées : pagayage et portage. La base de la rémunération est de 0 fr. 025 par heure de travail ou par kilo de vivres. Le taux de l'impôt est de 9 fr. 30 par adulte valide. Nous nous efforçons d'étendre nos champs de culture de maïs, de manioc, de millet et de théosynthe (fourrage) qui couvrent actuellement 16 hectares. Dans deux ans, nous pourrons alimenter par nos propres cultures tout le personnel du poste.

— De quoi se compose la ration hebdomadaire de vos noirs?

— De 7 kilogrammes de manioc, de maïs ou de millet et de 70 grammes de sel. Nous leur donnons, en outre, de la viande, des patates douces et de l'huile de palme lorsque nous en avons. »

Nous sommes arrivés devant la ferme et M. Saut me fournit l'occasion de prendre un intéressant cliché photographique. Il fait sortir des étables le troupeau de Lusambo : 178 bêtes bovines, bœufs de trait, vaches laitières et veaux dévalent en rangs serrés. C'est un spectacle auquel on trouve un attrait particulier sur cette terre congolaise où le gros bétail est si rare!

« Nos bêtes, dit M. Saut, proviennent de l'Angola et du sud du Kasaï. L'année dernière, les tsé-tsés avaient fait de grands ravages dans notre troupeau. Cette année nous avons été moins éprouvés. Lusambo n'est pas le seul poste du Kasaï où l'élevage ait réussi. A Katola, à Kanda-Kanda et à Luluabourg il y a aussi des troupeaux superbes. Venez, je vais vous montrer notre cavalerie. »

Des ânes? Non pas! Trois beaux chevaux — un étalon, deux juments — et trois poulains.

« Nous ne les avons que depuis un an et demi. Ce sont des bêtes de Yakoma, dans l'Uellé. Nous espérons bien qu'elles s'acclimateront facilement.

— Vous ne vous refusez aucun luxe!

— Et nous aurons bientôt un chemin de fer.

— Un chemin de fer?... Vers le Katanga?...

— Non, pas celui-là.. Un decauville que nous avons reçu par l'avant-dernier bateau et qui reliera la briqueterie au camp des soldats, avec un prolongement vers le quai.

Les maisonnettes en pisé du camp des soldats seront, avant peu, remplacées par de confortables bâtiments. Déjà plusieurs sergents et caporaux sont logés dans de jolies habitations en briques, et j'ai été agréablement surpris de trouver chez eux une foule de petits objets qui témoignent de besoins nouveaux

et d'un réel souci de bien-être. Dans un coin, un lit du modèle européen, fabriqué avec les planches de vieilles caisses, est surmonté d'une moustiquaire. Des nattes fixées contre les murs s'ornent de chromos-réclames et d'images religieuses. Des couteaux, des fourchettes et des cuillers en métal et en fer-blanc forment une sorte de panoplie, voisinant avec l'indispensable sandju (instrument de musique). Sur la chaise longue où la femme du soldat noir a prolongé son « far niente », l'accordéon s'étire, fatigué de répéter sans cesse les mêmes notes nasillardes, dans la même mélopée invariable. Des photographies s'alignent dans des cadres de cuivre sur une table couverte d'un morceau d'étoffe aux couleurs chatoyantes : portraits d'amis ou de parents, groupes de blancs qui posèrent devant l'objectif à l'occasion d'un 15 novembre quelconque. Une blouse bleue à galons rouges, pendue à un clou, cache sous ses plis une cartouchière taillée dans une peau de buffle. La pièce est proprette et gaie : beaucoup d'ouvriers de nos grandes villes tentaculaires s'en accommoderaient avec satisfaction.

De Lusambo à Inkongu il ya quelques heures en pirogue. La Compagnie du Kasaï possède à Inkongu une belle factorerie bien achalandée. M. Westscott J., un missionnaire protestant installé à proximité de la factorerie, m'a dit qu'il n'avait pas l'occasion de recueillir des plaintes contre la C. K. La région est paisible et, grâce à l'habileté de M. Brasseur, le commerce du caoutchouc se fait normalement, à la satisfaction des indigènes.

En me rendant à Inkongu je me suis arrêté à Kondue, un joli poste établi sur le Sankuru, dans un cadre très pittoresque, à peu de distance du confluent de la rivière qui lui donne son nom. C'est là le siège des « Plantations V. Lacourt ». Elles comprennent des irehs, des caféiers et des cacaoyers ; les arbres à caoutchouc ne sont pas encore en exploitation.

Le directeur des Plantations, M. S..., est mort récemment et son remplaçant me fait part des embarras que lui cause le recrutement de ses travailleurs :

Ils viennent ici, me dit-il, animés des meilleures intentions,

mais quand ils ont travaillé pendant trois ou quatre mois et qu'ils ont mis de côté une ou deux pièces d'étoffe, ils nous quittent à l'improviste pour retourner à leur paresse primitive. Dans de telles conditions, nous ne pourrions songer à payer d'avance, pour une année, les impositions personnelles de nos travailleurs : il nous serait impossible de rentrer dans nos débours. »

CHAPITRE XVI

« For ever ! » — A la mission de Saint-Trudon. — Les dormeurs. Les Bakwamputtus. — Misère et maladie. — Un beau village : Mafamba. — Palabres. — Plats congolais.

« Vous allez à Luluabourg, à Luebo et à Ibansch? Vous aurez certainement des ennuis en cours de route. Qu'est-ce que vous feriez si plusieurs de vos porteurs se sauvaient en abandonnant leurs charges? Et s'ils refusaient d'avancer? Vous ne pouvez pas leur donner de la chicotte. Si bon leur semble de prendre la poudre d'escampette, vous n'avez pas le droit de les retenir de force. Vous verrez! Bien du plaisir!... »

Bah! Ce qui doit arriver arrive à l'heure dite! Rien ne sert de se contrarier d'avance.

L'organisation d'une caravane n'est assurément pas une tâche des plus agréables; elle l'est encore moins lorsque vos porteurs mettent une réelle mauvaise volonté à se charger de vos colis et entament des discussions interminables pour s'emparer des malles et des caisses les moins lourdes. Le capita — un grand diable de moricaud à la figure marquée par la petite vérole — peut crier en distribuant quelques bourrades, mes hommes ne se hâtent pas davantage. Enfin, à huit heures, la dernière charge est attachée à l'aide de codys sur le dernier stick. Je fais mes adieux au commandant Saut et nous traversons la Lubi sur trois pirogues.

« Il y a deux heures de marche, m'avait-on dit, de Lusambo à la mission de Saint-Trudon. »

A midi, nous nous arrêtons devant la maisonnette d'un catéchiste et j'apprends sans joie que mes porteurs n'ont pas com-

pris les instructions qu'on leur avait données. Ils ont suivi la route de Luluabourg et, pour atteindre la mission, nous devrions marcher encore pendant plusieurs heures.

« En avant! Tambula! »

Ah! ouiche!... Ils sont occupés à manger, mes intrépides, et ils se laisseraient massacrer sur place plutôt que d'abandonner leurs poses nonchalantes... et leur « bidia »[1].

« Ils voudraient coucher ici, me dit le capita, ils sont fatigués!... »

Mais je sais qu'en principe un porteur est toujours fatigué. Après de longs pourparlers, j'obtiens satisfaction et, quand nous arrivons à la mission, à la nuit tombante, pas un homme ne manque à l'appel.

Je suis largement récompensé des fatigues de la journée.

Ma visite à Saint-Trudon m'a laissé l'une des impressions les plus poignantes et les plus profondes de mon voyage au Congo. A la mission, dirigée par les Pères de Scheut, sont recueillis les noirs atteints de la maladie du sommeil.

Ils étaient là deux cents environ, hommes, femmes et enfants, venus des villages de la région, lorsque le R. P. Handekyn me fit les honneurs de son lazaret.

« Nous essayons de leur rendre des forces, me dit-il, en leur donnant de la liqueur de Fowler. Je n'ai pas beaucoup de confiance dans les guérisons par l'atoxyl. La vérité, c'est que la science est impuissante à enrayer le terrible fléau. Espérons que des jours meilleurs luiront pour la race noire! De vieux indigènes m'ont rapporté qu'une épidémie semblable aurait jadis ravagé le pays, pour disparaître presque complètement dans la suite... »

Tout en causant, le Père Handekyn m'avait conduit dans le « quartier des dormeurs ». Oh! la tragique et douloureuse vision évoquant l'enfer du Dante! J'avais déjà vu de nombreux cas de maladie du sommeil et je me croyais blasé sur l'émotion de ce lamentable spectacle. Mais ici, la misère humaine m'ap-

(1) Bouillie de maïs, de millet et parfois de riz.

paraissait plus horrible et plus pitoyable encore. Dans de grandes paillotes, étendus sur des nattes couvrant le sol, des corps d'une effrayante maigreur : de vieilles femmes aux seins loqueteux, des fillettes, de jeunes hommes, des gamins, ruines de chairs, arrachées, semble-t-il, à la pourriture des tombes, et qui n'ont plus qu'un vague filet de vie dans l'angoisse et la souffrance du regard.

Une couverture de laine dissimule une masse informe...

— Celui-là va mourir, dit simplement le Père Handekyn, — et, de sentir la Mort qui rôde autour de sa proie certaine, une tristesse infinie m'étreint à la gorge.

« Bien rares sont les jours où nous n'avons pas de décès. Pourtant je pense que la maladie du sommeil fait moins de victimes que les années précédentes. »

Près de nous, silencieusement, avec une douceur maternelle, deux religieuses sourient aux moribonds, les aident à se soulever pour boire, prodiguent des mots d'encouragement, lavent sans répugnance des plaies remplies de pus, — et je m'incline avec une respectueuse admiration devant les deux cornettes blanches, qui mettent comme une lumière de réconfort et de charité dans la pénombre de ce milieu de détresse et d'agonie...

Autour de Lusambo, comme le long de la route de Luluabourg, la population des petits villages, éparpillés çà et là, n'a pas un caractère particulier; composée d'éléments disparates, anciens soldats et indigènes batétélas, balubas, bakubas et bakwamputtus, elle ne constitue qu'une amusante « olla podrida » sans mœurs bien intéressantes.

A Bonga Tschikugne, je viens à peine de m'installer au gîte d'étape que trois joueurs de tam-tam et leurs femmes s'accroupissent devant la porte de ma maisonnette et commencent à chanter, *mezza voce*, une sorte de complainte dont le rythme engage à la danse. Mes porteurs font le cercle. L'un d'eux se détache du groupe, remet aux femmes un cadeau (une poignée de sel, un bracelet de fer ou un sifflet de bois) et se met à exécuter les plus invraisemblables contorsions avec des gestes à rendre Isadora Duncan jalouse de leur variété harmonieuse.

Les femmes ne conservent pas pour elles les cadeaux des danseurs, elles les distribuent à leurs amies. De leur côté, les danseurs reçoivent un présent du chef du village.

Ilonga Tschikugne est une agglomération formée d'indigènes de deux races distinctes. Tschikugne est baluba. Ilonga est bakwamputtu. Ce serait exagérer que de prétendre qu'entre eux règne la plus cordiale des ententes.

La région que nous traversons est très accidentée. Près de Bonam-Bouie, le sentier coupe, au fond d'un ravin, une rivière qui décrit de nombreuses sinuosités. Un autre cours d'eau forme, à peu de distance, une jolie cascade au pied d'une montagne que mes porteurs gravissent péniblement. Les pluies ont détrempé le terrain et mis à découvert des racines qui font trébucher mes noirs ou cèdent sous leur poids. Voici des villages bakwamputtus : Musungu Mwana, Mulimbimpata, et Kimbanga. De pauvres gens, ces bakwamputtus ! Petits, malingres, ils habitent de misérables huttes au toit conique. Les plus débrouillards ont réussi à construire avec des morceaux de bois et des herbes séchées au soleil de fragiles maisonnettes qui menacent de s'écrouler à la première tornade.

Arrivés à Kashabala, à midi, mes porteurs me demandent d'y passer la nuit. J'y consens. L'étape a été rude. En flânant dans le village j'aperçois un indigène accroupi auprès d'un hangar; il me fait signe d'approcher; il paraît souffrir. Je lui demande s'il est malade et il me montre une plaie affreuse qui lui couvre une jambe. Il me supplie de lui donner du « moanga na n'puttu » (médecine d'Europe). Je dis à mon boy de m'apporter ma pharmacie et je prépare une pommade avec de l'huile de palme, de l'acide borique, du sous-nitrate de bismuth et du sulfate de cuivre. Tant pis, si l'on me condamne pour exercice illégal de la médecine ! Avant d'appliquer l'onguent, j'ai soin de désinfecter la plaie à l'eau phéniquée. Pendant que je soigne mon homme, des curieux se sont groupés autour de moi. On épie avec curiosité mes moindres gestes, et ma boîte de fer pleine de flacons mystérieux est l'objet d'une respectueuse admiration; mais plusieurs mamans, qui ont deviné en moi un

blanc de bonne composition, accourent avec leurs enfants sur les bras.

Et voilà le « mokelenge » sollicité de toutes parts. Que d'horreurs s'étalent en un instant à mes yeux! Un gamin a sur la cuisse une sarne hideuse. Un autre a le ventre affreusement ballonné par la constipation, un troisième a les os des doigts de pieds mis à nu par la gangrène. Un pauvre bougre étale devant moi son mollet dévoré par un ulcère... et je n'ai pas la belle vaillance d'une sœur de charité! Je distribue des compresses. Je partage quelques paquets d'ouate, de sel anglais et de toile antiseptique. Je recommande à tous mes « clients » de ne pas mettre sur leurs plaies des linges malpropres. Que faire davantage pour soulager ces infortunes et ne pas laisser voir à ces malheureux mon découragement de ne pouvoir les guérir!...

On m'avait souvent répété que la reconnaissance n'était pas une des qualités du nègre. J'en ai eu la preuve à Katshabala. Sous un soleil de plomb, j'avais passé près d'une heure à suivre l'admirable exemple des religieuses de Saint-Trudon. Croiriez-vous que les indigènes ne m'ont pas adressé le moindre remerciement? J'aurais voulu leur acheter pour ma collection des petits objets d'usage domestique. Ils se refusèrent à me les céder. Le soir venu, j'essayai de me procurer un peu de viande fraîche pour mon dîner. On m'offrit de me vendre une chèvre pour quatre pièces d'indigo drills, d'une valeur de vingt-cinq francs environ. Pour avoir une maigre poule, je dus donner une brasse d'étoffe. Même en tenant compte du peu de ressources de la région, ces prix étaient certainement exagérés.

Mon sac de sel eut cependant les honneurs d'une danse de fillettes et de gamins dont les pitoyables déhanchements s'accompagnaient de coups de tam-tam et des sons veloutés du malimba, sorte de piano à touches de bois dont des calebasses renforcent la résonance...

Partis à l'aube de Katshabala, nous sommes arrivés à Mafamba à l'heure de la soupe.

De Tombolo, M. Delcommune, chef de secteur de la Compa-

gnie du Kasaï, m'a fait parvenir un courrier pour me prévenir qu'il se rendait à ma rencontre.

Pour accélérer ma marche, j'emploie mes deux derniers tipoyeurs de rechange au portage d'une caisse, les noirs auxquels je l'avais confiée tout d'abord paraissant tout disposés à regagner furtivement Lusambo dès que l'occasion s'en présenterait. Je leur remets des billokos (menus objets) d'un poids insignifiant. J'espère que, de cette façon, je n'entendrai plus leurs jérémiades.

Où sont-ils, mes joyeux porteurs de N'Gali? Ceux-là trottaient comme des poulains, chantaient, se faisaient un jeu de dévorer des kilomètres. Mes gens de Lusambo n'ont ni leur force, ni leur entrain. Ils marchent sans mot dire, et, dès qu'ils ne se sentent pas surveillés, ils s'arrêtent, ouvrent leurs petits sacs de toile, croquent une banane, un épi de maïs ou une poignée d'arachides. Il est vrai que la route est très mauvaise et que leur salaire n'est pas en proportion avec les fatigues de leur corvée. Depuis Lusambo, les ravins succèdent aux ravins. Il y a des pentes si roides que l'on se demande comment les porteurs réussissent à y grimper avec leurs charges.

Katshabala se trouve sur un plateau; le matin, au réveil, un spectacle merveilleux m'y était réservé. Le brouillard qui se dissipait lentement mettait comme de la neige entre les dômes de feuillage des plus hauts arbres. Le reste de la végétation de la belle forêt couvrant les montagnes des environs disparaissait sous un duvet moelleux d'une blancheur éclatante. Le ciel, gris, était parsemé de longs nuages effilochés ayant les tonalités délicates de vieux lambeaux de soie mauve et rose, aux couleurs inégalement pâlies, ou bien encore de fleurs séchées dans le tombeau d'un herbier. Si la température n'avait été aussi douce que par une de nos plus agréables journées de printemps, j'aurais pu me croire au pays des glaciers éternels.

A part l'imprévu des panoramas et des coups d'œil dans les ravins, l'aspect du paysage ne varie guère : des bouts de forêts succèdent à des petites plaines piquées d'arbres çà et là, et qui font songer à des vergers envahis par la brousse. Des ananas à

toison, mais pas moyen de découvrir un fruit mûr à point : dès que l'ananas atteint une certaine grosseur, il n'échappe pas à la gourmandise du noir.

Près de Mafamba, des champs de culture de manioc, de maïs, de millet et d'arachides s'étendent à proximité des villages. Les poules et les chèvres ne sont pas rares. La vie ne doit pas être trop dure pour l'indigène. S'il avait un peu plus d'initiative et d'intelligence, il pourrait facilement améliorer ses conditions d'existence; les plantations et l'élevage ne lui demandent pas beaucoup de soins. Sa paresse l'empêche de se bâtir des habitations confortables.

Hier soir, au clair de lune, je grillais béatement un cigare en songeant aux affections qui m'attendent loin des tropiques, quand mon capita, se faisant l'interprète des porteurs, essaya de me faire rebrousser chemin. Il affirmait que des indigènes avaient manifesté l'intention de « tuer le blanc ». Ils avaient, à l'en croire, confié leur projet au « m'fumu » chef d'Ilonga. J'ai pu constater aujourd'hui qu'il faut accorder aux racontars des porteurs une créance très limitée. Sans soldats, ma canne à la main, comme si j'excursionnais dans nos Ardennes, je suis venu à Mafamba et les « mokelenge moyo » (« Bonjour, blanc! ») n'ont cessé, jusqu'à présent, de me saluer avec cordialité. Les enfants surtout mettent beaucoup d'empressement à se ranger sur mon passage. Les hommes d'un certain âge et les vieilles femmes se montrent moins bienveillants. On les devine vaguement hostiles.

L'état d'esprit de la jeune génération fait bien augurer de l'avenir.

Il est aussi réconfortant de voir qu'en établissant son autorité le blanc a su inspirer confiance.

Dès que vous vous installez dans un village, vous êtes entouré par les gens de l'endroit qui viennent vous soumettre leurs différends, et vous avez à juger d'interminables palabres fort embrouillées généralement, et qui parfois datent de plusieurs années. Dans la plupart des cas, on ne peut qu'engager les indigènes à s'expliquer devant les autorités compétentes, —

juge ou commissaire de district, — ce qui ne satisfait nullement leur désir de s'éviter les ennuis d'un voyage et la procédure trop lente de la justice congolaise.

Tantôt, il s'agissait d'un capita qui réclamait un matabiche exorbitant pour un service rendu ; maintenant un indigène nommé Tchibangu me prie (comme si c'était pour moi la chose la plus simple du monde) de faire payer par Kabangobida, chef de Tcheba Kwadi, la somme qu'il lui doit depuis qu'il est devenu son gendre. Heureusement qu'avec des promesses vagues et un mot de recommandation pour un magistrat de Lusambo je peux mettre un barrage au torrent de paroles des plaideurs.

Pour l'indigène, la « mokande » (écrit) est sacrée. Les anciens soldats viennent me saluer et me montrent leur livret militaire. Les « m'fumus » me présentent leurs feuilles d'impositions. Il m'est facile de constater de cette façon qu'à trois ou quatre jours de marche de Lusambo le recouvrement des prestations s'opère fort irrégulièrement.

Il faut plus d'une demi-heure pour traverser le village dans toute sa longueur. Ses habitants se révèlent immédiatement comme supérieurs aux Bakwamputtus. Ce sont, en effet, des Benakosch (Balubas) venus du Sud et installés depuis peu dans la région. Les Benakosch sont de grands agriculteurs : ils font l'élevage du petit bétail. Les plantations de Mafamba sont vastes et de belle physionomie.

Le soir, mes porteurs chantent mes louanges. Je leur ai acheté une chèvre pour compléter la distribution du traditionnel « bidia », cette bouillie de farine de manioc et de millet mélangée à de l'huile de palme que les gourmets mangent avec des champignons séchés, ou bien avec une étuvée de pourpier et d'épinards indigènes (teco-teco, matamba).

Pour une cuillerée de sel qui constitue la ration quotidienne d'un porteur, on peut obtenir ici deux grands kitonga (*ulutschi tulus*, plat creux fait d'un fond de calebasse) pleins de bidia, ou dix carottes de manioc, ou vingt grandes bananes. Une poule s'échange contre huit à dix cuillerées de sel. Deux poules valent une brasse de tissu fort ; une chèvre se paie

quatre brasses de la même étoffe, soit une pièce de la Compagnie du Kasaï.

Outre les aliments qu'ils se procurent avec leur ration de sel, les porteurs ont des noix de palme, et des mollusques (colocolos, ressemblant au Bernard l'Ermite) qu'ils trouvent dans la forêt. Les plus malins partagent leur cuillerée de sel de manière à varier leur nourriture. La grande banane cuite sous la cendre remplace le pain. Embrochés sur un bâtonnet et passés au feu, les colocolos ne sont pas beaucoup moins appétissants que nos escargots. Quant au bidia, il serait trop fade pour le palais d'un « mokelenge » si l'on n'y ajoutait un filet de sauce anglaise ou une pincée de pili-pili (poivre congolais). Le bidia se mange aussi, à la table du blanc, avec du fromage et des petits oignons, ou des raves.

CHAPITRE XVII

Les Luluas. — A Tshibata. — Comment le factorien de Tombolo empêcha deux villages de se faire la guerre. — Les dieux sont morts! — Luluabourg : le paradis du Congo. — Un beau poste d'élevage du gros bétail. — A la mission des Pères de Scheut. — La population : quelques chiffres. — Un grand chef : Zappo Zap. et son rival Zappo Kumuamba.

Des villages naissent, se développent avec une extraordinaire rapidité sur cette route de Lusambo à Luluabourg. D'autres, jadis prospères, se divisent, s'éparpillent en shambas, se déplacent.

Autrefois Mokadi était le centre d'un important marché de caoutchouc. Tous les cinq jours, sept cents kilos environ de C. T. C. (caoutchouc) y étaient mis en vente. A la mort du chef Mokadi, son fils rencontra l'hostilité du nyampara (conseiller) Musaba Bumba qui usait de son autorité pour s'emparer du pouvoir. Les intrigues de Musaba Bumba aboutirent au morcellement du village. Le fils de Mokadi et ses partisans allèrent fonder Mokadi Mwana. L'ancien Mokadi (Bakakanienga) vit sa population sensiblement réduite. Le déplacement du marché de caoutchouc accentua la décadence de sa prospérité.

J'ai rencontré M. Delcommune à Tschifoi. Nous nous dirigeons ensemble vers Tombolo. Nous traversons Mokadi, la rivière Koloba, et Tschibouie avant de nous engager dans une vaste plaine où notre caravane s'enfouit pendant trois heures dans la brousse. Au milieu de cette morne immensité, un village, Tchisiba, dévoré par le soleil.

Depuis Kalamba, je suis dans la région des Bena-Luluas. De

petite taille mais vigoureux et râblés, les Luluas de la génération actuelle qui sont en contact avec le blanc, n'ont plus sur la figure, les bras et le ventre, les fins tatouages artistement exécutés par lesquels se distinguaient leurs pères. Ils paraissent d'un caractère accommodant. Auprès de leurs villages, ils ont de belles plantations de maïs, de manioc, de millet, d'arachides. Ce sont, malheureusement, des fumeurs de chanvre invétérés, et leur amour immodéré du « djamba » les incite à la paresse. L'aspect négligé de leurs villages témoigne de leur insouciance. A côté de jolies maisonnettes en pisé, on aperçoit de misérables paillotes. Du maïs et du millet poussent entre les habitations et les lourds épis se balancent au bout de leurs hautes tiges, bordant des sentiers sinueux. Des mottes de terre battue, surmontées d'un petit toit de paille, des fétiches attachés à des bâtons plantés en terre, protègent un nouveau-né contre les maladies, ou assurent le succès d'une grossesse. D'autres « boanga », des cornes d'animaux, des pots contenant des ingrédients bizarres, des herbes, des viscères, du bois de n'gula, de l'huile de palme ont de mystérieux pouvoirs que les indigènes se refusent à révéler.

Les femmes et les fillettes qui préparent de la farine pour le bidia mettent un peu d'animation dans le village : leurs torses nus, luisants de sueur, se plient et se redressent inlassablement devant le mortier taillé dans un tronc d'arbre, en même temps que les énormes pilons s'abaissent et s'élèvent avec le rythme régulier des pistons d'une machine. Étendus sur des nattes, les hommes s'étirent avec nonchalance, sommeillent à l'ombre, restent des journées entières à rêvasser, n'interrompant leur « farniente » que pour manger ou pour tirer de leurs pipes-calebasses des nuages de fumée bleue d'une odeur suffocante.

Lorsque nous arrivons à Kapambwe, les porteurs de M. Delcommune y sont déjà, mais les miens tirent encore la langue dans la plaine. Ils nous rejoignent péniblement et les noirs de mon compagnon de voyage, des Luluas pleins d'entrain et joyeux, ne leur épargnent pas les moqueries.

« *Hé ! bena mabatta na Lusambo !* » Ohé ! les petits canards

de Lusambo! », leur crient-ils dès qu'ils les aperçoivent. Malheureusement, mes hommes sont insensibles au quolibet : ils ne se donnent même pas la peine de se fâcher. Quelles pitoyables brutes!

Kapambwe est un grand village baluba. Son chef vient de mourir à Boma, où il avait été emprisonné pendant plus d'une année pour avoir fait la guerre à des indigènes ne dépendant pas de son autorité.

Le chemin s'élargit, le terrain devient moins accidenté, les ravins sont plus rares et les étapes moins fatigantes. Passé la Lubudi, notre voyage s'effectue sans difficulté jusqu'à Luluabourg. Il y a bien encore quelques cours d'eau à traverser, sur des ponts rustiques d'une solidité douteuse, mais ils n'ont guère d'importance et seul le nom de la Masangoma mérite d'être retenu : cette jolie rivière rachète heureusement par son pittoresque les désagréments de ses abords.

Nous nous sommes arrêtés deux jours à Tombolo et j'ai été bien près d'y assister à une petite guerre entre indigènes. Voici dans quelles circonstances :

Un homme de Loandanda avait perdu son fils. On lui fit croire qu'un indigène de Tombolo lui avait jeté un sort.

Il jure de se venger, prend son fusil, le charge, et va se poster près d'un sentier que doit suivre le malheureux — un vieillard fort paisible — désigné à son ressentiment par la rumeur publique et peut-être par le féticheur. Le pauvre bougre de Tombolo s'approche sans méfiance du buisson derrière lequel est dissimulé le meurtrier. Un coup de feu l'atteint dans le dos : il tombe, blessé à mort, et ne tarde pas à expirer...

Les gens de Tombolo ne voulurent pas laisser ce crime impuni. Déjà ils s'étaient badigeonné le corps de n'gula, avaient pris leurs fusils, leurs arcs, leurs flèches et menaçaient de faire un mauvais parti aux habitants de Loandanda, lorsque l'intervention de M. Raemackers, gérant de la factorerie de la Compagnie du Kasaï à Tombolo, réussit à ramener au calme les plus exaltés, en leur promettant que Bula Matari châtierait le coupable. Le lendemain, M. Prunetti, chef de poste de Lulua-

bourg, arrivait à Tombolo avec une poignée de soldats, mais l'assassin restait introuvable, et l'on ne pouvait espérer une dénonciation de la part des indigènes de Loandanda. M. Prunetti n'eut d'autre ressource que de se fier au chef dévoué à l'État et d'exiger qu'il lui livrât le criminel. Ce qui lui réussit parfaitement : deux jours après, l'homme était sous les verrous à Luluabourg.

Tchiniama, Kasenge, Tombolo, Loandanda, Kanyoka, Kankondetabia n'ont rien de bien caractéristique. Leurs maisonnettes sont plus ou moins bien aménagées selon l'initiative et le courage de leur propriétaire. Partout les plantations sont importantes et il y a des chèvres et des poules en abondance.

Les pasteurs protestants de Luebo et les missionnaires catholiques de Luluabourg font dans cette région une active propagande. Chaque village a son hangar, église ou temple, et ses catéchistes, sonneurs de cloches, ou joueurs de trompe. Le matin et le soir, prières et psaumes montent vers Zambi. Cela ne serait que touchant si les catholiques et les chrétiens de couleur ne mettaient une singulière âpreté à vouloir établir la prédominance de la religion de leur choix. A tout instant surgissent des conflits et, au nom du dieu de charité et d'ineffable miséricorde, on échange quelques coups de poing. Les querelles religieuses ont leur répercussion sur la vie sociale des indigènes. Ici, dans un village catholique, les nyamparas du chef sont protestants. Là, dans un milieu protestant, le chef s'est converti au catholicisme. Il y a de rusés compères qui, selon leurs intérêts, savent modifier leur politique...

Le chanvre ne suffisait pas à enlever aux noirs le peu de goût qu'ils ont pour le travail : on leur a donné, pour tuer le temps, des préoccupations supérieures.

Et les dieux — les pauvres dieux indigènes, crasseux d'huile de palme et de n'gula, — s'en vont chaque jour plus nombreux rejoindre les vieilles lunes. Les missionnaires font des hécatombes de fétiches! Sur la route, j'en ai vu tout un amoncellement de ces petits bonshommes de bois à la physionomie et aux attitudes originales; décapités, mutilés, consumés par

le feu, ils étalaient leur déchéance et nos porteurs passaient près d'eux en haussant les épaules :

« Tchanana! » « Ils ne servent à rien! »

Pourtant les n'kichi ont la vie dure; les noirs y sont plus attachés qu'ils ne le laissent paraître et leurs conversions, si sincères qu'elles soient, n'ont pas complètement chassé de leur esprit leurs superstitions premières.

Pour qui sait supporter avec philosophie les privations, c'est un des agréments de la vie au Congo de donner du prix à une foule de petites choses qui, en Europe, nous paraissent banales. Boire du lait frais, gober des œufs sans crainte d'avaler un poussin, étendre du fromage blanc sur ses tartines, manger autre chose que de la chèvre malodorante ou de la poule étique, avoir dans son assiette des légumes qui ne proviennent pas d'une boîte de conserves, autant de satisfactions matérielles fort appréciables qu'offre Luluabourg. Il y en a d'autres. Les femmes Zappo Zap sont renommées pour leur beauté et je ne sache pas qu'un Africain ait décrié leur formes harmonieuses, leurs figures éveillées, mutines, sympathiques.

Au sommet d'une montagne, au pied de laquelle se déroule le large ruban d'argent de la Lulua, dans un de ces paysages d'une stupéfiante grandeur, déroutant notre œil de Belge habitué à des horizons moins vastes, partout éclate la joie de vivre dans une fête de couleurs claires. Autour des flamboyants en fleurs, les principaux bâtiments du poste, en briques rouges encadrées de filets blancs. Plus loin, en dehors du polygone formé par les habitations des agents de l'État et des passagers, par les magasins de l'État et le mess, s'alignent les maisonnettes, construites en briques également, pour les soldats et les travailleurs. De belles avenues de palmiers conduisent au village de Zappo Zap et à la ferme. On a édifié une petite église pour les catholiques à deux pas de l'emplacement où sont installés de longue date des Angolais venus dans la région avec von Wissmann. Ces Angolais sont protestants. A l'heure où les catholiques chantent leurs cantiques, les noirs, qui ont conservé la tradition de la vieille gaieté portugaise,

entonnent un hymne, et cela fait la plus amusante des cacophonies.

Après le bain réparateur des fatigues de l'étape, une heure de promenade dans le poste.

« Nous avons ici, me dit M. Prunetti, cent soldats, soixante femmes, douze travailleurs de l'agriculture et quinze pour le service général. Avec les enfants, nous arrivons à un total approximatif de deux cents personnes. L'État voulut tout d'abord nourrir son personnel blanc et noir par des prestations en vivres. Vous savez qu'à présent nous ne pouvons plus recevoir comme impositions ni poules, ni chèvres, ni œufs, et que depuis longtemps les croisettes et les houes sont rayées des rôles des prestations. Les impositions en petit bétail n'étaient, du reste, perçues que selon les besoins du poste. Les rôles portaient, par exemple, 5.694 chèvres, et l'on en recevait 360. Sur 1,710 moutons, 40 seulement étaient fournis. La tolérance était très large.

— C'est ce que j'ai pu constater moi-même en prenant connaissance des feuilles d'impositions des chefs des villages, le long de la route.

— De même, aujourd'hui, nous avons seulement recours aux prestations en vivres pour assurer la subsistance des gens de l'État, déduction faite du produit de nos plantations.

— Ce qui représente pour toute la région?

— Mille quatre cents kilos de manioc, de maïs et de millet et 200 litres d'huile de palme. Le taux d'imposition est de fr. 6.21 par contribuable. Sur 125 villages imposés, il n'y en a que 73 qui nous fournissent des prestations en vivres : la charge n'est pas bien lourde.

Dans deux mois, nous espérons que ces plantations pourront suffire à l'alimentation du poste : elles couvrent 20 hectares et l'on peut récolter ici jusqu'à 8.000 kilos de manioc à l'hectare, après trois ans de culture. »

Sans avoir aucune compétence spéciale en agriculture, je n'ai pu m'empêcher d'admirer le superbe troupeau de bêtes bovines de Luluabourg. On a réalisé là, avec de la persévé-

rance et de l'habileté, une œuvre qui mérite qu'on y attache de l'attention. La reproduction du gros bétail donne à Luluabourg d'excellents résultats. Les bêtes, provenant en général des régions du Sud, sont toutes bien en chair. Leur poitrail luisant, leurs croupes plantureuses réjouissent l'œil. Taureaux énormes, vaches opulentes, aux pis gonflés de lait, veaux, bouvillons, bœufs dressés au charruage, tout le troupeau, épar-



Le Père Cambier.

pillé dans une vaste prairie, fait de grandes taches sombres dans l'herbe.

L'expérience tentée avec succès par l'État devrait engager l'initiative privée à entreprendre l'élevage du gros bétail dans les plaines du Kasaï, où le danger de la tsé-tsé ne paraît pas exister jusqu'à présent.

Aller à Luluabourg sans passer par la mission des Pères de Scheut, ce serait visiter Bruxelles sans s'arrêter à la Grand'-Place.

Poursuivant mon enquête impartiale sur la situation économique de notre belle colonie, je me suis empressé de me

rendre à l'aimable invitation du R. P. Cambier, préfet apostolique du Lualaba Kasaï.

Un homme bien vivant, très combattif, ardent à la lutte comme à la tâche, d'une intelligence très ouverte, sympathique dès l'abord par son franc parler, tel est le « Père Cambier », comme on l'appelle ici familièrement, le fondateur de la mission de Saint-Joseph.

« Il y a dix-huit ans, partout ici on ne voyait que de la brousse. »

D'un geste large, il embrasse tout ce qui nous entoure. Il peut être fier de son œuvre. La mission a vraiment belle allure ; elle fait songer aux abbayes du moyen âge avec ses grandes constructions chapeautées de chaume, son organisation répondant à un désir de bien-être. L'impression qui se dégage de toutes ces choses, — ne vous en offusquez pas, mon Père ! — du potager riche en légumes européens cultivés à profusion, de la distillerie, où se fabriquent un schiedam et un élixir dont on dit merveille, de la brasserie, de la boulangerie, du poulailler, de la chèvrerie, de la ferme, — est une impression de matérialisme flamand.

Elle n'est pas pour déplaire.

Le mysticisme qui anémie l'énergie humaine s'accommode assez mal du rude climat de l'Afrique centrale. Hauts en couleur, robustes, la barbe hirsute, les Pères sont pour la plupart des fils de Flandre. Ils ont dans les veines la force saine du sol flamand, gras et fertile. Ce sont des terriens. Leurs mains velues doivent manier plus aisément la pelle que la plume. La bonne humeur du Père Cambier peut être à l'unisson de leur jovialité. Entre eux et lui se manifeste, immédiatement, une différence de caractère et d'orientation de pensée.

Mais voici la chapelle de demain, dont les assises promettent un véritable monument, puis, plus loin, la tour qui monte vers le ciel, comme une humble prière de briques, la seule compréhensible au sein de l'exubérante nature des tropiques abaissant la vanité des philosophies humaines dans ce milieu

où paraîtrait mesquin, à côté des géants de la forêt, l'orgueil des hymnes de pierre de nos plus grandioses cathédrales.

Derrière, les bâtiments réservés aux Sœurs, où l'on devine du calme, de la fraîcheur, une atmosphère candide, de petites chambres proprettes ornées de quelques naïves images de piété; des existences effacées, toutes d'abnégation, de charité, se passent entre ces murs, loin, très loin des batailles de la vie.

L'école des garçons, tard venue, créée depuis un an seulement, est certes la plus belle que j'aie vue jusqu'à présent au Congo. Installée dans des locaux bien aérés, soigneusement construits, éclairés par de larges fenêtres, elle pourrait rivaliser avec beaucoup d'écoles de Belgique et non des moins importantes. On a un peu oublié ici encore que l'on s'adressait à de jeunes noirs, et les tableaux coloriés, pendus aux murs, représentent notamment des animaux d'Europe dont les indigènes du Congo ne soupçonnent pas l'existence. Un Père s'applique avec dévouement à apprendre à lire et à écrire aux petits moricauds. Une seule classe est occupée. Deux autres qui viennent d'être blanchies et cimentées recevront bientôt de nouveaux élèves. Au premier rang des enfants, le Père Cambier me montre un jeune mulâtre qui est venu seul à pied, de Luebo à Luluabourg, pour y apprendre le français.

Brave gosse !

Dans l'école des filles, un émerveillement.

Une salle aux couleurs claires tout égayée de soleil. Des fillettes vêtues de robes de cotonnade bleue ou rose sous lesquelles on devine des gorges déjà formées, des corps nerveux et souples. Les unes cousent à la machine, d'autres cousent à la main, crochètent, tricotent. De jeunes mulâtresses me regardent à la dérobée, plus timidement que leurs compagnes noires, plus turbulentes et plus espiègles.

J'étais toujours resté un peu sceptique, aux expositions universelles, devant l'étalage de travaux exécutés dans les missions d'Afrique. Je me demandais, en effet, comment de jeunes sauvagesses pouvaient façonner des broderies, des dentelles,

des pièces de lingerie avec une telle délicatesse. A Luluabourg, j'ai été convaincu qu'il n'y a là aucune supercherie.

La directrice de l'école professionnelle de coupe et de couture de la mission Saint-Joseph, la Sœur Laurent, de l'ordre des Sœurs de charité de Gand, était toute confuse de recevoir mes sincères félicitations.

« Nous faisons ce que nous pouvons, me répondit-elle avec modestie... »



L'école des filles à la mission de Luluabourg.

Et comme nous nous dirigeons vers la salle de réunion, où les Pères achevaient une partie de billard :

« Six Sœurs sont enterrées à Luluabourg, » me dit le Père Cambier.

Puis il me fait faire demi-tour :

« Venez. Je vais vous montrer une chose amusante. »

Il me conduit dans sa petite chambre à coucher. Au-dessus de son lit, une longue boîte noire : un cercueil.

« Pour les méditations ?

— Si vous voulez. Il y a quelques années, j'étais très gravement malade. Je n'espérais plus guérir. Je me mis dans l'idée de fabriquer moi-même mon cercueil. Tout était prêt : je n'a-



UN MARCHÉ INDIGÈNE

vais plus qu'à rendre mon âme à Dieu. Mais, comme j'avais encore de la besogne, j'ai préféré attendre un peu..

Après le dîner, le Père Cambier voudrait me donner l'occasion d'entendre la fanfare de la mission. C'est jour de marché : j'insiste pour qu'il laisse les musiciens à leurs occupations.

Des femmes de tous les villages des environs ont envahi l'esplanade au centre de laquelle se dresse la tour.

En général, elles n'ont pour tout vêtement que les petits tabliers de « tchilulu » (étoffe) des femmes balubas. Copieusement enduites d'huile de palme et de n'gula, suant, grouillant, jacassant, s'interpellant, s'accroupissant dans la poussière, elles dégagent une odeur écœurante, et l'on ne peut s'aventurer parmi elles sans avoir ses vêtements maculés de taches.

Des paniers sont pleins de carottes de manioc, d'arachides, d'épis de maïs et de millet. Les pattes liées par un bout de cody, des poules caquettent en battant vainement des ailes. D'autres sont entassées, avec des canards, dans de longs paniers de bambou à claies. Des fourmis blanches, des sauterelles, de l'huile de palme, des rats et des colocolos (escargots) fumés emplissent les pots indigènes, les « lowésa » ou « leso » ventrus et profonds, noircis au feu.

Le marché est le rendez-vous des femmes de la région ; elles n'y viennent pas uniquement pour vendre et pour acheter, mais aussi pour avoir l'occasion de potiner. Elles font parfois un jour ou deux de marche pour le seul plaisir de se mêler à l'animation de la foule. Nos Européennes ont la langue trop bien pendue pour ne pas trouver cela tout naturel.

Comme l'argent n'est pas en circulation, les échanges présentent parfois de réelles difficultés. Tel indigène veut vendre des poules pour de l'étoffe et on lui offre de l'huile de palme et du manioc. Un autre, qui a plusieurs pièces de tissu, veut acheter des chèvres. Heureusement, le nègre a de la patience et le temps ne lui est pas encore trop précieux !

Je m'étonne de l'affluence de monde au marché.

« Nous avons à la mission 2,000 personnes environ, me dit le Père Cambier.

— A quelles conditions leur donnez-vous l'autorisation de s'installer ici?

— Chacun doit se conformer au règlement.

— Qui prescrit?

— Le travail de sept heures et demie du matin à onze heures et demie. Les uns vont couper du bois, les autres font des briques. Le vendredi, nous leur donnons campos toute la journée.

— Ainsi que le dimanche?

— Naturellement. »

Sous la direction du Père Cambier, de nombreuses maisonnettes en briques ont été construites pour les gens de la mission. J'en ai visité plusieurs qui étaient aménagées avec une ingéniosité et une propreté des plus louables. J'aurais bien voulu traverser les plantations, qui sont d'un bon rendement et comprennent surtout des caféiers. Il m'aurait été agréable de me rendre à la mission de Hemptinne, située à quelques heures de Luluabourg, mais mon temps était compté. Ce sera d'ailleurs un regret profond que j'emporterai en quittant le Congo d'être passé à côté de choses présentant un réel intérêt, que j'aurai ignorées bien involontairement! Que voulez-vous? On est obligé de mettre un frein à sa curiosité en parcourant un pays aussi vaste!

La région de Luluabourg est très peuplée. On en jugera par ce recensement approximatif des adultes imposés dans les principaux villages : Zappo Zap (basonge), 5,500 ; Zappo Kumuamba (id.), 1.500 ; Mokande Klutu (lulua), 4.000 ; Kalambaye (id.), 700 ; Dumba Kakese (id.), 600 ; Fariala (batétéla), 300 ; Kasongo Lembe Lembe (lulua), 2.500 ; Tchiniama Salala (id.), 3,000 ; Mulonda Bongi (anc. sold.), 1.200 ; Mobiaie (id.), 1,600 ; Kankonde Tambue (baluba), 1.800 ; Tchimbou (lulua), 1,400 ; Kambala (id.), 900 ; Kamuandu (id.), 1.100 ; Kamuena Sapo (id.), 2.200 ; Moamba Gufulu (id.), 3,800 ; Kadima Diba (baluba), 700 ; Tchitadi (lulua), 2.300 ; Bumba-Bumba (bakete), 2,100 ; Chulonga Pumba (lulua), 1.200 ; Kapuluku (bakete), 1.600 ; Tambwe Moza (id.), 1.200 ; Kamango (id.), 1.400 ; Kamsélé (babindji),

900 ; Kongolo, 800 ; Tchiniama (Lemba (lulua), 1.800 ; Kasongo Lembe Lembe (baluba), 600.

Villages dépendant de la mission des Pères de Scheut :

Indigènes installés près de Saint-Joseph, 4,500 (lulua et baluba, 4,000) ; indigènes installés près de la mission Hemptinne Saint-Benoît, 5,000 (lulua et baluba) ; indigènes installés près de Mérode Salvator, 1,000 (lulua et baluba) ; Kayembe (lulua), 400 ; Putu Matamba (id.), 300 ; Musula Mwanga (id.), 250 ; Mangwende (babindji), 200 ; Tchitadi (id.), 350 ; Kalamba Mukadianga (lulua), 250 ; Kasadi Marinda (baluba), 320.

Zappo Zap est le chef le plus important de la région, mais durant ces dernières années son autorité a beaucoup diminué au profit de son parent et rival Zappo Kumuamba, dont le village est situé sur le route de Tombolo, près de Luluabourg.

De tous les villages que l'on traverse avant d'arriver à la Lulua, Zappo Kumuamba est sans contredit celui qui laisse au voyageur la meilleure impression. De chaque côté d'un large chemin, des maisonnettes en pisé sont bien entretenues. Des plantations importantes, des poules et du petit bétail indiquent une certaine prospérité. Les indigènes, des Basonge, de la même race que les gens de Pania-Motombo et de Zappo-Zap, sont vêtus de pagnes en tissu indigène ou en étoffe européenne.

Il pleut au moment où j'arrive dans le village. Plusieurs hommes se sont drapés dans des couvertures de laine rouge, ou bien ont jeté sur leurs épaules une peau de chèvre. Il y a de beaux gaillards parmi ces Basonge. Solides, corpulents, portant la barbe, des notables forment un groupe imposant près du hangar où les missionnaires de Luebo viennent souvent prêcher.

Comme chez les Luluas, les femmes portent un petit tablier de cotonnade sur le ventre, et un autre, plus long, au bas des reins, maintenus et repliés sur une large ceinture de cuir. Beaucoup ont adopté le pagne court laissant le torse nu, ou bien le pagne long roulé sur les seins. Elles paraissent avoir une prédilection marquée pour les grosses perles blanches ou

d'un bleu clair dont elles s'ornent à profusion le cou, les poignets et les chevilles. Des bandes de gamins nous entourent. Hommes, femmes et enfants, tout ce monde va et vient, grouille, crie, s'interpelle, et l'on n'a plus ici le morne spectacle de certains villages luluas endormis dans les fumées du chanvre.

Pourtant, la belle race des Basonge n'a pas échappé au terrible vice. A l'abri des regards boulamatariens, il y a quelques plants de « djamba » éparpillés avec prudence.

Le chef Zappo Kumuamba est en assez mauvais termes avec Zappo Zap, le grand chef de Luluabourg. Celui-ci lui reproche d'attirer ses gens dans son village.

Zappo Kumuamba, au profil sémitique, avec un collier de barbe de jais, et des airs de marchand arménien, me fait le très grand honneur de me recevoir dans son lupangu, vaste bâtiment en forme de quadrilatère où sont enfermées ses trente femmes, dont il a eu, me dit-il, quinze enfants. Les chambres de ses favorites sont ornées extérieurement de peintures noires, blanches et rouges où le triangle constitue le principal élément décoratif. Au milieu de la cour du lupangu, un mystérieux moanga (porte-bonheur). Au-dessus du pigeonnier voisin, d'innombrables pigeons battent l'air alourdi de leurs ailes.

Zappo Kumuamba veut absolument que je visite ses appartements particuliers, où règne une propreté que je ne m'attendais pas à trouver chez un nègre. Contre un mur, quatre ou cinq fusils, dont un de type perfectionné. Sur une table, une pipe à bout d'ambre, un pot contenant du tabac, un portrait du chef et de sa femme préférée, et bien en évidence — détail touchant, car Zappo Kumuamba ne sait pas lire — un livre un porte-plume et un encrier. La chambre à coucher est contigue au « cabinet de travail ». Une petite lucarne masquée par une feuille de papier rouge met une discrète pénombre dans la pièce, où trône un grand lit sous le dais d'une moustiquaire d'andrinople.

— Où sont vos femmes?

Zappo Kumuamba sourit finement et, d'un geste vague, désigne les longs bâtiments...

Serait-il jaloux ?

Nous serrons la main du chef, et, comme nous sortons du village, nous croisons le féticheur sur la route. Il est blanchi de pembe depuis les cheveux jusqu'aux talons. Il tient en main une sorte de hochet à collerette de fibres végétales. Autour des reins, comme un tutu de danseuse, il porte un juponnet de feuilles de palmier. Dès qu'il nous aperçoit, il ne peut réprimer un mouvement de mauvaise humeur et il essaye de nous éviter en s'enfuyant parmi les épis de maïs. Mais les soldats qui accompagnent M. Prunetti l'entourent déjà. Il se décide à sortir de sa cachette et met une réelle mauvaise grâce à poser devant mon kodak. A peine l'ai-je remercié, qu'il s'esquive, farouche.

En arrivant à Luluabourg, je faisais la connaissance de Zappo Zap.

Bâti en hercule, coiffé d'un petit chapeau de feutre gris crânement bossué d'un coup de poing, la figure épanouie à la Jordaens, avec des lèvres sensuelles, des joues charnues, la barbe courte et frisée, les yeux gros et rieurs, voilà Zappo Zap, le grand chef de Luluabourg.

Un gilet noir à liséré de soie blanche, largement échancré, laisse voir sa poitrine velue barrée par les lanières de peau de léopard qu'il porte en sautoir. Un veston de toile à pois bleus, un pagne de laine à raies jaunes et rouges, des chaussettes blanches, et des souliers « bains de mer » complètent son habillement hétéroclite.

Zappo Zap, d'un pas lourd, se balance en tendant tous les muscles de son cou de taureau. Les présentations faites, on s'installe sous la véranda de M. Prunetti et des verres se remplissent de vin. Zappo Zap n'est pas tempérant, mais, s'il se pique le nez, il y met des façons. Il se garderait bien de boire comme un simple mortel. Il entre dans le bureau du chef de poste ; les deux jolies femmes qui l'accompagnent s'empressent de fermer porte et fenêtres. Un instant après, le grand

chef reparaît, les yeux plus joyeux, avec un rire sur les lippes luisantes. Deux fois encore, avec le même cérémonial, Zappo absorbe deux pleins verres de vin. Une de ses favorites lui bourre sa pipe, lui présente une allumette enflammée : Zappo aspire une large bouffée de tabac, ses poumons soufflent comme un soufflet de forge. Il nous tend la main et, lentement, dignement, s'éloigne, suivi par la troupe tapageuse de ses tipoyeurs.

J'ai voulu revoir Zappo Zap chez lui. Les villages qui dépendent de son autorité sont nombreux et comprennent une population importante.

Zappo a toujours été un ami de l'État. Lorsqu'éclata une révolte des Luluas, provoquée par la mutinerie des soldats batételas, c'est grâce à son intervention que la mission des Pères de Scheut ne fut pas anéantie. Autrefois, sa puissance était plus considérable qu'à présent : depuis quelques années, il paraît se désintéresser de ses devoirs de chef, son fameux lupangu est en ruine et il abandonne à ses nyamparas (ministres ou conseillers) toutes les préoccupations de sa charge. Les nyamparas de Zappo Zap sont une cinquantaine et la plupart bourgmestres de villages éparpillés près de Luluabourg. Les autres ont des fonctions spéciales à la « cour » de Zappo. Tel est chargé d'organiser des caravanes pour Boula Matari. Un deuxième, de réunir les prestations en vivres réclamées par l'État. Celui-ci doit sauvegarder les fétiches — j'allais écrire les dieux lares — des insultes des mécréants. Celui-là, sans avoir rien de commun avec les gardiens des sérails d'Orient, surveille les femmes du chef, achète de nouvelles beautés, est le grand pourvoyeur de la prostitution de l'endroit — un noir fort aimable d'ailleurs et plein d'attentions délicates.

Chacun a ses fonctions spéciales dont il ne se départit point, et joue son rôle de ministre à portefeuille.

Zappo Zap est un souverain très moderne.

Son lupangu est d'un aspect très négligé, mais, avec ses murs de trois mètres de haut, il est encore assez imposant : un véritable palais indigène.

Tout un vaste bâtiment avec galeries et véranda a échappé à la ruine. Des nattes couvrent le sol et dissimulent la charpente du toit.

La porte du lupangu est refermée à clef devant la curiosité du « profanum vulgus » accouru sur le passage des hommes à visage pâle. Zappo Zap nous indique des sièges.

« Un verre de vin?

— Merci. De l'eau, si vous en avez de la bonne. »

Zappo Zap ébauche un signe de stupéfaction. Pas de vin!... Mais il n'insiste pas.

Les petits cadeaux entretiennent l'amitié.

Je remets à Zappo Zap une incomparable montre... à 5 fr. 50; il m'offre un fétiche à profil de chouette, et nous voilà d'excellents camarades. Il dit un mot à l'un de ses nyamparas, et j'entends des éclats de rire dans l'impénétrable obscurité des appartements du grand chef.

Des bruits flous, des pas menus trottinant sur la terre battue : cinquante femmes viennent s'encadrer près de nous dans les chambranles d'une large porte béante. Le coup d'œil est d'une grâce inoubliable.

Dans le radieux épanouissement de la jeunesse, les favorites de Zappo Zap étalent à nos yeux leurs gorges altières, leurs épaules rondes, l'harmonieuse perfection de lignes de leurs formes dont la polychromie baroque et brutale des colliers, des ceintures, des bracelets de perles, des pagnes chatoyants et le feu des anneaux de cuivre, rehaussent le bronze merveilleusement patiné. Mais à côté de ces tonalités chaudes et joyeuses qui fourniraient à un peintre la plus tonitruante des fanfares de couleur, il y a, pour animer la scène, la malice, le sourire, l'insouciance heureuse, la caresse lancinante et vicieuse de toutes ces prunelles noires bordées de nacre qui nous épient en silence.

Zappo Zap, l'esprit ailleurs, tapotait les joues de l'héritier présomptif de sa gloire, un joli gamin fluet comme un jonc, drapé dans un pagne éclatant.

L'un de nous interrompit sa songerie.

— Est-il vrai, Zappo, que vous ayez plus de deux cents femmes? »

Le chef posa sa main velue sur la tête intelligente de son fils et parut réfléchir.

— Davantage? »

Zappo se mit à rire bruyamment, et le cerbère du harem, debout, impassible, dans son peplum de toile blanche, nous souffla à l'oreille :

— Il serait bien embarrassé de vous répondre. Il ne connaît pas même le nombre de ses enfants! »

CHAPITRE XVIII

Comment la Compagnie du Kasaï fait ses achats de caoutchouc. — L'honnêteté du noir! — Est-ce la guerre? — Bena Kapuki. — Une cérémonie funèbre à Zappo Lulua. — Contrainte et travail libre.

Adieu les petites routes pour cyclistes! (Parfaitement, les missionnaires y roulent à bicyclette!)

Du « poto-pote », un méchant chemin et des ravinements où les porteurs s'éternisent. Notre petite troupe traverse plusieurs affluents sans importance de la Lulua, les villages Dembate, Kambula, Mwana Gunba, Lupapete, Kitebona, puis une belle rivière, la Mio, coulant du sud au nord. Encore un village, Kalombaie, un cours d'eau, et nous arrivons à Kapulumba, une factorerie de la Compagnie du Kasaï.

Presque en même temps que nous, plusieurs caravanes chargées les unes de caoutchouc, les autres de marchandises, s'arrêtent à Kapulumba, et j'assiste au paiement des porteurs.

Les hommes d'une caravane partie sans charges de Kapulumba et revenant de Salala, poste situé à trois jours de marche, reçoivent chacun deux brasses d'étoffe (la pièce de quatre brasses vaut 4 fr. 40) et quatre cuillerées de sel (250 grammes). Les porteurs qui ont quitté Kapulumba avec une charge reçoivent double paiement. Les charges, de quarante à quarante-sept kilos, sont toujours portées par deux noirs.

Les capitas-acheteurs de n'dundu (caoutchouc) qui, parfois, restent absents pendant deux ou trois mois, reviennent à la factorerie avec des rouleaux de mille boules de C. T. C. (caoutchouc) portées par des indigènes des villages producteurs. Ces

indigènes reçoivent pour le portage deux cuillerées de sel ou une cuillerée de perles, pour un trajet variant de trois à sept heures. Souvent ils sont accompagnés par le fils ou un parent du chef, ou bien par le chef lui-même du village où le caoutchouc a été récolté. Il est d'usage, en effet, que le chef reçoive un cadeau si la production a été bonne. Les indigènes choisissent eux-mêmes les marchandises qu'ils désirent avoir en paiement du caoutchouc.



L'achat du caoutchouc dans une factorerie de la Compagnie du Kasai.

Les boules de caoutchouc, de la grosseur d'une prune, sont collées entre elles, ou enfilées sur des bâtonnets; elles sont réunies par raquettes de dix boules, et ces raquettes, juxtaposées et reliées, forment un rouleau de 40 centimètres de hauteur environ.

Un kilo contient 130 boules, chaque rouleau, chaque raquette se compose de C. T. C. de différentes qualités, depuis le « perlé » jusqu'au « poisseux », en passant par le « bouilli » et le « battu ». Celui-ci, provenant du battage de la liane coupée, est très difficile à distinguer du C. T. C. incisé.

Les rouleaux s'alignent devant le magasin. Le gérant contrôle leur poids.

Il vérifie ensuite le livret de compte courant de l'acheteur. Comme la vente des marchandises se fait à crédit, d'après le nombre de boules rapportées il sait toujours déterminer la valeur des articles que le capita doit avoir encore en sa possession.

Outre son salaire d'une pièce de tissu fort par mois, le capita reçoit une brasse de même étoffe par 1.000 boules de caoutchouc produit. La valeur des boules de C. T. C. non utilisable (poisseux) est défalquée de sa gratification.

Pour la simplification des écritures, le livret de l'acheteur porte en regard de chaque marchandise le nombre équivalent de boules de C. T. C. Un kilo de caoutchouc, ou 130 boules, vaut une brasse d'étoffe.

Les articles mis en vente par la C. K. sont tarifés à des prix qui n'ont rien d'excessif. Un gilet se paie 0 fr. 80, un veston, 3 fr. 50. Une pièce de toile blanche (américain, quatre brasses), 4 fr. 40. Une pièce de bleu (brillant streap), 5 fr. 60. Un bassin en fer émaillé, 1 franc. Un gobelet en fer émaillé, 0 fr. 50. Il n'y a que le sel, vendu 1 franc le kilo, qui paraîtrait payé beaucoup au-dessus de sa valeur si l'on n'observait que cet article bénéficie d'une plus-value sur le marché indigène, nécessite un emballage soigné et donne un certain déchet par l'évaporation et par le débit en détail, à la cuillerée. Au reste, dans les magasins de l'État le sel est uniformément taxé à deux francs le kilo, dans tout le Congo, prix qui semble exagéré.

D'une façon générale, on peut dire que le caoutchouc est payé à l'indigène 1 fr. 25 à 1 fr. 50 le kilo.

Il est à remarquer que les marchandises de la C. K. (le sel excepté) sont cédées à leur prix de revient.

Le caoutchouc pesé, le compte de l'acheteur vérifié, le long ruban de caoutchouc est fractionné. A coups de machette trempée dans l'eau, les rangées de boules de chaque raquette sont entaillées deux ou trois fois. On peut ainsi voir si l'indi-

gène n'a pas trompé l'acheteur sur le poids et sur la qualité du caoutchouc.

J'ai eu entre les mains une raquette de C. T. C., dont chaque boule contenait un morceau de bois de la grosseur d'une noisette. Dans d'autres boules on avait introduit des bouts de chiffon. D'autres encore étaient formées d'un noyau de caoutchouc découpé et séché, volé dans une factorerie et recouvert d'une légère couche de latex frais.

Les noirs ne manquent pas d'ingéniosité pour essayer de tromper le factorien!

Les porteurs doivent être surveillés de près. On s'aperçut un jour que les misandas (paniers) expédiés d'une factorerie à un poste de transit n'arrivaient pas à destination avec le poids normal de 47 kilos. En cours de route, les porteurs disjoignaient les codys, introduisaient dans l'ouverture ainsi pratiquée un bâton pointu, retiraient quelques boules, puis replaçaient les codys. Le panier paraissait intact...

Les porteurs sont légion à Kapulumba. La façon de les recruter est assez particulière pour être notée. Un capita se poste près de la factorerie et appelle au moyen d'un sifflet les indigènes qui désirent effectuer du portage. Pour une caravane de vingt charges, cent hommes accourent et se disputent les « mouchettes » (caisses) ou les paniers!...

J'allais quitter Kapulumba, lorsque M. Olivier, chef de secteur de la Compagnie du Kasaï, reçut de M. le chef de secteur de la Lulua, comte F. de Grunne, une lettre l'informant qu'une révolte des Bakubas était à la veille d'éclater. La nouvelle venait de M. Morrisson, représentant légal de l'A. P. C. M. à Luebo. M. Morrisson employait textuellement cette phrase : « In the name of the traders and missionaries both Protestant and Catholic who live in the region, I demand that you hold yourself in readiness for an reprising on the part of the Bakuba people. »

La guerre!

Je l'avoue, à ma honte, je ne songeai tout d'abord qu'à me réjouir de l'événement, qui venait corser d'une façon impré-

vue l'intérêt de mon voyage. Mais il fallait avoir plus de confiance que je n'en avais dans les affirmations des missionnaires protestants, pour ne pas accueillir la nouvelle sous toute réserve. N'était-il pas singulier, d'ailleurs, de voir M. Morrisson écrire au représentant de l'État au nom des commerçants et des missionnaires catholiques? La Compagnie du Kasaï n'avait nullement autorisé M. Morrisson à agir de la sorte, et les Pères de Scheut n'avaient plus aucun motif de redouter une révolte des Bakubas puisque, depuis peu, ils avaient abandonné la seule mission qu'ils eussent dans le royaume de Lukengo, celle de Muschenge!...

J'interroge des indigènes. Ils me répondent que dans le pays bakuba il ne se passe rien d'anormal, à leur connaissance. Plusieurs caravanes sont venues de Luebo à Kapulumba, ces jours derniers, et les porteurs n'ont pas soufflé mot de l'éventualité d'une guerre.

M. Morrisson n'a pourtant rien de commun avec Mme de Sévigné. Le représentant légal de l'A. P. C. M. n'écrit pas pour le plaisir d'écrire. Conclusion : laissons faire et ouvrons l'œil !

Va, chemineau, chemine!

Mauvais temps, mauvaise route, mauvaise journée. De petits villages : Lulua Mukandjangha, Lussengo, Tchatchi Kumbu, Missalo, Shambange, Shabinna où les catholiques ont bâti une ferme-chapelle rivalisant avec le temple-hangar des protestants.

Nous dressons nos tentes à Kalamba. La C. K. avait un acheteur dans ce village, mais elle l'a supprimé parce que la production de C. T. C. était devenue insignifiante. Le chef insiste auprès de nous pour qu'un nouvel acheteur soit envoyé chez lui. « Ses gens, dit-il, feront encore du caoutchouc. Ils désirent avoir des étoffes et du sel. »

Le lendemain : 15 novembre. Fête du Roi. *Brabançonne* en sourdine, au saut du lit. « For ever ! » Pas de *Te Deum* ici, dans la brousse. Pas de banquet patriotique. Pas de revue militaire. Le 15 novembre ressemble beaucoup aux autres jours... un peu plus chaud peut-être.

Nous traversons d'abord un très grand village, Tchifuembe, ni mieux, ni plus mal entretenu que les autres villages de la région lulua. Les indigènes me disent qu'il y a plusieurs lunes, le fils du chef a été arrêté et retenu à la factorerie de Zappo Lulua parce que la quantité de C. T. C. produite n'était pas suffisante. Maintenant, ils se déclarent satisfaits du nouveau blanc de Zappo Lulua.

L'agent de la C. K., dont parlent les indigènes et à charge duquel ont été formulées d'autres plaintes, a été traduit en justice par la direction de la Compagnie.

Tchifuembe a produit 300 kilos de caoutchouc... en six mois!...

Aux environs du village existent de grandes plantations vivrières.

Mon voyage jusqu'à Zappo Lulua s'achève sans incident notable. L'itinéraire que je suis m'éloigne de la route la plus fréquentée. Ravins et poto-pote. Débordements de petites rivières qui se transforment en marécages nauséabonds. Heureusement, il y a de l'ombre. Les arbres de la forêt sont plus puissants, plus beaux. Les lianes se multiplient. Du sol humide montent des odeurs lourdes et grisantes...

Laissant derrière nous Chamabata, nous passons la Lulua sur de mauvaises pirogues, grossièrement façonnées, qui menacent de verser à chaque coup de pagaie. Pour moi, je n'aurais que le désagrément d'un bain forcé, mais bien autrement fâcheux serait le plongeon d'une malle, dans cette eau profonde, au courant rapide...

Ouf! la dernière « mouchette » m'a rejoint sur la rive droite!

Tchingulu, trois ruisseaux, et les porteurs entendent le sacramentel : « Katula n'cody! » (enlevez les liens des charges) à Kachi-Kicha, un village baluba assez intéressant formé par des anciens travailleurs de la Société des Produits végétaux.

A vivre près du blanc, ils ont appris à donner plus de confort à leurs maisonnettes, mais ont conservé les principales caractéristiques de leur race. Presque toutes les femmes ont le

petit tablier d'étoffe de longueur inégale sous le ventre et au bas des reins; les cheveux tressés, poisseux d'huile de palme, laissent pendre sur leurs fronts bombés des cauris et des perles.

Lorsqu'elles mettent un enfant au monde, les femmes balubas s'enduisent le corps de teinture rouge de n'gula et d'huile de palme; elles ne se lavent plus à l'eau jusqu'au moment où l'enfant commence à marcher.

Bena Kapuki! C'est ici qu'en 1907 les gens du chef Tchumbe tuèrent le malheureux Cornélis, un agent de la C. K.

Il faut encore goûter les douceurs du poto-pote avant d'atteindre le joli village de Chamibanga. Il y a des compensations : la fraîcheur et la beauté d'une forêt exubérante de vie où les lianes, multipliées, donnent au sous-bois un aspect fantastique.

Au sein de cette végétation prodigue, dans un magistral décor d'arbres énormes, on a bâti la factorerie de Zappo Lulua. Malheureusement le poste est entouré d'eau fangeuse où coassent à l'envi des milliers de crapauds.

J'accepte avec empressement l'hospitalité qui m'est offerte à la C. K. Je ne ferai pas comme le consul anglais qui planta sa tente dans le village indigène en déclarant au chef « qu'il n'avait rien de commun avec les agents de la Compagnie ».

Au moment où nous arrivons à Zappo Lulua, les habitants du village sont en émoi. Un homme vient de se suicider. Dans un accès de colère, il prit son fusil à pierre, le chargea, appuya le canon contre sa poitrine, et avec l'orteil pressa sur la détente. Il se fit une horrible blessure et n'expira qu'après de longues souffrances. Dès qu'il eut cessé de vivre les indigènes se mirent à tirer des coups de feu en l'honneur du mort. Le gong résonnait à de courts intervalles et l'on entendait, comme un glas, le chant monotone et plaintif des femmes.

Le lendemain, parti de grand matin pour tirer des pintades, je surpris les indigènes de Zappo Lulua en train de se livrer à des cérémonies funèbres.

Un homme d'un certain âge, armé d'une lance, marchait

à petits pas devant le chimbek du suicidé. Le corps cassé en deux, la tête branlante, il chantait une mélopée entrecoupée de sanglots. Des gens des environs devaient être accourus au village depuis peu. Un groupe s'était formé à l'écart et je voyais qu'on expliquait avec des gestes la façon dont l'homme s'était donné la mort.

Dans la paillote, le cadavre était étendu sur le dos, les jambes légèrement repliées, les pieds un peu plus hauts que la tête. Le corps était roulé dans de l'étoffe à rayures bleues et blanches de provenance européenne. La figure bariolée de pembe (blanc) et de n'gula (rouge) avait une expression pénible. Une femme accroupie, penchée au-dessus de la poitrine du suicidé, tenait dans ses bras un petit enfant : la veuve... D'autres femmes l'entouraient et chantaient comme elle des lamentations rythmées par des hoquets. Sur la peau grasse de leurs joues, de grosses larmes coulaient. Elles secouaient la tête d'un mouvement machinal, et ne quittaient pas le cadavre des yeux. Pas un muscle ne bougeait dans leurs faces mornes, abêties, trouées par la bouche béante, d'un rose terne.

J'ai vu rarement spectacle plus émouvant de la douleur humaine devant le mystère de la mort.

L'agent de la C. K. contre lequel M. Theisiger avait recueilli des plaintes n'était plus à Zappo Lulua quand je m'y arrêtai. Il avait été traduit en justice par la direction de la Compagnie du Kasaï. J'ai tenu cependant à m'informer des faits qui lui étaient reprochés et j'ai appris que le gérant du poste avait retenu par deux fois le fils du chef Tchifuembe à la factorerie : la première fois parce qu'il lui devait des marchandises pour une valeur marchande de 4,000 boules de caoutchouc, la deuxième fois parce que les boules de C. T. C. que le capita-acheteur avait rapportées étaient trop petites et ne valaient pas les marchandises données en paiement.

Le fils du chef Tchifuembe pouvait circuler librement dans le poste. Il n'a pas été amarré et n'a pas eu à se plaindre de la façon dont il a été traité.

En somme, on voit que ces premiers griefs ne sont pas bien considérables. Malheureusement, l'agent de la C. K. s'est cru autorisé à retenir au poste cinq autres chefs ou fils de chefs pour des motifs à peu près semblables et le consul d'Angleterre a pu supposer que c'était là un moyen communément en usage pour contraindre les indigènes au travail du C. T. C. Or, il n'en est rien. Les faits qui se sont passés à Zappo Lulua ne doivent pas être généralisés et rien ne permet de supposer que les indigènes sont « imposés » en caoutchouc par la Compagnie. La règle de la C. K. est la loi de l'offre et de la demande, et, pour employer le style de M. Morrisson, les noirs « jouissent entièrement de la liberté qui leur est garantie par les traités ».

CHAPITRE XIX

A Luebo. — Comment d'une enquête administrative on en arrive à des coups de feu. — Vers le pays bakuba. — A Ibanche. — La région est tranquille. — A Muschenge. — Chez le roi des Bakubas. — Ce que Lukengo pense des accusations lancées contre la Compagnie du Kasaï. — Les plantations de Gallikoko. — La mission de Bena Makima.

Deux étapes encore avant d'atteindre Luebo, nous traversons Kasongo et Bena Bouye, nous repassons sur la rive gauche de la Lulua où nous attend un chemin digne de la Mongala. Pluies, orages, cours d'eau débordés : la Tchibadi, la Kalema, et la Musembe. Des villages : Tchifiliki, Tchifari Musembe, Dungungi...

Luebo ! centre complexe ! État, compagnie, mission protestante !

Au confluent de la Lulua et de la Luebo s'est installée la factorerie spacieuse et coquette avec son élégante parure de flamboyants et de palmiers. Devant elle, sur une hauteur, la mission de l'A. P. C. M. (American Presbyterian Congo Mission). Un peu plus loin sur la même rive de la Lulua, le poste de l'État.

Site merveilleux ! On souhaiterait d'y oublier les soucis, les préoccupations de l'existence, d'y admirer simplement la magistrale mise en scène de la végétation tropicale, si l'on ne se rappelait que Luebo est la citadelle d'où les missionnaires américains tirent à boulets rouges sur la Compagnie du Kasaï...

Luebo... palabres.

J'espérais y rencontrer le comte de Grunne, chef de secteur de la Lulua, mais j'apprends qu'au cours d'une enquête administrative dans le pays bakuba il a été amené à se rendre chez les Bangende où il a rencontré des difficultés. Quatre des

chefs principaux relevant de Lukengo, le roi des Bakubas, les nommés Mouy, Kolongu, Woto, Chamangengi, que le comte de Grunne avait fait appeler, refusèrent de venir auprès de lui. Le chef de secteur envoya un interprète chez les chefs bangende pour leur demander quelles raisons ils avaient de refuser d'obéir à Lukengo. Les trois premiers répondirent qu'ils reconnaissaient l'autorité du roi des Bakubas, mais qu'ils ne voulaient pas recevoir Lukengo chez eux parce qu'ils craignaient de voir Chamangengi brûler leurs villages. Chamangengi avait, disaient-ils, acheté de nombreux fusils à piston. Il avait déclaré que si les Bangende accueillaient Lukengo, il ferait la guerre au roi des Bakubas. D'autre part, le comte de Grunne ayant reçu les plaintes du chef Yanda Pungu qui accusait Chamangengi d'avoir incendié ses villages, le représentant de l'État se rendit sur place pour constater les faits. Il s'installa ensuite chez le chef Mouy, qui s'était enfui, et envoya deux hommes chez Chamangengi avec des pièces d'étoffe en témoignage de ses intentions pacifiques. Les messagers revinrent quelque temps après; on les avait complètement dépouillés et ils n'avaient échappé à la mort que par miracle.

M. de Grunne réunit alors des hommes et arriva, le soir, dans un premier village de Chamangengi. Il avait défendu de tirer aux vingt soldats qui l'accompagnaient, mais à peine avait-il pénétré dans le village que la petite troupe essuyait une violente pétarade; son guide reçut une balle dans la cuisse.

Le chef de secteur permit alors à ses hommes de faire usage de leurs armes. Trois indigènes furent tués. Le lendemain après-midi Lukengo rejoignit le comte de Grunne et le village de Boaléla fit sa soumission. Le chef de secteur visita ensuite dix villages dépendant de Chamangengi, mais ils étaient déserts, les indigènes s'étaient sauvés dans la forêt. C'est alors que M. de Grunne reçut la nouvelle de la mort inopinée de M. Prunetti, chef de poste de Luluabourg, et se décida à quitter la région des Bangende pour regagner Luluabourg en passant par Luebo. J'eus ainsi l'occasion de m'entretenir avec

lui et d'obtenir de sa bouche de nombreux renseignements sur le pays placé sous son autorité. M. de Grunne, qui avait traversé la plupart des villages bakubas, ne croyait aucunement à une révolte possible de ce côté. Les Bangende sont d'ailleurs très éloignés de Muschenge, la capitale du royaume bakuba.

Je n'ai pas manqué de visiter la mission de l'American Presbyterian Congo Mission. Elle est très vaste, très belle, com-



Forgeron indigène.

prenant des locaux spacieux construits en briques, des ateliers de menuiserie, de ferronnerie, une école, des magasins, de nombreuses habitations pour blancs et une imprimerie d'un outillage perfectionné sur les presses de laquelle s'imprime un singulier périodique : *The Kasaï Herald*, paraissant chaque année et qui ne ménage pas ses attaques contre l'administration congolaise et contre la Compagnie du Kasaï.

J'essaie, mais en vain, d'obtenir de M. Morrisson, le représentant légal de l'A. P. C. M., qu'il me précise ses griefs. Après de longs entretiens, M. Morrisson conclut : « Je suis très con-

tent que la Belgique ait repris le Congo et je vous prie de le répéter. J'espère qu'elle supprimera les abus tolérés par l'État Indépendant. Notre but a toujours été de combattre le système actuel, car s'il devait continuer, ce serait bientôt fini des ressources du Congo. On pourrait peut-être reprocher à nos missionnaires de s'occuper de choses qui ne les concernent pas. Mais les missionnaires ont les mêmes droits que l'État et que les Compagnies (!!!) Dans les villages chacun contribue à l'entretien et à la subsistance des catéchistes protestants. Si les richesses d'une région disparaissent, les indigènes ne pourront plus nous aider dans notre tâche d'évangélisation. Notre intérêt immédiat nous commande donc de nous occuper de politique. »

Il suffit d'assister au départ des catéchistes qui viennent régulièrement à la mission protestante de Luebo toucher leurs salaires, et dans les villages aux exercices religieux des protestants, pour se convaincre que l'American Presbyterian Congo Mission doit supporter presque complètement tous les frais des catéchistes. Les collectes après les chants des psaumes ne produisent pas grand'chose, si j'en juge par ce que j'ai vu moi-même dans plusieurs villages. D'ailleurs il serait inadmissible que les catéchistes vécussent aux dépens des indigènes chez lesquels ils sont installés. Ils abuseraient fatalement de l'autorité que leur donnerait vis-à-vis de ceux-ci leur qualité d' « hommes du blanc ».

M. Morrisson reprochait aux agents de la Compagnie du Kasaï d'engager les indigènes à couper les lianes. S'il fallait croire M. Morrisson, on pourrait se demander comment à Luebo, par exemple, on a pu acheter dans un rayon très restreint :

Le 22 février	1908.....	6.450	fruits de liane à caoutchouc.
Le 4 mars	—	5.500	—
Le 5 mars	—	13.500	—
Le 6 mars	—	15.000	—
Le 20 mars	—	11.000	—
Le 26 mars	—	8.000	—
Le 28 avril	—	5.000	—
Le 18 mai	—	2.000	

Soit pour un seul poste, en trois mois et demi, 66.450 fruits. Et encore la Compagnie du Kasaï s'est-elle bornée à acheter les fruits qui lui étaient apportés, sans insister auprès des indigènes pour en obtenir davantage. D'ailleurs on ne comprend pas très bien pourquoi les agents de la Compagnie conseilleraient aux indigènes de couper les lianes pour les battre ensuite. Le caoutchouc incisé le « perlé » et le « noir bouilli » n'est-il pas celui qui atteint les prix de vente les



La forêt tropicale. — Sur une rive du Kasaï.

plus avantageux? M. Morrisson semble ignorer les cours des marchés de caoutchouc comme il ignorait que la Compagnie du Kasaï, à l'égal des autres Sociétés faisant le commerce de caoutchouc, devait avoir des plantations fiscales dont l'importance est proportionnelle au tonnage du caoutchouc exporté. Ces plantations sont à Madibi sur le Kwilu, à Bolombo sur le Sankuru, et à Bena Makima sur le Kasaï. En outre, la Compagnie du Kasaï possède des plantations en pleine propriété à Lukombe, sur le Kwilu, en face de Madibi. Ces dernières, qui n'existent que depuis deux ans, comprennent un million d'irehs!

Après un court séjour à Luebo, je reforme ma caravane pour gagner le pays bakuba. Tout est prêt. Les malles, les caisses, les ballots s'alignent. Les boys ont revêtu leur traditionnel costume de voyage : une chemise flottant au-dessus d'un pagne bigarré. On va partir...

Mais les porteurs se font attendre.

Une heure, deux heures, trois heures se passent... Personne!

On dîne. On savoure la douceur de la sieste et les noirs citoyens se décident à venir prendre les « mouchettes ».

Le ciel est d'un gris mauve sur lequel se détache nettement le feuillage des grands arbres aux troncs clairs.

La température s'est subitement abaissée. Des coups de vent soulèvent des tourbillons de poussière et secouent les palmiers comme s'ils voulaient les déraciner.

... Vlan! Une tornade !

Non! Le soleil recommence à chauffer à toute pression et, dans une atmosphère de fournaise, nous traversons la Lulua en pirogue, avant d'escalader, à bout de souffle, la montagne qui se dresse devant la factorerie de Luebo. J'ai à peine le temps d'accorder un coup d'œil admiratif au grandiose panorama qui se déroule devant moi. Une averse terrible me force à me réfugier chez un ancien travailleur de l'État. Il habite une maisonnette confortable, bâtie avec plus de goût que les cahutes indigènes. Les économies qu'il a péniblement amassées lui ont permis d'acheter une machine à coudre. Il exerce à présent le métier de tailleur et, si l'on en juge par le nombre d'objets utiles de fabrication européenne qu'il a réunis dans son « home » propret, sa clientèle doit lui assurer de petits bénéfices. Il n'est d'ailleurs pas le seul qui ait profité du contact du blanc. Dans le même village, d'autres travailleurs licenciés de Boula Matari ou de Sociétés commerciales, ainsi que des anciens soldats, sont devenus charpentiers, menuisiers ou vanniers. Tous font du commerce avec les gens des steamers.

Construites le long d'un chemin plus large et mieux entretenu, les maisonnettes de ces demi-civilisés sont garnies de

portes et de fenêtres; badigeonnées de pembe, elles sont souvent agrémentées d'une véranda et d'un jardinet.

Une éclaircie! En avant!

Nous nous engageons au milieu d'énormes plantations de maïs, de millet et d'arachides. Le ciel reste menaçant. Une petite pluie tombe par intermittence et nous mouille jusqu'aux os.

Kalamba. Un village bakete d'une physionomie animée. Mes porteurs pressent le pas.

Le soir vient, noyant d'ombres les tunnels de feuillage où se faufile le sentier, puis, de la brousse morne, lugubre. Les lourds panaches des palmiers semblent surmonter de mystérieux catafalques. J'ai l'impression pénible de me sentir loin, très loin de mon pays. Mais nous arrivons à Kapungu. Va d'ici, folle mélancolie!

Kapungu est un beau village bakete affectant la forme d'un large ovale que la route coupe dans le sens de son plus petit diamètre; de multiples palmiers lui donnent un aspect très pittoresque. Resserrées les unes à côté des autres, faites de bois et de feuilles de faux-bambou, les maisons des Baketes sont assez jolies, malgré leur pauvreté; rectangulaires, elles ont généralement près de deux mètres cinquante de hauteur. Une ouverture ménagée dans la façade, à trente centimètres du sol, sert de porte et de fenêtre. Les feuilles, reliées entre elles par des micombos (cordelettes), sont croisées ou imbriquées sur un lattis apparent de bâtonnets de bambou parallèles au sol, dépassant un peu sur les bords des deux plus grands panneaux. Le toit s'arrête au ras de la façade.

Devant la plupart des maisonnettes sont plantés un ou plusieurs gros bâtons au bout desquels on a taillé grossièrement une figurine et qui s'entourent d'une collerette de feuilles de palmier : voilà de quoi préserver leurs propriétaires des maladies et des accidents. Des fétiches sont éparpillés dans tout le village. Ils sont d'une sculpture malhabile. Certains montrent leurs figures grimaçantes au-dessus d'un enclos de feuilles et de branchages enchevêtrés qui paraît leur tenir lieu d'habitation.

Les Baketes appartiennent à la même race que les Bakubas, mais ils sont plus petits et plus malingres. Ils ont une façon originale de porter le pagne, largement replié sous la ceinture et formant des godets autour de la taille. Ils se coiffent d'un petit chapeau de paille finement tressée — calottes ou bonnets coniques ornés souvent de broderies, de dessins en couleur, de franges et de coquillages (cauris). Ce couvre-chef minuscule, dont les élégants découpent les bords en forme de croix grecque aux branches arrondies, est fixé sur le sommet du crâne au moyen d'une longue épingle de fer, enjolivée de grosses perles ou d'un grelot. Beaucoup d'hommes ont aux chevilles des anneaux de fer ou de cuivre. Ils ne se séparent guère de leurs grandes pipes de bois sculpté, au tuyau recourbé, dont ils tirent des nuages de fumée bleue, avec un calme et une gravité dignes de bourgeois hollandais. Ils n'ont guère de tatouages, si ce n'est plusieurs petits cercles concentriques sur les tempes; mais, par contre, les femmes se couvrent le cou, le dos, le ventre et les tempes de petites entailles imitant les « grains de beauté ». Des femmes et des enfants ont la tête complètement rasée, à l'exception parfois d'un toupet ou de plaques de cheveux qui rappellent les coiffures excentriques de nos Augustes de cirque. Certains indigènes, comme beaucoup de noirs d'autres races, s'enlèvent deux incisives au milieu de la mâchoire supérieure.

Les Baketes sont industrieux. Ils font du caoutchouc, des nattes, des masques, des objets de collection qu'ils vendent à Luebo aux passagers des steamers. Leur commerce d'huile de palme leur assure également des ressources.

Autour de Kapungu et jusqu'à Ibanche, les palmiers sont innombrables. Le chemin que nous suivons est bordé de champs de maïs, de millet et d'arachides. Le manioc est plus rare. Il y en a cependant des plantations assez importantes, car dans les villages nos porteurs s'en procurent aisément.

Ibanche. Une factorerie comme toutes les factoreries, avec son séchoir, son magasin à caoutchouc, ses maisonnettes en pisé, ses palmiers, ses bambous de Chine, les inévitables

dards de ses agaves et le non moins inévitable vert tendre, idyllique, de ses bananiers...

Une mission protestante, de l' « American Presbyterian Congo Mission », succursale de la maison mère de Luebo. Entre la factorerie et la mission, une avenue...

Ibanche mériterait cependant une mention spéciale dans le baedeker congolais...

En 1904, tout ce que les blancs y avaient créé fut incendié, pillé, anéanti par les Bakubas révoltés. Il n'y eut heureusement pas de mort d'Européen à déplorer.

J'ai parcouru les archives de la Compagnie du Kasaï, qui ont, par miracle, échappé aux flammes. J'ai lu dans un copie-lettres le récit des événements tragiques de 1904 et je me souviens notamment de ces phrases par lesquelles M. Van O..., le gérant de la Compagnie du Kasaï, réclamait de l'agent de l'État à Luebo des secours immédiats : «..... Mes hommes ne m'obéissent plus. Je place des sentinelles la nuit ; cinq minutes après, il n'y a plus personne... C'est la huitième nuit que je fais sentinelle moi-même. Pourtant mes hommes se sont bien conduits hier. De grâce, du secours, du renfort, des munitions...

» Voilà qu'on annonce les Bakubas. Une nouvelle attaque. Allumons un fin cigare et allons voir. Au moins, je mourrai chiquement, un havane entre les dents. »

Aujourd'hui, la région est tranquille et moins que jamais je comprends les raisons qui ont pu déterminer M. Morrisson — représentant légal de l'A. P. C. M. — à annoncer à M. de Grunne une révolte des Bakubas.

M. Sheppard, missionnaire protestant, que j'interroge à ce sujet, me dit qu'on ne sait jamais à quoi l'on doit s'attendre avec un homme comme Lukengo. Le roi des Bakubas paraît cependant bien intentionné à l'égard des agents de la Compagnie du Kasaï et des membres de la mission américaine, mais il subit l'influence des conseils des anciens qui sont mécontents de l'autorité prise par les blancs dans le pays. M. Sheppard reproche aux capitas noirs acheteurs de caoutchouc pour le

compte de la Compagnie du Kasaï d'infliger de mauvais traitements aux indigènes qui ne veulent pas travailler. Il recommence contre l'État et contre la C. K. un plaidoyer que j'ai déjà entendu dans la bouche de M. Morrisson.

Je crois qu'au fond cette palabre entre les missionnaires protestants et la Compagnie du Kasaï est uniquement basée sur une question religieuse. L'« American Presbyterian Congo Mission » s'est tournée contre la C. K. parce que celle-ci avait favorisé l'influence des Pères de Scheut au détriment de son action. Et les missionnaires protestants n'ont pas été fâchés d'apporter leur collaboration à la campagne anglaise en visant, par la même occasion, l'État, qui, on le sait, est intéressé dans les affaires de la Compagnie du Kasaï. Pour le reste, au point de vue de la situation économique et sociale des indigènes — et c'est le seul dont je désire me préoccuper — il ne faut pas exagérer l'importance des faits mis à la charge des capitas.

Près de la factorerie d'Ibanche, des Luluas ont installé un village. Ils viennent ici pour faire du caoutchouc. Quand ils ont gagné quelques pièces d'étoffe, ils retournent dans leur pays d'origine.

Devant la mission, un village baluba. Aux environs, quelques petits villages bakubas.

Je ne pense pas que les agents de la Compagnie du Kasaï soient trop mal vus dans la région d'Ibanche. Comme j'avais annoncé à un petit chef bakuba que j'irais visiter son village en compagnie du factorien, au jour fixé pour l'excursion les femmes du village débroussèrent et nettoyèrent la route ; leur besogne terminée, elles arrivèrent à la factorerie en chantant et en dansant.

Comme dans d'autres régions, on emploie le fil de laiton (mitako) en guise de monnaie ; les Bakubas se servent du cauris, sorte de coquillage, pour faciliter leurs échanges. A Ibanche, dix carottes de manioc valent cinquante cauris ; dix épis de maïs ou de millet se paient le même prix, un litre d'huile de palme coûte 300 à 350 cauris, une cuillerée de sel vaut 50 cauris. Il y a 16 cuillerées de sel dans un kilogramme d'une valeur

commerciale de 1 fr. 50. — Voici d'autres prix fixés en cauris : une poule, 500 cauris; une chèvre, 10, 12 et 13,000 cauris; un mouton, une brebis ou un bélier, 10,000 cauris; un bouc, 5, 6 ou 7,000 cauris; une binda (calebasse) de 4 litres de malafu, 200 cauris; une pièce d'étoffe de 6 francs, 5,000 cauris. La région est assez prospère.

Parti d'Ibanche, j'avais le choix entre plusieurs routes pour atteindre la capitale du royaume bakuba. La première, assez bonne, que parcourent toutes les caravanes. Les autres, moins fréquentées, et traversant de petits villages. C'est l'une de celles-ci que j'ai suivie en passant par Bongazalle, Ishueme, Buleka, Mweka, Babiolle, Chodi, Bonguchi, Bolongo, Itele, Kibusi, Ibumba et Koschi.

Ces villages bakubas sont d'un aspect assez misérable. Les cases, construites sur le même modèle que les cases baketes, sont mal entretenues. Le Bakuba est de nature paresseuse. Il sait travailler avec art le fer et le bois. Il tisse des nattes superbes et des étoffes d'une solidité à toute épreuve, mais il ne se soucie guère d'avoir une maisonnette confortable. Les Bakubas sont des fumeurs enragés. Leur grand plaisir est de s'étendre à l'ombre et de rèvasser en tétant leur pipe, pendant que leurs femmes préparent le bidia.

Avec leurs pagnes juponnant sur leurs hanches, leurs petits chapeaux coniques, leurs cheveux singulièrement coupés, formant un toupet sur le sommet de la tète, leurs couteaux de parade à large lame, à poignée joliment incrustée de cuivre et de fer, les Bakubas sont des types extraordinairement curieux. Encore ont-ils beaucoup perdu, de ce côté, de leur originalité, au contact de l'Européen; — on m'assure que ceux de Kashabala et de la région du Lubudi, auxquels M. F. Harroy a consacré une intéressante monographie, ont conservé plus intacts les caractères de leur tribu.

Les villages bakubas dont je viens de vous citer les noms se composent de quelques cases. Si on se bornait à les traverser, on pourrait croire qu'ils n'ont pas de plantations. Il en existe cependant aux environs de chacun de ces hameaux; elles

couvrent parfois de grandes superficies, mais elles sont dissimulées dans la forêt. Les Bakubas cultivent principalement le maïs, le millet, les arachides. Ils ont aussi du manioc, mais en quantité moins abondante que les Luluas. Leurs plantations suffisent amplement à leurs besoins, car dans les villages où je me suis arrêté, mes cinquante porteurs ont trouvé facilement de quoi se nourrir en échange de sel et de cauris.

Ces plantations doivent exister de longue date. Pour les créer, il a fallu déboiser des terrains envahis par une végétation luxuriante. On a dû abattre des arbres énormes, mettre le feu au bois mort. Les flammes n'ont pu entamer les troncs les plus robustes; restés en place, ils pourrissent lentement. L'état de décomposition de certaines essences particulièrement dures prouve que le défrichement est terminé depuis plus d'une année.

Les Bakubas ne montrent pas volontiers leurs plantations. Cela tient à différentes causes. D'abord, parce qu'ils doivent fournir à Lukengo, leur roi, des prestations en vivres, prestations d'autant plus considérables que les ressources du village sont plus importantes. Les Bakubas se soucient également de mettre les champs de culture à l'abri des maraudeurs, des hommes d'autres races, des porteurs, qui pourraient se nourrir à leurs dépens. Dans ce but, ils tracent un véritable dédale de sentiers dans lequel on se perd si l'on n'a pas pour guide un indigène de l'endroit. J'en ai fait moi-même l'expérience en allant à la recherche des plantations, sous prétexte de tirer des pintades. Enfin, les indigènes qui ont quelques chèvres savent que celles-ci sont friandes de jeunes pousses de manioc et de maïs.

Le consul anglais n'a pas vu de plantations dans le pays bakuba. Ce n'est pas étonnant. Il y a voyagé pendant la saison sèche, au mois de juin. Lui paraîtrait-il singulier de ne pas voir de plantations en Belgique s'il traversait notre pays en hiver?

Je n'ai recueilli aucune plainte sérieuse contre des capitas-

acheteurs de la Compagnie du Kasaï et j'ai pu constater que le reproche fait par M. Sheppard à la C. K. de placer des « sentinelles armées » dans les villages était absolument injustifié. Les indigènes produisent librement du caoutchouc.

A Mweka, un beau village formant deux larges avenues parallèles bordées de palmiers, on me rappelle une affaire dont la justice a été saisie.

— Nous n'avons pas à nous plaindre, me disent les gens que j'interroge, du capita que la Compagnie a envoyé depuis peu dans notre village. Mais l'ancien capita, Mokengi, a donné des coups de pied dans le ventre d'une femme enceinte. La femme avorta. Mokengi nous empêchait d'aller à la chasse et de faire des plantations, pour que nous lui apportions plus de caoutchouc. La Compagnie a traduit ce capita devant les tribunaux de Boula Matari.

A Bolongo, un autre capita nommé Loubouye a été également livré par la Compagnie du Kasaï à la justice. Loubouye avait amarré des enfants pour obliger leurs parents à damer la terre à l'intérieur de la maisonnette qu'il avait construite. Les gens de Bolongo se plaignent également de ce que Loubouye les aurait empêchés de chasser et de pêcher, dans le but d'augmenter la production. Le capita reconnaît qu'il a amarré les enfants, mais il nie les autres faits.

La Compagnie du Kasaï ne conteste nullement que les capitas-acheteurs noirs qu'elle engage doivent être l'objet d'une surveillance active; elle sait que tout nègre au service d'un blanc se considère comme supérieur aux indigènes, et qu'abandonnés à eux-mêmes les capitas-acheteurs commettent inévitablement des abus. Mais il faut compter aussi avec l'énorme superficie du territoire où sont éparpillés les postes des agents de la Compagnie. Chaque fois que des abus ont été découverts, ils ont été réprimés sans retard. Depuis le mois d'avril 1908, neuf capitas ont été dénoncés à la justice par la C. K. M. de Grunne, au cours de son enquête administrative, en a mis sept en état d'arrestation. Soit un total de 16 délin-

quants. Or, il n'y a pas moins de 285 capitas-acheteurs dans le secteur X (régions de Luebo, Muschenge, Ibanche, etc.).

A Muschenge reste attaché l'un des souvenirs les plus vivaces de mon voyage dans le Kasaï. C'est à Lukengo que je le dois. Le roi des Bakubas m'a produit une impression profonde et très sympathique, — peut-être parce qu'il était le premier chef indigène que je trouvais doué d'une intelligence fort au-dessus de la moyenne, peut-être surtout parce que je découvrais dans ce « souverain » noir, dont les pensées me paraissaient moins étrangères, un homme luttant de toutes les forces actives de son cerveau pour percer le mystère des choses nouvelles de son règne, pour deviner les raisons obscures des conflits auxquels son autorité est mêlée.

J'ai eu la bonne fortune de rencontrer à Muschenge MM. Torday et Simpson, chargés d'une mission scientifique par le British Museum. M. Torday était précisément occupé à collectionner des documents ethnographiques sur les Bakubas. Il a pu me procurer de précieux renseignements sur Lukengo et sur l'organisation de son royaume.

« Muschenge, m'a dit M. Torday, signifie, en bakuba, capitale. C'est ici que Kwete Peshakena, le Lukengo actuel, ou roi des Bakubas, a établi sa résidence et que se sont fixés les gens de son entourage. Sa cour se compose de 150 personnes, ayant toutes des fonctions spéciales. Avec les femmes et les esclaves, cela fait une population approximative de 1,000 habitants. Une sorte de parlement est constitué par les hommes de race pure, les colomos (anciens) et quelques serviteurs confidents du roi. Six hommes et une femme ont des fonctions supérieures, attributions qui équivalent à celles de ministre dans un pays constitutionnel. Tous les villages du royaume sont redevables d'impositions envers le roi. Celui-ci délègue un colomo par groupement de plusieurs villages pour percevoir l'impôt collectif, dont il détermine lui-même la forme et l'importance. Les indigènes des environs de Muschenge doivent apporter des vivres à la cour de Lukengo, les Piangas, des couteaux, les Bangongos, des tissus, tous un certain nombre

de cauris. Chaque village a néanmoins son chef. Les fonctions sont héréditaires, mais soumises à élection. L'élection doit être confirmée par le roi.

» Le royaume de Lukengo s'étend jusque sur la rive droite du Lubudi. Il est limité par le Kasaï et le Sankuru, par le pa-



Lukengo et sa cour.

rallèle de Luebo au sud et par la Luela, un affluent de la Lulua.

» Je suis certain que les Bakubas ont atteint à une civilisation supérieure. Cette époque de grandeur, de puissance, correspondait à une période de production artistique remarquable, dont nous avons heureusement des vestiges assez variés. Ils datent d'environ deux cents ans et ils attestent un

goût raffiné dans la sculpture sur bois, dans le tissage et dans la fabrication des couteaux.

» Avec leur roi Chamba, les Bakubas connurent leur apogée. Leur ascendant sur les autres tribus indigènes ne repose pas tant sur la force brutale, mais plutôt sur le prestige de leur nom. Les Bakubas ont un code moral très compliqué dont les principes sont ingénieux et correspondent à des idées de droit que nous pouvons parfaitement admettre. Monothéistes, ils ont toute une cosmogonie. Leurs magiciens ont été supplantés durant ces dernières années par les magiciens de Zappo Zap, le grand chef de Luluabourg, pour lequel Lukengo a beaucoup d'estime. Les Bakubas ne rendent aucun culte à leurs fétiches et ne les considèrent nullement comme des divinités, quoi qu'en pensent les missionnaires.

— Comment expliquez-vous la situation assez précaire des villages bakubas ?

— Les Bakubas sont des agriculteurs. Ils sont restés pauvres jusqu'à présent parce qu'ils ont toujours été exploités par la cour de Lukengo. La guerre de 1904 leur a causé, en outre, de grands préjudices. C'est depuis lors que les gens de Muschenge, qui avaient toujours vécu dans l'oisiveté, n'ayant d'autre préoccupation que de boire, manger, danser, chanter, et qui ne connaissaient d'autre besogne que la confection des costumes de danse, que ces sybarites ont entrepris de faire eux-mêmes des plantations.

» Les Bakubas ne sont pas très courageux. Depuis que des Européens sont venus dans leur pays, ils témoignent d'une insouciance extraordinaire. Ils vivent au jour le jour. Ils sont fatalistes. « A quoi bon, disent-ils, se donner de la peine? »

» Je me suis fait l'ami des colomos les plus notables de Muschenge. J'ai vécu plusieurs mois dans l'intimité de Lukengo. J'ai souvent recueilli des confidences. En toute sincérité, je ne pense pas que le travail du caoutchouc ait eu sur la vie sociale des Bakubas une influence néfaste. »

J'ai sollicité une audience du roi des Bakubas.

La « capitale » n'est guère d'une physionomie plus coquette

que les villages où je me suis arrêté entre Ibanche et Muschenge. Elle est entourée de très vastes plantations de maïs, de millet, d'arachides, de manioc et de bananiers. Il faut passer par plusieurs cours entourées de hangars ou de constructions pour les soldats du corps de garde, pour les forgerons ou pour les serviteurs personnels du roi avant d'arriver devant la porte du lupangu (appartements privés) de Lukengo. N'en franchissent le seuil que de rares privilégiés. Le roi des Bakubas me fait l'honneur de me recevoir dans son « palais ».

J'avais apporté quelques petits cadeaux pour me concilier la sympathie du « souverain », qui les reçut avec juste assez d'empressement pour ne pas paraître les mépriser. Un autre nègre que lui n'aurait pas manqué de démasquer sa cupidité et son insatiable appétit de matabiches.

Lukengo est d'une intelligence supérieure, et l'on pourrait ajouter d'une éducation parfaite. Invité à la table d'un blanc, il sait manger correctement, se servir avec décence d'un couteau, d'une cuiller, d'une fourchette, boire avec modération et prendre sans gourmandise sa part de chaque plat. Au physique, c'est un homme d'une trentaine d'années, de taille moyenne, bien proportionné, vigoureux, portant beau, d'une attitude très fière.

Quand il me reçut, il était vêtu d'un pagne en tissu indigène, bordé d'étoffe bleue rayée de vert, de fabrication européenne. Ce pagne était tourné plusieurs fois autour du corps, à la mode bakuba, et maintenu à la taille par une large cordelière dont les deux bouts, noués sur le ventre, se terminaient par d'énormes glands bruns en fibres végétales. Il avait à la ceinture un superbe couteau de cuivre jaune et rouge; sur sa poitrine nue, frottée d'huile parfumée, des lanières de peau de buffle et de léopard, passées en sautoir. Une calotte finement tressée, garnie de petites perles bleues et blanches, était fixée sur sa tête par deux longues épingles de cuivre.

La figure, extrêmement expressive et douce, pleine de noblesse et tout illuminée par l'éclat du regard profond et

calme, avait dans ses traits une grande finesse et une admirable régularité. Une fine moustache et une barbe noires donnaient de la gravité à sa physionomie :

Lukengo règne depuis 1902 sur les Bakubas.

Je lui ai demandé si les villages de ses sujets avaient été jadis plus prospères et mieux entretenus.

« Quand Bope Kena était le Lukengo des Bakubas, m'a-t-il répondu, les plantations autour des villages étaient les mêmes qu'aujourd'hui. Seul le roi avait, comme moi, des maisons contenant plusieurs pièces. Mon frère n'avait pas de plantations autour de sa résidence. En 1904 seulement, le capitaine Decock m'a dit que nous devions en faire. Auparavant les environs de Muschenge n'avaient jamais été cultivés.

— Mais les petits villages?

— Je ne me rappelle pas qu'ils aient eu un autre aspect qu'à présent. Il n'y avait pas plus de population et les villages étaient épars, formés de quelques cases comme aujourd'hui. Les deux grandes maisons que j'habite avec mes femmes datent de 1904.

— Ne pourriez-vous pas user de votre autorité pour obliger les Bakubas à construire des maisons plus confortables?

— Ceci ne me concerne pas. Je les laisse libres d'agir comme il leur plaît. Je vais cependant envoyer des messagers pour dire à tous les habitants des villages de construire de nouvelles maisons et de réparer celles qui menacent ruine.

— N'est-ce pas à cause du caoutchouc que les Bakubas n'ont plus le temps d'entretenir leurs villages?

— Non. D'ailleurs, j'ignore ce qu'ils peuvent produire de caoutchouc. Les étoffes qu'ils se procurent en faisant du caoutchouc, ils les conservent pour eux et je n'en vois rien. Mais le caoutchouc n'empêche personne de travailler la terre.

— On m'a dit qu'un ancien gérant de la factorerie d'Ibanche vous avait aidé de ses fusils Albini dans une guerre que vous avez entreprise contre le village de Mweka. Est-ce vrai?

— Un jour que j'étais allé à Mweka pour régler une palabre, des flèches furent tirées sur moi et sur les gens de mon escorte. Quand nous sommes arrivés au village, tous les indigènes avaient fui. J'ai fait appeler M. Sheppard et le gérant de la factorerie d'Ibanche. M. Sheppard m'a envoyé quelques hommes pour me saluer en son nom. Le blanc de la Compagnie se rendit de suite à mon appel. Il était accompagné de cinq hommes porteurs d'albinis, mais pas un coup de fusil ne fut tiré.

— Vous souvenez-vous de la visite que vous firent MM. Sheppard et le consul anglais?

— Parfaitement.

— Comment M. Sheppard vous a-t-il présenté le consul?

— « Tu vois bien cet homme, m'a-t-il dit, il est plus puissant que Boula Matari. Quand il retournera en Europe, Boula Matari aura une mauvaise palabre. Le m'fumu (chef) du consul est beaucoup plus fort que Boula Matari. »

— Avez-vous cru ce que le missionnaire vous a dit?

— Non, parce que M. Sheppard ne dit pas la vérité. Il a répandu le bruit qu'à la mort de ma sœur j'ai fait tuer plusieurs esclaves. C'est un mensonge indigne d'un blanc... »

Lukengo dit tout cela simplement, sans se fâcher, en grillant des cigarettes égyptiennes, mais il ne faut pas beaucoup de perspicacité pour deviner qu'une idée le préoccupe. A la fin de notre entretien, Lukengo prend à part une des personnes présentes qu'il connaît depuis longtemps et lui demande si, moi aussi, je suis venu à Muschenge pour assurer l'avènement de son rival, un de ses parents, le prétendant au trône des Bakubas....

Pauvre Lukengo! Combien de fois son esprit n'a-t-il pas dû se heurter à des problèmes insolubles, quand il a voulu approfondir les différends qui surgissent entre l'État, la Compagnie du Kasai et les missions! Il n'est pas étonnant qu'il soit porté à la mélancolie et au découragement. Les « vieux » lui reprochent de se montrer trop bienveillant pour le blanc. Il a compris que ses bonnes intentions d'être aimable envers

tout le monde ne l'ont pas empêché de jouer un rôle important et plein de dangers dans d'interminables palabres!

On prête à Lukengo l'intention de faire des essais d'élevage du gros et du petit bétail. Les vivres frais pour Européens sont rares dans la région de Muschenge.

Encore deux étapes avant de rejoindre le Kasaï, mais deux étapes d'un agrément relatif, sous des averses diluviennes, à travers des marais, de petites rivières puantes, du poto-pote où les pieds se transforment en blocs de plomb, des ponts sans fin, d'une stabilité douteuse, où l'on risque de se casser une jambe au moins, à chaque pas.

Gallikoko, par N'Gouie, Dungu, Domiongo, Diguo, Ekombi, Ibanbi, Tchau, Thinghem, Bwai, Gana. — Bena Makima par Ina Pauli et Dituta.

Admirablement situé dans un cadre de forêt, avec de belles avenues de palmiers, Gallikoko est un poste de culture de la Société anonyme des produits végétaux S. A. P. V., en style congolais. La concession est de 5,000 hectares dont 1,000 environ où l'on a planté des lianes et des arbres à caoutchouc. Sur 600 hectares, un million de landolphias. Sur 84 hectares des manihots, des irehs, des castilloas, des hévéas et des funtumias. Les manihots produisent un excellent latex, mais leurs racines pourrissent et se couvrent de gros champignons. C'est dommage, car le caoutchouc récolté sur ces arbres a été évalué à Anvers à 16 francs le kilo.

Les hévéas de dix à douze ans résistent beaucoup mieux et donnent des résultats très encourageants. Sur quatre arbres incisés pendant neuf jours consécutifs on a récolté 1 kilo 90 centigrammes de caoutchouc sec. Si au lieu de neuf incisions on en avait fait douze, on aurait certainement récolté 500 grammes de plus par arbre, mais on a craint de compromettre la vitalité des hévéas. Ce caoutchouc, d'une pureté remarquable, peut être comparé au caoutchouc du Para.

La S. A. P. V. a engagé une quarantaine de Luluas pour récolter le caoutchouc sur les 4,000 hectares de forêt de sa concession. Ces Luluas sont payés d'après le travail qu'ils four-

nissent. Chaque mois, ils produisent individuellement 6, 7 ou 8 kilos de caoutchouc battu.

Le personnel du poste occupé dans les plantations se compose de Zappo Zaps, de Luluas et de Benakoschs. Ces travailleurs reçoivent trois ou quatre brasses d'étoffe par mois.

Gallikoko possédait auparavant 110 hectares de caféiers. On les supprime à présent pour les remplacer par des arbres à caoutchouc, le prix de vente du café étant tombé trop bas pour permettre de réaliser des bénéfices.

On trouve assez facilement des vivres pour les blancs et pour les noirs dans la région de Gallikoko. Une chèvre vaut deux pièces (de quatre brasses) d'étoffe ; une carotte de manioc, dix cauris; une portion de millet, une cuillerée de sel, deux épis de maïs, dix cauris; deux poules, une brasse d'étoffe; un canard, deux brasses.

A Bena Makima les Pères de Scheut ont été chargés par la Compagnie du Kasaï de faire des plantations fiscales. On y a planté, en forêt, des lianes à caoutchouc qui ne paraissent pas devoir se développer rapidement.

Deux villages qui se sont installés à proximité de la mission sont entourés d'énormes champs de maïs, de millet, d'arachides et de manioc.

Pour l'indigène la région offre, semble-t-il, de grandes ressources.

La partie du district comprise entre la Loange et le Kasaï est occupée par une tribu restée très farouche : les Bachileles. Cette contrée n'a guère été parcourue par les agents de la Compagnie du Kasaï. Aussi les postes installés sur la rive gauche, entre le confluent du Sankuru et la frontière portugaise, sont-ils peu nombreux.

Incendié, détruit par les indigènes, abandonné, puis restauré, le poste de Baschi-Chombe reprend vie. Des récolteurs batchoques lui fournissent du caoutchouc noir bouilli contre des machettes et du sel, qui sont presque les seuls articles d'échange en faveur.

CHAPITRE XX

Faut-il couper les lianes? — Quelques souvenirs sur la cour de Lukengo. — La voie ferrée du Bas-Congo au Katanga. — Retour à Dima. — Le relèvement du noir par le travail. — Réjouissances publiques. — Le commerce du caoutchouc dans le Kasaï.

Le trajet de Léopoldville à Lusambo m'avait paru interminable. Celui de Bena Makima à Léopoldville se fit si rapidement, malgré la perte de temps occasionnée par des arrêts prolongés à Lubue et à Dima, que je fus tout étonné de me retrouver auprès de M. Moulaert, le très sympathique et actif commissaire de district du Stanley-Pool.

A Lubue, je suis pendant quelques jours l'hôte de M. Dujardin, gérant de la Compagnie du Kasaï. J'y rencontre un vieil Africain, M. Drion, directeur de la Société anonyme des produits végétaux. Je dis à M. Drion l'excellente impression qu'a produite sur moi le joli poste de Gallikoko, et nous en arrivons à parler caoutchouc et coupe de la liane.

« J'ai fait, me dit M. Drion, une expérience qui vous paraîtra peut-être intéressante. Après une première incision sur une belle liane, j'avais récolté environ 1 kilo de caoutchouc sec en deux jours. Un an après, je fis une nouvelle incision dans la même liane. Je ne pus recueillir que 12 grammes de caoutchouc sec. L'année suivante, la liane dépérissait.

» Une autre liane que j'avais coupée à un mètre du sol me donna des jets au bout de dix jours. Après trois ans ces jets atteignaient une longueur de sept à huit mètres. Ils avaient la grosseur du pouce. Cette double expérience est concluante, me semble-t-il. On devrait légaliser la coupe de la liane, et la réglementer. On aurait moins de lianes tuées par des incisions

maladroites et la perte de latex serait moins considérable qu'à présent. »

Plusieurs contrôleurs forestiers partagent l'avis de M. Drion.

M. Drion a été le premier blanc installé à Muschenge. C'est lui qui a créé, en 1900, la factorerie de la S. A. P. V. Il était tout désigné pour que je lui demande quelle était la situation sociale des Bakubas quand il vint s'installer chez eux.

— A la mort du vieux roi Michape qui ne voulait à aucun prix entrer en rapports avec les blancs, m'a dit M. Drion, son successeur Bope n'Kina fixa sa résidence à Yeka, au nord-est de Muschenge. La vieille « capitale » était occupée par des soldats de Boula Matari. Les Bakubas l'abandonnèrent. Je rendis visite au roi Bope n'Kina, à Yeka. Ce village n'avait rien de particulier. Il ressemblait aux villages actuels. Bope n'Kina me reçut le plus aimablement du monde en me prodiguant des témoignages d'estime. Il fit appeler un féticheur nommé Éolo qui habitait dans la forêt, près de Muschenge. Ce féticheur était le gardien des tombeaux des rois bakubas. J'avais 100 hectares de terrain à choisir à Muschenge. Éolo m'accompagna et me permit d'admirer les trésors inestimables dont il avait la garde. Chaque tombeau était surmonté de grandes pointes d'ivoire. De nombreux objets qui avaient appartenu aux anciens rois avaient été précieusement conservés. Tous les rois étaient représentés par des bustes sculptés avec un réel souci d'art. Bope n'Kina m'avait promis de se réinstaller à Muschenge, mais il mourut empoisonné, peu de temps après notre entretien. Un usurpateur, Mi Kobi Kina, monta sur le trône des Bakubas et fut également empoisonné, après un règne de quelques mois. Le Lukengo actuel lui succéda.

— Pensez-vous que depuis 1900, l'année de la fondation de la première factorerie de Muschenge, les Bakubas soient entrés dans « une nouvelle phase de l'histoire de leur tribu », comme dit M. Sheppard, et qu'ils soient beaucoup plus misérables qu'auparavant ?

— Je ne le crois pas. Assurément les opérations militaires de 1900 et la répression de la révolte de 1904 ont eu leur

contrecoup sur la vie indigène. Mais les Bakubas n'ont guère modifié sensiblement leur mode d'existence. Leurs plantations et leurs maisonnettes sont les mêmes. »

A Eolo, la mission Slosse, chargée des études du chemin de fer de Kwamouth au Katanga, faisait ses préparatifs de départ pour se rendre à Ikoka, aux environs de Lusambo.

Partie en octobre 1907 de Bandundu, elle avait passé à Dima, Bandéla, traversé le Kasaï, suivi la ligne de faîte entre la Lukenié et le Kasaï pour s'arrêter à Inkumbi Longo Bomi. Elle avait utilisé l'étude tachéométrique de M. Jean Géraki. Sur son parcours, elle avait posé des piquets et déboisé le long de l'axe de la route sur une longueur d'un mètre cinquante. Elle avait avancé avec une vitesse moyenne de 25 kilomètres par mois. Sa marche avait été retardée par des déboires de toutes sortes : les soldats se plaignaient des fatigues qui leur étaient imposées, beaucoup de travailleurs désertaient, les indigènes abandonnaient leurs villages à l'approche de la mission, les vivres manquaient. On était obligé de faire venir du riz d'Europe pour alimenter les deux cent cinquante travailleurs et les cinquante soldats. La saison des pluies rendait, en outre, les étapes en forêt extrêmement pénibles. Les marais se multipliaient. En présence de cette situation, M. Slosse se décida à abandonner momentanément l'itinéraire qu'il s'était fixé tout d'abord. D'Ikoka, la mission Slosse descendra vers Ruwe en adoptant l'ancien itinéraire de M. Jacques. M. Slosse compte pouvoir avancer avec une vitesse moyenne de 3 kilomètres par jour.

Je ne pouvais mieux terminer mon voyage dans le Kasaï qu'en m'arrêtant quelques jours à « Dima la belle ».

Précisément on venait d'y recevoir la bonne nouvelle d'une hausse imprévue du prix de vente du caoutchouc sur le marché d'Anvers.

Une animation extraordinaire régnait dans la station. Huit steamers étaient alignés le long du « beach ». Les passagers et les travailleurs qui circulaient dans les belles allées bordées de palmiers donnaient à Dima la physionomie très vivante

et très joyeuse d'un grand centre colonial, dans un prestigieux cadre sylvain. Les machines des ateliers de réparations de la flottille de la C. K. trépidaient, ronflaient, suaient, soufflaient sans relâche. Des noirs chargés de ballots de caoutchouc allaient et venaient, des magasins à la rive, emplissaient le ventre des bateaux. Des femmes joliment drapées dans des pagnes aux couleurs chatoyantes s'étaient assises en rond et potinaient avec entrain en attendant l'heure de la ration de riz et de sel. Le soleil mettait de larges plaques d'argent sur le toit des coquettes habitations entourées de plantes décoratives et de parterres de fleurs. Et je ne pouvais m'empêcher de comparer à la grâce souriante de cette petite ville africaine, à l'activité féconde qui animait toute sa population, le silence morne, le mystère évanoui de la forêt qui couvrit si longtemps l'emplacement de Dima. La métamorphose de ce coin congolais avait-elle été heureuse? N'avait-on pas sacrifié les arbres géants pour donner tout bonnement un siège administratif et un poste central de transit à l'une des plus puissantes compagnies commerciales, sans que le noir en ait retiré aucun avantage?

M. Chaltin, le très aimable directeur de la C. K., un homme d'une haute valeur et d'une énergie à toute épreuve, tenait à me prouver que la Compagnie du Kasaï n'avait pas été uniquement préoccupée de ses intérêts, et qu'elle s'était efforcée avec succès de créer autour de Dima du bien-être et de la richesse. La ferme de Dima est peut-être la plus belle que j'aie vue au Congo jusqu'à présent au point de vue des plantations vivrières. C'est un plaisir d'y trouver en abondance des choux énormes, des aubergines, des tomates, des carottes, des céleris, des oignons, des patates douces, des pommes de terre de Madagascar, des navets, des salades, des haricots, des champs de théosynthe, de riz, de manioc, que sais-je? Et, en outre, des poules, par centaines, des canards, des moutons, des boucs, des béliers, des cochons, à se croire au milieu d'une de nos plus opulentes fermes des Flandres.

Dans le village des travailleurs, on sent que la misère est

inconnue. Chaque homme a sa maisonnette en pisé aménagée à l'européenne, meublée d'un lit, d'une table, d'une chaise longue et de malles en fer. Aux murs, des chromos, des planches en couleurs découpées dans des illustrés populaires.



La maison du directeur de la Compagnie du Kasaï, à Dima.

Le portrait de M. Fallières voisine avec celui de Pie X; Léopold II est entre deux gravures de modes. Dans la cour, auprès de la paillote servant de cuisine, des canards se dandinent à distance respectueuse d'un singe retenu captif par une chaînette. Un sac de sel, qui vient de sortir tout humide de la cale d'un steamer, sèche au soleil. Un perroquet

se tient en équilibre sur le bord d'une vieille casserole enfumée.

On inaugurait un nouveau vapeur, le *Président de Hemptinne*, et il y eut à cette occasion fête à Dima. Jusqu'à la tombée du jour, les hommes et les femmes dansèrent au son du tam-tam. Seules les femmes coiffées d'un canotier de paille pouvaient participer à la ronde et toutes s'ingéniaient à étaler leur richesse en attachant à leur ceinture des pièces entières d'étoffe, des écharpes, des essuie-mains. Les hommes portaient pour la plupart un pantalon de toile blanche, un veston noir ou kaki, étaient tous chaussés, avaient sur la tête un chapeau de paille ou de feutre empanaché, brandissaient fièrement une badine ou un gourdin. Cela faisait le plus amusant et le plus original des spectacles. Assurément, ces gens étaient heureux.

Je ne pense pas qu'en général les indigènes du Kasaï aient plus à se plaindre des blancs que les travailleurs de Dima.

J'ai traversé complètement le Kasaï depuis Lusambo jusque Bena Makima en passant par Tombolo, Luluabourg, Luebo, Zappo Lulua, Ibanche et Muschenge. En interrogeant un grand nombre d'indigènes, j'ai acquis la conviction que ceux-ci produisent librement du caoutchouc et reçoivent pour prix de leur travail des marchandises de leur choix, notamment des machettes, des étoffes, de vieux vêtements, de la poudre et du sel. Ces articles d'échange sont cédés à bon marché. Le caoutchouc est payé en moyenne 1 franc le kilo. En tenant compte des frais énormes que doit supporter la Compagnie pour le paiement et le ravitaillement du personnel blanc, pour ses services de transport par eau et par terre, pour ses plantations fiscales, pour ses impositions, pour les droits d'exportation de ses produits, on ne peut considérer comme dérisoire le salaire donné à l'indigène.

Quant aux « sentinelles armées » et aux collecteurs d'impôts en caoutchouc, ils n'existent que dans l'imagination de certaines personnes, d'une bonne foi relative, obstinées dans une campagne odieuse, et pour lesquelles jamais les Belges ne réaliseront au Congo une œuvre digne d'éloges!...

CHAPITRE XXI

Les imprudences fatales. — Le Congo, école d'initiative. — Les paresseux peuvent rester en Europe. — La contrebande des armes dans le sud du Kasaï.

L'alcool, la femme et la fièvre sont les principales causes de la mortalité des blancs au Congo. Il y en a d'autres, malheureusement, et en tout premier lieu la difficulté de trouver des soins et parfois des médicaments. Imaginez des régions dont la superficie égale celle de la Belgique et où il n'y a qu'un seul médecin. Les postes sont séparés par une centaine de kilomètres. Entre le lieu de résidence du médecin et celui du blanc dont l'état de santé inspire des inquiétudes, il y a quinze jours, un mois de marche. Il faut donc que l'Européen qui s'installe au Congo soit capable de se soigner lui-même et d'attendre tout au moins l'arrivée du médecin. C'est pourquoi chaque blanc possède une pharmacie et un petit livre de médecine élémentaire. Mais, au lieu de se baser sur les indications qui lui sont données, le blanc s'habitue trop facilement à vouloir expérimenter sur lui-même les effets des médicaments qu'il a sous la main. Méconnaissant l'action imprévue que peuvent produire certains mélanges, il se hasarde à découvrir des remèdes nouveaux, dans l'espoir de mettre fin, au plus tôt, à une indisposition, à un malaise, causés le plus souvent par un manque d'hygiène, et qu'il réussit à transformer généralement en une affection d'une réelle gravité.

« Si nous buvions en Belgique autant d'alcool qu'au Congo, me disait un factorien, nous serions ivres. Le climat atténue les effets des boissons spiritueuses. Je pense qu'il agit de

même sur les médicaments et que nous devons les employer à plus fortes doses en Afrique que chez nous. »

Cette opinion est très répandue. Aussi faut-il se méfier des conseils des anciens, trop prompts à trouver des remèdes à tous les maux. Le mieux serait de n'ouvrir sa pharmacie que dans des cas d'absolue nécessité, de ne pas s'alarmer pour rien et surtout de ne pas abuser de médicaments.

Pour beaucoup, la quinine est une panacée universelle. D'autres se vantent de n'en jamais prendre. Toute la médication congolaise, née de l'expérience de « morticoles » d'occasion, est dans ces excès.

On pourrait en trouver l'excuse dans la grande confiance en soi-même que doivent donner les difficultés de la lutte pour la vie dans un pays barbare.

Le blanc doit suppléer à tout, ici. Selon l'exigence des circonstances, il s'improvise maçon, charpentier, menuisier, ingénieur, mécanicien, agriculteur, fonctionnaire, et, ma foi, il accomplit beaucoup de prodiges. Pourquoi n'aurait-il pas, à la longue, l'illusion que la médecine coloniale est un vaste secret de Polichinelle ?

Il est d'ailleurs pour certains comme une élégance, un chic ridicule, de contrecarrer systématiquement toutes les prescriptions des médecins. En plein soleil, vers midi, au risque d'une insolation, vous voyez, dans les grands centres surtout, des blancs qui se promènent coiffés d'un canotier ou d'un chapeau de feutre mou à petits bords. Il est inutile de leur faire remarquer leur imprudence : vous vous heurterez à de l'indifférence et à de l'entêtement.

Les « bleus » pâtissent de ce mauvais exemple. Ils s'imaginent que le casque a été inventé pour les imbéciles, pour les gogos, et ils exhibent avec crânerie des couvre-chefs d'une coquetterie toute boulevardière.

Pour les gérants de factoreries, la visite des villages qui leur fournissent du caoutchouc, la tenue de leurs écritures, la surveillance de leur personnel, le contrôle des comptes — fort embrouillés, souvent ! — de leurs acheteurs noirs, le

bon entretien des bâtiments du poste et cent autres préoccupations accaparent leurs journées — même les dimanches — et parfois une partie de leurs nuits. Pour les agents de l'État, officiers, fonctionnaires, magistrats, médecins, employés subalternes, les heures de loisir sont aussi rares.

On trime dur partout. Le moindre relâchement dans l'activité du blanc, pour les parties du Congo depuis longtemps soumises à notre autorité, a son contre-coup sur les indigènes, et l'on pourrait presque établir d'une façon générale cette règle : « A mauvais blanc, mauvaise région », sans toutefois que le contraire soit vrai.

Aussi, quelle légitime fierté ne doivent-ils pas avoir, les braves, qui rentrent en Belgique, leur terme achevé, avec la conscience d'avoir fait tout leur devoir! Penser que l'on a été la volonté agissante qui a permis le développement de la civilisation en dépit de difficultés multiples, qu'on a été l'artisan d'une transformation sociale!

Parmi les blancs que j'ai rencontrés en redescendant vers le Stanley-Pool, se trouvait un agent de la Compagnie du Kasaï qui a longtemps séjourné dans le Sud.

Il m'a donné des renseignements intéressants sur les opérations commerciales des Portugais installés à proximité de la frontière du Congo belge :

« Les Portugais, m'a-t-il dit, vendent des armes perfectionnées avec des cartouches, des fusils à cheminée, des capsules, des fusils à silex, de la poudre, de l'alcool, des tissus, des articles de bonneterie, de bibeloterie, du sel, des instruments de musique, des parapluies, des parasols, des chapeaux, des machettes, des couteaux, des objets de piété : christs, croix, médailles, etc. Mais leurs principaux articles d'échange sont les fusils, la poudre et les tissus.

» Ils échangent ces marchandises contre des esclaves, de l'ivoire et du caoutchouc. Le chef Kalamba et les Batchoques sont leurs meilleurs clients. Par leur intermédiaire et par celui des gens de Luebo, les armes parviennent jusqu'au cœur du pays bakuba.

Chargés d'armes, de poudre, de capsules, de tissus et d'autres marchandises par les Portugais, les gens de Kalamba se dirigent vers Kabeya, Luebo et la région bakuba. Ils en reviennent avec des esclaves, de l'ivoire et du caoutchouc.

» Une autre route, de Luebo-Kandingu-N'Dombé, N'Gala-Mutumba-Lukengo et Tchindambi vers la région des Batchoques, est parcourue par des gens de Luebo, qui font également le commerce d'ivoire, d'esclaves et de caoutchouc. Ce commerce est très lucratif : le fusil à piston, qui a une valeur commerciale de trois à quatre pièces de tissu chez les Batchoques, vaut neuf pièces chez les Bakubas des environs de Muschenge.

» L'État s'efforce de lutter contre la contrebande des armes pratiquée par les Portugais. L'installation d'un poste de police à Kalamba a donné de bons résultats. Mais les Batchoques de la Lufua, craignant sans doute des curiosités importunes, s'opposent énergiquement à ce qu'aucun blanc circule chez eux.

» Des Portugais visitent périodiquement les populations de la rive gauche du Kasaï en amont du confluent de la Tchicapa-Kasaï.

» Les Batchoques sont en quelque sorte les « linguisters » des Portugais pour leur commerce d'esclaves. Ils reçoivent de ceux-ci des avances en marchandises pour un nombre déterminé d'hommes. Les Batchoques sont en relations d'affaires avec toutes les populations de la rive droite du Kasaï. Leurs principaux fournisseurs d'hommes sont les Bakwa-Kaloche, les Baketés et les Bena-Kanioke.

» Quand les Portugais ont à traiter avec un chef influent, ils procèdent avec lui à la façon indigène. Ils lui remettent toutes leurs marchandises, sans déterminer le nombre d'esclaves ou de pointes d'ivoire qu'il doit leur fournir en échange. Ils lui disent : « Je vous prends comme ami. Voilà un cadeau pour vous. Quand vous aurez des hommes ou de l'ivoire, vous me les remettrez. » Et le Portugais attend jusqu'à ce que

le chef lui ait procuré un nombre d'hommes dont la vente à la côte lui procurera un bénéfice satisfaisant.

» Un de ces Portugais, connu sous le nom indigène de Sesso, qui s'installa à Kalamba pendant plus d'un an, a remis au chef plusieurs ballots de fusils à piston et de nombreux fusils perfectionnés de toutes marques : des Winchester, des Mauser, des Martiny Henri, etc.

» D'après un indigène de Mahila, un homme vaut un fusil à piston, quarante capsules et un tonnelet d'un kilo de poudre. Le chef de secteur Declercq, qui vient d'achever la soumission des anciens soldats batételas révoltés, a saisi chez les rebelles environ 600 fusils perfectionnés. Il n'est pas difficile de deviner la provenance de ces armes. L'État fait la chasse aux marchands d'esclaves dans le sud du Kasaï, mais il suffit de jeter les yeux sur la carte pour voir que l'énorme développement de la frontière, et surtout le cours du Kasaï le long de celle-ci, ne sont pas pour faciliter sa tâche. »

CHAPITRE XXII

Le ventre de Léopoldville.

Bâtir des ateliers, des magasins, des maisons, réunir dans une station de nombreux blancs et plusieurs centaines de noirs indispensables à l'organisation de services publics, donner à un grand centre congolais l'outillage économique et la main-d'œuvre qu'il lui faut pour répondre aux progrès de la colonisation, tout cela est parfait; mais, d'abord, se pose le grave problème des ventres. Les bras et les cerveaux ne fonctionneront pas régulièrement si les estomacs crient famine. Toutes les régions du Congo n'ont malheureusement pas la richesse en vivres de la Ruzizi-Kivu, pays d'abondance où l'on peut acheter un veau pour quelques brasses d'étoffe et où les poules se vendent à la douzaine comme chez nous les gâteaux.

Autour de Léopoldville, ce n'était pas une petite affaire que de trouver chez l'indigène les moyens d'assurer la subsistance du personnel noir de la station et de se procurer, pour les blancs, des poules et du petit bétail.

En Europe, grâce aux facilités de communication qu'ont apportées les chemins de fer, on a pu réaliser des prodiges en matière d'alimentation et des milliers d'individus ignorent la provenance lointaine du blé qui a servi à la fabrication de leur pain quotidien. L'industrie des conserves alimentaires — je ne parle pas de la chimie triomphante, hélas! ni des falsifications géniales qui seront une des tristes gloires de ce siècle — a donné au monde de nouvelles merveilles d'échanges de produits comestibles. Au Groënland, on peut boire

le lait savoureux des vaches de la Suisse. Le beurre du Danemark est mangé par les Anglais. Les bœufs de l'Amérique traversent les océans sous forme d'extrait de viande. Au cœur même de l'Afrique, il est devenu banal de réunir, pour un dîner en pleine brousse, le potage en tabloïdes de quelque usine allemande ou française, du saumon du Canada, du caviar du Volga, des asperges d'Argenteuil, de la choucroute de Strasbourg, un navarin de mouton, des prés-salés, des côtelettes de porc de Chicago et des desserts « made in England ».



Les chameaux de Leopoldville.

Brillat-Savarin aurait frémi d'horreur à la perspective d'un tel repas sorti de petites boîtes en fer-blanc, ovales, rondes, cylindriques, carrées, garnies d'étiquettes de toute couleur, et que l'argot congolais a baptisées du nom de « tinnes ». Mais, que voulez-vous? les Africains à visage pâle n'ont pas toujours le temps — ni les moyens — de sacrifier à la gastronomie. N'est-ce pas quand même un bienfait de la civilisation moderne, de permettre à chacun de centraliser pour soi, en ces aliments, les résultats de tant d'activités humaines éparses et

multiples? Malheureusement, on n'a pas toujours sous les tropiques assez de philosophie ni un estomac assez complaisant pour accueillir la tinne avec la considération qu'elle mérite. On la traite, au contraire, avec un certain mépris, en général, et ses fabricants ne sont nullement responsables de ce fait. Je ne sache pas que dans tout le Congo les agents de l'État, tout au moins, aient à se plaindre de la qualité des conserves qu'on leur envoie. Si les caisses de ravitaillement ne sont pas souvent composées en tenant compte des ressources et des besoins de chaque région, elles contiennent d'excellents produits. Ils ne jouissent pas pourtant de la sympathie de la Faculté : « Mangez le moins de conserves possible », conseillent tous les médecins.

Nous allons voir comment on a pu, à Léopoldville, augmenter la consommation de vivres frais, malgré l'importance de la population européenne.

M. G. Moulaert, le distingué commissaire de district du Stanley-Pool, a largement contribué à l'amélioration du régime alimentaire des blancs. Le bétail de boucherie de Léopoldville est fourni par la Compagnie des produits de Matéba, qui a ses pâturages dans une île, près de Boma, et par le Congo portugais. On tue environ 40 bêtes par mois. Ces bêtes arrivent à Léopoldville par chemin de fer et par wagon de dix. Le kilo de viande nette, sans os, revient à six francs. Les dépouilles sont expédiées et vendues en Europe.

Auparavant, le bétail de boucherie parvenait à Léopoldville en très mauvais état : 25 pour cent des bêtes étaient atteintes de pyroplasmose. On prit des mesures spéciales. On soumit les animaux à une inspection plus rigoureuse. La pyroplasmose disparut, mais, d'autre part, des sujets trypanosomiés, qui ne présentaient aucun signe d'infection en quittant le Bas-Congo, continuèrent d'être abattus à Léopoldville; leur viande peut sans danger être livrée à la consommation.

Le bétail coûte, à Matadi, 1 franc 25 par kilo sur pied. Pour le transport de Matadi à Léopoldville, l'État paie au chemin de fer 100 francs par bête bovine. Les indigènes vendent à l'État,

à Léopoldville, une chèvre pour 20 à 25 francs, une poule pour 1 franc à 1 franc 50, six ou dix œufs pour 1 franc, un canard pour 4 à 5 francs, un mouton pour 25 à 30 francs.

Comme dans les autres stations, les agents de Boula-Matari prennent le repas de midi et du soir au mess. Les fonctionnaires supérieurs, les magistrats et les médecins ont le privilège de l'indemnité de nourriture. Chaque agent reçoit par jour une ration de 500 grammes de viande, avec un quart d'os, et 400 grammes de farine. Le premier déjeuner, composé de pain, de beurre, de café, de sucre, de conserves de fromage et de marmelade de fruits, lui est fourni par le mess. Le phalanstérien dispose d'un quart de brasse d'étoffe par jour et par agent pour l'achat de fruits et d'œufs

Tous frais compris, le mess occasionne à l'État une dépense quotidienne de plus de 1.200 francs, ce qui porte à 10 francs le prix de la journée de nourriture d'un agent.

Le mess a des adversaires irréductibles. Il a aussi des défenseurs, surtout, je crois, parmi les personnes qui ne sont pas obligées de s'y rendre régulièrement. Ce n'est pas que la nourriture y soit mauvaise, elle a toujours été saine et abondante. Depuis quelques mois, elle est très variée et présentée d'une façon très appétissante. Mais je comprends que le « système de la caserne » ne plaise pas à ceux qui n'y sont pas habitués; surtout ici, en Afrique, où l'estomac est capricieux, on aime à ne pas être esclave de l'heure. On a plaisir aussi à composer ses repas selon son appétit. Dans ce pays où les distractions sont peu nombreuses, celles de la table ne sont pas à négliger. On objectera que la population européenne de Léopoldville est formée, en grande partie, d'employés subalternes, de contremaîtres et d'artisans qui ont besoin d'une nourriture substantielle. Ils n'auraient pas le temps ni assez d'initiative pour faire préparer chez eux, par leur boy, les bons plats qui leur sont servis au mess. Ils mangeraient plus de conserves et seraient tentés d'économiser sur leurs provisions de bouche pour pouvoir dépenser davantage en boissons dans les factoreries. Moins bien nourris, ils seraient moins résistants à la fatigue et

au climat. Le taux de la mortalité augmenterait. L'État n'aurait plus un personnel aussi stable et serait lésé dans ses intérêts.

A cela, les partisans de l'indemnité de nourriture répondent : Le mess n'existe pas à Boma, et les agents n'en sont pas plus malheureux. En laissant à l'initiative privée le soin de créer des restaurants, la concurrence amènera les factoriens à satisfaire leurs clients. Les buveurs invétérés ne changeront rien à leurs habitudes. Si quelques-uns disparaissent, ce sera un bon débarras. Le régime du mess peut être excellent pour les militaires. Les civils ne s'y soumettent qu'en rechignant. L'ennui de prendre ses repas en compagnie de personnes qui ne vous sont pas sympathiques, de manger à heure fixe et sans goût des mets qui vous sont imposés, aigrit à la longue les caractères les plus accommodants; or, pour digérer facilement, il faut être de bonne humeur. La tutelle de l'État exercée jusque dans l'alimentation des agents a quelque chose de vexatoire. Les restrictions que le mess apporte à la liberté individuelle sont-elles de nature à rendre l'existence de nos coloniaux plus agréable? Assurément non, et, si l'on faisait un referendum, il n'est pas douteux que tous les intéressés se prononceraient en faveur de l'indemnité de nourriture.

Dès aujourd'hui, le mess de Léopoldville paraît condamné à bientôt fermer ses portes; conséquence logique de l'organisation militaire de notre colonie, il n'avait plus de raison d'être le jour où le commerce privé pouvait suffire aux besoins de la population européenne. Chaque agent touchera très probablement douze francs pour sa subsistance. Les dépenses quotidiennes que l'État devra supporter seront indirectement compensées par le développement du trafic des factoreries et par la suppression d'achat de conserves. La disparition du mess mettra fin aux achats en gros de vivres frais par Boula-Matari et amènera momentanément une hausse du prix des œufs, des poules, des canards et du petit bétail vendus par les indigènes. Mais les factoriens comprendront qu'ils ont avantage à se syndiquer pour empêcher que ces prix ne

deviennent exorbitants. En supposant que les commerçants dussent en arriver à ces mesures de sauvegarde, ce qui me semble fort incertain, ce syndicat serait encore meilleur que le système actuel. L'État bénéficie du prestige de son autorité sur les indigènes pour acheter à des conditions favorisées les vivres pour blancs. Il n'use pas de contrainte morale, mais les indigènes imposés autrefois en vivres ont continué d'apporter à Boula-Matari leurs produits d'élevage, avant de s'a-



La boucherie et l'abattoir de Léopoldville.

dresser à des particuliers. Leurs bénéfices sont plus modestes. En revanche, ils se concilient la bienveillance de l'autorité. et cela n'est pas à dédaigner pour de petites gens qui s'acquittent assez irrégulièrement de leurs impositions.

Un important poste de culture et d'élevage a été créé près de Léopoldville, à Dolo, dans le Stanley-Pool. Il y a actuellement 60 hectares en exploitation et, à la fin de cette année, les plantations s'étendront sur une centaine d'hectares : on y récolte du manioc, des haricots, du maïs, des patates douces, qui servent à l'alimentation du personnel et du bétail du poste.

ainsi que, en partie, à la nourriture des travailleurs et des soldats de Léopoldville. Cinquante-trois bœufs de trait ont été dressés au charruage.

Le troupeau comprend deux cent vingt têtes de bétail. Les essais d'élevage, poursuivis méthodiquement, ont donné de bons résultats. Au début, le nombre de bêtes atteintes de trypanosomiase était considérable. Par l'abatage des animaux infectés, on est parvenu à immuniser le troupeau actuel. En décembre 1908, lors de la visite du vétérinaire de l'État, aucun cas de trypanosomiase n'a été constaté. Pour éviter de nouvelles infections, il est nécessaire que le bétail de Dolo se reproduise de lui-même et que l'on n'y introduise pas d'éléments nouveaux. Dolo ne pourra jamais être, malheureusement, qu'une superbe ferme modèle, sans que l'élevage du gros bétail trouve à s'y développer. Les pâturages n'y sont pas suffisants : on envisage la possibilité d'installer le troupeau sur le plateau herbeux de Tua. En tout cas, il faudra encore attendre dix à douze années avant qu'il produise du bétail de boucherie.

Les résultats auxquels on est arrivé à Dolo, avec de la persévérance et de la fermeté confiante dans l'effort, prouvent que l'on peut beaucoup espérer de l'avenir. Une visite à Dolo est une excellente leçon d'expérience en matière d'agriculture coloniale.

Le noir du Congo n'est pas très exigeant pour sa nourriture. Si l'on avait donné à tous les postes les moyens de faire des plantations vivrières et trouvé au problème de la main-d'œuvre une solution moins fantaisiste que celle du travail des femmes, on ne serait plus obligé de réduire parfois la ration à la portion congrue, ou même à la remplacer par de l'étoffe ou des mitakos, en laissant charitablement au travailleur ou au soldat le soin de se tirer d'affaire. Bien des stations et des postes de notre colonie ont d'ailleurs été créés sans que l'on tînt suffisamment compte des ressources du sol et de la région.

Il n'est pas à regretter que les cultures vivrières aient, en général, assez mal réussi, faute de bras. Si tous les postes se suffisaient à eux-mêmes, autour de grands centres, comme

Léopoldville, on enlèverait à l'indigène, qui n'a pas à proximité de son village du copal ou du caoutchouc, le meilleur moyen de s'assurer des ressources en se livrant à l'agriculture. Et l'indigène pourrait dire à l'agent du fisc chargé de percevoir l'impôt en argent : « Je n'aurais pas demandé mieux que de travailler. J'aurais cultivé le sol et je vous aurais vendu les produits de mes plantations. Mais, si vous me faites concurrence, vous qui pourriez être mon meilleur client, où trouverai-je l'argent que vous me réclamez? »

A Léopoldville, on n'a pas, fort heureusement, versé dans cette erreur. Le personnel de la station est nourri avec les vivres que les indigènes fournissent en prestations ou viennent vendre librement à l'État. Les femmes de travailleurs et de soldats qui veulent faire des cultures ont à leur disposition des lopins de terre. Elles ne reçoivent pas de ration et c'est peut-être pour cela que leurs plantations sont plus belles que dans certains postes où les femmes produisent une somme de travail insignifiante pour participer à la distribution des vivres. Elles sont intéressées à ne pas rester inactives : elles peuvent apprécier les résultats de leur labeur et savent que d'elles seules dépend leur richesse ou leur pauvreté. Il est trop rare, malheureusement, au Congo, qu'un appel à l'initiative et au bon sens du noir soit efficace, pour que je ne constate pas avec plaisir la réussite de l'expérience tentée à Léopoldville. Ces plantations ne peuvent qu'apporter un peu plus de bien-être dans le ménage du travailleur ou du soldat. Leur rendement n'est pas assez considérable pour que l'on puisse leur appliquer les critiques que je formulais tantôt contre les cultures vivrières. La ration est indispensable. Elle devrait même être améliorée pour les soldats et pour les travailleurs pères d'un ou de plusieurs enfants.

Car des enfants naissent, et l'avortement, qui fut longtemps en honneur parmi les femmes des noirs au service de l'État, se pratique moins fréquemment. Au camp des travailleurs, on a recensé dernièrement 188 enfants pour un millier de mâles adultes; au camp des soldats, 40 pour 110 hommes; 80 en-

tants étaient en âge d'école, c'est-à-dire qu'ils avaient atteint ou dépassé la quatrième année.

Les 1,800 rationnaires de Léopoldville reçoivent un kilo et demi de chikwangue par jour ou 500 grammes de riz, un kilo de sel et un litre d'huile de palme par mois (1).

Le riz d'importation coûterait à Léopoldville 82 centimes le kilo. Aussi y a-t-on renoncé. Le riz que l'on consomme à Léopoldville vient de Kitobola, un poste du district des Cataractes, dont la production annuelle atteindra prochainement 80 tonnes, et de la région des Falls, qui ne peut envoyer vers le Stanley Pool qu'un petit nombre de tonnes, presque toute la récolte servant à l'alimentation des travailleurs du chemin de fer dit des Grands Lacs. Le riz de la Province orientale revient, à Léopoldville, à 50 centimes le kilo, frais de transport compris.

Mais la base de nourriture du noir est la chikwangue, qu'il préfère au riz. Et la ration complète en chikwangues représente le joli chiffre de 2,700 kilos par jour. L'impôt en argent tendant à se généraliser, le nombre de chikwangues fournies en prestations va en diminuant. D'autre part, la quantité de chikwangues fournies librement par les villages où les prestations en produits ont été remplacées par l'imposition en numéraire, n'est pas équivalente à la production imposée primitivement par le fisc. A première vue, par conséquent, on serait tenté de croire que le chiffre des prestations en vivres avait été exagéré ou que la rémunération actuelle de la chikwangue est insuffisante. Il n'en est rien. L'indigène doit seulement fabriquer quatre ou cinq grosses chikwangues par mois, pour pouvoir payer son impôt en argent de 12 francs par an; et le prix de 14 ou 15 centimes au kilo payé par l'État n'est pas trop bas pour un produit aussi grossier que la chikwangue.

Il est impossible de ne pas reconnaître ici l'insouciance et l'apathie de l'indigène, qui est incapable, en général, de

(1) Il y a à Léopoldville 3.500 noirs, hommes et femmes; à Dolo, 250; à Kinchassa, 600 ou 700 travailleurs et indigènes.

fournir un travail régulier s'il n'est pas stimulé. Cet état d'esprit s'améliore cependant. J'ai vu, à Léopoldville, des noirs qui venaient y vendre des chèvres qu'ils avaient été acheter dans l'Angola. Chaque mois, on note une augmentation du nombre de chikwangues fournies librement, qui est déjà, en moyenne, de 8 à 10 tonnes. Mais, pendant de longues années encore, il faudra que l'État ait dans ses magasins des réserves de vivres pour parer à toute éventualité.

CHAPITRE XXIII

Dans la Province orientale. — Le caoutchouc du Manyéma. — Les arabisés. — A la mission des Pères blancs. — Kasongo. Le commerce de vivres. — Nyangwe, poste d'élevage du gros bétail. — Le bief navigable Ponthierville-Kindu.

Parti de Léopoldville le 15 janvier, je suis arrivé à Stanleyville le 4 février à 11 heures du matin. Le vapeur sur lequel j'avais pris place avait fait aisément le trajet de Léopoldville aux Falls, en dix-neuf jours et demi. Encore n'avait-il navigué que du lever au coucher du soleil et s'était-il arrêté, tout en parcourant ses seize cents kilomètres, un demi-jour à Coquilhatville, à Lisala, à Bumba et à Basoko. Il est vrai que parmi les nombreux steamers appartenant à l'État, le *Brabant* est renommé pour la force et la régularité de fonctionnement de ses machines.

J'ai revu Kwamouth, Irebu, Coquilhatville, Nouvelle Anvers, Mobeka, Lisala et Dobo. Au delà de Bumba dont les femmes s'épilent complètement le corps et sont vêtues d'un collier de perles, la maladie du sommeil a fait beaucoup de ravages. Voici Basoko la blanche avec son mur d'enceinte à créneaux, donnant l'illusion d'une ville d'Orient sur les bords de l'Aruwimi. Dans son cimetière où tant d'Européens reposent, est enterré George Grenfell, le fameux missionnaire-explorateur. Sur une plaque de marbre on lit cette épitaphe :

> In memory of George Grenfell 'Tala-tala-
> N'koko' of the Baptist missionary society.
> Missionary and Explorer in central Africa,
> For ever thirty years born Augustus
> 21st 1849, died Juli 1st 1906.
> A servant of Jesus-Christ.



LA MORT DU CHEF.

Il y a, à Basoko, une vingtaine de blancs, 100 soldats et 150 travailleurs. Pour nourrir le personnel noir de la station, on a imposé en vivres quelques villages des environs à raison de 1,560 grammes de poisson sec et fumé par mois et par mâle adulte. Les contribuables de Turumbu doivent fournir 5 litres d'huile de palme. A l'intérieur du district, les indigènes sont imposés en caoutchouc. Le taux de l'impôt est en moyenne de 4 kilos par semestre, rémunérés en marchandises, 1 fr. 20 par kilo de caoutchouc frais. C'est ainsi qu'est fixé l'impôt des Mobango, qui ont 110 heures de marche à faire pour se rendre dans la forêt et rentrer dans leurs villages. Tandis que les gens de Mapalma, qui n'ont à effectuer qu'un trajet de 50 heures, doivent fournir 6 kilos et un quart rémunérés à raison de 0 fr. 70 le kilo.

A Isangi, au confluent du Lomami, notre steamer est à peine amarré à la rive, qu'accourent en foule des indigènes très sommairement vêtus. Ils offrent en vente aux passagers et aux noirs de l'équipage des articles de provenance européenne, des étoffes, des parapluies, des pipes, des fourchettes, des couteaux, des colliers de perles, des lances et des javelots fabriqués avec le fer de rebut des cerceaux de ballots. En échange ils demandent du sel ou de l'argent. La Compagnie du Lomami a généralisé l'usage de la monnaie dans la région.

Entre Isangi et Stanleyville, le spectacle des deux rives du fleuve est extrêmement pittoresque et des plus animés. Presque sans interruption d'énormes villages se succèdent. Les indigènes sont robustes : on trouve souvent parmi eux des types de noirs dignes de tenter l'ébauchoir d'un statuaire. Les femmes sont aussi vigoureuses que les hommes. Dans tous les postes où nous nous arrêtons on fait un grand trafic de vivres. Tous les gens du bateau s'approvisionnent de riz qu'ils revendront à Léopoldville. A la Romée notre sternwheel ne stoppe qu'un instant : je regrette de ne pas avoir le temps de visiter cet important poste de culture.

Le lendemain de mon arrivée à Stanleyville, le 5 février, à

9 heures du matin, je montais dans le train qui devait me conduire à Ponthierville, où j'arrivai le jour même à 3 heures. Malgré l'ardeur du soleil, le voyage en train ne me parut nullement pénible : le wagon réservé aux voyageurs est très confortable, et l'on a eu l'excellente idée de laisser assez d'espace libre pour que chacun puisse circuler à l'aise et ne soit pas immobilisé sur son siège, comme dans les wagons de la ligne de Matadi à Léopoldville. Au lieu de fauteuils mal commodes, de larges banquettes : en un mot, tout le confort désirable, en plein cœur de l'Afrique.

Le 6, je m'embarquai sur l'*Auguste-Delbeke*, un très beau steamer de cent tonnes du même type que le *Singhitini*.

Le 9, j'étais à Kindu; le 10, au kilomètre 116 ; le 11, au bout du rail, au kilomètre 133 et, l'après-midi, à Piani Mulamba. Le 12, un canot à vapeur, mis très obligeamment à ma disposition par le vaillant et distingué ingénieur en chef du chemin de fer des Grands Lacs, M. Adam, me conduisait à Nyangwe, le lendemain à Kwombi. Le 15, à 9 heures du matin, j'étais à Kasongo. Il m'avait fallu exactement un mois pour aller de Léopoldville à Kasongo, et la marche du canot à vapeur entre Piani Mulamba et Kasongo aurait pu être accélérée si nous avions eu une plus ample provision de bois. Mais dès Kindu la forêt s'éclaircit : à Piani Mulamba, on est déjà dans une région herbeuse, couverte de grandes plaines, et de petites ondulations de terrain. Les beaux arbres sont rares, et, partant, le combustible fait défaut.

Ce ne sont pas seulement les souvenirs historiques de la fameuse campagne contre les Arabes qui m'attiraient à Kasongo, l'ancienne place forte de Sefu. Kasongo est aujourd'hui le chef-lieu de la zone du Manyéma, une des principales régions caoutchoutières de notre colonie. Il est à remarquer que dans le Manyéma la production du caoutchouc est en augmentation constante. Pendant ces trois dernières années, on y a récolté environ 640 tonnes, ce qui donne une moyenne de plus de 17 tonnes par mois. Et pourtant, le taux des impositions a diminué. Pour certaines régions il est tombé de 2 kilos à



UN MARCHÉ INDIGÈNE SUR UNE RIVE DU FLEUVE, A YANONGHO.

500 grammes. Chez les Warékas il est encore de 2 kilos par indigène mâle adulte, en état de travailler.

Les voyages fréquents du chef de zone et d'autres agents du gouvernement ont beaucoup contribué à augmenter la production du caoutchouc. De plus, la suppression complète des intermédiaires arabisés, la formation de chefferies, l'application stricte des lois n'ont pas été sans avoir une heureuse influence. On a créé de nouveaux postes. Il y en avait neuf en 1905 ; il y en a dix-neuf aujourd'hui.

La quantité de caoutchouc que l'indigène peut récolter en une heure varie de 0 kg. 0125 à 0 kg. 100. La rémunération de l'impôt en caoutchouc varie selon la richesse de la région habitée par l'indigène. C'est ainsi que, *théoriquement*, avec une base de 3 centimes pour l'heure de travail, le prix du kilo de caoutchouc oscillerait entre 30 centimes et 2 fr. 40.

Les indigènes qui sont rémunérés au plus bas prix par kilo sont ceux qui produisent le plus facilement le caoutchouc, ceux qui en ont chez eux en abondance, et qui ne doivent pas faire de longs trajets avant de trouver des lianes à latex coagulable.

Le taux de l'imposition est de 14 fr. 40. De l'avis de personnes qui ont séjourné pendant plusieurs années dans la région, il semble que l'introduction de l'argent s'y ferait très facilement, surtout chez les Bakusus, chez les riverains du Lualaba, de Kasongo à Kalembe Lembe, dans les environs de Kasongo et chez les Wazimbas. La plupart des arabisés connaissent l'argent ; les commerçants arabes de Vieux-Kasongo et les plus importants marchands zanzibarisés ont une préférence marquée pour l'or et surtout pour la livre sterling, car ils sont en relations d'affaires avec des arabisés de l'Uganda et de l'Afrique orientale allemande. Malgré l'active surveillance de l'État, ils réussissent à exporter de l'ivoire et à introduire sur le territoire de notre colonie de la poudre, qu'ils passent en fraude, principalement entre les lacs Albert et Albert-Édouard. S'ils se livrent encore au commerce des esclaves, ce n'est plus qu'à l'intérieur du pays, de village à village.

et il serait presque impossible de remédier à cette situation. Il ne s'agit d'ailleurs pas de capture d'hommes par bandes et à main armée ; les horreurs de la traite telles que les décrivirent Livingstone, Storms et Hodister ont complètement disparu, et c'est là une des plus belles œuvres de l'État Indépendant du Congo. Mais l'arabisé ne travaille guère. Il ne peut se passer d'esclaves domestiques pour ses plantations, pour l'entretien de sa maison, pour le pagayage et le portage. Quand il se déplace, ses gens sont bien traités. Ils changent parfois de maître. Si on les affranchissait tous on porterait peut-être un coup fatal à la prospérité de la région : on ferait d'eux des déclassés, des vagabonds.

L'élément arabisé est encore assez considérable aux alentours de Kasongo, mais on chercherait vainement d'éloquents vestiges du passé. Les bomas qu'occupèrent les hommes de Munie Moharra et de Saïd ben Abedi ont disparu depuis longtemps. De la maison de Musungila, « véritable château fort entouré d'un mur crénelé de 2 mètres de hauteur », comme disait Dhanis dans son rapport sur son brillant fait d'armes, il ne reste rien. Vieux-Kasongo est un joli village, aux maisonnettes en pisé, alignées de chaque côté d'une belle route. Des manguiers ont poussé, géants, superbes. Trois ou quatre Arabes authentiques portant la longue kanzu (tunique) blanche ou de cette étoffe de couleur spéciale rappelant le kaki qu'on appelle musurunghi, coiffés de koffiras (calottes) artistement brodées, contrastent par leur physionomie pittoresque et digne, par leur politesse obséquieuse, leurs gestes lents et onctueux, leur façon de vivre, avec les zanzibarisés, anciens esclaves, anciens nyamparas, d'une suffisance ridicule, qui se contentent d'avoir adopté le costume et l'indolence de leurs maîtres d'hier.

Un des derniers Arabes de Kasongo, un petit homme légèrement voûté, aux yeux ardents, me pria de m'arrêter chez lui.

« Swakhédi. Karibou! » (Bonjour! entrez donc chez moi!)

C'était un gaillard poilu comme un singe, à la peau brune,

au nez busqué. Sa large barbe au poil frisé faisait une grande tache noire sur sa kanzu de fine toile. Sa koffira était posée en arrière sur sa tête chauve ressemblant à un gros œuf de vieil ivoire. Il marchait à petits pas, et ses sandales tapaient des coups secs sur le chemin. De la souplesse et de la rouerie jusqu'au bout de ses mains osseuses et longues, au pouce énorme, autoritaire, de vraies mains d'usurier...

La maison où il me fit entrer était aussi curieuse que son propriétaire. Des nattes couvraient la terre battue de la barsah où traînaient l'indispensable boîte à tiroirs, en bois ajouré, des tabourets, une cafetière en cuivre ciselé, des gobelets en métal et des tasses minuscules de fine porcelaine. Les portes et les fenêtres étaient agrémentées de sculptures. Sur la porte qui s'ouvrait sur la barsah, un écriteau en caractères arabes était placé à hauteur d'homme : peut-être la transcription d'un passage du Coran...

Il m'offrit avec empressement une délicieuse tasse de moka et me vendit quelques nattes en ayant l'air de me faire une grâce.

Une visite à la tombe de l'héroïque De Bruyne qui repose près de Lippens et de Wouters d'Oplinter, parmi les fleurs, et me voici de nouveau à la mission des Pères blancs d'Alger, qu'il m'a fallu traverser pour me rendre au village arabe. Les missionnaires se sont installés à proximité de l'endroit où se dressaient la maison de Dhanis et celle de M. Mohun, dont il reste un tas de briques et quelques morceaux de bois pourri.

La propriété de la mission est de 200 hectares. Elle comprend des plantations de caféiers dont les plus vieux datent de trois ans.

Comme je m'étonnais du choix de cette culture, en observant que la vente du café du Congo ne donne plus aucun bénéfice :

« L'État a renoncé, en effet, me dit le Père Van de Moortel, à entreprendre de nouvelles plantations de caféiers. Beaucoup d'anciennes plantations ont été remplacées par des plan-

tations d'irehs. Les autres ne produisent pas grand'chose. Quand les stocks de café du Brésil seront épuisés, peut-être trouverons-nous à vendre avantageusement le café de nos terres. Au reste, nous avons, maintenant, un placement assuré dans nos missions. »

Quatre-vingts gamins ont été réunis chez les Pères de Vieux-Kasongo. Les Sœurs d'Alger établies dans le voisinage ont recueilli 60 orphelines. Je n'ai pas pu juger du degré d'instruction de ces enfants. Pour le moment, d'ailleurs, les missionnaires sont préoccupés avant tout de construire de vastes bâtiments en briques séchées au soleil, qui remplaceront bientôt les premières maisons provisoires en pisé. Les gamins de la mission ne pouvaient suffire à la besogne. Aussi les Pères ont-ils eu recours à la main-d'œuvre d'adultes employés sans contrat.

« Ce sont des travailleurs « libres », m'explique le Père Van de Moortel. Nous en avons 130 auxquels nous avons permis de s'installer chez nous. Nous ne les occupons pas d'une façon régulière. Nous leur laissons beaucoup de loisir.

— Et quel est leur salaire?

— Dix-sept centimes par jour. »

Les villages sont beaux et bien entretenus sur la route de Vieux-Kasongo à Kasongo. On y voit partout l'influence arabe. Touchant à la mission, s'est formé un village de soldats et de travailleurs licenciés : il a dû son développement rapide à ce fait qu'on n'a exigé de lui aucun impôt jusqu'à présent. Partout j'ai vu des troupeaux de petit bétail. Si la maladie du sommeil n'y faisait de nombreuses victimes, ces villages seraient dans une situation des plus prospères. Malheureusement, autour de Kasongo, la population a diminué dans de terribles proportions durant ces dernières années.

Le prix des vivres est assez élevé. Un œuf vaut 9 centimes. Deux poules coûtent un doti (deux brasses) de tissu blanc (amérikani) d'une valeur de 2 fr. 50. Un canard, un doti de bleu (indigo drills) et 1 doti de blanc, soit 6 fr. 75. Pour un doti de bleu (4 fr. 25) on peut se procurer 300 feuilles de

tabac roulées en carottes, une dame-jeanne (12 kilos) d'huile de palme ou 2 frazilas (5 kilos) d'arachides non décortiquées. Pour 1 doti de blanc (amérikani), 150 carottes de manioc. Pour 1 poule, un grand régime de bananes. Une



Abibou ben Salim, traitant arabe.

chèvre ordinaire est payée 5 dotis de bleu. Une belle chèvre 7 dotis. Un beau bouc 5 dotis, un mouton 7 dotis. On donne 7 kilos de riz décortiqué en échange d'un doti de bleu. Un panier de 300 carottes de maïs pour un doti de blanc. Le sel a une très grande valeur dans la région. Les Pères blancs font venir du sel du Tanganyka qui leur coûte 12 francs de

portage par dame-jeanne de 12 kilos, ce qui porte le prix du kilo de sel à 1 fr. 45 à Vieux-Kasongo. Le sel indigène de Nyangwe a une valeur locale de 1 fr. 25 le pot d'un kilo.

Vieux-Kasongo se trouve sur un plateau dominant la station de l'État et distant de celle-ci d'environ 12 kilomètres. Aussi peut-on se demander comment on a pu songer à construire à Kasongo une forteresse dont les travaux ont d'ailleurs été suspendus *sine die*. Kasongo n'en est pas moins un poste militaire de première importance, avec son artillerie imposante, ses canons italiens, ses Krupp, son Nordenfelt, ses mitrailleuses et ses 270 soldats. Appareil guerrier d'une utilité contestable. Aux environs de Kasongo il n'y a plus qu'un millier d'arabisés (mâles adultes), deux ou trois Arabes et quatre ou cinq vrais Zanzibarites. Comme gros centres de population indigène on cite Mulamilongo et Benia Kumbi avec 300 habitants mâles environ. A la suite de la campagne arabe, la situation générale de la région s'est à ce point métamorphosée qu'il n'y a plus aucune cohésion dans les grandes agglomérations. On peut envisager l'avenir sans crainte : l'hypothèse d'une révolte est absolument invraisemblable. Si même des troubles se produisaient, ils ne pourraient qu'être partiels, et ils seraient facilement réprimés.

Les indigènes du Manyéma sont très éprouvés par la maladie du sommeil. L'État a pris une excellente mesure en réduisant au minimum la corvée du portage. A l'exception des caisses contenant des armes et des cartouches, toutes les autres charges sont envoyées, avec un sacrifice pécuniaire appréciable, par Mombassa et l'Afrique orientale allemande.

Boula Matari doit nourrir 7 à 800 personnes à Kasongo (dont 270 soldats, 90 travailleurs du service général et 15 de l'agriculture). Les vivres nécessaires aux blancs et aux noirs sont achetés chaque samedi au marché. Il n'y a pas à Kasongo même d'impositions perçues en vivres, mais bien dans d'autres postes du Manyéma. Voici quelle est la rémunération des produits de l'agriculture, en matière fiscale : le litre d'huile de palme, 0 fr.20 (valeur indigène, 0 fr. 50) ; le kilo de

bananes, 0 fr. 015; le kilo de maïs, 0 fr. 03 (valeur indigène, 0 fr. 06); le kilo de manioc, 0 fr. 10 (valeur indigène, 0 fr. 12); le kilo de poisson frais, 0 fr. 50 (valeur indigène, 0 fr. 50); le kilo de poisson fumé, 0 fr. 50 (valeur indigène, 0 fr. 75); le kilo de riz : non décortiqué, 0 fr. 12; décortiqué, 0 fr. 15 (valeur indigène, mêmes prix).

Sur le marché de Kasongo, une chèvre ordinaire se paie 4 dotis de tissu bleu (indigo drills). Une belle chèvre, 5 dotis. Les poules, assez rares, valent une brasse de bleu, la pièce. On a 32 œufs pour 1 doti d'indigo drills.

L'État a songé à s'approvisionner de gros et de petit bétail au Kivu, où l'on paie 2 brasses de tissu fort pour une belle chèvre et 2 à 4 dotis pour un veau. Les poules y sont également à bon marché. On en a une douzaine pour 1 doti (3 fr. 44). Malheureusement, il y a une quarantaine de jours de marche de Kasongo à Uvira. Les frais de portage absorberaient le bénéfice que l'on pourrait réaliser (0 fr. 45 par porteur et par jour). La route est accidentée, pénible. Le voyage avec des chèvres ou des bêtes bovines doit se faire lentement, par petites étapes. Encore beaucoup d'animaux meurent-ils malgré toutes les précautions prises pour leur éviter des fatigues excessives. Des arabisés viennent de Kasongo et de Nyangwe à Luvunghi et à Nia Lukemba pour acheter des chèvres et des poules qu'ils revendent ensuite aux agents du chemin de fer des Grands Lacs. D'autres se rendent dans la région de Buli et d'Ankoro. Le vice-consul faisant fonctions Beak, dans un rapport publié par son gouvernement (1), traite ces arabisés de « vauriens africains de la pire espèce » rançonnant la Compagnie (?), volant plutôt qu'ils n'achètent ce qu'ils offrent en vente. « Ils ne manquent naturellement aucune occasion, dit-il, de se prévaloir au mieux des avantages de leur situation pour discréditer le blanc » (??). On pourrait demander à M. Beak de quelle région il veut parler quand il ajoute que les arabisés « tirent leurs provisions en

(1) *Africa*, n° 1 1908. Annexe au n° 4.

grande partie de l'intérieur, où jusqu'à présent le blanc s'est à peine aventuré ». Il semble vouloir laisser sous-entendre que des actes de violence se commettent et que les arabisés échappent à la surveillance des représentants de l'autorité, quand ils lèsent les intérêts des indigènes. M. Beak croit-il donc que les gens du pays sont assez bonasses pour se laisser déposséder de leur petit bétail sans toucher une rémunération suffisante? De tels abus pourraient se produire une fois : ils



Groupe d'arabisés.

ne se répéteraient pas. Les indigènes sauraient user de représailles, si même l'État ne leur accordait pas une protection efficace, hypothèse absolument gratuite d'un voyageur mal renseigné. Mais où M. Beak est en plein domaine de la fantaisie, c'est quand il dit : « A l'intérieur, près de Kasongo, on peut acheter une chèvre pour 1 à 2 dotis. *La même chèvre*, amenée vers l'aval du fleuve, vaut 10 dotis à Kindu et 15 dotis à Stanleyville. » Les prix fixés par les arabisés sont « exorbitants » et les bénéfices « excessifs ».

Il y a *actuellement*, de Kasongo à Piani Mulamba, deux jours en pirogue : de Piani Mulamba au kilomètre 116, une heure

et demie de marche ; du kilomètre 116 à Kindu, une journée de chemin de fer (de 9 h. 1/2 du matin à 2 h. 1/2 de l'après-midi) ; de Kindu à Ponthierville, deux jours en steamer ; de Ponthierville à Stanleyville, une journée en train, soit environ six jours et demi en employant les moyens de communication les plus rapides et en admettant qu'on ne perde pas de temps à attendre les pagayeurs, le train ou le steamer. D'après cette donnée, il n'est pas exagéré de fixer à huit jours, pour des indigènes n'utilisant ni le chemin de fer ni le steamer, la durée du trajet de Kasongo à Stanleyville. On peut répéter cette erreur que le temps n'a pas de prix pour l'indigène. Il faut qu'il se nourrisse et qu'il procure à manger à ses gens. Ajoutez à ces frais la valeur des bêtes, poules et chèvres, qui crèveront en cours de route, tenez compte du nombre de blancs, quatre-vingts environ, installés à Stanleyville, des difficultés du ravitaillement en vivres frais; vous conclurez qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que le prix des chèvres varie très sensiblement de Kasongo aux Falls. Ce n'est d'ailleurs pas seulement dans les colonies où l'on crée souvent, pour des raisons politiques et autres, de grandes agglomérations au milieu de régions dont les ressources sont très limitées, que les objets de première nécessité renchérissent rapidement. Nous ne trouvons rien d'extraordinaire en Belgique à ce que le beurre et les œufs se paient plus cher à Bruxelles que dans un petit village des Flandres. Encore, chez nous, le chemin de fer supprime-t-il les distances en réduisant au minimum les frais de transport. La chose est tellement simple que M. Beak aurait dû, semble-t-il, y songer avant d'écrire son rapport. Il aurait dû également contrôler les prix qui lui ont été donnés. Une belle chèvre ne coûte maintenant à Stanleyville que 25 francs.

Une ligne téléphonique relie Kasongo à Uvira, mais elle ne fonctionne pas régulièrement.

Mon arrivée à Kasongo produisit une certaine impression sur les blancs et sur les noirs du poste, ainsi que sur les arabisés et sur les indigènes. C'était la première fois qu'un

bateau à vapeur atteignait Kasongo, et l'enthousiaste commandant Moltédo, un vieil Africain qui se distingua dans la campagne d'Abyssinie avant de devenir chef de zone du Manyéma, tint, à l'occasion de cet événement, à ce que quelques bouteilles de champagne fussent bues à la prospérité de notre colonie.

De Kasongo à Piani Mulamba, on traverse une région de plaines. De petites collines sont surmontées de bouquets d'arbustes. Le canot à vapeur qui me transporte trouve difficilement à s'alimenter de bois. Nous nous arrêtons à Kwumbi, un petit village entouré de belles plantations de bananes, de manioc, de riz et de haricots. Ses maisonnettes en pisé sont construites au sommet d'une montagne qui se découpe à pic, à la rive, en jolies falaises grises d'un effet pittoresque inattendu au milieu du paysage un peu monotone. Je fais quelques emplettes : pour une cuillerée de sel, j'achète un petit pot d'arachides non décortiquées. En échange de deux pagnes de légère cotonnade (valeur : 1 fr. 80 pièce), j'obtiens six œufs et deux maigres poules.

Le petit « steamer » provoque la curiosité des gens de Kwumbi, mais elle est de courte durée. Le noir met trop aisément sur le compte de la malice du blanc ce qu'il ne s'explique pas. Aucun des indigènes ne demande à voir de près la machine ; aucun ne cherche à comprendre comment notre embarcation peut sillonner le fleuve à toute vitesse sans le concours de pagayeurs.

Nyangwe!

C'est, je crois, le lieutenant suédois Gleerup qui écrivai vers 1886 :

« Nyangwe est l'établissement central des Arabes. Il a pour siège une berge rougeâtre assez élevée au-dessus du fleuve et qui borne une contrée découverte, s'étendant au nord jusqu'aux épaisses forêts de l'Uregga. La ville est divisée en deux sections par une gorge profonde où de vastes rizières ont été installées. Quand le Congo atteint sa plus grande hauteur, cette gorge est inondée.

» Depuis le passage de Stanley, Nyangwe s'est considérablement développé. Sa population actuelle peut être évaluée à 10,000 âmes. Les deux sections de la ville sont entourées de magnifiques plantations où l'on trouve notamment tous les arbres fruitiers de la côte orientale. Les Arabes ont également introduit le bétail et les ânes de selle... »

La campagne de 1893 et la maladie du sommeil ont amené la ruine de Nyangwe. A présent, il n'y a pas plus de trois cents mâles adultes imposés ; la population totale atteint peut-être 2,000 personnes au maximum.

Le poste de l'État a été déplacé. A son ancien emplacement, il ne subsiste rien qui le rappelle que des manguiers superbes et quelques caféiers. Les belles allées qui menaient au fleuve ont été transformées en sentiers par la brousse qui a tout envahi. Seule, la maison de Pianisengha, d'une physionomie cossue, avec ses portes et ses fenêtres en bois sculpté, mérite un déclic du kodak. Pianisengha est ce fameux chef arabe qui resta fidèle à l'État et fut reçu au palais de Bruxelles par le Roi. J'aurais essayé volontiers de lui « prendre une interview », mais, malheureusement, je n'eus pas le plaisir de le voir à Nyangwe.

Comme j'allais quitter Vieux-Nyangwe, s'amarraient à la rive plusieurs longues pirogues pleines de chèvres et de poules. Outre les pagayeurs, il n'y avait dans les pirogues qu'un arabisé de qualité et quatre ou cinq individus qui paraissaient être ses esclaves-domestiques. Aucun de ces hommes n'était armé.

Le poste de l'État s'enorgueillit d'un troupeau de bêtes bovines en excellent état, qui peut rivaliser avec celui de Kasongo. On a voulu faire de Nyangwe un important centre d'élevage. C'était le meilleur moyen de rendre un peu de prospérité à cette région durement éprouvée par la guerre et par la maladie. Il y a aujourd'hui trois cents têtes de bétail à Nyangwe. Le troupeau comprend quatorze bœufs dressés au travail à la charrue, vingt bonnes vaches laitières, et une soixantaine de bêtes venant du Tanganyka. Ces der-

nières ont été conduites à Nyangwe au prix de grands sacrifices. D'un groupe de soixante têtes de bétail, parties de la Ruzzizi Kivu, huit seulement parvinrent à destination. D'une autre caravane de trente-cinq bêtes, neuf résistèrent aux fatigues du voyage : les autres crevèrent sur la route.

Le troupeau de Nyangwe a été constitué en grande partie par les bêtes prises aux Arabes pendant la campagne de Dhanis.

« Je pense, me dit le vétérinaire de l'État, que Nyangwe était tout désigné pour devenir un poste d'élevage. Nos pâturages sont immenses. Nos bêtes sont en excellent état de santé. Le climat est bon. Nos vaches laitières nous donnent du lait en abondance. Elles pourraient en produire huit à dix litres par jour, si nous n'avions le souci d'en garder pour les veaux. »

Pour prévenir les effets d'une maladie épidémique, on a pris la précaution de diviser le troupeau en quatre groupes.

L'année dernière, les bêtes venues du Tanganyka ont donné un fort déchet. Cette année, la mortalité a diminué sensiblement.

Il y a très peu de tsé-tsés à Nyangwe. Jusqu'à présent, le bétail est indemne de trypanosomiase.

Les indigènes des environs de Nyangwe sont soumis surtout à des impositions en vivres. Le taux de ces prestations est : pour le sel indigène (rémunéré fr. 0.50 le kilo; valeur locale, 1 franc le kilo), 1 k. 200 gr. par mois; pour la farine de manioc (rémunérée fr. 0.10 le kilo, valeur locale, id.), 10 k. par mois; pour le poisson fumé (rémunéré fr. 0.50 le kilo, valeur locale 1 fr. le k.), 2 kilos par mois (villages waghénias); pour le maïs : 15 k. par mois; pour le riz non décortiqué (rémunéré fr. 0.10 le kilo), 70 kilos par an; portage, fr. 0.15 l'heure; caoutchouc : 800 gr. par mois (rémunérés à raison de fr. 1.50 le kilo). Le taux équivalent en argent de ces différents impôts est de fr. 10.50 pour le riz; 14.40 pour le portage, 9.60 pour le caoutchouc, 14.40 pour le manioc, 11.40 pour le maïs, 18.00 pour le poisson, etc.

Les prix du marché de Nyangwe sont très variables, par suite des demandes plus ou moins importantes des blancs et des noirs du chemin de fer des Grands Lacs. Ils changent aussi avec la saison, comme partout ailleurs. C'est ainsi qu'au moment de la récolte on peut avoir 10 kilos de riz pour un doti, et en d'autre temps on en obtient avec peine 2 ou 3 kilos, pour la même mesure d'étoffe.

Le manioc se vend normalement 50 carottes pour un doti. Avant que les travaux du chemin de fer fussent entamés dans la région, on pouvait se procurer cent carottes de manioc pour le même prix. Les cultivateurs ont donc bénéficié de l'énorme augmentation du nombre de bouches à nourrir. Si leurs plantations ne se sont pas étendues en proportion, il faut en chercher l'unique raison dans la maladie du sommeil, qui restreint sans cesse la quantité d'hommes et de femmes valides. On doit également faire une large part à l'imprévoyance du noir.

Il y a peu de chèvres à Nyangwe même, où on les paie 8 et 9 dotis la pièce, mais on m'a dit qu'elles sont beaucoup plus nombreuses chez les Basimbas, installés à quelque distance de Nyangwe.

Les poules sont rares. On en a trois pour un doti.

La production de caoutchouc n'enraie aucunement le développement de l'agriculture dans la région de Nyangwe. La récolte est de cinq cents kilos à une tonne par mois!

Au kilomètre 207, la voie ferrée passera à hauteur de Nyangwe, à une distance de vingt-deux kilomètres du Lualaba. Le rail coupera la Lufubu, un affluent du Lualaba, au kilomètre 173. De Piani Mulamba jusqu'à ce point, le canot à vapeur remorquant plusieurs baleinières transporte les matériaux pour la construction de la voie, les tonnelets de ciment pour les travaux d'art ainsi que le ravitaillement des noirs et des blancs. La navigation sur la Lufubu est difficile. Le cours de la rivière est sinueux et encombré de troncs d'arbres morts. Du kilomètre 116 à Piani Mulamba, une belle route a été percée dans la forêt sur une longueur de huit kilomètres.

Cette route traverse une petite rivière, la Koakwa. On avait projeté de relier le kilomètre 116 à Piani Mulamba par un decauville, mais le decauville n'a eu aucun succès auprès des noirs. Ils paraissent se fatiguer beaucoup à pousser les wagonnets, et l'on a vu, chose inouïe pour qui n'a pas vécu au Congo, des équipes de travailleurs prendre les wagonnets chargés sur leurs épaules plutôt que de les faire rouler devant eux. A la saison des pluies, le poto-pote rend le decauville inutilisable.

On a créé une nouvelle route de portage du kilomètre 132 au Lualaba pour raccourcir de deux kilomètres le trajet que les caravanes devaient faire jusqu'à ce jour. On serait donc mal venu à dire que l'État ne s'est pas efforcé de réduire le portage au strict minimum.

A Piani Mulamba, poste installé à proximité des rapides de Kibombo, je prends congé de M. Holmquist, chef de section du chemin de fer des Grands Lacs, qui a bien voulu m'accompagner jusqu'à Kasongo. M. Holmquist est un « Congolais » de la première heure. C'est un de ces vaillants Scandinaves dont le concours a été très précieux pour notre colonie. Vrai type du colonial laborieux, formé à une rude école, et *self made man* dans toute la force de l'expression, M. Holmquist a considérablement amélioré la navigation dans le bief de Ponthierville à Kindu.

De Kasongo à Piani Mulamba, les villages sont rares sur les deux rives du Lualaba. Ils sont plus nombreux entre Ponthierville et Kindu.

Reliant les deux tronçons du chemin de fer du Congo supérieur, s'étend, sur trois cent quinze kilomètres, un bief navigable d'une largeur extrêmement variable atteignant parfois 2.000 mètres et se rétrécissant jusqu'à ne plus avoir que 600 mètres.

En plusieurs endroits, à Tubila et à Kilindi notamment, le lit rocheux du fleuve présente des inconvénients sérieux pour la navigation.

Une brigade spéciale fut chargée, en 1902, d'étudier le cours du Lualaba entre Ponthierville et Kasongo. Elle procéda à de

multiples sondages et opéra le levé tachéométrique du fleuve. On reconnut qu'il aurait fallu construire une écluse dans les rapides de Sendwe pour rendre le Lualaba navigable depuis Ponthierville jusqu'à Kasongo. Mais le coût des travaux nécessaires aurait été disproportionné aux avantages qu'on aurait pu retirer de l'écluse et de la destruction des roches : le tonnage des steamers utilisables aurait été forcément réduit par la largeur de la passe rendue artificiellement libre. D'ailleurs, entre les eaux les plus hautes et les eaux les plus basses, on constatait une différence de 3 mètres et, de Piani Mulamba à Kasongo, on ne pouvait employer en tout temps un bateau de plus de cinq tonnes et calant au-dessus de $0^{m}.75$. On a donc construit deux tronçons de voie ferrée. Le premier va de Stanleyville à Ponthierville ; le second, de Kindu à Kongolo.

Pour améliorer la navigation dans le bief de Ponthierville-Kindu, on a eu recours d'abord à la tonite, puis à une dérocheuse à pilon.

Du 1er juillet au 1er septembre 1905, 11,000 mètres cubes de roches furent détruits par la tonite. En novembre 1906, on commença à employer la dérocheuse. Cette dérocheuse est constituée par une barge en fer de 20 mètres de long sur 5 mètres de large, sur laquelle est montée une sonnette à vapeur qui soulève une masse cylindrique d'acier d'un poids de 4,000 kilogrammes, affectant la forme d'un pilon terminé par une pointe ogivale en acier dur. Le pilon a une longueur de 5 mètres. On s'aperçut vite que le travail de dérochement ne pourrait se faire que par périodes. Lorsque les eaux étaient très hautes, le pilon n'atteignait pas les rochers. Quand elles étaient très basses, la barge ne pouvait se déplacer assez aisément. Le pilon rencontre souvent des pierres très dures sur lesquelles il rebondit sans les entamer sérieusement. L'emploi de la tonite n'est pas moins laborieux, les trous de mine ne tardant pas à s'emplir de sable avant qu'on y ait introduit les cartouches. Le déplacement des bancs de sable vient encore compliquer les opérations.

La dérocheuse a donné de bons résultats, pulvérisant jusqu'à 40 mètres cubes de pierres tendres par jour. Des balises en fer cornière, de forme pyramidale, ont été placées dans les passes dangereuses.

L'ensemble des travaux exécutés entre Ponthierville et Kindu est absolument remarquable.

Les transports sur le bief sont assurés par : un steamer à roue arrière, l'*Auguste-Delbeke*, chargeant 125 tonnes; deux steamers du même type, pouvant porter 30 tonnes de chargement (le *Comte d'Oultremont* et le *Baron van Eetvelde*); un remorqueur à hélices, trois barges de 70 tonnes, et 15 baleinières de deux à trois tonnes.

Le canot à vapeur qui me transporta de Piani Mulamba à Kasongo sera utilisé, dès que l'on n'en aura plus besoin pour les travaux de construction de la voie, pour la surveillance des balises dans le bief de Kindu ainsi que pour les transports accessoires.

Les steamers font le trajet de Ponthierville à Kindu en huit jours (montée, quatre jours; descente, deux jours; chargement, déchargement et réparations éventuelles, 2 jours).

Les steamers, barges et baleinières suffisent amplement aux exigences actuelles du trafic. La capacité de transport à la montée est de 13.600 tonnes en tenant compte des chômages. Du 1er juillet au 31 décembre 1908, les transports effectués pour l'État seulement atteignaient le chiffre de 669 tonnes de marchandises, bagages et produits, à la montée et à la descente; 1,951 noirs et 173 blancs.

La population des deux rives du bief se compose de trois éléments nettement distincts :

Les indigènes, rarement originaires de l'endroit où leurs villages sont installés, les Arabes ayant bouleversé la région quand ils étaient les maîtres;

Les arabisés et leurs esclaves-domestiques, formant de jolis villages proprets, soigneusement débroussés, entourés de vastes plantations de riz;

Les travailleurs du chemin de fer des Grands Lacs, placés

dans les postes de bois, noirs appartenant à des races différentes.

Aux environs des centres indigènes et arabisés, il y a d'énormes plantations de bananiers.

La population est partout extrêmement commerçante. Les principaux produits mis en vente sont les bananes, les morceaux de canne à sucre, les chikwangues en forme de boules entourées de feuilles de bananier et les pots d'huile de palme.

Les postes de bois, au nombre de douze, sont parfaitement organisés. Je n'ai pas constaté que le bois était porté aux steamers par des femmes, comme le notait le consul anglais. « S'il en a été ainsi parfois, m'ont dit les travailleurs, c'est que les femmes voulaient nous aider, et nous ne pensions pas qu'il y eût là rien de répréhensible. Les capitaines distribuaient des perles à titre de matabiche ».

Dans deux ou trois postes, où l'on a construit un gîte d'étape, a été placé un soldat chargé de veiller au bon entretien de la maisonnette où logent les passagers. Je pense que, sans être un surhomme, il n'abuse pas de son autorité. Il est trop surveillé pour pouvoir commettre des excès.

J'ai tenu à demander dans chaque poste où le steamer s'est arrêté, aux indigènes comme aux travailleurs du chemin de fer, s'ils avaient des réclamations à formuler. Je n'ai recueilli aucune plainte.

Voici les renseignements que j'ai obtenus dans les postes de bois.

Poste 2. — Chef indigène Kilonga Longa ; douze coupeurs de bois et un capita. Salaire mensuel : un doti d'étoffe (deux brasses). Ration par mois individuelle : 4 shokas d'une valeur de 0 fr. 50 la pièce, 1 kilo de viande et 1 kilo de sel. Tous les travailleurs reçoivent en outre collectivement, chaque mois, trois sacs de riz de 50 à 60 kilos. Un soldat armé d'un albini est préposé à la garde du gîte d'étape.

Les indigènes ont été décimés par la maladie du sommeil. Ils ont l'intention de déplacer leur village.

Je remarque devant un chimbek deux curieux fétiches de

75 centimètres de haut environ. Ils sont postés devant une espèce de galerie en feuilles qui conduit à la porte de la maisonnette, fermée par un rideau de bambou. Le chef m'explique que les femmes ne peuvent jamais franchir le seuil de ce chimbek. Lorsque les gamins du village ont atteint une certaine taille, on les fait passer entre les fétiches et pénétrer dans la galerie. Ils subissent l'opération de la circoncision, puis ils se sauvent dans la forêt en évitant d'être aperçus. Ils ne reviennent au village qu'au moment où la plaie est complètement cicatrisée.

Les indigènes de ce village s'appellent, je crois, des Bakama.

Poste 3. — Mabonda, dépendant du sultan Kisubi. Neuf travailleurs. Un capita. Une sentinelle garde le gîte d'étape. Salaire mensuel : un doti. Ration individuelle et mensuelle : 4 shokas, 1 kilo de viande, 1 kilo de sel. Ration collective et mensuelle : trois sacs de 50 kilos de riz. Belles plantations de bananes faites par les femmes des travailleurs.

Poste 4. — Lusali. Le village indigène est malpropre. La maladie du sommeil y sévit avec intensité. Salaire mensuel des travailleurs : un doti. Ration individuelle : 5 shokas, 1 kilo de sel, 1 kilo de viande. Ration collective : trois sacs de 50 à 60 kilos de riz; douze hommes et un capita.

Poste 5. — Douze hommes et un capita. Ils reçoivent chaque mois trois sacs de riz pour tous, et individuellement 5 shokas, 1 kilo de viande et 1 kilo de sel. Salaire mensuel : un doti. Le capita N'Datala du village de Makhama me dit que deux hommes font assez facilement en un jour une brasse de bois de 1^{m}.80 de haut. Quelques prix du marché indigène : dix rondelles de douze petits poissons fumés chacune : un doti; une poule : un doti; un kilo de viande d'éléphant : une brasse d'étoffe; un beau régime de grosses bananes : une cuillerée de sel.

Entre le poste 5 et le poste 6, où notre steamer ne s'arrête pas, se trouvent les rapides de Kilindi. Le Lualaba n'a, en cet endroit, qu'une trentaine de mètres de largeur, entre une île

et la rive. Un sémaphore indique aux vapeurs remontant le fleuve si la passe est libre. Les rapides s'étendent sur une longueur de 200 mètres environ.

Le poste de Lowa est perché au sommet d'une falaise, sur la rive gauche. En face, dans la plaine, un important centre agricole où sont employés 288 travailleurs. Ceux-ci reçoivent un doti, un doti et demi, ou deux dotis par mois, d'après leur nombre d'années de service. La ration hebdomadaire équivalant à 0 fr. 70 se compose de riz, de haricots et d'huile de palme. Le riz non décortiqué est tarifé 0 fr. 08 le kilo et le kilo de haricots, 12 centimes. Le pot d'huile de palme est compté aux travailleurs 0 fr. 25; sa valeur locale est beaucoup plus considérable. A part les 400 pots d'huile de palme qu'il consomme chaque mois, le poste de Lowa suffit à l'alimentation de son personnel noir. Les plantations comprennent : 50 hectares de riz, 8 hectares de bananiers et de haricots, 3 hectares de manioc et de maïs, 160 hectares d'irehs en pleine terre (les plus vieux datent de seize mois et sont de belle venue), enfin une pépinière avec 200,000 plants d'irehs.

Sur la rive gauche, il y a aussi des plantations caoutchoutières, des lianes landolphia, malheureusement plantées en forêt; elles n'ont que la grosseur d'un doigt et devraient être dégagées pour se développer normalement. Les plantations vivrières du poste, bananiers, manioc et patates douces étant insuffisantes pour nourrir les 150 travailleurs et les 17 soldats, une partie des prestations en vivres leur est réservée. Le reste sert à l'alimentation des travailleurs du chemin de fer.

La ration des gens du poste se compose de bananes et d'huile de palme (un pot d'huile par semaine).

Huit villages d'arabisés sont imposés en riz à raison de 12 kilos par mâle adulte valide. Les indigènes imposés en huile de palme doivent en fournir 2 kilos par mois (le pot ordinaire est de 5 kilos).

Les impositions en huile de palme et en riz rentrent facilement.

Les bananes sont achetées au prix de 0 fr. 10 le régime.

Certains indigènes sont imposés en caoutchouc. Ils devraient fournir 2 kilos par mois, mais la production mensuelle de caoutchouc à Lowa n'atteint guère plus d'une demi-tonne.

Poste de bois n° 7. — Loba, onze hommes, un capita, formant une excellente équipe : il y a 180 brasses de bois en réserve! Salaire mensuel : un doti. Ration mensuelle et individuelle : 4 shokas, 1 kilo de viande, 1 kilo de sel. Ration mensuelle collective : trois sacs de riz.

Village de Mokumba. — Chef Péné na Lamangamanga. Il y a, aux environs du village, de très grandes plantations de bananiers que les indigènes essaient de protéger contre les éléphants en faisant le guet pendant la nuit à tour de rôle et en poussant des cris pour effrayer les pachydermes. On voit énormément de palmiers élaïs dans la région et les gens du village se nourrissent d'huile de palme, de manioc et de poisson. Ils sont imposés en huile de palme. Le chef me dit que la rémunération par pot varie de 0 fr. 30 à 0 fr. 45 et que le chiffre de prestations que l'on exige de lui est trop élevé. Beaucoup d'hommes sont morts de la maladie du sommeil durant ces dernières années. Le village n'a pas belle physionomie. Les chimbeks sont sales et mal entretenus. Les poules et les chèvres sont très rares.

Les indigènes sont des Basongolas. Ils ont une singulière façon de se tresser les cheveux, de les enduire d'huile, de n'gula, et de former au-dessus de la tête une sorte de cône crasseux, d'un effet original.

A Mokumba, une femme vaut trois ou quatre chèvres.

Poste de bois n° 8. — Douze hommes, un capita. Salaire mensuel : un doti. Ration individuelle et mensuelle : 4 shokas, 1 kilo de viande, 1 kilo de sel. Ration collective mensuelle : trois sac de riz. Les gens de Niaombouli, un village voisin, les Kasukus, vivent en bonne intelligence avec les travailleurs.

Poste n° 9. — Dix hommes, un capita. Salaire mensuel : un doti. Ration individuelle et mensuelle : 4 shokas, 1 kilo de viande, 1 kilo de sel. Ration collective et mensuelle : trois sacs de riz.

Poste n° 10. — Quatorze hommes, un capita. Salaire mensuel : 1 doti. Ration individuelle et mensuelle : 1 kilo de viande, 1 kilo de sel, 4 shokas. Ration collective et mensuelle : quatre sacs et demi de riz.

Lokandu offre un coup d'œil charmant avec ses maisons, en briques, ses bouquets d'arbustes, ses parterres de fleurs. Le poste est entouré d'un mur d'enceinte, mais on n'a pas ici, comme à Mobeka, l'impression de se trouver au milieu d'une prison, peut-être à cause de la grâce du décor, peut-être aussi parce que les indigènes et les arabisés de la région donnent à Lokandu une vie intense, une animation des plus pittoresques. Lokandu est renommé pour ses jolies nattes aux dessins variés, soigneusement tissées et que les blancs achètent un à deux dotis la pièce, selon la grandeur.

Comme dans la plupart des postes du Congo, on avait entrepris à Lokandu des plantations caoutchoutières. Il y a 60 hectares de lianes en forêt plantées de 1900 à 1905. Les plus belles lianes ont la grosseur du poignet. On a renoncé aux plantations de caoutchouc, pour faire de Lokandu le grand centre d'alimentation du personnel noir du chemin de fer du Congo supérieur. Lokandu, à lui seul, produit par an 200 tonnes de riz et 1.000 pots d'huile de palme, fournis en prestations par les arabisés et par les indigènes.

Les premiers sont imposés à raison de 15 kilos par mois rémunérés 0 fr. 09 le kilo pour le riz non décortiqué, et 0 fr. 15 pour le riz décortiqué.

Les seconds, à raison de 2 pots de 5 kilos, rémunérés 0 fr. 50 le pot.

Quelques indigènes, installés à proximité de la forêt, sont imposés en caoutchouc. Ils devraient fournir 2 kilos par mois, mais en réalité ils n'en apportent au poste que 150 grammes, et la production totale ne dépasse guère 900 kilos par mois. L'impôt en caoutchouc est remplacé progressivement par des prestations en vivres.

Lokandu a un petit troupeau de 21 têtes de bétail.

Un important marché se tient chaque semaine à Lokandu.

Plusieurs centaines de personnes y assistent. On peut y acheter : 2 pots d'huile pour un doti, une chèvre pour 14 dotis, un bouc pour 6 à 8 dotis, une frazila de riz (10 à 12 kilos) pour 1 doti (prix très variable), 10 régimes de bananes pour 1 kilo de sel, un régime pour 0 fr. 20. Une poule pour une brasse d'étoffe, un œuf pour une cuillerée de sel, 1 kilo de manioc sec pour 0 fr. 10. Le doti a une valeur locale de 3 francs.

Poste de bois n° 11. — 11 hommes, 1 capita. Salaire mensuel : 2 dotis par mois. Ration individuelle et mensuelle : 1 kilo de viande, 1 kilo de sel, 4 shokas. Pour l'équipe : 3 sacs de riz par mois.

Poste de bois n° 12. — 13 hommes, 1 capita. Salaire mensuel : 2 dotis. Ration mensuelle par homme : 1 kilo de viande, 1 kilo de sel, 4 ou 5 shokas. Pour tous, 3 sacs et demi de riz.

D'après les renseignements ci-dessus on peut conclure que les travailleurs des postes de bois dans le bief Ponthierville-Kindu sont bien nourris. Leur salaire est minime, mais leur besogne est beaucoup moins pénible que celle des travailleurs de l'infrastructure de la voie ferrée. Que l'on ne s'étonne pas trop de la modicité de ces salaires de 3 fr. 50 et de 7 francs par mois. On sait qu'il y a en Belgique et dans d'autres pays d'Europe nombre d'emplois remplis par des blancs, rémunérés à raison de 30, 40, 50 et 60 francs par mois. Le blanc qui travaille dans ces conditions doit se loger, se nourrir et se vêtir. Le noir se construit lui-même sa maison sans aucuns frais; pour peu qu'il ait de l'initiative, il saura la rendre confortable. On lui donne une couverture pour se protéger contre le froid pendant la nuit, de vieux vêtements et des pagnes pour se couvrir le corps. Le salaire et la ration équivalent à une paie mensuelle en argent de 15 à 18 francs (1 kilo de viande : 4 francs; 1 kilo de sel, 2 francs; 4 shokas, 2 francs; 15 kilos de riz coûtant au chemin de fer 4 fr. 12, soit en tout 12 fr. 12 centimes, plus 1 ou 2 dotis d'étoffe valant 3 fr. 50 ou 7 francs). Assurément, je ne soutiendrai jamais qu'il ne faut pas s'efforcer de relever les salaires payés aux travailleurs

noirs, mais il importe, me semble-t-il, de ramener les choses au point pour empêcher que ne s'accrédite cette légende de la « main-d'œuvre presque gratuite » et de la « rémunération dérisoire » par laquelle on tend à représenter les Belges comme des spoliateurs de la race nègre.

M. Adam, l'ingénieur en chef du chemin de fer des Grands Lacs, a pris une excellente mesure en accordant une shoka par 10 pieds de bananiers mis en terre par les femmes des travailleurs. Malheureusement, partout, dans les postes de bois comme à Lowa, il y a pénurie de femmes. Rares sont les privilégiés qui ont une compagne. J'aurai l'occasion de reparler de cette grave question au sujet des travaux de construction de la ligne ferrée Kindu-Kongolo.

CHAPITRE XXIV

Ponthierville. — Stanley Falls. — Les arabisés et leurs écoles. — Faut-il encore craindre l'Arabe ? — Un exemple de l'insouciance et du manque d'initiative de l'indigène. — Au village des pêcheurs. — Les Waghénias. — Prestations. — L'argent à Stanleyville. — La situation sanitaire. — Soldats et travailleurs. — L'instruction publique. — Le commerce.

Il y a quatre ans, la forêt couvrait encore l'emplacement de Kindu, aujourd'hui centre important de vie fiévreuse et trépidante, point de départ du deuxième tronçon de voie ferrée qui doit aboutir à Kongolo. L'existence de Kindu est trop intimement liée au chemin de fer du Congo supérieur pour que je songe à la séparer de l'étude que je réserverai à celui-ci. Nous repasserons à Kindu en faisant le voyage de Stanleyville au kilomètre 133. Arrivons à Ponthierville.

Du fleuve, la station produit une impression peu favorable. Le « beach » est encombré de moellons, de caisses, de ballots, de rails. Un steamer en réparation sur le « sleap » chauffe au soleil son ventre rouge. Le petit vapeur *Baron-Dhanis* parait honteux de ses cinq tonnes à côté de l'*Auguste-Delbeke*, neuf, pimpant, coquet, qui vient de stopper près de la rive. Des noirs sont occupés à charger et décharger les steamers : travailleurs du chemin de fer et de Boula Matari, soldats, prisonniers enchaînés, groupes d'arabisés, femmes aux éclats de voix assourdissants, cette foule turbulente ajoute au désordre du milieu où elle s'agite. Mais dès que l'on a fait quelques pas à droite, du côté des bâtiments de l'État, ou à gauche, dans la direction de la gare et de la jolie habitation de M. Deschamps,

on se réconcilie avec Ponthierville. On découvre des coins charmants, me rappelant — n'est-ce pas un effet de mon imagination? — certaines petites villes wallonnes, aux jardinets sans prétention : quelques arbres fruitiers, quelques fleurs, une pelouse où le linge qu'on vient de laver sèche au soleil... Assurément, il faut se retourner face au Lualaba pour ne pas oublier que l'on est au cœur de l'Afrique, à proximité de l'Équateur.

J'ignore quel fut l'architecte et le bâtisseur de la Ponthier-



Ponthierville.

ville d'à présent, mais je ne crains pas de trop m'avancer en affirmant qu'il devait avoir une brique dans le ventre. En briques, la grande tour qui domine le poste de son bloc massif; en briques, les vastes bâtiments où sont logés les officiers et les agents de l'État; en briques, le mess froid et morne; en briques, les magasins, les annexes, toutes les dépendances des habitations; en briques, les maisonnettes des soldats, formant l'un des camps les plus salubres que j'aie vus au Congo. Les chemins eux-mêmes sont pavés de briques, bordés de rigoles en briques. Partout on ne voit que des briques. Les hommes et les arbres ont joui, semble-t-il,

d'une faveur spéciale pour ne pas être badigeonnés de rouge en harmonie avec le décor...

Ponthierville est le centre d'une importante région caoutchoutière. La production y est de 13 à 15 tonnes par mois. La plupart des contribuables sont imposés à raison de 1 kilogramme par mois, sauf ceux des environs de Lilu (53 villages) et de Lilo (36 villages). Onze postes seulement dépendent de Ponthierville : ils sont distants les uns des autres de six, sept ou huit jours de marche. Il n'y a que deux postes occupés par un seul agent.

Récemment, M. Ayoutti, chef de zone, s'est rendu sur la rive gauche du Lualaba, en face de Kirundu. Il a procédé au recensement de la population dans 36 villages. Quatorze de ces villages, me dit-il, qui, l'année précédente, n'avaient fourni que 270 kilos de caoutchouc, en produisirent 942 kilos en vingt-cinq jours, sans qu'aucune violence ait été commise. En 1908, dix pour cent des contribuables réussirent peut-être à se soustraire à l'impôt, mais aucun homme ne fut mis à la contrainte. L'expérience faite par le chef de zone ayant démontré que l'on pouvait recueillir 2 kilos de caoutchouc en douze jours, les indigènes ont été imposés à raison de 2 kilos pour trois mois.

On ne croit pas, à Ponthierville, à une diminution de la production caoutchoutière sur la récolte totale de la région. On s'attend, au contraire, à une augmentation, si la rémunération par kilo est portée de 0 fr. 50 à 0 fr. 80.

Les prestations en vivres se perçoivent facilement à Ponthierville. En 1908, on y a reçu plus de 500 tonnes de riz, environ 26,000 pots d'huile de palme de 5 litres chacun (on en envoie un millier de pots par mois à Kindu), 6,000 kilos de sel indigène et 4,000 kilos de poisson fumé. En outre, on apporte chaque semaine, à Ponthierville, mille régimes de bananes.

Ici encore les arabisés sont les grands producteurs de riz. Le riz décortiqué est payé 0 fr. 15 le kilo. Les indigènes qui fournissent des prestations en vivres reçoivent : 0 fr. 15 par

kilo de sel indigène, 1 franc par kilo de poisson fumé, 0 fr.50 par pot d'huile de palme, 0 fr. 10 par régime de bananes.

On a créé à Ponthierville des plantations vivrières. Selon les prévisions, le riz, le maïs, les arachides et les bananes qu'elles produiront dans un an représenteront une valeur annuelle de 5,000 dotis. Ce nouvel état de choses n'aura peut-être pas de conséquences fâcheuses pour le contribuable, si l'usage de l'argent se généralise, les produits trouvant parmi



Le fleuve vu de la station de Ponthierville.

le personnel noir du chemin de fer des acheteurs en nombre suffisant. Dans le cas contraire, l'arabisé et l'indigène (sauf celui imposé en sel, en poisson ou en huile de palme qui, actuellement déjà, est placé dans une situation désavantageuse) seraient lésés, la valeur locale du kilo de riz et du régime de bananes étant égale à la rémunération fiscale. En d'autres termes, l'impôt en riz et en bananes, tel qu'il est organisé actuellement, n'en est pas un, l'indigène et l'arabisé n'étant qu'obligés de vendre à l'État le produit de leurs cultures et aux prix du marché.

A Ponthierville, une chèvre de taille moyenne vaut une pièce trois quarts à deux pièces d'étoffe, soit 20 à 25 francs. Un mouton coûte le même prix.



Vanniers au travail, à Stanleyville.

Grâce au chemin de fer on fait en quelques heures le trajet de Ponthierville aux Falls.

Il n'y a pas, je pense, dans tout le Congo, une station dont

les curiosités naturelles puissent rivaliser avec celles de Stanleyville. Je doute qu'il y en ait une autre dont la population, composée d'éléments aussi variés, forme un ensemble aussi original, aussi pittoresque. Exceptionnellement bien située au cœur d'une région prospère, à deux pas des admirables chutes qui barrent le grand fleuve, Stanleyville paraît appelée à un prompt développement économique qui fera d'elle peut-être le centre intertropical le plus important. Presque à égale distance de l'Atlantique et de l'océan Indien, à quelques minutes au nord de l'équateur, Stanleyville est la tête de ligne du chemin de fer qui drainera bientôt vers le Congo les richesses minières du Katanga. L'avenir nous réserve sans doute de la voir un jour reliée à la côte orientale par une autre voie ferrée s'amorçant au lac Victoria Nyanza et servant de prolongement à la ligne de Mombassa-Fort Florence.

Fondée le 2 décembre 1883 par Stanley, près du septième rapide dans l'île Rusani, reconstruite en 1888 sur la rive droite du fleuve, à un endroit choisi par le capitaine Van Gèle, un peu en aval de l'emplacement primitif, Stanleyville ne tarda pas à bénéficier de l'initiative et de l'activité d'hommes de valeur, Haneuse, Bodson, Hinck, Bia et Tobback, parmi les premiers qui consacrèrent tous leurs efforts à son embellissement.

J'ai sous les yeux un plan de la station des Falls d'après des croquis de MM. Hinck et Daenen : il ne faudrait pas trop s'y fier à présent. Sur la rive gauche, il y a bien encore les bâtiments de l'ancienne factorerie de la Société du Haut-Congo, mais la résidence et l'ancien camp de Rachid ont disparu pour faire place à la gare, aux ateliers, aux maisons des agents, à toutes les dépendances du chemin de fer, qui éparpillent au soleil leurs toits en tôle ondulée, étincelants comme des miroirs. Derrière, un peu plus haut, le mess faisant songer à un temple grec, en briques, l'hôpital, en retrait, au bout d'une belle avenue, et coquette, dans son élégante architecture, la ravissante villa de M. Adam, l'ingénieur en chef. Les villages des pêcheurs waghénias font deux grandes taches

sombres aux deux bouts du feston d'écume blanche des chutes. Voici l'île de Kisangha et le village des arabisés. Passons sur la rive droite. Nous nous trouvons chez Boula Matari. On a multiplié les parterres de fleurs, les pelouses, les bouquets d'arbustes et, dans ce cadre pimpant, frais et joyeux, de vastes habitations en pierre et en briques donnent une réconfortante impression de bien-être. Je ne cache pas à M. Demeulemeester, le distingué commissaire général, la sympathie que j'éprouve pour la Province Orientale et particulièrement pour Stanleyville :



Waghénias en pirogues, un jour de fête.

« Attendez, me dit-il, vous n'avez encore rien vu ! »

Et, très obligeamment, il s'offre à me piloter dans la station, qui lui doit beaucoup de son charme et de sa prospérité.

Nous visitons le village arabe dont la propreté contraste avec l'aspect négligé du village waghénia, montrant ses longs chimbeks enfumés et crasseux à deux pas de jolies maisonnettes en pisé, soigneusement entretenues. Coiffés du kofira (bonnet grec) brodé, ou du kilemba (turban), vêtus de la kanzu (tunique) de toile blanche ou d'étoffe brune, les arabisés se prodiguent pour nous souhaiter la bienvenue. Nous nous arrêtons chez l'un des instituteurs qui apprennent le

Coran à une bande de gamins à la figure éveillée : il ne m'est pas difficile de constater que les élèves lisent moins le livre du Prophète qu'ils n'en apprennent de mémoire les versets, à force de les entendre réciter par leur maître.

Des tailleurs, des vanniers et des potiers ont des boutiques bien achalandées. Devant plusieurs maisonnettes sont exposés en vente des nattes, des costumes de coupe européenne, des kanzus, des pièces d'étoffe et des pagnes. Un important marché se tient tous les jours de six heures et demie à onze heures sur la place du village, où un commerçant portugais a ouvert une factorerie. Ce marché est absolument libre, mais les prix fixés par les arabisés ou par les Waghénias varient à ce point que de part et d'autre M. Demeulemeester est à plusieurs reprises sollicité pour intervenir et pour arrêter la valeur maximum de chaque article. Il s'y refuse avec raison, laissant acheteurs et vendeurs traiter eux-mêmes leurs affaires au mieux de leurs intérêts. Je prends note de quelques prix : une galette de savon, un gobelet de sel, trois œufs frais, un gobelet d'arachides décortiquées ou un régime de grandes bananes, 60 chikwangues; une grosse boule de teinture de n'gula (en poudre), un demi-litre d'huile de palme ou douze feuilles de tabac : une shoka (cinquante centimes). Une portion de vingt petits poissons fumés : deux shokas; une poignée d'épinards : une cuillerée de sel. Trois bûches de bois (le bois à brûler est très rare à Stanleyville), un peu d'huile, un peu de sel et un peu de poisson.

La population du village arabisé comprend environ deux mille mâles adultes valides. Neuf cents d'entre eux sont imposés en riz (120 kilos par an rémunérés 0 fr. 16 le kilo décortiqué), 1,100 arabisés sont imposés en portage.

« Les arabisés sont-ils nombreux dans la Province Orientale ? ai-je demandé à M. Demeulemeester.

— Je ne pourrais, m'a-t-il répondu, vous fixer un chiffre exact, mais je crois être près de la vérité en en comptant 200,000.

— Ne sont-ils pas un danger permanent ? Ne doit-on

pas toujours craindre avec eux l'éventualité d'une révolte?

— Aucunement. Ils sont soumis à notre autorité et ne forment pas un groupement assez homogène pour essayer de nous chasser du pays. D'ailleurs nos forces sont assez considérables pour étouffer dans l'œuf tout mouvement hostile à notre égard. Les arabisés ont été souvent l'objet d'attaques violentes et injustifiées. Assurément il faut les surveiller de près et les contraindre, au besoin, à respecter la loi. Mais ils n'en constituent pas moins un excellent élément. Ils sont sédentaires, et s'attachent à la région où ils se sont fixés. C'est une population essentiellement agricole, tenant au sol qu'elle cultive, animée de bons sentiments pour le blanc, et intéressée à notre présence. Nous leur achetons, chaque année, aux environs de Stanleyville et de Ponthierville, à Lokandu et à Kirundu, un millier de tonnes de riz. Lorsque les travaux du chemin de fer seront terminés, la consommation de riz diminuera sensiblement dans la province : nous pourrons songer alors à expédier de grandes quantités de riz vers Léopoldville et le Bas-Congo. Les plantations actuelles seront d'un rapport certain. Signalez donc aux industriels belges qu'ils nous rendraient un précieux service en inventant une machine à décortiquer le riz des Falls, de préférence une machine à vapeur. Notre riz est très sec : il ressemble au riz de montagne. Deux femmes doivent travailler pendant dix heures pour décortiquer 22 kilos de riz : la décortication produit une perte de 7 kilos. »

M. Demeulemeester me conduit dans les villages des Waghénias. Des types superbes, ces pêcheurs, bâtis en hercules, et courageux jusqu'à l'imprudence. A la saison sèche, ils enfoncent d'énormes pieux de bois entre les gros blocs de pierre des chutes. Reliés par des chevalets et par des lianes, ces pieux forment d'une rive à l'autre la plus invraisemblable, la plus capricieuse des estacades, à laquelle ils attachent de longues nasses : lorsque les eaux sont hautes, on croirait à tout instant qu'elle va s'effondrer dans le furieux bouillonnement d'écume que le courant fait gronder et gicler autour d'elle.

mais elle résiste à la course furibonde du fleuve, et, confiants dans la force de leurs muscles, dirigeant leurs pirogues avec une merveilleuse assurance, les Waghénias vont, en chantant, braver la mort, pour retirer leurs nasses pleines de poissons aux formes étranges.

Il ne semble pas que la maladie du sommeil ait fait beaucoup de ravages jusqu'à présent parmi les Waghénias. Les enfants pullulent et l'on ne voit guère chez eux de ces pauvres bougres, aux corps décharnés, squelettes vivants étendus sur la terre ou dans le fond d'un chimbek, au regard morne, voilé, sans expression. Ce n'est pas que les Waghénias se soucient d'appliquer les plus élémentaires prescriptions d'hygiène que leur répètent fréquemment les agents de l'État.

« Avant de rentrer en Europe, à la fin de mon dernier terme, me dit M. le commissaire général Demeulemeester, je les avais obligés à construire des maisonnettes en pisé ; le village était entièrement débroussé, et je me réjouissais d'avoir eu raison de leur apathie. A mon retour à Stanleyville, après mon congé, désillusion complète. Plus de maisonnettes en pisé. Des chimbeks aussi malpropres qu'auparavant, et de la brousse partout !...

— Ils sont cependant à bonne école, à côté de ce village d'arabisés...

— Que voulez-vous ? Il n'est pas facile de leur faire changer d'habitudes ! »

Six cents Waghénias environ sont inscrits sur les rôles d'impositions. Ils devraient fournir par mois un demi-kilo de poisson fumé, soit six kilos par an. Bien que cet impôt soit très léger, on ne parvient pas à le percevoir régulièrement. La plupart des Waghénias n'apportent au poste chaque année qu'un kilo de poisson fumé pour lequel ils touchent une rémunération de 0 fr. 50. Fort heureusement pour l'État, tous les contribuables de la Province Orientale ne sont pas aussi rétifs que les Waghénias.

On évalue, fort approximativement, à 4 à 5 millions d'habitants la population de la Province Orientale, celle de la zone

des Falls à 7 ou 800.000 et celle des environs de Stanleyville à 15.000 personnes dans un rayon de 5 kilomètres.

Il n'y a dans toute la Province Orientale que 60 postes avec 180 agents. Il faudrait créer au moins 20 nouveaux postes. Toute la région, à l'est de Stanleyville, vers Makala, Mawambi et Irumu, ainsi que la région de Kilimamensal et de Walikale n'est pas suffisamment occupée pour que l'impôt produise ce que l'on peut en attendre.

M. le commissaire général Demeulemeester est très optimiste sur le rendement des prestations en vivres et en caoutchouc.

« La situation est bonne, me dit-il, et elle s'améliorera encore, j'en ai la conviction. Cela tient à différentes causes. D'abord, la suppression complète des intermédiaires dont les abus portaient atteinte à notre autorité; ensuite la généralisation du système d'impôt individuel, l'augmentation du nombre de contribuables, l'élévation du taux de la rémunération doublée depuis un an, et la réduction sensible du chiffre des prestations. En d'autres termes, nous avons plus d'indigènes inscrits sur nos listes, nous leur demandons moins, individuellement, nous payons plus cher ce qu'ils nous apportent et nous n'avons pas lieu de nous en plaindre, au contraire. Chaque contribuable a sa feuille d'imposition pliée dans un sachet de cuir qu'il suspend à son cou. Il commence à prendre confiance et sait qu'on ne le réquisitionne pas plus souvent qu'à son tour. »

Dans la zone des Falls, la région caoutchoutière par excellence se trouve au nord de Bafwasende et surtout à l'est du méridien de Bafwaboli, mais de ce côté, bien qu'il y ait des lianes en abondance, les indigènes ne produisent pas beaucoup de caoutchouc.

Le kilo de caoutchouc est rémunéré 0 fr. 80.

Le taux de l'imposition en caoutchouc est de 19 fr. 20 pour la région de Bafwasende (2 kilos par mois) et de 9 fr. 60 dans tous les autres postes (1 kilo par mois).

Les arabisés et les travailleurs licenciés doivent fournir

120 kilos de riz par an. Ce riz décortiqué leur est payé 0 fr. 16 le kilo.

Des indigènes aux environs des postes et le long du fleuve sont imposés en bananes à raison de six régimes par mois. Le régime est payé 0 fr. 10 (taux équivalant en argent à 7 fr. 20 par an). M. Demeulemeester a pris une mesure qui lui vaudra la sympathie de M. Piot. Tout indigène marié ayant quatre enfants est exonéré de l'impôt.

Il ne sera pas difficile de généraliser l'emploi de l'argent dans la région de Stanleyville. La plupart des arabisés et beaucoup d'indigènes le connaissent déjà. En attendant, les prestations sont rémunérées comme partout ailleurs en marchandises. Tous les achats et tous les paiements se font de la même façon. Les prix des articles des magasins de l'État ne sont pas trop élevés : une brique de savon fin coûte 0 fr. 60 (sur le marché de Kisangha, une galette de savon indigène vaut 0 fr. 50 : une shoka) ; un bonnet grec en velours brodé, 1 fr. 16; un kilo de tabac, 8 fr. 48; une pièce d'andrinople (8 brasses), 7 fr. 76; une pièce d'indigo drills, 14 fr. 16; un pagne bleu ou blanc, 1 fr. 84 ; une couverture de laine 6 fr. 30 (valeur locale 9 fr. 50, ou trois dotis) ; une bobine de fil, 0 fr. 35; un couteau, 1 franc; un gobelet de fer émaillé, 0 fr. 75; une machette (sorte de couperet), 1 fr. 92 (avec manche en bois ordinaire, 1 fr. 42) ; des ceintures de cuir à 2 fr. 06 et 1 fr. 30; sel d'Europe, 2 francs le kilo. Les articles les plus demandés sont les étoffes dites américaines et indigo drills, ainsi que les pagnes en madapolam.

Stanleyville s'entoure de boulevards plantés d'arbres à pain et de palmiers qui lui donnent un air de petite capitale. Une belle avenue reunit à la station la mission Saint-Gabriel, installée près du fleuve, et longe la rive en passant devant deux factoreries : « la Belgika » et « les Comptoirs d'Heygere ».

Une autre avenue conduit aux chutes de la T'Chopo qui, à elles seules, mériteraient que l'on fit pour les voir vingt et un jours de navigation monotone sur le grand fleuve. Les travailleurs du poste, logés sur les boulevards, habitent de jolies

maisonnettes en pisé, entourées de jardinets. On a commencé à construire pour les soldats de grands bâtiments en briques, suffisamment aérés et bien aménagés. Au point de vue logement, le personnel noir de Stanleyville n'a rien à désirer : le village des travailleurs et le camp des soldats produisent la meilleure impression. Les prisonniers et les malades ne sont pas moins bien traités. Un vaste hôpital, dont une aile seulement est achevée, satisfera amplement aux besoins de la station



Les chutes de la T'Chopo.

lorsqu'il sera complètement bâti. Il semble cependant que le type d'hôpital comprenant plusieurs petits pavillons aurait été préférable. Il y a d'ordinaire une quarantaine de malades en traitement à l'hôpital des noirs. Les affections les plus fréquentes sont : le rhumatisme, la bronchite et la pneumonie. A Stanleyville même la situation sanitaire est bonne. Le docteur Veroni me dit que la mortalité infantile est considérable. Beaucoup d'enfants meurent de fluxion de poitrine. L'avortement est très en honneur chez les arabisés : ce qui explique, avec la syphilis, qu'il y ait si peu d'enfants dans leurs villages.

Les lépreux sont isolés dans une petite île en amont des chutes.

On avait créé à Stanleyville un office vaccinogène : on a reconnu depuis qu'il valait mieux faire venir le vaccin d'Europe, ce qui a donné l'occasion à M. le vice-consul Michell [1] d'écrire à sir Edward Grey : « Quant à l'office vaccinogène de Stanleyville, c'est une petite maison occupée occasionnellement par des voyageurs de passage, mais fermée en d'autre temps... Je crois qu'il doit y avoir également une vache quelque part dans la station... » On devine que M. le vice-consul Michell avait le souci de se renseigner aussi exactement que possible et de se montrer impartial, car l'honorable représentant du gouvernement britannique n'ajoute pas que l'agent vaccinateur ne vaccina pas moins de 10,000 indigènes à Stanleyville ; si parmi le nombreux personnel du chemin de fer aucune épidémie de variole ne s'est jamais déclarée, c'est à lui qu'on le doit en partie.

A leur arrivée à Stanleyville, tous les étrangers à la station sont l'objet d'une visite médicale. Les noirs atteints de la maladie du sommeil sont envoyés au lazaret installé sur la rive droite, à mi-chemin de la mission Saint-Gabriel. Le lazaret est propre, spacieux et bien entretenu. Il se compose de maisonnettes en pisé qui seront prochainement remplacées par des constructions en briques. Le médecin a son habitation à proximité du lazaret. Il a sous ses ordres un excellent infirmier, un Congolais qui lui rend de réels services et prend à cœur la tâche qui lui est confiée. La ration donnée en sel, en riz, en bananes et en huile de palme est suffisante. La femme de l'infirmier prépare la nourriture des malades qui ne sont pas en état de le faire eux-mêmes. L'accès du lazaret n'est pas interdit aux femmes des noirs atteints de trypanosomiase. S'il n'y a pas de danger de contagion, c'est une bonne mesure, car le malade privé de sa femme perd rapidement toute force morale.

[1] Livre blanc, 10 février 1908.

Le docteur Trolli emploie le traitement à l'atoxyl et à l'orpiment, à l'atoxyl et au sublimé, à l'atoxyl simple et à l'iode ioduré.

La statistique suivante résume le fonctionnement du lazaret pendant l'année 1908 :

Présents au 31 décembre 1907 : 58. Admis pendant l'année : 291. Total des résidents : 349. Total des décès : 97. Proportion des décès : 27,7 pour cent. Déserteurs : 13. Sortis guéris : 7. Envoyés aux autres lazarets : 2. Présents au 31 décembre 1908 : 230. Passagers en observation : 681. Proportion des passagers malades : 42.7 pour cent. Total des résidents à la première période : 325. Total des résidents à la deuxième période : 124. Total des décès à la première période : 19. Total des décès à la deuxième période : 76. Total des malades traités à la première période : 192 ; décédés : 10. Total des malades restés sans traitement à la première période : 18 ; décédés : 9. Total des malades restés sans traitement à la deuxième période : 68 ; décédés : 55. Malades traités à l'atoxyl à la première période : 185 ; décédés : 10. Malades traités à l'atoxyl à la deuxième période : 34 ; décédés : 15. Malades traités à l'atoxyl et à l'orpiment à la première période : 7 ; décédés : 0. Malades traités à l'atoxyl et à l'orpiment à la deuxième période : 14 ; décédés : 1. Malades traités à l'atoxyl et au sublimé à la deuxième période : 2. Décédés : 2. Malades traités à l'iode ioduré à la deuxième période : 6 ; décédés : 5. Présents au 31 décembre 1908 à la première période : 185 ; à la deuxième période : 45.

La méthode de traitement à l'atoxyl et à l'orpiment a, jusqu'à présent, donné les meilleurs résultats.

A Stanleyville même, les cas de maladie du sommeil sont peu fréquents. Les malades viennent surtout de l'intérieur, de la zone de Ponthierville et du Manyéma.

Le service médical est assuré dans la Province Orientale, dont la superficie est plus grande que celle de la France, par quatre médecins seulement, sans tenir compte des médecins attachés au chemin de fer du Congo supérieur. Il y a deux médecins à Stanleyville : un pour les blancs et pour les

noirs (maladies ordinaires), un pour le lazaret. Un médecin a sa résidence à Kasongo, dans le Manyéma; un quatrième, dans le Haut-Ituri. C'est absolument insuffisant. Il faudrait au moins deux médecins supplémentaires, l'un pour parcourir la zone des Falls, l'autre pour la zone de Ponthierville et une partie du Manyéma.

Stanleyville a une population européenne de 80 personnes environ. Une cinquantaine de tombes s'alignent dans le cimetière. Depuis trois ans, un seul blanc est décédé à Stanleyville.

La Compagnie des Falls, placée sous les ordres du sympathique commandant Ogg, a un effectif de 580 soldats, répartis entre les différents postes; 280 soldats n'ont pas de femmes, 220 sont mariés à la mode indigène et 80 seulement ont contracté un mariage légitime. Sur les 220 hommes qui forment la garnison de Stanleyville, on en compte 25 mariés légitimement et 70 mariés à la mode indigène. Il est regrettable qu'ici, comme dans la plupart des postes du Congo, il y ait pénurie de femmes.

On a fait une sélection parmi les soldats les plus intelligents pour constituer une section d'artilleurs, qui se compose de quinze hommes et de trois gradés. Comme on n'a pas de chevaux pour atteler aux pièces, celles-ci doivent être transportées par les soldats eux-mêmes. Il faut treize hommes pour porter un nordenfelt avec quinze boîtes à balles et quinze obus, à raison de 25 kilos de charge par homme. Pour transporter une mitrailleuse, on ne doit employer que huit hommes, avec une charge individuelle de 20 kilos.

Stanleyville a 225 travailleurs. C'est peu, si l'on considère l'importance de tous les services de cette grande station. Avec une main-d'œuvre aussi réduite, il est vraiment remarquable que l'on ait pu donner un tel développement et une physionomie aussi coquette à la « perle des Falls ». Mais on sait qu'il est presque de règle au Congo de réaliser des prodiges d'économie et d'ingéniosité. Que de travaux ont été menés à bonne fin sans que l'on ait précisé, avant de les entreprendre, les moyens d'exécution!

Parmi les soldats et les travailleurs, les malades sont rares. Tout le personnel de la station est examiné deux fois par mois par le médecin. Il y a peu de maladies vénériennes. Un seul soldat, atteint de trypanosomiase, est mort depuis deux ans. Sur les 225 travailleurs, 6 ou 7 sont en traitement à l'hôpital.

En me rendant aux chutes de la T'Chopo, j'ai traversé plusieurs villages d'anciens travailleurs de l'État et j'ai été agréablement surpris par l'impression de bien-être et de prospé-



Équipe de travailleurs.

rité qui s'en dégage. Derrière les maisonnettes, s'étendent de grandes plantations de riz, de manioc, de bananes, de patates douces. Les travailleurs licenciés, au nombre de 500 environ, sont imposés en riz. Chaque année, le 16 novembre, ils apportent régulièrement leurs prestations. Les personnes qui doutent de l'influence civilisatrice des Belges en Afrique devraient visiter les villages des licenciés des environs de Stanleyville : elles en reviendraient avec cette conviction qu'au contact du blanc, le noir a appris, dans notre colonie, autre chose que la crainte de la chicotte.

Les résultats, très appréciables déjà, que l'on a obtenus

jusqu'à présent, en essayant de transformer en demi-civilisés des indigènes frustes et apathiques, souvent grossiers et cruels, permettent d'augurer avec confiance de l'avenir. D'autant plus que, nettement, s'affirme plus que jamais un vaste mouvement en faveur du relèvement intellectuel des noirs. Depuis l'annexion, les gradés et les candidats gradés de la Force publique vont tous les jours, de 2 heures 1/2 à 3 heures 1/2 de l'après-midi, à la mission catholique de Stanleyville, où ils apprennent à lire et à écrire. D'autres cours sont organisés à la même mission de 9 heures 1/2 à dix heures 1/2 du matin pour les enfants et de midi à 1 heure pour les travailleurs de la station. A la mission Saint-Gabriel, deux écoles, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles, fonctionnent régulièrement.

Il en est de même à la mission protestante de Yakusu, voisine des Falls.

Les soldats ont chaque jour une leçon de français, donnée par un sous-officier blanc ou par un gradé noir, de 9 heures et demie à 10 heures et demie du matin. Mais l'essai le plus intéressant qui ait été fait, c'est assurément la création d'une école industrielle, sur la rive gauche. Aux murs de la classe sont appendus des tableaux en couleurs représentant les outils du menuisier, du mécanicien, les unités de poids et de mesures, des bascules, et différents modèles d'assemblage. Un boulier compteur se dresse dans un coin. Dans une armoire sont des livres, des cahiers, toute une collection de solides.

Les élèves sont des travailleurs qui se sont distingués par leurs bonnes dispositions, leur docilité ; ils s'appliquent avec beaucoup de zèle à apprendre le français, qui leur est enseigné par la méthode directe. On a pensé, avec raison, qu'ils ne devaient pas être privés de leur salaire. Pendant la première année (quinze heures de cours par semaine, six heures et demie d'atelier par jour), ils toucheront 1 doti (deux brasses d'étoffe) par mois. L'année suivante (vingt heures de cours par semaine), ils recevront deux dotis par mois. Enfin,

après deux années, s'ils justifient de connaissances suffisantes, ils seront engagés avec un salaire de 20 à 25 francs par mois.

Espérons que l'on ne s'arrêtera pas en aussi bonne voie et que Stanleyville aura bientôt son école primaire officielle dirigée par un instituteur sorti d'une école normale.

Il y a quatre grandes factoreries à Stanleyville : la Belgika, la Maison hollandaise, la S. A. B. et les Comptoirs d'Heygere. Deux commerçants portugais font un certain trafic avec les indigènes et deux cents colporteurs arabisés parcourent la région.

Les factoriens n'ont pas souvent l'occasion d'acheter du caoutchouc. Une seule maison en expédie assez rarement vers Léopoldville. L'achat de l'ivoire est moins restreint. Deux factoreries en exportent chaque année en quantité assez importante.

Dans la zone des Falls, l'État récolte chaque mois 15 à 18 tonnes de caoutchouc.

Les factoriens vendent aux indigènes et aux arabisés des articles d'importation européenne : des pagnes, des chapeaux, des couteaux, des machettes, des pipes, des parapluies, des malles en fer, des gobelets en fer émaillé, du sel et des étoffes contre des shokas, du riz, des poules et des chèvres. Dès que l'argent sera mis en circulation, les factoriens en bénéficieront largement, si même leurs achats de caoutchouc ne sont pas plus considérables.

Les blancs de Stanleyville achètent surtout dans les factoreries du tabac et de la bière. Ce sont d'ailleurs presque les seuls articles dont ils aient besoin, l'État s'occupant de l'approvisionnement en vivres de ses agents. Par suite du tarif très élevé des transports sur le fleuve — tarif qu'il importerait de réduire sensiblement — les prix de tous les articles vendus dans les factoreries sont excessifs et le plus souvent les agents préfèrent passer leurs commandes à des factoreries du Bas-Congo, ou même à des maisons d'Europe ; l'État accorde à chaque agent la gratuité de transport d'un certain nombre de kilos par année.

Je ne pense pas que l'organisation d'un service régulier de transports par l'État sur le fleuve, de Léopoldville aux Falls, constitue un obstacle au développement du commerce, comme le disait M. le vice-consul Michell, dans un de ses rapports (Livre Blanc 1908, Annexe au n° 3). Assurément il y a des améliorations qui s'imposent. Mais les transports de marchandises et de produits que les factoriens pourraient effectuer eux-mêmes ne couvriraient pas les frais d'entretien de steamers, l'impôt proportionné au tonnage de chaque vapeur et la taxe sur la coupe de bois. Il est absolument inexact que les particuliers ne sont pas autorisés à transporter leurs propres marchandises sur le fleuve, même sur leurs propres navires, et qu'ils sont obligés, s'ils le font, à payer à l'État la même somme qu'ils auraient dû payer si leurs marchandises avaient été transportées par l'État.

CHAPITRE XXV

Le chemin de fer des Grands Lacs. — L'intervention de l'État. — Le tracé de la voie. Les difficultés. — Les transports organisés. — Le matériel roulant. — Le second tronçon. — Les travaux d'art. — Ce qu'on voit le long de la ligne ferrée.

Il suffit de jeter les yeux sur la carte du Congo pour comprendre la raison d'être du chemin de fer dit des Grands Lacs. A Stanleyville, le fleuve cesse d'être navigable pour les steamers. Jusqu'à Ponthierville, il est borné par des chutes auxquelles Stanley donna son nom et que les intrépides Waghénias osent franchir sur leurs pirogues. En amont de Ponthierville, le Lualaba présente deux importants biefs où des vapeurs d'un certain tonnage peuvent circuler en tout temps. Le premier se termine à Kindu : il a une longueur de 315 kilomètres et il est déjà mis en exploitation. Le second, allant de Kongolo au Katanga, se développe sur 600 kilomètres. Réunir les deux biefs et mettre directement le Katanga en communication avec Stanleyville en construisant deux tronçons de voie ferrée, le premier de Stanleyville à Ponthierville (125 kilomètres), le second de Kindu à Kongolo (350 kilomètres), tel est le but poursuivi. Il sera bientôt atteint et l'on aura réalisé une œuvre admirable dont bénéficiera largement notre colonie.

La Compagnie des chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs a passé avec l'État Indépendant une convention, reprise par la Belgique, d'après laquelle l'État fait les études, arrête les tracés, construit la plateforme de la voie, les bâtiments, gares, dépôts, voies, etc. La Compagnie fournit à l'État,

à Anvers, les rails et accessoires, les parties métalliques, le matériel de traction et le matériel roulant nécessaire. La Compagnie doit rembourser le prix de revient des travaux à mesure de leur avancement.

De Stanleyville à Ponthierville, la voie traverse une belle forêt et coupe plusieurs petits affluents du Lualaba, la Mongamba, la Malinda, la Yoko, la Biero, l'Ulango, la Lokamba, la Kaukento, l'Uluko, l'Ubelo, l'Assau, l'Ussengiwe, la Bikuki et l'Usselebo.



Les Falls. — Pêcheurs et pêcheries.

On n'a pas dû construire moins de onze ponts dont quatre ont plus de cinquante mètres de longueur (celui du kilomètre 10, du kilomètre 20, du kilomètre 39 et du kilomètre 84). Deux types de ponts ont été admis. Le premier, très simple, constitué par un certain nombre de poutres sous rails disposées les unes à la suite des autres, de façon à former des travées indépendantes de $14^{m},90$. Le second pour les ravins profonds, pour le passage de cours d'eau fort encaissés, composé de travées de 30 mètres envoyées d'Europe, comme les ponts de $14^{m},90$, en pièces démontables. Ce dernier dispositif a permis

d'éviter l'établissement de piles ou de supports métalliques relativement élevés.

Tous les ponts du premier tronçon sont définitivement construits en acier.

La voie part de Stanleyville à la cote de 428 mètres. Le terrain n'est pas très accidenté. Néanmoins on n'a pu éviter des montées et des descentes successives. Le rail s'élève jusqu'à la cote de 538 mètres au kilomètre 114, pour redescendre, à Ponthierville, à la cote de 470 mètres.

A part les travaux de déboisement, l'abatage d'arbres énormes, l'enlèvement des souches pour pratiquer un passage au cœur de la forêt vierge, le premier tronçon n'a présenté aucune difficulté particulière. Il a fallu cependant exécuter des terrassements d'une certaine importance. Les déblais et les remblais atteignent le joli chiffre de 859,500 mètres cubes de terre remuée. Le terrain, rarement rocailleux, était en général favorable à l'avancement rapide des travaux. La pose du rail, commencée au mois de juin 1903 était terminée en août 1906. Les terrassements avaient été entrepris en février 1903, ils étaient achevés en novembre 1905.

Le rail est à l'écartement de $1^{m},00$. Les traverses sont en bois, de préférence en limbali, une sorte de faux cèdre assez dur et légèrement rougeâtre. L'emploi des traverses en bois est assurément plus économique que celui des traverses métalliques, mais celles-ci sont presque inusables, tandis que les traverses en bois, avec un bon ballast, ne pourront guère résister plus de trois ans et demi; la plupart doivent être remplacés après deux ans. Maintenant que l'expédition presque totale de rails et accessoires permet de disposer des bateaux pour le transport des traverses métalliques, la Compagnie compte envoyer sous peu des billes en acier doux, pour achever les lignes et remplacer les traverses en bois au fur et à mesure des besoins. Cependant, au premier tronçon ainsi qu'à la première partie du second, on continuera pour le moment à essayer les bois les plus durs pour les traverses.

Une ligne téléphonique relie Stanleyville à Ponthierville; elle suit le rail.

Le service des trains de voyageurs est régulièrement organisé sur le premier tronçon et sur le second jusqu'au kilomètre 116.

Un train part de Stanleyville à destination de Ponthierville le lundi, le mercredi et le vendredi matin. Il redescend de Ponthierville vers les Falls le mardi, le jeudi et le samedi. Les trains roulent à une vitesse minimum de 20 kilomètres à l'heure.

Le prix du transport des voyageurs est de 0 fr. 60 par kilomètre en première classe et de 0 fr. 05 par kilomètre en seconde classe. Chaque voyageur de première classe a droit à une franchise de bagages de 100 kilogrammes; tout voyageur de seconde classe, à une gratuité de transport de 20 kilogrammes. Les excédents de bagages paient 0 fr. 01 par 10 kilogrammes et par kilomètre.

A la montée, pour toutes les marchandises (1) autres que les produits nécessaires à l'alimentation, y compris les vins, bières et eaux minérales ainsi que les fers, aciers, machines, etc., et tout le matériel nécessaire à la construction de chemins de fer ou de bateaux, le tarif de transport est de 1 fr. 30 par tonne et par kilomètre.

A la descente, on paie par tonne et par kilomètre, pour les amandes de palme, les arachides, le bois de construction, 0 fr. 125; pour le cacao, le tabac, le sésame, l'huile de palme, les gommes de copal blanches et rouges, le café, le riz, 0 fr. 10; pour l'ivoire, 1 fr. 30 et pour le caoutchouc 0 fr. 55.

Les autres marchandises sont taxées au prix de 0 fr. 10 la tonne kilométrique, augmenté de 5 % de la valeur de la marchandise en Europe.

Les tarifications de 0 fr. 10 la tonne kilométrique doivent comporter une expédition d'au moins cinq tonnes et un trajet minimum de 50 kilomètres.

Pour tous les produits nécessaires à l'alimentation : blé, fa-

(1) Annexe au Bulletin officiel du mai 1908.

rines, conserves, sel, viande, vin ayant moins de 15 % d'alcool, bière, etc., 0 fr. 10, à la montée comme à la descente.

Les fers, aciers, machines et tout matériel, matières et matériaux destinés à la construction des chemins de fer et des bateaux, jouissent du même tarif.

Le matériel roulant utilisé par le chemin de fer du Congo supérieur est du même type que celui employé par les chemins de fer vicinaux belges.

Il comporte des locomotives de 27, 18 et 14 tonnes que l'on chauffe au bois.

C'est toute une cité industrielle qui est née sur la rive gauche du grand fleuve, au point de départ de la ligne ferrée des Falls à Ponthierville. Un vaste atelier est affecté au montage, à l'entretien et aux réparations du matériel. Son outillage ne laisse rien à désirer. Une construction métallique sert de remise aux locomotives et aux wagons. Une gare, d'une heureuse architecture, dresse au premier plan sa façade élégante. Près de la rive s'allongent les magasins remplis de vivres, d'articles d'échange ou bien d'outils, de matériel d'atelier et servant à tous les travaux de la voie.

La vie, l'activité fiévreuse provoquée par le chemin de fer des Grands Lacs n'est pas moins émouvante à Kindu qu'à Stanleyville. On a peine à croire, en voyant cètte station, qu'elle ne date pas de plus de trois ans. Là aussi on a réalisé un tour de force en créant de multiples services qui fonctionnent avec une régularité parfaite.

Pour le tracé du second tronçon de voie ferrée de Kindu à Kongolo, la brigade chargée des études ne possédait guère plus de renseignements topographiques que pour attaquer la grande forêt au départ de Stanleyville. En 1906 on commença à battre le terrain. On songea bientôt à éloigner la voie ferrée du Lualaba, dans l'espoir que l'on pourrait réduire l'importance des travaux d'art à exécuter. Mais on s'aperçut dans la suite qu'on allait donner un développement considérable au rail, sans avantages sérieux. Les affluents du fleuve qu'il fallait traverser sortaient de leur lit à la période des grandes pluies et s'élar-

gissaient autant dans leur cours supérieur qu'à peu de distance du Lualaba. Le nombre des ponts à construire restait le même.

Actuellement la brigade d'étude est arrivée à Kongolo; elle a terminé ses travaux. Lorsque j'ai quitté Stanleyville, à la fin de février 1909, le rail était, au second tronçon, au kilomètre 134. Le matériel nécessaire pour continuer la pose de la voie venait d'arriver, et l'on a pu dans la suite améliorer la marche des travaux.

Entre Kindu et Kongolo ce n'est plus la belle forêt aux arbres gigantesques. Le sous-bois s'éclaircit : les mukaus, faux bambous des marais, se multiplient. Les limbali deviennent rares et l'on doit employer pour la fabrication des traverses des essences moins résistantes. Jusqu'au kilomètre 17, où elle atteint un plateau qu'elle traverse sur une longueur de 30 kilomètres, la ligne est engagée dans un massif accidenté. Déjà au kilomètre 2 on a dû construire un pont très important sur la Mikinenge. C'est un travail d'art vraiment remarquable. Le pont a 120 mètres de long. Il est constitué par 8 travées du type de 14m,90, soutenues par des pylônes métalliques. Le rail est de 10 à 13 mètres au-dessus du fond.

Au kilomètre 47, la voie descend dans une dépression et se rapproche du Lualaba ; elle traverse deux rivières, la Lupundi et la Lueki, à 5 ou 6 kilomètres de leur confluent avec le grand fleuve.

Et voici, au kilomètre 56, le deuxième ouvrage métallique digne d'attention, le pont sur la Lueki. Cette rivière a un régime extrêmement variable. Aux eaux basses, elle n'a que 40 à 50 mètres de large, et une profondeur de 2m,50. A l'époque des pluies, ses débordements s'étendent sur 800 à 1,600 mètres.

La zone d'inondation, réduite à 800 mètres sur la rive gauche, au point où le rail coupe la rivière, est traversée par un remblai et par un grand pont de six travées de 14m,90. Au-dessus du lit mineur de la Lueki a été jetée une travée spéciale de 50 mètres d'ouverture. Cette travée a été reconnue nécessaire pour éviter les dangers que présentent la violence

du courant et le charriage d'arbres morts à l'époque des hautes eaux pour les piles métalliques adoptées en d'autres endroits.



Alignement au kilomètre 10 du premier tronçon.

Au kilomètre 63, la ligne se relève et se développe parallèlement au Lualaba, sur deux beaux alignements, l'un de 15 et l'autre de 25 kilomètres.

A partir de la Lueki, on entre dans la savane. Au kilomètre 100, il y a bien encore, sur les rives de la Lowe, une bande de forêt, mais le rail la traverse rapidement et, dès lors, il se déroulera dans une région légèrement boisée où des bouquets d'arbustes sont piqués çà et là, rompant la monotonie des vastes plaines couvertes de brousse.

La partie du second tronçon ouverte à l'exploitation a son point terminus, pour le moment, au kilomètre 116 ; on y a construit des magasins en tôle ondulée et des maisons provisoires pour les agents.

De Stanleyville à Ponthierville on n'a que le spectacle toujours grave et impressionnant de la grande forêt où s'ébattent des légions de singes. Çà et là, un campement de travailleurs occupés à l'entretien du rail, une maison danoise habitée par un blanc. De Kindu au kilomètre 116, le paysage est plus animé. De belles plantations de manioc, de riz et de patates douces s'étendent du kilomètre 16 au kilomètre 22. Une quarantaine de travailleurs licenciés ont obtenu l'autorisation de s'installer là ; ils se sont créé une famille et paraissent jouir d'une réelle prospérité. Ils ont bâti des maisonnettes en pisé, proprettes et jolies, rappelant les habitations des arabisés. Au kilomètre 22, autour d'une scierie à vapeur, un camp d'exploitation de traverses groupe les chimbeks de ses travailleurs. Des anciens soldats ont fait des plantations au kilomètre 42. Plus loin, au kilomètre 98, nouveau camp d'exploitation des bois. Des machines à vapeur ronflent, débitant les traverses.

Appréciant les avantages qu'ils auraient à vendre des produits du sol aux travailleurs du chemin de fer, des indigènes ont demandé de pouvoir créer un village au kilomètre 75. Entre le kilomètre 110 et le kilomètre 120, des anciens travailleurs viennent de se fixer.

CHAPITRE XXVI

La situation des travailleurs du chemin de fer. Le personnel blanc.

Une partie des noirs employés à la construction du chemin de fer dit des Grands Lacs a été jusqu'à présent recrutée par l'État, en vertu du décret sur les travaux d'utilité publique. On a pensé que la création d'une artère de transport de 13 à 1.400 kilomètres de longueur réunissant les Falls au Katanga aurait, tant pour les indigènes que pour le développement de notre action civilisatrice, des résultats trop avantageux pour ne pas recourir à des moyens exceptionnels de se procurer une main-d'œuvre suffisante. C'est ce que constatait d'ailleurs dans un de ses rapports un vice-consul anglais, M. Beak : « L'achèvement de la ligne, écrivait-il, est d'une importance si capitale et constituera sans aucun doute dans l'avenir un si grand bienfait pour les noirs et pour les blancs, que je suis enclin à ne pas trop critiquer les moyens par lesquels cet achèvement sera assuré. »

Le fameux décret sur les travaux d'utilité publique a cependant soulevé en Belgique de vives discussions à la Chambre et dans la presse. Ses adversaires n'ont pas suffisamment considéré, semble-t-il, l'opportunité de la réforme radicale qu'ils réclamaient et qui aurait peut-être, si elle avait été immédiatement appliquée, amené dans la marche des travaux une perturbation générale compromettant à jamais l'entreprise. Car il importait d'avancer sans retard vers Kongolo et de disposer du contingent d'hommes nécessaires. Je crois qu'en recourant à l'improviste à la main-d'œuvre libre on se serait ex-

posé à des mécomptes. Je ne suis pourtant pas enthousiaste — loin de là — du travail forcé, mais j'estime que les sacrifices que l'on a faits pour la construction du chemin de fer des Grands Lacs — sacrifices dont la colonie doit bénéficier le plus tôt possible — ne devaient pas être méconnus.



Section de la superstructure. — La pose du rail.

L'État a eu d'ailleurs le souci de traiter avec beaucoup d'humanité les noirs dont il réclamait les services. Il faut croire, d'ailleurs, que les noirs eux-mêmes ont constaté qu'ils n'étaient pas mis sur le pied de bêtes de somme et, qu'à tout prendre, la situation de travailleur du chemin de fer présentait des avantages, puisque, sur un total de 5,692 hommes employés

aux deux tronçons de la voie ferrée, il y a 796 travailleurs volontaires et 1.081 travailleurs rengagés, soit une moyenne de 32.98 pour 100 de « main d'œuvre libre ».

Cette moyenne, espérons-le, ne fera qu'augmenter!

On a été obligé de recruter des travailleurs en dehors des environs immédiats du tracé de la voie. De l'avis de plusieurs personnes qui ont fait des reconnaissances entre le Lualaba et la ligne ferrée depuis Kindu jusque Kongolo, il n'y a, dans cette région se développant sur plus de 300 kilomètres, qu'une population totale de 4 à 5.000 indigènes. Encore a-t-elle été durement éprouvée par la maladie du sommeil. Entre Stanleyville et Ponthierville, c'est la forêt vierge. Les riverains du Lualaba sont restés assez farouches et ils ne se seraient pas laissé tenter par l'appât d'un fort salaire. Enlever les populations arabisées à la culture du sol, c'était porter atteinte à la principale richesse de la région : les rizières. Si l'on avait diminué la production du riz, comment aurait-on pu assurer la subsistance des travailleurs? En important des vivres d'Europe? Mais le riz d'Europe aurait coûté 0 fr. 90 le kilo rendu à Stanleyville, et les travailleurs du chemin de fer en consomment 80 tonnes par mois. L'importation du sel exige déjà des débours considérables, et la viande expédiée d'Europe revient aux Falls à 4 fr. 90 le kilo!

Tous les travailleurs du chemin de fer sont bien nourris. Chaque semaine, ils reçoivent une ration composée de 4 kilogrammes de riz, de 500 grammes de viande salée, de 250 grammes de sel et d'une shoka (morceau de fer). Les travailleurs de l'infrastructure ont la même quantité de sel, de riz et de viande. Ils ont en outre, par mois, deux n'gela (morceau de laiton) d'une valeur de 1 fr. 40). Le salaire est d'une ou deux brasses d'étoffe par mois (3 fr. 50 à 7 francs). Tout travailleur reçoit en outre des couvertures pour sa literie et de l'étoffe pour son habillement.

Deux hôpitaux pour les noirs ont été créés, l'un à Stanleyville, l'autre à Kindu. A leur arrivée à Stanleyville et à Kindu, les travailleurs sont visités par un médecin et sont vaccinés. On a

installé depuis peu à Kindu un lazaret spécial où le dévoué docteur Rousso soigne les moins atteints de trypanosomiase. Le docteur Rousso a eu de bons résultats avec le traitement par l'atoxyl et le sulfate de strychnine. Jusqu'à présent, on n'a eu à déplorer aucune épidémie. On n'a constaté que de rares cas de variole.

Sur 3,695 travailleurs employés au second tronçon, il n'y a eu qu'une centaine de cas de maladie du sommeil, de 1905 à 1908.

« Le plus souvent, me disait le docteur Rousso, je crois que les travailleurs nous arrivent avec le germe de la maladie. Le long du rail je n'ai jamais vu de tsé-tsé. Aux environs de l'endroit où se trouve actuellement l'infrastructure, je sais cependant que la maladie du sommeil règne chez les indigènes.

— Les travailleurs ne sont-ils pas éprouvés par d'autres maladies?

— Assurément. Le rhumatisme, la syphilis, la diarrhée, la pneumonie et les sarnes surtout! »

L'état sanitaire des noirs en général peut être considéré comme satisfaisant. Sur les 5,692 travailleurs des deux tronçons on n'a eu à enregistrer que 9 décès pendant le mois de mai 1908, 20 pendant le mois de juin, 22 pendant le mois de juillet, 24 pendant le mois d'août, 17 pendant le mois de septembre, 17 pendant le mois d'octobre, 18 pendant le mois de novembre et 25 pendant le mois de décembre, soit une moyenne annuelle de 228 décès et un taux de mortalité de 4 pour 100 environ (1).

On ne peut empêcher que des désertions se produisent assez fréquemment. Elles sont causées : 1° par la pénurie de femmes dans les camps ; 2° par le désir qu'ont beaucoup de travailleurs d'être payés en argent ; 3° par le portage auquel sont astreints trop fréquemment les travailleurs.

C'est une besogne extrêmement pénible que de transporter

(1) A rapprocher de ce chiffre la mortalité de 17 pour 100 au chemin de fer de Matadi-Léopoldville en 1891-92, et les 29 pour 100 de mortalité parmi les travailleurs hindous de la voie ferrée dans l'Est africain britannique.

du bout du rail à l'infrastructure, sur un parcours de plusieurs kilomètres, des tronçons d'aqueducs pesant 198 kilos ou de traîner le long d'une plate-forme des pièces de fer de 300 à 350 kilos. Et cependant on ne peut arrêter les travaux de terrassements, qui réclament sans cesse du matériel volumineux et d'un poids considérable.

Ajoutez au transport de ce matériel celui du ravitaillement des blancs et des noirs. Chaque mois l'infrastructure doit recevoir 23,000 kilos de riz, 6.000 kilos de viande, 3,200 kilos de sel, 1,400 kilos d'étoffe, 1,600 kilos de laiton pour le personnel noir, plus 1,800 kilos de tissus pour le personnel blanc. Aujourd'hui, heureusement, le rail se rapproche chaque jour davantage de l'infrastructure.

La délicate question du paiement des travailleurs en argent sera solutionnée à bref délai.

Cette importante réforme aura pour conséquence d'empêcher la dépréciation des étoffes. On en distribuait jusqu'à présent 21,000 dotis, soit 42.000 brasses par mois au personnel du chemin de fer. Elle évitera une période de crise par l'introduction trop brusque de la monnaie depuis les Falls jusque Kongolo, puisque déjà les travailleurs volontaires et les travailleurs rengagés sont familiarisés avec l'argent. Elle facilitera l'achat des vivres aux indigènes, donnera satisfaction à tout le personnel, permettra la perception en espèces des tickets de voyage et des frais de transports particuliers, que l'on acquittait en poules, en canards et en chèvres ; enfin, elle réduira notablement le coût de l'importation, de l'emmagasinage et de la manutention des articles d'échange.

Entre le travailleur d'utilité publique, le travailleur rengagé et le travailleur volontaire, il n'est pas difficile d'établir des dictinctions.

Inquiet sur son sort, méfiant des intentions du blanc à son égard, le travailleur d'utilité publique quitte son village natal où il n'a jamais été en contact avec nous. Voici que commence pour lui un voyage pénible. Il ne songe à rien. Il s'abandonne



PONT DE LA Mª POZO (60 MÈTRES).

à la fatalité. Il ne prend plus aucun soin de sa personne. Il ne se lave pas. Il mange sans appétit la nourriture qu'on lui donne. Bref, il est complètement démoralisé. Craintif, il arrive à Stanleyville. Il faudra longtemps avant qu'il s'habitue à sa nouvelle existence. Il est imprévoyant et consomme trop vite la ration hebdomadaire qu'il reçoit. Il est peu débrouillard et par caprice dépensera sa paie d'un mois pour satisfaire sa gourmandise. Dans son village il s'est habitué aux échanges de sel,



Pont du kilomètre 10 du premier tronçon.

de fil de laiton et d'étoffes pour acheter des vivres. Mais l'emploi de l'argent lui est inconnu.

Le travailleur d'utilité publique n'est pas envoyé immédiatement à l'avancement. On a le souci de lui laisser reprendre haleine, de l'accoutumer progressivement au travail. On l'utilise d'abord au jardinage et au débroussage, à Stanleyville, à Ponthierville ou à Kindu. Néanmoins, c'est parmi les travailleurs d'utilité publique qu'il y a le plus de déchet. Cela tient surtout à ce que la plupart des noirs de cette catégorie arrivent aux Falls sans femme. Bien nourri comme il l'est, malgré le labeur pénible qu'il doit fournir à l'avancement, le tra-

vailleur d'utilité publique résisterait mieux s'il avait une femme auprès de lui pour le distraire et pour lui préparer sa nourriture d'une façon appétissante, variée.

Le travailleur volontaire est rarement célibataire. Il a déjà été employé dans une factorerie ou chez Boula Matari. Il est habitué au blanc. Il connaît l'argent. Le travailleur rengagé sait quels services on attend de lui, mais, comme le travailleur volontaire, on ne le décide pas aisément à partir pour l'infrastructure.

Les rengagés sont en majorité à Ponthierville. Ils sont nombreux le long du premier tronçon.

Depuis 1903, l'effectif des travailleurs n'a cessé d'augmenter. Au début, il se composait de 1,200 hommes. Il était de 3,000 en 1905. L'année prochaine il dépassera les 6,000.

Les travailleurs indigènes volontaires et les travailleurs rengagés constituent un excellent élément. Moins exigeants pour leur salaire et pour leur nourriture que les noirs de la côte, plus dociles et d'une habileté souvent égale, ils offrent pour notre colonie ce grand avantage de former des ouvriers et des artisans qui ne quitteront pas le pays à l'expiration de leur engagement.

J'ai demandé à des ingénieurs, à des chefs d'ateliers, ce qu'ils pensaient des travailleurs indigènes. Tous étaient d'accord pour affirmer qu'avec de la patience on pourrait en faire d'excellents hommes de métier. Ce sera le mérite du chemin de fer du Congo supérieur d'avoir contribué à doter notre colonie d'une main-d'œuvre plus intelligente et plus active. Sur les deux tronçons il y a déjà de nombreux serre-freins, machinistes, chauffeurs congolais. L'action éducatrice des chantiers et des ateliers est telle, que peu à peu on élimine les artisans de la côte pour les remplacer par des noirs du pays.

Mais n'ont accès dans ces vraies écoles professionnelles que des privilégiés. Le gros de l'armée des travailleurs est envoyé aux terrassements, aux transports, à la pose du rail. Ils ont cependant conscience, semble-t-il, à la fin de leur terme, de

leur amélioration sociale, puisque beaucoup refusent de retourner dans leur village d'origine, demandent à s'installer à proximité du chemin de fer ou contractent un nouvel engagement qui leur assurera une paie plus forte.

En terminant cette étude sommaire sur la création d'un organisme économique dont dépend en grande partie le développement de plus d'un tiers de notre colonie, je ne peux m'empêcher de rendre hommage à la vaillance et au dévouement de tous les blancs qui ont apporté leur collaboration au chemin de fer des Grands Lacs.

La vie est rude pour l'Européen entre les tropiques. Elle l'est plus encore pour celui qui ne peut guère espérer de confort, que ses occupations professionnelles contraignent à des déplacements journaliers et qui a sous sa responsabilité la surveillance constante d'équipes de travailleurs trop disposés à ne rien faire. Ingénieurs et simples contremaîtres, tous ont aux « Grands Lacs » une existence de labeur infatigable. On a pu, dans certains centres, comme à Stanleyville où un bel hôpital a été construit, à Ponthierville et à Kindu où les logements ont été beaucoup améliorés, donner aux agents à poste fixe des habitations agréables, hygiéniques et souvent coquettes. Mais les exigences des travaux ne permettent pas à tous les blancs de s'installer à demeure et de s'accorder la joie du « home » où l'on se retrempe vite des fatigues. Sur les chantiers de l'infrastructure, à la pose du rail, « à l'avancement », on se contente de cabines de neuf mètres carrés, et de tentes. Une toiture et une petite barsah en matériaux du pays rendent ces maisonnettes un peu moins rudimentaires.

D'ailleurs les loisirs que les blancs pourraient employer à rester chez eux sont plutôt rares; il y a des compensations, le ravitaillement étant composé de façon à satisfaire les plus difficiles. On travaille avec un entrain sans relâche et les mois, les années s'écoulent. La fin du « terme » arrive sans que l'on ait eu le temps de s'ennuyer, de regretter le pays.

Pour avoir su communiquer ainsi à tous les agents du chemin de fer cette ardeur, cette endurance, il a fallu que l'on

plaçât à la direction de l'entreprise un homme sachant montrer l'exemple, n'épargnant pas ses peines, rompu à la vie coloniale. Ce chef que l'on estime et dont on admire autant les brillantes qualités d'ingénieur que l'énergie, la fermeté de caractère, c'est M. Adam, un Congolais de la première heure. Il fut des intrépides qui participèrent à la construction de la ligne ferrée de Matadi à Léopoldville. A présent, toujours jeune, toujours aussi enthousiaste qu'à son arrivée au Congo, il donne la mesure de ses hautes capacités en menant de main



Pont du kilomètre 38 du premier tronçon.

de maître, et avec une intelligence égale à sa vigoureuse volonté, toute une armée de travailleurs.

On ne pourrait pas établir de parallèle entre le chemin de fer des Grands Lacs et celui du Bas-Congo. Assurément le premier n'a pas rencontré les mêmes difficultés locales que la ligne de Matadi à Léopoldville, en raison même du pays qu'il traverse, tout différent du district des cataractes. Les déboisements au cœur de la forêt vierge entre Ponthierville et les Falls et la pose du rail dans le massif montagneux des Moagonga n'auront pas coûté autant d'efforts ni autant de vies humaines que la montée du Palabala.

Il est cependant à remarquer que pour le recrutement et pour le ravitaillement de son personnel, pour le transport du matériel de construction, le chemin de fer du Bas-Congo était placé dans une situation plus avantageuse que celui des Grands Lacs. L'un s'amorçait à un port fluvial donnant accès directement à la mer, tandis que l'autre avait sa tête de ligne à 2,000 kilomètres environ de Matadi. L'éloignement de la côte et la difficulté des transports ne pouvaient pas seulement avoir pour le chemin de fer du Congo supérieur des conséquences fâcheuses sur la marche régulière des travaux, ils en modifiaient sensiblement le coût. C'est ainsi que le prix du rail seul devait être majoré à Stanleyville de plus de 12,000 francs par kilomètre de voie, et que l'on fut obligé de renoncer momentanément à l'emploi de traverses en fer parce que cela aurait occasionné un surcroît de dépenses très considérable, réduit l'importance des transports du rail et ralenti ainsi l'avancement de la voie.

L'entreprise n'était donc pas sans présenter de sérieuses difficultés. Néanmoins on estime que le prix de revient kilométrique de la ligne ne dépassera pas 100,000 francs, ce qui est extrêmement bas pour un chemin de fer construit au centre de l'Afrique intertropicale.

CHAPITRE XXVII

L'avenir du chemin de fer des Grands Lacs.

Beaucoup de personnes doutent encore aujourd'hui de l'avenir du chemin de fer des Grands Lacs. Elles croient que le cuivre du Katanga sera transporté vers la côte par d'autres voies ferrées. Elles disent que la ligne dont nos compatriotes ont entamé les travaux, au début de 1903, n'aura jamais qu'un intérêt local, qu'elle aidera certainement à mettre en valeur les régions qu'elle traverse, mais qu'elle ne facilitera guère l'exploitation des gisements miniers.

Ce n'est pas l'impression que le prince Albert devait rapporter de son fructueux voyage d'étude à travers notre colonie :

« Les richesses du sous-sol sont énormes dans le Katanga, me disait-Il au cours de l'entretien qu'Il m'a fait l'honneur de m'accorder. Il faut que tous nos efforts se portent du côté de l'achèvement des lignes ferrées qui doivent assurer leur mise en exploitation. Pour la colonie et pour la métropole, je pense qu'il y aura plus d'avantages à retirer de l'achèvement et de l'utilisation de la ligne des Grands Lacs, que de l'emploi des voies d'évacuation vers le sud. »

En exprimant ainsi le vœu que nous ne soyons pas tributaires de l'étranger pour retirer du Katanga les ressources qu'il nous promet, le prince Albert ne s'inspirait pas seulement d'un sentiment de patriotisme bien compréhensible. Le conseil qu'il donne aux Belges de faire un grand effort pour atteindre avec le rail la région minière est basé sur des considérations économiques.

A première vue, il semble cependant que, s'il y a une voie ferrée spécialement favorisée pour servir à l'exportation du cuivre congolais, c'est bien celle de Beira, puisque, partant du Katanga, elle aboutirait directement à la côte, tandis qu'en empruntant la ligne mixte des Grands Lacs, le minerai devrait être soumis à sept transbordements : le premier à Bukama, point terminus de la navigation sur le second bief du Lualaba, le deuxième à Kongolo, le troisième à Kindu, le quatrième à Ponthierville, le cinquième à Stanleyville, le sixième à Léopoldville, et enfin le dernier à Matadi.

La ligne de Beira n'est cependant pas celle qui a le plus de chance d'être utilisée. En tenant compte du raccordement de chemin de fer à construire de Bukama au sud du Katanga, sur une longueur d'environ 375 kilomètres, le cuivre aurait à parcourir, pour arriver de Kambove à Matadi, 2,500 kilomètres par voie ferrée.

La ligne de Kambove-Beira aurait un développement de 2,700 kilomètres.

Or, le coût de transport par chemin de fer des métaux destinés à l'exportation étant de 6 centimes par tonne kilométrique, par voie d'eau ce prix est réduit à la moitié.

Et nous avons donc pour les frais de transport par Beira, $2,700 \times 6 = 162$ francs, tandis que par Matadi on ne paie que $2,500 \times 3 + 1,000 \times 6 = 75 + 60 = 135$ francs. En ajoutant à ce chiffre 7 francs par tonne pour les transbordements, nous arrivons à un total de 142 francs!

Comme le disait avec raison M. S. Rosenthal dans la remarquable étude qu'il vient de publier sur le développement économique du Katanga, « le prix de revient du cuivre étant très peu élevé et le prix de vente actuel s'établissant à 56 livres sterling environ, il semble que la Compagnie des Chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs africains pourra bien entrer un jour en ligne de compte, non seulement pour le transport de l'étain exploité près des chutes de Kalengwé (Bukama), mais aussi pour celui du cuivre provenant des régions méridionales.

Il n'y a que depuis peu de temps que l'on étudie sérieusement la possibilité d'exporter les minerais du Katanga par les voies de la Compagnie des Grands Lacs. La raison pour laquelle ce point avait, pendant longtemps, en apparence, été négligé, est tout simplement que l'on savait le Congo-Lualaba, entre Buli et Kolengwe (et surtout à partir du lac Kisale), tout à fait obstrué par des papyrus et qu'on l'a, par conséquent, toujours considéré comme non navigable.

Dans cette hypothèse, il ne pourrait naturellement pas être question de transporter, sans l'aide du fleuve, les minerais du sud jusqu'au point terminus du dernier tronçon de la Compagnie des Grands Lacs. Mais un ingénieur norvégien, expert en la matière, qui a été envoyé récemment sur place, a affirmé qu'il serait facile d'établir un chenal, où même des bateaux de 500 tonnes pourraient naviguer. »

Le prince Albert, qui a passé par ce bief, a contrôlé ce fait.

Ainsi se trouve réduit à néant l'un des arguments — et le principal! — présenté par les coloniaux, qui niaient l'utilité même du chemin de fer des Grands Lacs pour la zone de cuivre katangienne.

On ne pourrait évidemment pas songer à employer le chemin de fer des Grands Lacs pour introduire dans le Katanga le charbon nécessaire au traitement du minerai. Ce charbon devrait être vendu à plus de 400 francs la tonne :

Prix normal de la tonne en Europe	15	francs.
Fret de mer	35	—
Matadi Kambove (3,740 kilomètres pour la montée à 0 fr. 10)	374	—
Frais de transbordement	15	—

Soit 439 francs, alors que la tonne de charbon de provenance rhodésienne (Wankie) pourrait être rendue aux mines à raison de 5 liv. st. = 125 francs au maximum.

Mais il est intéressant de noter que la constitution géologique de la région traversée par le chemin de fer des Grands Lacs présente de grandes ressemblances avec celle de la Rhodesie, notamment en ce qui concerne les terrains triasiques iden-

tiques à ceux qui contiennent des gisements de charbon en Rhodésie. En plusieurs endroits M. Cornet, l'éminent géologue, a déjà caractérisé ce terrain carbonifère au nord du Katanga, à l'extrémité des voies navigables concédées au chemin de fer des Grands Lacs près de Kallengwe (Bukama). Tout dernièrement des ingénieurs ont découvert des terrains carbonifères au nord et au nord-est de Stanleyville, comme le long du chemin de fer des Falls à Ponthierville; d'autres traces de charbon ont été relevées sur des terrains de même nature dans la Province Orientale, près de la rivière l'Élila.

Si ces gisements carbonifères n'étaient pas exploitables, on aurait encore la ressource des énormes forêts qui s'étendent depuis Stanleyville presque près de Nyangwe. Elles offrent des ressources de combustible presque inépuisables. On pourrait facilement produire sur place du charbon de bois métallurgique gardant encore les caractères du bois pour la résistance et étant ainsi plus aisément transportable. Or, tout le monde sait que c'est avec le charbon de bois que l'on procède encore à la fabrication des meilleurs métaux, notamment en Suède et en Norvège.

Quant à la durée assez longue du voyage de Matadi à Kambove (35 à 45 jours), elle ne doit pas entrer en ligne de compte. Il ne sera pas difficile d'améliorer la navigation sur le fleuve; lorsque l'on aura fait dans ce but les sacrifices nécessaires, les sternwheels dont le tonnage peut atteindre 500 tonnes comme le *Singhitini* et le *Kitambo*, actuellement déjà en service, ne devront plus s'amarrer à la rive, à la nuit tombante, pour se remettre en marche, le lendemain matin. La durée du trajet par eau se trouvera réduite de moitié. On pourrait aller de Léopoldville à Stanleyville en dix jours et redescendre des Falls au Stanley Pool en cinq jours, à l'époque des grandes crues.

CHAPITRE XXVIII

Notes sur les statuts, le cahier des charges et les opérations de la Compagnie des chemins de fer des Grands Lacs.

En raison même de son titre, la société anonyme formée le 4 janvier 1902, sous le nom de Compagnie des chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs africains, avait tout d'abord un autre objectif que de relier les Falls au Katanga. La Compagnie, disent les statuts, a pour but : la construction et l'exploitation : 1° d'un chemin de fer reliant le fleuve Congo en aval et en amont de Stanleyville au lac Albert; 2° d'un chemin de fer reliant le fleuve Congo en aval et en amont de Nyangwe au lac Tanganyka. Depuis 1899, des études sérieuses portant sur le tracé de la ligne Stanleyville-lac Albert avaient été poursuivies par l'ingénieur Adam, d'après les ordres de l'État Indépendant. La construction immédiate de cette voie aurait eu probablement les préférences de l'État, comme le constate le procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie du 17 juin 1903, « si un fait nouveau n'était venu modifier l'aspect de la question, mettant en relief l'intérêt qui s'attache au rapide établissement des voies de communication entre le Congo navigable et les parties méridionales de l'État ». Il s'agit de la découverte du cuivre au Katanga. Signalées depuis quelques années, ces mines avaient fait l'objet de prospections méthodiques qui semblaient avoir démontré la puissance des gisements, la haute teneur des minerais ainsi que les grandes facilités d'extraction. On abandonne alors le projet de ligne Stanleyville-lac Albert, sous réserve de le reprendre plus tard, et l'on étudie le tracé des deux tronçons de voie ferrée que nous



PONT DU KILOMÈTRE 116 1er TRONÇON.

connaissons aujourd'hui : Stanleyville-Ponthierville, Kindu-Kongolo. La concession des chemins de fer à construire par la Compagnie est accordée par l'État Indépendant du Congo pour nonante-neuf ans à partir du premier janvier 1912 ou à dater de leur mise en exploitation complète, si celle-ci avait lieu à une date antérieure.

Comprenant que l'initiative privée ne pouvait pas créer une voie ferrée dans un pays neuf comme le Congo, en bénéficiant seulement des ressources éventuelles que produirait l'exploitation de la ligne, l'État a accordé des avantages spéciaux à la Compagnie des Grands Lacs. Il lui a donné de vastes concessions foncières, suivant en cela l'exemple des États-Unis d'Amérique qui ont, par le même moyen, trouvé les capitaux nécessaires à la construction des lignes gigantesques de New-York à San Francisco, et du Canadian Pacific. La ligne transaustralienne du nord au sud, et la ligne canadienne de l'Atlantique au Pacifique n'ont pas été créées autrement.

L'État a cédé à la Compagnie l'usage de tous les terrains nécessaires pour l'établissement de la voie et de ses dépendances, y compris les quais d'embarquement et de débarquement aux points terminus des chemins de fer concédés ; ces terrains pourront au besoin être expropriés par l'État et à son compte pour être remis sans frais à la Compagnie. L'État attribue en outre à la Compagnie, et jusqu'à l'expiration de la concession des lignes, quatre millions d'hectares de terres et de forêts à désigner par lui, formant une bande au sud et le long du chemin de fer reliant le fleuve Congo au lac Albert. Ces quatre millions d'hectares, sauf conventions ultérieures contraires, doivent être exploités par l'État pour compte commun, les bénéfices à provenir de ces exploitations étant partagés par moitié entre l'État (actuellement la Belgique) et la Compagnie concessionnaire.

L'État autorise la Compagnie à faire des recherches minières dans le sous-sol des terres et des forêts désignées ci-dessus. En cas de découvertes de gisements miniers, l'État lui en concède l'exploitation.

Cette exploitation est faite soit par la Compagnie, soit par des sociétés filiales à constituer. Dans le cas d'exploitation par la Compagnie, la moitié des bénéfices nets de l'exploitation revient à l'État. Dans le cas d'exploitation par des sociétés filiales, la moitié des apports et des avantages généralement quelconques attribués à la Compagnie appartiendra à l'État.

Le capital de la Compagnie était fixé primitivement à 25 millions de francs et représenté par 100,000 actions de capital. En outre, 100,000 actions de dividende, qui resteront nominatives pendant 25 ans, avaient été créées lors de la constitution de la Société. En janvier 1909, le capital social a été porté de 25 à 50 millions de francs par la création de 100,000 actions de capital nouvelles; 100,000 actions de dividende nouvelle ont été attribuées à l'État en application de l'article 5 des statuts.

Les augmentations successives de capital sont faites par décision de l'assemblée générale extraordinaire, avec l'autorisation de l'État.

Par suite de l'augmentation du capital social en janvier 1909, 4 millions d'hectares nouveaux de terres et de forêts ont été concédés à la Compagnie, qui dispose donc aujourd'hui d'un bloc de 8 millions d'hectares.

L'État Indépendant du Congo a garanti, à partir du 1er janvier 1902, un minimum d'intérêt de 4 %, plus l'amortissement, en 99 ans, aux actions de capital de la Société, c'est-à-dire que lorsque les bénéfices à provenir, tant de l'exploitation de terres et de mines attribuées à la Compagnie que de l'exploitation des chemins de fer, ne suffiront pas pour payer 4 % aux actions de capital, plus l'annuité d'amortissement, l'État suppléera chaque année aux insuffisances à due concurrence. La même garantie d'intérêt et d'amortissement est accordée aux actions de capital créées par les augmentations de capital à réaliser dans les conditions ci-dessus.

Mention de cette garantie est inscrite sur les titres, qui portent la signature d'un délégué de la trésorerie de l'État et le sceau de la trésorerie générale de l'État pour valoir une rente

annuelle de 10 francs or, quels que soient les impôts dont cette rente serait frappée par la suite, soit au Congo, soit en Belgique.

Les coupons représentant cette rente annuelle de 10 francs sont reçus dans les caisses de l'État pour paiement des impôts et droits de douane. Au cas où les bénéfices de la Compagnie ne lui permettraient pas le paiement intégral de l'intérêt à 4 % de l'amortissement en 99 ans ci-dessus prévus, la Compagnie devrait en donner avis au plus tard le 1[er] juin de chaque année à l'État. Celui-ci paierait la différence avant le 1[er] juillet suivant, date de l'échéance du coupon de 10 francs. L'amortissement des actions de capital se fait par tirage au sort.

L'État fait les études et arrête le tracé des lignes concédées. Les tracés ne peuvent être dans la suite modifiés par le concessionnaire sans le consentement de l'État.

L'État construit la plate-forme complète, y compris les bâtiments des gares, magasins, dépôts et ateliers, et livrera les voies posées et ballastées.

Les rails, traverses, accessoires et toutes les parties métalliques généralement quelconques, sont fournis par la Compagnie, franco bord à Anvers, aux époques et dans les proportions à désigner six mois d'avance par l'État.

Toutes les fournitures à effectuer par la Compagnie sont mises en adjudication publique ou restreinte. L'État se réserve le contrôle absolu de toutes les adjudications, marchés et fournitures.

La Compagnie doit rembourser à l'État, au fur et à mesure de leur exécution, le prix de revient de ces divers travaux. Elle verse et maintient toujours dans la caisse de l'État, à titre de provision, une somme de 1 million de francs, jusqu'à l'achèvement complet des travaux incombant à l'État. La Belgique a le droit de reprendre en tout temps l'exploitation du chemin de fer en remettant à la Compagnie le bénéfice éventuel de l'exploitation pendant la durée de la concession restant à courir, la Compagnie conservant pendant cette durée sa part de bénéfices dans les exploitations des terres et des mines.

La Compagnie concessionnaire ne peut, sous peine d'annulation de sa concession et des droits et avantages qui en résultent, ni modifier ses statuts, ni se fusionner avec une autre société, ni transférer en tout et en partie sa concession sans l'assentiment préalable du gouvernement belge.

Nous croyons intéressant de mentionner ici le résultat des opérations financières de la Compagnie des chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs africains depuis l'année de sa constitution.

En 1902, les intérêts divers et les produits du domaine, déduction faite de l'impôt sur les titres (6,365 fr. 60), donnent 503,396 fr. 23. La garantie d'intérêt de l'État (4 %), s'élève à 205,273 fr. 78. Comme le domaine est exploité pour compte à demi par l'État, il faut, pour se rendre compte de l'importance des charges supportées par l'État, déduire de ces 205,273 fr. 78 les ressources procurées à l'État par l'exploitation des terres et des forêts concédées. Nous ne possédons pas ce chiffre pour 1902.

En 1903 : Intérêts divers : 469,506 fr. 12. Produits du domaine : 271,531 fr. 34, soit 741,037 fr. 46. Garantie d'intérêt de l'État : 225,846 fr. 41 (—271,531 fr. 34, produits par l'exploitation de terres et forêts concédées = 45,684 fr. 93 de bénéfice pour l'État).

En 1904 : Intérêts divers : 326,917 fr. 06. Produits du domaine : 303,069 fr. 65, soit 629,986 fr. 71. Garantie d'intérêt de l'État : 147,573 fr. 37 (—303,069 fr. 65 id. — 155,496 fr. 28 de bénéfice).

En 1905 : Intérêts divers : 321,967 fr. 30. Produits du domaine : 589,519 fr. 72, soit 911,487 fr. 02. Garantie d'intérêt de l'État : 82,202 fr. 67 (—589,519 fr. 72 = 507,317 fr. 05 de bénéfice).

En 1906 : Intérêts divers : 250,041 fr. 83. Produits divers : 25,046 fr. 83. Produits du domaine : 433,147 fr. 37 = 708,236 fr. 03. Garantie d'intérêt de l'État : 365,116 fr. 32 (—433,147 fr. 37 = 68,031 fr. 05 de bénéfice).



PONT DU KILOMÈTRE 7,5 (2e tronçon), sur la rivière Sandukru.

En 1907 : Intérêts divers : 180,322 fr. 30 Produits divers : 53,120 fr. 71. Produits du domaine : 282,662 fr. 11, soit 516, 105 fr. 12. Garantie d'intérêt de l'État : 556,948 fr. 49 (-282,662 fr. 11 = 274,286 fr. 28 de déficit).

En 1908 : Produits du domaine : 180,830 fr. 71. Produits divers : 78,815 fr. 31, soit 259,646 fr. 02. Garantie de l'État : 919,109 fr. 49 (-180,830 fr. 71 = 738,278 fr. 78 de déficit).

A partir de 1909 ce n'est plus à 100,000 actions de capital de 250 francs chacune, mais au double que l'intérêt intercalaire de 4 % devra être servi. Le budget des Grands Lacs subira des charges nouvelles et considérables, mais, par contre, il bénéficiera des ressources importantes des 4 millions d'hectares supplémentaires de forêts et de terres qui lui ont été concédés. Dans une même mesure ces ressources allégeront les obligations de l'État. En outre, on peut envisager avec confiance la mise en valeur du sous-sol. Déjà à Bamanga, près de Ponthierville, on a fait des reconnaissances de gisements de cuivre. Notons à ce propos que la Compagnie des Grands Lacs recrute là par elle-même, avec beaucoup de facilité, autant de travailleurs qu'elle en désire pour une besogne certainement peu agréable sous l'Équateur, et qui consiste en déboisements, terrassements, forages de puits, etc., pour les prospections minières. Les noirs ont accepté ces travaux pénibles sans qu'aucune difficulté se soit présentée jusqu'à présent ni pour l'engagement des travailleurs, ni pour l'exécution de leur contrat.

Examinons maintenant dans quelles conditions se présente l'exploitation de tout le système de voies fluviales et ferrées de la Compagnie des chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs africains.

En admettant que les frais d'exploitation soient de 4,000 francs par kilomètre et par an, il faudrait pour les couvrir, sans tenir compte des biefs navigables où la Compagnie a également organisé le service des transports, une recette de 4,000 × 475 = 1,900,000 francs.

Cette somme, ajoutée aux 2 millions d'intérêt à 4 % du

capital social, nous donne un total de près de 4 millions de sortie de fonds annuelle. Nous ne parlons pas des 5 % de la réserve, ni de la somme nécessaire pour amortir en 99 ans, à concurrence des versements, les actions de capital.

Ces chiffres ne doivent pas paraître exagérés. N'a-t-on pas vu au Congo même, au chemin de fer de Matadi à Léopoldville, avec un capital de 82 millions de francs et près de 3 millions de total annuel des dépenses d'exploitation, réaliser un bénéfice de 7 millions chaque année? Bien qu'il n'ait pas à espérer d'atteindre aussi rapidement un trafic aussi important, le chemin de fer des Grands Lacs trouvera sans retard, dans les régions caoutchoutières et minières qu'il traverse, de quoi alimenter ses trains et ses bateaux.

Bientôt descendra par la ligne des Grands Lacs, vers Stanleyville, pour être dirigé de là vers Matadi, l'étain dont les gisements s'étendent sur une longueur de 160 kilomètres, de Kayumbe jusqu'au confluent du Lualaba et de la Lufubu, à proximité des chutes de Kalengwe.

Aux produits du sol et du sous-sol des régions parcourues depuis les Falls jusque Kalengwe, la Compagnie des Grands Lacs verra s'ajouter le cuivre katangien, dès que la Compagnie du chemin de fer du Katanga aura construit le raccordement Bukama — zone du cuivre, d'une longueur de 350 kilomètres environ. Nous serons seulement alors en possession de tous les éléments pour juger des rapports du chemin de fer des Grands Lacs avec le Katanga. Car nous ne sommes pas encore fixés sur le rendement normal des gisements de cuivre évalués à un montant de 2 millions de tonnes, ni sur le mode d'évacuation de ces trésors. On a parlé d'une production journalière de 100 tonnes : cela ne ferait que dix wagons!

D'autre part, une ligne belge concurrente à celle des Grands Lacs, projetée de Lusambo vers Ruwe, se proprose de transporter également du cuivre du Katanga vers le Stanley-Pool en utilisant la voie navigable du Kasaï. La ligne de Beira et celle de Lobito Bay attendent aussi avec espoir le développement de l'industrie minière dans la grande zone cuprifère de notre colonie.

Quelle est de ces quatre lignes celle qui bénéficiera le plus de l'exploitation des gisements de cuivre du Katanga? Nous le saurons dans quelques années. Ce n'est d'ailleurs pas, comme nous l'avons vu, une question vitale pour le chemin de fer des Grands Lacs : les fortes garanties que lui a accordées l'État l'ont placé dans une situation spéciale.

CHAPITRE XXIX

L'avenir du Congo français. — Un entretien avec M. Merlin, gouverneur général.

On sait que la Chambre française a voté dernièrement un crédit considérable destiné à favoriser le développement et la mise en valeur du Congo français. Privée de l'appui financier de sa métropole, la « Cendrillon coloniale » vivotait péniblement. Les parlementaires du Palais-Bourbon ont, enfin, compris que sans argent le Congo n'était appelé à aucun avenir. Une mise de fonds était indispensable. Ils ont eu la sagesse de ne pas l'ajourner encore.

L'arrivée à Brazzaville de M. Merlin, le gouverneur général remplaçant M. Martineau, qui laisse au Congo français d'excellents souvenirs et d'unanimes sympathies, a coïncidé avec le vote de la Chambre marquant une date dans l'histoire du vaste pays que les de Brazza, les Gentil, les Liotard et les Marchand donnèrent à leur patrie.

M. Merlin est un des coloniaux français les plus en vedette.

Après avoir débuté comme administrateur colonial en Océanie, M. Merlin prit la direction des affaires politiques du Sénégal. Il devint ensuite secrétaire général de M. Albert Dolisie ; puis, gouverneur de la Martinique et de la Guadeloupe, il fut appelé au secrétariat général du gouvernement de l'Afrique Occidentale et fut pour M. Roume un précieux collaborateur avant d'être appelé à ses hautes fonctions actuelles.

M. Merlin n'a pas passé moins de vingt-deux ans dans les pays intertropicaux. C'est un colonial très enthousiaste qui croit aux colonies. Ses qualités d'administrateur d'élite, la

fermeté de son caractère, son énergie patiente et inlassable le désignaient naturellement pour occuper le poste que vient de lui confier le gouvernement de la République française. L'intérêt et l'attention particulièrement bienveillante qu'il apporte à l'étude du développement colonial de la Belgique lui vaudront certainement de ce côté du Stanley-Pool autant de considération respectueuse et sympathique que sur la rive française.

En redescendant des Falls je me suis rendu à Brazzaville, où M. le Gouverneur général Merlin a bien voulu m'accorder un moment d'entretien et, avec son amabilité charmante, me donner de nombreux renseignements sur ses projets.

« Vous voilà donc, Monsieur le Gouverneur général, en pleine réorganisation.

— Le mot n'est pas exact. Mieux vaudrait dire en pleine organisation, car mon but n'est pas d'apporter ici des réformes, mais d'assurer au Congo français l'essor économique que nous sommes en droit d'attendre de ses immenses richesses.

» Le Congo français est resté en dehors des possibilités d'efforts que nos compatriotes ont manifestées ailleurs, en Indo-Chine, à Madagascar et dans l'Afrique Occidentale, sans doute à cause de ce fait caractéristique qu'ici nous n'avons pas rencontré de résistance sérieuse s'opposant à notre installation. Nous n'avons pas trouvé de cohésion dans la population indigène : nous avions affaire avec de la poussière de peuplades. Dans le Nord, où nous avons dû dépenser plus de force, en entrant en contact avec les noirs islamisés, nous avons compris qu'une occupation effective du pays était indispensable.

» Nous n'avions pas eu besoin, comme dans d'autre colonies, de campagnes militaires onéreuses. Lorsque vint le moment d'organiser le territoire que nous avions soumis à notre autorité, on crut en France que le Congo, qui n'avait jamais rien coûté, pouvait se suffire à lui-même.

» Heureusement, aujourd'hui on est revenu de ces erreurs

premières et M. le ministre des colonies a décidé de demander à la Chambre des ressources pour pouvoir augmenter les effectifs et le personnel administratif du Congo.

» Il fallait, en effet, tout d'abord occuper complètement le pays. Le Gabon, le Moyen-Congo, l'Ubanghi-Chari et le Tchad auront chacun, à bref délai, un bataillon de soldats.

— Recruterez-vous encore des Sénégalais? Ne songez-vous pas à faire appel aux indigènes mêmes du Congo?

— Nous avons établi déjà le recrutement local. Parmi les gens du Nord et de la Haute-Sangha nous avons trouvé de bons soldats. Assurément on peut espérer que chez nous, comme dans le Congo belge, nous pourrons appeler des Congolais de toutes les régions à constituer nos troupes. Mais nous n'en sommes pas encore là.

» L'occupation n'a jamais été effective en général, faute de ressources. Il est utile que nous montrions aux indigènes que nous avons des forces militaires. Je ne crois certes pas qu'une révolte soit à redouter, pour la raison que je vous indiquais tantôt : la population ne forme pas un tout homogène. Si nous étions amenés à user des moyens de répression énergiques, jamais nous ne devrions agir ici comme au Tonkin, en Annam et à Madagascar : le Congo n'est pas un pays de conquête. Nos effectifs militaires n'auront d'autre rôle que d'assurer la tranquillité publique et faire des opérations de police.

» La mise en valeur du pays, nous la réaliserons en dotant notre colonie de l'outillage économique dont elle a le plus urgent besoin, et en lui donnant une meilleure organisation administrative avec une large décentralisation et un contrôle actif.

» Nous étendrons le réseau télégraphique : un câble reliera Libreville à Loango. Nous créerons à l'intérieur du pays des installations sanitaires, qui font aujourd'hui complètement défaut, pour combattre et enrayer, si possible, la maladie du sommeil qui, chez nous comme chez vous, fait de terribles ravages.

» Nous étudierons attentivement l'amélioration des voies fluviales.

— Vous avez aussi des projets de lignes ferrées?

— Deux lignes seraient à construire tout d'abord : l'une de Brazzaville à la côte, qui aboutirait peut-être aux environs de Loango, à la Pointe Noire; l'autre allant de Libreville à la Sangha.

— Quel serait le développement de la première de ces lignes?

— Cinq cents kilomètres approximativement.

— Mais ne pensez-vous pas que la ligne de Matadi à Léopoldville suffise aux besoins du Congo français? La ligne de Brazzaville-Loango n'aurait-elle pas des tarifs de transport plus élevés?

— Il n'y a pas seulement à considérer le nombre de kilomètres parcourus. D'autres éléments sont à envisager. Quant à moi, j'ai la conviction que votre ligne et la nôtre pourraient parfaitement exister simultanément. Remarquez que le chemin de fer du Bas-Congo traverse un pays désolé où la population est rare, où il n'y a pas de trafic important. La ligne Brazzaville-Loango, au contraire, rencontrerait d'abord un pays d'exploitation forestière, le Mayumbe, ensuite des gisements cuprifères qui, de Minduli à Boko-Sango, forment un massif minier de 100 kilomètres en longitude.

» En raison même de ces circonstances particulières du commerce de bois et de l'exportation de minerai qui alimenteront notre trafic, ce projet de voie ferrée paraît s'annoncer sous les meilleurs auspices. D'ailleurs, nos lignes seront construites dans d'autres conditions que celle du Bas-Congo. Nous profiterons de l'expérience acquise dans les colonies en matière de création de voies ferrées. N'entendez pas par là que je veuille critiquer la ligne de Matadi à Léopoldville. Au contraire, j'ai eu souvent l'occasion de citer à nos nationaux le bel exemple de persévérance, d'énergie que vous avez donné là en ne vous laissant pas abattre par des difficultés de toute nature, et en poursuivant victorieusement une entreprise que d'autres, moins tenaces et moins confiants dans l'avenir, auraient certainement abandonnée.

« Enfin, à côté de l'occupation militaire, de l'organisation administrative, de l'installation des postes, des lignes télégraphiques, d'établissements sanitaires, d'écoles, nous aurons à nous occuper de l'amélioration de nos ports maritimes et de nos ports fluviaux.

» Libreville a tout ce qu'il faut pour se développer rapidement dès que le Gabon bénéficiera, comme les autres parties du Congo français, de ressources en hommes et en argent.

» C'est un port d'avenir comparable à Dakar et à Conakry. Le Gabon est extrêmement riche en caoutchouc et en bois : bois précieux, bois d'ébénisterie et de charpenterie dont l'exportation sera facilitée par des mesures administratives. Les plantations de cacao et de coton contribueront aussi, dans une large mesure, à la prospérité du Gabon.

— N'a-t-on pas souvent exprimé cette idée, en France, que le Congo français serait toujours traité avec moins de faveur que les autres colonies, parce qu'il n'y avait pas de place pour l'initiative privée, que la meilleure part avait été prise par les grandes concessions et que les actionnaires des compagnies commerciales pouvaient seuls s'intéresser au Congo français?

— Une pareille thèse n'a pu être soutenue que par des personnes qui ne connaissaient pas le Congo. Tout n'est pas concédé, dans notre colonie, et les concessions actuelles ne sont pas éternelles. Dans vingt ans, elles n'existeront plus. Soyez certain que la richesse du pays n'aura pas été détruite! Mais le Congo n'est pas une colonie de peuplement, et les petits colons qui ne disposent pas de capitaux suffisants y auraient peine à vivre.

J'ai souvent dit et redit, d'autre part, que le Congo français est une colonie possédant tous les produits nécessaires aux différents stades de son développement.

» D'abord l'ivoire et le caoutchouc, puis les bois à la côte. Si les exploitants sont sages, ils prépareront des plantations de cacao et de coton pour avoir des produits d'exportation qui viendront suppléer au caoutchouc dans l'hypothèse d'une diminution trop considérable des prix de vente ou de l'inven-

tion, toujours à craindre, d'un produit chimique coûtant moins cher et rendant les mêmes services que le caoutchouc.

— Et vos projets sur l'application de l'impôt?

— Je ne peux pas encore me prononcer sur les modifications éventuelles en matière fiscale.

— Actuellement, vous percevez très peu d'impôts en produits?

— Je pourchasserai partout ce système d'imposition. Je suis persuadé que, s'il comporte des avantages dans certains cas, il est en général peu recommandable. L'État doit percevoir ses impôts en deniers.

» Nous saurons comprendre nos devoirs vis-à-vis des indigènes en améliorant leur situation. Nous comptons sur la collaboration des fonctionnaires et des commerçants pour amener le noir du Congo à s'élever dans l'échelle des êtres humains. Aux colons, à ceux qui bénéficient de concessions étendues, appartient surtout la tâche de créer chez les indigènes des habitudes nouvelles, des besoins nouveaux, car ils seront les premiers à tirer profit d'une main-d'œuvre active et intelligente dans ce pays au rude climat, où le blanc ne peut fournir la même somme de travail qu'en Europe.

» Voilà, en peu de mots, comment nous espérons assurer le progrès matériel et moral de notre colonie.

» L'emprunt de 21 millions voté par la Chambre ne constitue qu'un crédit d'études et de première installation. Celui d'outillage économique viendra plus tard.

— Et vous réussirez à convaincre vos compatriotes que le Congo est vraiment une belle colonie d'avenir, qui peut contribuer à rehausser encore à l'étranger le prestige du nom français!

— Ce fut une grande bonne fortune pour la France d'avoir repris, après 1870, ses traditions du XVIIe siècle. Elle doit aujourd'hui son rang de grande puissance à son expansion coloniale. Dix ans après la guerre, elle entrait résolument dans la voie de la colonisation, vingt ans plus tard elle était en concurrence avec la première puissance coloniale. La France a

prouvé qu'au lieu d'être une nation finie, elle était, au contraire, une nation jeune encore.

« Elle a donné au monde le plus beau témoignage qui soit de sa vitalité. »

M. Merlin, peu à peu, s'est animé en parlant de choses qui lui sont chères. Il me dit encore toute son admiration pour l'œuvre coloniale réalisée par les Belges au Congo et combien il regrette de n'avoir pas eu, jusqu'à présent, l'occasion de parcourir notre colonie.

CHAPITRE XXX

LE SOMMEIL QUI TUE.....

Une visite au Laboratoire de Léopoldville.

Un grand bâtiment en briques, percé de larges fenêtres à petits carreaux, qui a des airs d'usine. Une vaste pièce tout éclairée par un joyeux soleil qui caresse la nudité des murs et répand sur les tables noires des diamants parmi les bocaux, les tubes, les bouteilles, les flacons, les pipettes ; une fontaine laisse tomber, toutes les demi-minutes, une gouttelette d'eau qui s'aplatit avec un bruit métallique dans un seau de zinc. Dans une armoire vitrée, des poudres, des pilules, des liquides mystérieux, terribles et bienveillants, alignent leurs étiquettes où se lisent des noms bizarres. Au fond, près d'une croisée, un noir à figure intelligente rive son œil à la lunette d'un microscope. Au milieu de la pièce, un homme jeune, grand et maigre, le regard très vif et très ardent derrière les verres des lunettes à monture d'or, les cheveux, la barbiche et la moustache en bataille, expose, avec des gestes lents et sûrs, une longue aiguille à la flamme d'une petite lampe à alcool.

Sans relever la tête, il jette un nom :

“ Tumba ! ”

Et voilà que, par la porte grande ouverte qui permet d'apercevoir dans leurs cages étroites bourrées d'herbes des cobayes blancs et roux, s'avance une jolie femme du Kasaï dont un pagne à ramages dessine la gorge et le buste harmonieux.

Nerveusement, le docteur Broden a retroussé ses manches de chemise au-dessus du coude, et en plaisantant l'aimable Tumba

lui enfonce dans le bras, ligaturé au biceps par un boy, l'aiguille d'acier au bout de laquelle perle un peu de sang. Puis, entre le pouce et l'index, il immobilise un ganglion qu'il a choisi dans le cou de la patiente, y fait pénétrer une autre aiguille qu'il dirige dans deux directions différentes. En pressant le ganglion, il aide la lymphe à pénétrer dans la canule par capillarité. La canule enlevée, le " moganga " chasse le contenu sur une plaque de verre au moyen d'une seringue sèche, puis, en sifflotant, se dirige vers la table devant laquelle son aide congolais demeure assis, sans souffler mot. Le noir prend la plaque de verre, la fixe sur le chariot du microscope, s'absorbe dans l'examen du liquide ganglionaire, pendant que le docteur Broden, penché sur un autre microscope, compte à mi-voix les éléments cellulaires contenus dans un millimètre cube de liquide cérébro-spinal qui vient d'être soumis à centrifugation.

— 123 .... Eh bien ! Est-ce que vous avez fini ?

Le noir interpellé, se redresse et dit simplement :

— *Positif*.

La femme, sans bouger, s'amuse au spectacle des choses nouvelles qui l'entourent et qu'elle parcourt des yeux. Elle sourit au docteur qui la fixe, gravement, avec insistance. Elle ne se doute pas qu'elle vient d'être classée parmi les victimes de la trypanosomiase, et que, probablement, elle connaîtra bientôt les troubles de la vue, le supplice des céphalalgies impitoyables, les accès de folie, la décrépitude finale de ce corps jeune et souple dont l'étoffe chatoyante moule superbement le bronze mat

***

Car la science est encore impuissante à dompter le terrible fléau qui moissonne sans répit dans notre colonie. Le résumé de la troisième série des recherches entreprises au laboratoire médical de Léopoldville, pour combattre la maladie du sommeil, a été publié récemment. Il n'a apporté qu'un groupement de premières certitudes qui honorent la persévérance, la saga-

cité, la sagesse des travaux scientifiques de ces deux vaillants compagnons de lutte, modestes et volontaires, qu'anime un même souffle d'humanité généreuse : le docteur Broden, directeur du laboratoire, et le docteur J. Rodhain, directeur de l'Hôpital des noirs.

Mais la thérapeutique définitive du mal mystérieux est encore à déterminer.

Les résultats acquis à ce jour autorisent cependant à ne pas



Fillette atteinte de la maladie du sommeil, dans un village indigène.

se montrer pessimiste. Les expériences faites méthodiquement au laboratoire de Léopoldville, chaque année, sur plus de trois cents sujets, marquent déjà un progrès sérieux sur celles des professeurs méconnaissant les noirs et ne pouvant pas contrôler suffisamment la valeur des méthodes de traitement qu'ils recommandent.

Nous savons aujourd'hui qu'un certain nombre de malades au premier degré de la trypanosomiase ont été guéris avant que le liquide cérébro-spinal soit envahi par les parasites. Au second degré, aucune guérison n'a été constatée.

Dans la pratique courante, l'emploi des matières colorantes, strychnine, mercure, orpiment et la combinaison sublimé et bleu de méthylène, n'est pas à conseiller. Pas plus que l'orpiment associé à l'atoxyl, tout au moins avant que des médecins aient prouvé, en Afrique, que l'on ne doit pas préférer à cette méthode l'emploi de l'atoxyl seul.

De tous les arsenicaux, l'atoxyl paraît être de beaucoup le plus efficace, surtout en injections hypodermiques. Pour éviter la névrite arsenicale (cécité et paralysie) les docteurs Broden et Rodhain sont d'avis que le traitement routinier doit s'en tenir à l'emploi systématique de 50 centigrammes d'atoxyl, chaque cinquième jour. Néanmoins ils estiment que l'injection d'une dose unique d'un gramme d'atoxyl restera à recommander pour obtenir à coup sûr la désinfection momentanée de la circulation périphérique chez des malades qui doivent faire un voyage de quelques jours avant de rejoindre un lazaret, un poste de traitement.

Dans les missions, dans tous les endroits — trop nombreux malheureusement — où l'on ne peut pas espérer le secours d'un médecin, la solution arsenicale de Loefler-Ruhs devrait être adoptée : à moins qu'il ne s'y trouve une personne familiarisée avec les injections hypodermiques, et, dans ce cas, naturellement, l'atoxyl s'imposerait.

On peut conseiller l'essai des sels d'antimoine combinés à l'atoxyl, dans les trypanosomiases à la seconde période. Pour un certain nombre de malades trypanosomiés à la première période, l'emploi de l'émétique seul peut être conseillé provisoirement.

*
* *

« Mais, observait avec inquiétude un voyageur de marque de passage à Léopoldville, qui avait été vivement impressionné par le récit de l'hécatombe de noirs faite par la maladie du sommeil, n'y a-t-il pas un moyen de se prémunir contre le danger qui vous menace dès que vous avez quitté le steamer d'Europe ?

— Assurément, lui répondit quelqu'un. C'est bien simple. Il suffit de ne pas se laisser piquer par une tsé-tsé.

— Mais comment éviter les glossines ?

— En voyageant sous une moustiquaire. »

Le moyen est, on le voit, d'une simplicité enfantine ; en pratique, il est vrai, d'un usage assez difficile : à la chasse en forêt par exemple... Nous n'avons pas l'« atoxyl préventif ». Mesnil a démontré que l'injection d'émétique ou d'atoxyl doit être quasi concomitante de l'infection. La gaze et la fine toile métallique peuvent, sur les bateaux et dans les habitations, être d'une grande utilité.

Toutefois, les efforts devront tendre surtout, dans la lutte contre la trypanosomiase humaine, à détruire les foyers d'infection, en débroussaillant le long des rives ombragées et humides des cours d'eau ; ils devront aussi empêcher autant que possible que la maladie du sommeil ne gagne des régions indemnes et protéger celles-ci par une série de postes d'observation constituant une sorte de cordon sanitaire.

Oh ! les docteurs Broden et Rodhain ne se dissimulent nullement tous les obstacles qui s'opposeront à la réalisation du programme qu'ils développent ! Ils ne sont pas d'hier en Afrique !

* * *

« Les régions non infectées étant reconnues, disent-ils, elles devraient être protégées par des postes d'observation, dirigés par des médecins coloniaux, ou des infirmiers européens suffisamment éduqués. Tous les voyageurs y seraient arrêtés et examinés, blancs ou noirs, entrant dans la zone saine ou en sortant. L'entrée de la région indemne serait interdite à tout homme atteint de trypanosomiase ; tout malade trypanosomié serait arrêté sur place et soumis à un traitement d'une certaine durée avant d'être renvoyé à son lieu d'origine.

» Faudrait-il empêcher les populations d'une région saine de se rendre dans des endroits infestés ? Théoriquement, oui ; mais en pratique nous estimons qu'il sera bien difficile de les

en empêcher. De plus, il faudrait alors modifier complètement le mode actuel de recrutement des travailleurs et des soldats en Afrique.

» Dans les régions infectées, l'on devra soumettre tous les malades trypanosomiés à un traitement convenable, de façon à supprimer aux glossines toute source d'infection. Tous ceux qui connaissent les populations central-africaines se rendront compte immédiatement des difficultés inouïes que rencontrera l'exécution de cette mesure. Il sera néanmoins possible de la réaliser dans les postes et les stations ; mais nous ne croyons pas qu'avec les traitements dont nous disposons actuellement on puisse réussir dans les villages indigènes. Il suffira ensuite de songer que, pour traiter tous les malades trypanosomiés, un personnel médical très nombreux serait nécessaire, pour se convaincre que d'ici à longtemps, dans les colonies central-africaines, nos moyens de combat seront nécessairement limités. »

Les docteurs Broden et Rodhain examinent ensuite, plus spécialement, la situation telle qu'elle se présente dans le Congo belge.

« Depuis longtemps, l'État Indépendant du Congo, écrivent-ils, avait décrété la maladie du sommeil une affection contagieuse. Depuis deux ans il avait commencé l'organisation de la lutte contre le fléau.

» C'est ainsi que furent créés les postes sanitaires ou lazarets de Léopoldville, Pania Motombo (près de Lusambo), Stanleyville, et Ibembo, quatre grands centres de passage. Ultérieurement des lazarets furent formés à Kutu (lac Léopold II), Libenge, Uvira et Boma. »

» En même temps le Gouvernement prescrivait l'examen périodique du personnel noir à bord de ses vapeurs. Tout sujet trypanosomié était soumis à un traitement dans un de ces lazarets.

» Plus récemment, le Gouvernement édictait une série d'instructions pour arriver à dresser de la colonie une carte indiquant la répartition des glossines et de la trypanosomiase humaine.

« Nous estimons que dans les conditions actuelles, c'est-à-

dire avec les moyens limités dont nous disposons, la lutte contre la trypanosomiase humaine au Congo sera nécessairement réduite. Nos moyens de combat doivent être employés de façon à obtenir le maximum d'effet utile.

» Les premières conditions à réaliser et réalisables en peu de de temps pour le Gouvernement sont les suivantes : l'assainissement des postes et stations, afin que blancs et noirs puissent y vivre à l'abri des glossines; l'obtention d'un personnel, tant européen qu'indigène, indemne de trypanosomiase.

» L'assainissement des postes comportera la recherche de tout nid de tsé-tsé dans la station même et dans les environs immédiats, et le débroussaillement systématique de ces endroits. Cette opération devra nécessairement être renouvelée méthodiquement et exigera donc la formation d'équipes sanitaires qui s'occuperont en même temps de la prophylaxie antimalarienne.

» A Léopoldville, sur notre proposition, et grâce au concours bienveillant du chef du district, le commandant Moulaert, une équipe pareille fut formée au moyen de travailleurs noirs, en guérison apparente de trypanosomiase. C'était à proprement parler une équipe de convalescents, soumis à un examen médical deux ou trois fois par mois.

» La protection mécanique des habitations pourrait alors être supprimée à l'égard de la trypanosomiase, mais elle est appliquée et doit être maintenue par la prophylaxie antimalarienne. »

Après avoir recommandé des précautions spéciales pour les stations constituant des centres d'élevage, les docteurs Broden et Rodhain indiquent les moyens d'avoir un personnel sain :

« Des examens médicaux périodiques seront nécessaires. Le personnel en service sera examiné aussi fréquemment que possible et tout sujet trypanosomié sera soumis à un traitement approprié. »

Un examen médical du personnel à recruter aurait lieu dans le district d'origine de celui-ci. Les noirs atteints de trypanosomiase seraient refusés.

Il va sans dire que pour mettre ces mesures à exécution, il

faudrait multiplier les lazarets et les hôpitaux ; qu'il y en ait un, tout au moins, dans toute zone, dans tout district infesté. Les dispositions prises contre la maladie du sommeil seraient indistinctement applicables aux agents de l'État, aux agents des compagnies commerciales et aux particuliers. Quant à moi, je verrais établir volontiers des pénalités pour les mauvaises têtes qui refuseraient de s'y conformer, car il y a toujours des grincheux et des imbéciles qui s'ingénient à donner le mauvais exemple, et je me rappelle le cas d'un certain substitut descendant du Haut-Congo, qui eut le toupet de se faire accompagner à Matadi par un boy que le médecin de Léopoldville avait reconnu atteint de trypanosomiase !

Reste la question des lazarets.

« D'après les instructions du Gouvernement, disent MM. Broden et Rodhain, tout noir trypanosomié doit être hospitalisé et soumis à traitement. Ce système présente de nombreux inconvénients. D'une façon générale, le noir, même malade, n'aime pas l'hôpital : atteint de trypanosomiase, mais se croyant et se disant bien portant et capable de travailler, il cherche de n'importe quelle façon à se soustraire à l'hospitalisation.

» Il y aurait avantage, croyons-nous, à partager les noirs trypanosomiés en deux catégories : les invalides, c'est-à-dire ceux arrivés à une période avancée, et ceux au premier stade, mais dont l'état général est précaire, seraient hospitalisés dans les lazarets ; les valides, c'est-à-dire ceux qui sont encore en bon état de nutrition, qui peuvent et désirent continuer leur service, seraient traités à jour fixe au dispensaire.

» Nous avons mis en pratique ce système à Léopoldville et nous nous en sommes bien trouvés. Les noirs trypanosomiés se prêtaient plus volontiers au traitement quand ils pouvaient continuer à séjourner au camp avec leurs frères et amis, et ne cherchaient guère à se soustraire par la fuite à la médication nécessaire.

» Au lazaret étaient gardés les malades à un stade avancé, les noirs ayant fini leur terme de service et ceux étrangers aux districts.

» Toutes les mesures que nous avons signalées jusqu'à présent peuvent s'appliquer et s'appliquent au personnel de la colonie. Mais que reste-t-il à faire chez l'indigène ? Nous devons avouer que, dans les conditions actuelles, nous ne pouvons guère encore appliquer dans les villages des mesures de prophylaxie générale.

» Insouciants, apathiques, rebelles à notre médication européenne, les populations indigènes subissent comme une fatalité les ravages de la trypanosomiase.

» Avant tout, il y aurait lieu de faire connaître aux natifs la nature exacte de la maladie et son agent de transmission, la glossine. Il faudrait leur montrer les dangers auxquels ils s'exposent en plaçant leurs habitations près des cours d'eau ou en séjournant dans ces endroits. Il faudrait leur choisir des emplacements favorables pour la construction des villages, leur indiquer aux sources d'eau, le long des sentiers habituellement suivis, les nids à tsé-tsé à débroussailler.

» Il incombera d'ailleurs au gouvernement de la Colonie d'entretenir les routes de communication et les gîtes d'étapes à l'abri des glossines. Celui qui connaît l'Afrique tropicale ne se fera pas d'illusion sur les difficultés de l'entreprise.

» Quant à soigner chez eux les indigènes trypanosomiés, il est inutile d'y songer avec les médications dont nous disposons. De leur propre initiative, ils ne viendront pas chez le médecin européen se soumettre à un traitement exigeant des semaines et des mois. C'est ainsi que, à Léopoldville, sur un nombre de plusieurs centaines de noirs trypanosomiés au service de l'État qui ont été en traitement, il s'est présenté *deux* indigènes ! L'un d'eux s'est empressé de disparaître au bout d'un mois, quand il a constaté que la guérison se faisait attendre.

» Il reste donc beaucoup à faire dans la lutte contre la trypanosomiase dans l'Afrique tropicale. »

. . .

Beaucoup à faire !

La tâche paraîtrait même au-dessus des forces humaines si l'on ne pouvait partager avec beaucoup de vieux Africains, et entre autres le Père Handekyn, du lazaret de Saint-Trudon, près de Lusambo, l'espoir que le fléau ne sévira pas toujours avec la même intensité et qu'il disparaîtra lentement. Si la situation actuelle perdurait, ce serait l'anéantissement de la race noire. Que de millions ne devrait-on pas sacrifier pour l'empêcher? Où trouver les ressources nécessaires?

L'intérêt primordial des colonies du centre de l'Afrique, la sauvegarde de la main-d'œuvre indigène sans laquelle notre intervention est inutile et la civilisation lettre morte, exigent cependant d'exceptionnelles générosités.

Déjà la trypanosomiase a atteint de nombreux Européens. Du 15 juillet 1907 au 16 mars 1908, le docteur Broden constatait sur cent malades descendus du Haut-Congo à Léopoldville, dix cas de « maladie du sommeil ». Il n'y a pas de raison pour supposer que, dans le Congo français, dans l'Uganda, dans l'Angola, dans l'Afrique Orientale allemande les blancs ne soient pas également éprouvés par la trypanosomiase. Heureusement, là-bas, comme chez nous, les Européens trypanosomiés ont infiniment plus de chances de se guérir ou d'améliorer leur état que ces pauvres bougres de sauvages, chez lesquels la population de villages entiers est décimée en quelques années.

Des nations civilisées se sont unies pour restreindre dans un but louable l'introduction de l'alcool, de la poudre et des armes sur le continent africain.

Une race se meurt........

L'humanité la laissera-t-elle agoniser sans s'émouvoir autrement ? Ne se coalisera-t-elle pas contre la maladie du sommeil ?

Quel beau geste pour des milliardaires soucieux de bien employer le superflu de leurs richesses que d'alimenter largement cette association des peuples contre la mort !

Voilà comment je comprends l'Internationale !

CHAPITRE XXXI

A Matéba.

Dans beaucoup de régions du Congo, la pénurie de gros et de petit bétail est déplorable. L'indigène élève péniblement des poules, des canards : une chèvre est une richesse. Pas de bêtes bovines. Aussi notre colonie doit-elle de la reconnaissance à l'État Indépendant pour avoir créé des postes d'élevage. A Bolo, près de Léopoldville, à Coquilhatville, à Lusambo, à Bokala, à Luluabourg, à Kasongo, à Nyangwe, j'ai vu de beaux troupeaux que l'on avait réussi à préserver de la trypanosomiase. Spectacle réconfortant du succès de notre intervention, témoignage éloquent de l'initiative bienfaisante des « civilisés ».

Avant de m'embarquer pour l'Europe, j'ai constaté que l'élevage en grand n'était pas impossible au Congo, et qu'il avait donné dans l'île de Matéba des résultats remarquables.

J'ai eu la bonne fortune de visiter Matéba en compagnie de M. Gaston Périer, l'administrateur de la Compagnie des Produits. Durant toute une journée, nous avons traversé à cheval des plaines, des marais, des rivières; nous avons voyagé en vapeur le long des rives. Nous n'avons pu parcourir qu'une partie de l'île, dont la superficie atteint le joli chiffre de 15,000 hectares. Malgré l'étendue considérable de cette propriété, la Compagnie se voit obligée de chercher de nouveaux pâturages en dehors de l'île : en territoire portugais, à Congo Yalla et à Kanga, où l'État belge lui a donné des terrains en location.

Nous nous arrêtons à Koukour, à Kaï-Ka-Teinte et à Kanga : je ne cache pas mon admiration pour l'aspect superbe des troupeaux. Le soleil met des reflets d'or et d'argent sur les encolures puissantes, sur les croupes rebondies. Devant moi sont choisies les bêtes qui partiront demain pour la boucherie. Des boys armés de longs bâtons circulent bravement parmi les cornes effilées brandies, menaçantes, au-dessus des mufles hu-



Avant de partir pour l'abattoir.

mides. Les coups de gaule pleuvent sur les larges fronts décidant les prochaines victimes à sortir du kraal.

— Vous n'avez jamais d'accident? Ces gamins sont d'une imprudence!

— Ils ont l'habitude, me répond M. Vincent, le directeur de la Compagnie en Afrique.

— Et que gagnent-ils?

— Six francs par mois, plus la ration.

— Qui se compose?

— De six kilos de riz et d'un demi-kilo de sel par semaine. Tous nos travailleurs reçoivent la même ration, qu'ils échan-

gent, en partie, contre du poisson frais, du maïs et des chikwangues que leur vendent les indigènes. Nous avons 128 noirs à notre service.

— Quel est le salaire le plus élevé?

— Trois livres sterling par mois.

— Vous payez vos travailleurs en argent?

— S'ils le désirent. Mais comme ils n'ont pas souvent l'occasion de se rendre à Boma, nous avons ouvert, pour eux, un



Bœufs dressés au charruage à Dolo.

magasin où ils peuvent se procurer, à bon marché, des étoffes, des couvertures de laine, et d'autres articles de fabrication européenne... »

Heup! En selle. Nous poussons nos chevaux dans l'eau. Ils y enfoncent jusqu'au poitrail. Dans nos costumes kakis nous avons des airs de cowboys, et M. Périer, un Congolais de fraîche date (il est arrivé à Boma par le même steamer que M. Renkin), n'est pas le moins intrépide. Il me vante l'endurance de nos montures.

« Vous avez beaucoup de chevaux?

— Vingt-six, mais simplement pour les besoins de notre personnel européen. Nous n'en faisons pas l'élevage.

— Et combien de têtes de bétail?

— Plus de six mille, valant au delà d'un million.

— Peu de déchet?

— Nous devons compter avec les crocodiles et les serpents. Chaque mois, deux ou trois bêtes disparaissent ou sont blessées grièvement et doivent être abattues.

— Les crocodiles sont si nombreux à Matéba?

— Oh! ils n'épargnent même pas nos chevaux. Tenez, retournez-vous. Là, sur la croupe de votre cheval, vous voyez encore les traces d'un coup de patte de crocodile...

— Pas de maladies?

— L'année dernière, pendant le dernier trimestre, nous avons perdu assez de bêtes dans nos troupeaux de Tonculu et de Kanga. Au début de 1908, une maladie de peau et l'affection dite « heartwater » nous ont causé préjudice, mais, depuis, la situation sanitaire s'est considérablement améliorée. Vous avez pu en juger par vous-même; nos troupeaux sont pleins de force et de santé. Nous avons fait avec succès des essais d'élevage le long du chemin de fer de Matadi à Léopoldville, aux kilomètres 172 et 236.

— Quelles mesures prenez-vous pour empêcher éventuellement qu'une épidémie ne ravage votre île?

— Nous avons partagé notre bétail en plusieurs troupeaux. Il y en a dix-sept dans notre propriété à la saison des pluies et vingt à la saison sèche. Chaque troupeau est isolé dans un enclos entouré de ronces artificielles et pourvu d'une nappe d'eau où les bêtes peuvent se rafraîchir. A leur arrivée à Matéba, nos nouveaux pensionnaires sont baignés dans une solution antiseptique, brossés, examinés soigneusement. Grâce à ces précautions, nous livrons à la consommation du bétail absolument sain et notre natalité ne cesse de progresser. Elle est aujourd'hui de 50 pour 100 pour l'ensemble de nos troupeaux. »

Nous avons gravi à cheval la montagne au sommet de laquelle est bâti le cottage directorial. De là, le panorama qui

s'offre à la vue est inoubliable. Le fleuve s'étale majestueusement, sous le soleil qui lui donne l'aspect d'un lac de mercure. A gauche, des entassements de roches, de la terre brune couverte d'une brousse courte, rôtie, monotone et lugubre. En haut, se détachant sur le ciel trop bleu, l'index sombre du Monolithe. Sur la rive herbeuse d'un vert tendre, à droite, se dresse la maisonnette du poste portugais de Fetish Rock, coiffée de tuiles. Derrière nous, c'est Matéba avec la tache foncée de ses multiples borassus contrastant avec les tonalités fraîches de ses pâturages, le jaune d'or et le blond de ses bancs de sable et de sa brousse.

CHAPITRE XXXII

Les Européennes à Boma.

Les Bomatraciennes — quel affreux vocable ! lisez : les dames blanches de Boma — se plaignent de ne pas avoir de confort. Elles ne demandent pas que l'État leur bâtisse des palais : elles désirent seulement avoir de bonnes maisons. Il est certain qu'en exceptant les habitations du conservateur des titres fonciers et de M. l'inspecteur de la Force publique, la maison du directeur des travaux publics et le nouvel hôtel du procureur général, on ne trouve guère à Boma que des constructions en bois ou en tôle. La plupart des agents sont logés dans des bâtiments malsains. Le palais ! du gouverneur général est indigne de ce haut fonctionnaire. Quand une maison à demi confortable devient libre d'occupation, on se la dispute, et ce n'est pas une petite palabre pour le gouverneur général que de donner satisfaction, d'une part, aux réclamations des Bomatraciennes, et, d'autre part, de ne pas installer des célibataires de rang supérieur dans des écuries. Jusqu'à présent, hélas ! il semble qu'on ait systématiquement renoncé à l'emploi de la brique, de la pierre et du ciment. Peu de privilégiés ont l'illusion du « home » européen. La majorité des agents ignorent l'agrément du chez soi et on comprend qu'ils aillent dans les factoreries chercher un milieu moins morose que leurs petites chambres nues, mal aérées, trop sommairement meublées.

En dépit de la rareté des logements confortables, on continue d'attirer les femmes blanches à Boma, au risque de devoir les initier, à leur descente du steamer d'Europe, aux

ennuis de l'hôtel africain. L'une d'elles attend depuis plusieurs mois une maison habitable. Conçoit-on que, dès lors, on ait eu le toupet de lancer tout dernièrement une circulaire paraphrase des sermons de missionnaires insistant en termes tortueux sur le rôle civilisateur du blanc, sur la dignité nécessaire de sa vie, bref une condamnation en règle de la ménagère noire. Or, dans certaines régions, en dehors de toute préoccupation d'ordre pécuniaire, ce serait actuellement un crime de favoriser l'installation d'Européennes.

Autre sujet de plainte des Bomatraciennes : la cherté de la vie.

Mari et femme en ménage à Boma dépensent mensuellement : 45 francs pour leur cuisinier ; 30 francs pour leur « lavader » ; 20 francs pour leur boy d'intérieur ; 8 francs pour le savon, l'amidon, le charbon de bois servant au lavage et au repassage du linge.

Les frais journaliers de nourriture sont de : 50 centimes pour un pain ; 3 francs pour un kilo de viande, 50 centimes pour des pommes de terre ; 1 fr. 50 pour du beurre ; 75 centimes pour du café et du thé ; 25 centimes pour des épices diverses ; 1 franc pour des légumes ; 3 francs pour la boisson ; 50 centimes pour les imprévus.

Soit une dépense journalière de 11 francs ou de 330 francs par mois ; soit, en ajoutant les 103 francs de salaire des domestiques et de petits frais généraux, une somme de 433 francs. Et je ne tiens pas compte des réceptions d'amis, qui entraînent fatalement à des débours supplémentaires. Superflu ? Non pas certes, dans une ville comme Boma, où les distractions sont peu nombreuses et peu variées.

Or, un agent marié touche par mois : 240 francs d'indemnité de nourriture ; 20 francs d'indemnité pour un boy ; 50 francs pour sa femme. C'est-à-dire, au total, 310 francs.

En vivant modestement, il doit donc dépenser 125 francs par mois, sur son traitement, et sa femme lui a déjà coûté, en arrivant à Boma, 2,000 francs en chiffres ronds pour ses frais de voyage. Une paille !...

Un agent qui fait un terme de trois ans à Boma et qui jouit d'un traitement de 5.000 francs par an, dépense donc 36 fois 125 francs ou 4.500 francs, plus 2.000 francs, soit 6,500 francs.

Avant l'annexion, les femmes blanches étaient plus favorisées. L'État leur payait les frais de voyage au retour en Europe, et même, pour certains fonctionnaires, on se montrait encore plus large : l'État soldait aussi les débours du voyage d'Anvers à Boma. Jamais on ne portait un centime au compte du mari pour la nourriture de sa femme à bord des steamers du Haut-Fleuve : l'année dernière, on décida que dorénavant les repas pantagruéliques des sternwheels seraient tarifés pour les femmes des agents, comme pour les autres particuliers, à 12 francs par jour.

Tolle général, qui amena récemment une réduction de 50 % en faveur des intéressées.

Je ne pense pas que l'on soit, en haut lieu, porté à se montrer trop parcimonieux et que l'on refuse de consentir à des sacrifices.

M. le ministre des colonies devra examiner certaines réclamations. Voici, à titre d'exemple, un cas qui ne peut manquer d'attirer son attention :

Les frais d'hôtel, dans le Bas-Congo, obligatoires pour les agents mariés, de passage à Boma et à Matadi, avant de gagner le Haut-Fleuve, par suite de l'insuffisance des logements dans les bâtiments de l'Etat, sont à la charge de ces agents!

Il faut améliorer la situation de nos vaillantes coloniales, si l'on veut en voir augmenter le nombre.

CHAPITRE XXXIII

La capitale du Congo. — Boma ou Léopoldville.

Boma vit très à l'écart sa vie calme, grave et monotone de grand mécanisme administratif aux rouages multiples, délicats et variés. Quand on parle de Boma, dès que l'on a dépassé le Pool, il semble qu'il s'agisse d'un centre lointain qui n'est congolais que de nom. Boma!... Descendre à Boma!... Attendre les instructions de Boma. C'est la cryptopolis, la forteresse de tant d'autorités, le laboratoire où se cuisine chaque année un nombre si respectable de circulaires qui s'en vont périodiquement s'éparpiller sur l'énorme territoire du Congo. Siège du grand Boula Matari et du procureur général, c'est le chaudron où naissent, se métamorphosent, se complètent, se morcellent, s'anéantissent, s'unifient, s'embrouillent parfois aussi comme dans toute bonne administration, tant de règlements sur toutes les matières! Cartons verts où s'empilent, se divisent, s'agrémentent d'annexes innombrables, s'étiquètent, se classent, s'amassent, s'alourdissent en dossiers volumineux, tant de faits menus et tragiques, et encore tant de désirs, de rivalités, de chances ou de malheurs! Bureaux où se font, s'immobilisent tant de situations et où convergent tant d'activités différentes, depuis celle du modeste éleveur de bétail jusqu'à celle du gouverneur. Mais en dehors de sa tâche d'appareil condensateur et régulateur de l'énergie déployée depuis Lado jusqu'à Congo Star et d'Uvira jusque Libenge en passant par tous les districts, toutes les stations, tous les postes, tous les villages, Boma n'a pas un champ personnel de développement.

Boma n'est qu'un cerveau. Elle ressemble assez bien à un jardinier qui aurait dans sa tête toute la science théorique des arbres et des plantes, et ne posséderait pas un mètre carré de terre pour y planter des navets.

Léopoldville, au contraire, est située par excellence au cœur sensible du Congo.

Près des premiers rapides qui barrent le fleuve jusqu'à Matadi — trop près même, puisque plusieurs steamers déjà y furent entraînés — étalée au pied du mont Léopold, elle se développe devant l'un des plus grandioses panoramas africains que l'on puisse imaginer. Tout au fond de l'horizon se pressent les uns contre les autres les sommets du massif des monts de Cristal, d'un ocre clair, envahis jusqu'à mi-hauteur par de la brousse d'un vert tendre. A droite, au bout de la rive légèrement boisée, la pointe de Kalina empêche d'apercevoir Kinshassa où des compagnies commerciales ont formé un important poste de transit. Partant de la forêt touffue qui, au premier plan, de l'autre côté du Pool, reflète au bord de l'énorme nappe d'eau la sombre frondaison de ses arbres géants, Brazzaville pique au long d'un boulevard de plus de cinq kilomètres ses constructions grimpantes, son église jaune, ses factoreries. Entre Brazzaville et Kinshassa, l'île Bamu paraît réunir les deux rives.

De la forêt du territoire français au mont Léopold, une ligne un peu mouvementée, que surmonte par instants un panache d'écume, indique, à la saison des grandes crues, les rapides.

Quand les eaux baissent, le lit rocheux du fleuve se découvre. D'énormes blocs de pierre, arrondis en dos d'hippopotame, d'un brun rougeâtre, trouent le miroir éblouissant du Pool, s'enveloppent d'un manteau de dentelle, éparpillent au-dessus de leur barrage des plumes blanches, des gerbes de perles et de diamants. Le spectacle est inoubliable, surtout si l'on a la bonne fortune de le contempler par un de ces couchers de soleil dont la richesse de tonalités brillantes lui donne le plus éblouissant, le plus féerique des éclairages.

A côté de la lutte passionnée de l'eau qui se rue contre les

roches et veut passer quand même pour s'en aller vers la mer, le Pool garde un merveilleux calme apparent. Il fait songer à la tranquillité paisible et à la grandeur harmonieuse d'un lac dans un paysage qui emprunterait un peu de sa beauté à la Suisse et à l'Italie. Le ciel est tantôt d'argent, tantôt d'un bleu plus nacré ou moins profond que celui de la Méditerranée, ou bien ouaté de rose et de blanc. Parfois il se confond avec le fleuve à l'horizon et tout le panorama prend des airs de pastel, d'une ténuité de coloration, d'une délicatesse de touche incompa-



Léopoldville. — Le port.

rable. On croirait pouvoir l'anéantir d'un souffle... A d'autres moments le soleil accuse nettement tous les détails. La pointe de Kalina se découpe avec la sécheresse d'un décor de théâtre. On distingue la Maison Hollandaise tout au bout de Brazzaville. Chaque chose prend un relief extraordinaire et les palmiers élaïs formant un massif à droite, près du consulat britannique, semblent taillés à l'emporte-pièce dans du zinc.

Je n'aime pas beaucoup cette mise en scène à grand renfort de luminaire et je préfère la physionomie du Pool dans la quiétude grise un peu romantique de six heures, après la cessation du travail. Les machines des ateliers se sont tues et se sont endormies, à bout de souffle. Les quais ne reten-

tissent plus du bruit assourdissant des marteaux abattus en cadence sur les tôles à river. Les cabestans n'enroulent plus autour de leur buste les câbles qui se tendent et se tordent comme des serpents d'acier pendant que les équipes de travailleurs chantent et crient à tue-tête. On n'entend plus le hurlement des sirènes, le roulement cahoteux des wagons, les coups de sifflet stridents des locomotives, les appels rauques des steamers. Le « beach » est désert ; ni ballots de caoutchouc, ni paniers de copal, ni pointes d'ivoire, ni caisses, ni dames-jeannes alignés avant de s'entasser dans les wagons ou dans le ventre des bateaux. Un noir pêche à la ligne. Deux autres prennent un bain. Des pic-boeufs viennent se poser d'un vol lourd sur la rive où ils font des taches blanches. Des hirondelles au ventre rouge se poursuivent, décrivent des courbes capricieuses, s'enfuient, reviennent, se dispersent pour se réunir encore, s'excitant par de petits cris comme des fillettes jouant aux barres dans la cour d'un pensionnat.

Et le fleuve grandiose moiré d'or et d'argent, charriant les améthystes, les topazes, les saphirs que le soleil lui a prodigués avant de disparaître, retrouve le silence recueilli qui planait nuit et jour sur le Pool avant que de Brazza d'un côté, Stanley et Liebrechts de l'autre, y aient préparé le développement de la civilisation moderne d'un labeur inlassable et obstiné.

La vie indigène a presque entièrement disparu dans les environs immédiats de Léopoldville. Du vieux village de Galiéma, le grand chef avec lequel Stanley eut des difficultés, il reste trois ou quatre huttes. Et c'est tout. Mais qu'importe. Une ville est née. Pres d'elle, une capitale d'avenir et des agglomérations importantes se sont constituées : Brazzaville, Kinshassa, Dolo.

Et l'on se sent plein d'enthousiasme pour l'œuvre de régénération sociale accomplie par les hommes de notre race, en songeant qu'il y a trente ans rien de toutes ces habitations confortables, de ces factoreries, de ces magasins, de ces ateliers, de ces steamers, de ces avenues, de ces hôpitaux, rien n'existait !

La population européenne du Pool est aujourd'hui de plus de cinq cents personnes [1], mais les gens du pays ont surtout bénéficié de la colonisation. Six mille à six mille cinq cents noirs, à demi civilisés, y ont leur existence assurée par le travail. Sans nous ils seraient encore en pleine barbarie.

Des résultats aussi encourageants et l'essor particulièrement rapide et décisif des postes belges installés près du Pool devaient naturellement faire ressortir les désavantages de la situation de notre capitale congolaise. On a déjà beaucoup parlé du transfert à Léopoldville du siège du gouvernement. Voici que, de nouveau, la question est discutée.

Il est certain qu'au point de vue théorique et purement géographique, Léopoldville s'impose comme capitale, rien qu'à l'inspection de la carte. Elle est au nœud de toutes les grandes voies navigables, à l'origine de la vaste patte d'oie qui se développe vers l'Ubanghi, les Falls, l'Équateur, le Kasaï, le Sankuru, le lac Léopold II. Léopoldville commande les communications des trois quarts du territoire. Aussi n'est-il pas étonnant que chaque fois qu'un esprit nouveau examine le problème, il ne puisse comprendre le choix de Boma. Mais la question est plus compliquée qu'elle n'apparaît à première vue. Les considérations d'ordre pratique ne sont pas à négliger.

Il n'y a pas place nette. Des travaux ont été effectués de part et d'autre. Il faudrait donc se résoudre à des sacrifices. Examinons donc attentivement s'il y a de réels avantages à placer la capitale à Léopoldville.

Par sa situation centrale, Léopoldville est en relations régulières avec toutes les parties du Congo. Le fleuve et les rivières rendent les communications très faciles. Les affaires se traitant à Léopoldville, on économiserait le temps et les frais de descente de Léo à Matadi et vers le Bas.

On organiserait plus aisément des conférences entre hauts

[1] Léopoldville : 208; Dolo : 5; Kinshassa : 32; Brazzaville : 300. — Noirs : Léopoldville, hommes et femmes : 3,500; Kinshassa, travailleurs et indigènes : 600 à 700; Dolo : 250; Brazzaville : 2,000.

fonctionnaires, représentants des missions et de sociétés commerciales.

En somme, tout se réduit à l'avantage théorique que nous avons cité tout d'abord, et à une facilité de communications.

Le second point de vue mérite qu'on s'y arrête.

L'action directe de Léopoldville vers le nord s'étend, à l'heure actuelle, jusque Coquilhatville, point terminus de la ligne télégraphique pour le Haut-Congo.

Léopoldville est reliée à Boma par une ligne télégraphique. Tous les deux jours un courrier arrive à Léopoldville ou descend, par le train, vers Boma.

Le trajet en chemin de fer de Matadi à Léopoldville se fait à présent en deux jours. Il est certain que des améliorations pourraient être apportées à ce service de transports et que l'on pourrait réduire de moitié la durée du voyage. Mais les intérêts que la Compagnie exploitant le railway a engagés à Thysville l'empêcheront longtemps encore de réaliser aucun progrès.

Vis-à-vis du Haut-Congo : du Haut-Ubanghi, de l'Uellé, de la Province Orientale et du Haut-Kasaï, le déplacement de la capitale n'a guère d'importance. Ce n'est pas ainsi que l'on facilitera l'action gouvernementale ; mieux vaudrait infiniment créer de nouvelles lignes télégraphiques ou établir des postes de télégraphie sans fil. Depuis 1900, l'État n'a plus construit un kilomètre de ligne. Il est fortement distancé par les autres colonies et même par le Congo français. Au lieu de transférer à Léo tous les services administratifs, on devrait se décider à relier Coquilhatville à Stanleyville par le fil télégraphique. On tente encore d'organiser un service de communications par pigeons voyageurs : et il y a 1,000 kilomètres à parcourir. Quels résultats sérieux peut-on espérer! Qu'on ait donc sans plus tarder recours à l'électricité et que l'on ne perde pas un temps précieux !...

Pour les rapports avec le Bas-Congo, il suffirait d'assurer un service bi-hebdomadaire entre Boma et Matadi. Ce service combiné avec le va-et-vient des vapeurs irréguliers suffirait



A LÉOPOLDVILLE.

largement à établir des relations constantes avec le centre gouvernemental.

De Boma on télégraphie aussi bien que de Léopoldville, et, quant à se rendre un compte exact de la situation et des événements, cela dépend plus de l'expérience du personnel gouvernemental que de la position de la capitale.

Admettons cependant qu'on se décide à transporter à Léopoldville le siège du gouvernement. Voyons quelles seraient les conséquences de cette mesure :



Attelages de bœufs à Léopoldville.

Boma ne vit actuellement que du personnel administratif, judiciaire et militaire de Boula Matari. Boma n'a pas de trafic propre. Les factoreries seraient ruinées et abandonnées. On propose, il est vrai, de mettre à Boma un vice-gouverneur, mais puisque l'on en est aujourd'hui aux économies, il est franchement inutile de créer au budget de nouvelles charges. Un simple commissaire de district ferait tout aussi bien l'affaire pour le district de Boma, comprenant la zone des Mayumbes et le district de Banana.

Il resterait donc à Boma, outre ce commissaire de district,

cinq ou six fonctionnaires administratifs inférieurs, et trois ou quatre agents pour le service de la marine du Bas-Congo. Boma deviendrait un petit poste de transit pour les exportations et les importations du Mayumbe.

Or, l'État a fait à Boma des dépenses très importantes qui seraient perdues sans retour : des terrassements, le remblai des marais; des constructions en pierre : la maison des travaux publics, les maisons de juges, et de l'inspecteur de la Force publique; la construction en briques du camp des travailleurs, l'installation du tramway de la rive au Plateau, le camp de la Force publique, la distribution d'eau, etc. Tout cela représente des millions.

On peut ajouter que si l'on n'avait pas placé à Boma la capitale de notre colonie, il n'y avait guère de raisons d'établir les forts de défense du Bas-Congo à Shinkakassa; on aurait pu les mettre à Underhill, près du Chaudron d'Enfer, d'où ils auraient commandé plus aisément tout le pourtour.

Pour fixer à Léopoldville tous les services qui ont fonctionné jusqu'à ce jour à Boma, tout serait à construire, l'hôtel du gouverneur général, les bureaux des différentes directions, etc. Ce ne seraient pas les seules dépenses considérables auxquelles on serait amené. L'entretien du personnel gouvernemental coûterait beaucoup plus cher à Léopoldville qu'à Boma. Actuellement, le taux de l'indemnité de nourriture est à Boma de 8 francs, il est de 12 à Léopoldville. De ce seul fait, il y aurait 150 à 200,000 francs de débours supplémentaires par an. Et je n'envisage pas les difficultés de ravitaillement en vivres frais, ni l'augmentation inévitable du prix des produits et du petit bétail vendus par les indigènes!

Donc, en résumé, pour des avantages théoriques et très faibles en pratique, on aboutirait à ces deux conséquences : la ruine de Boma et, pour le Trésor, un surcroît très sensible de dépenses.

On ne peut songer à comparer le déplacement de la capitale du Congo belge de Boma à Léopoldville au déplacement de la capitale du Congo français de Libreville à Brazzaville.

Entre le Haut-Congo français, Brazzaville et Libreville, il n'y avait qu'*un* courrier mensuel régulier par le paquebot français et un courrier mensuel irrégulier. Il y avait bien la ligne télégraphique Brazzaville-Loango-Libreville, mais, à la saison des pluies, les communications étaient fréquemment interrompues et les interruptions étaient de longue durée. A telles enseignes que la ligne terrestre est condamnée et qu'un des premiers points du programme de M. Merlin, le nouveau et très distingué gouverneur général du Congo français, est la pose du câble sous-marin Loango-Libreville. La mesure prise au Congo français était d'urgente nécessité. On devait gouverner le Haut-Ubanghi et le Tchad de Libreville avec 20 à 24 courriers par an.

Laissons donc à Boma la capitale de notre colonie. Qu'on apporte aux communications avec le Haut et le Bas les améliorations indispensables que tout le monde attend là-bas, aussi bien les fonctionnaires que les commerçants, avec une impatience bien compréhensible.

Pour la direction des grands services administratifs, la décentralisation dans le Haut-Congo semble le meilleur système à préconiser.

On installerait un inspecteur d'État ou un vice-gouverneur à Bumba ou à Lisala. Il aurait dans son champ d'action l'Uellé, l'Ubanghi, les Bangalas et peut-être l'Équateur.

Un inspecteur d'État ou un vice-gouverneur à Stanleyville avec juridiction sur la Province Orientale, l'Aruwimi, la Ruzzizi Kivu.

Un vice-gouverneur général aurait dans son lot le Katanga, et le Kasaï avec le reste du territoire serait rattaché à la direction de Boma.

Pour améliorer l'action gouvernementale, on emploierait l'argent qu'aurait coûté le déplacement de la capitale à la construction de lignes télégraphiques dont le Congo a le plus grand besoin.

Coquilhatville serait reliée à Stanleyville, et les Falls à Kasongo; déjà la ligne Stanleyville-Ponthierville existe; il fau-

drait la prolonger jusque Kindu, puis le long du deuxième tronçon de voie ferrée avec bifurcation vers le Lualaba, au kilomètre 250 environ. Un fil télégraphique serait posé entre Boma et Banana. Banana serait rattachée par câble sous-marin au câble français, à Loango.

Alors nous pourrions être fiers du nouvel outillage économique dont nous aurions doté notre belle colonie.

CONCLUSION

En écrivant ces lignes, je me reporte à quelques mois en arrière. Je songe au moment où je voyais disparaître à l'horizon la pointe de Banane, pendant que le *Bruxelles ville* gagnait la haute mer. Un sentiment de mélancolie m'envahissait alors. Je ne pouvais goûter complètement la joie de savoir prochaine l'heure où je retrouverais des affections précieuses. J'avais déjà la nostalgie de la brousse dorée par le soleil et de la grande forêt aux odeurs lourdes. En même temps, je me demandais si je ne faisais pas une trop large part à l'émerveillement des splendeurs naturelles qui m'avaient été révélées. J'essayais de ne pas le faire intervenir dans l'impression générale que j'emportais de notre colonie, car je sentais profondément en moi s'exalter une admiration enthousiaste pour l'Œuvre congolaise.

Non, je n'avais pas été seulement séduit par une vie nouvelle, plus large, plus indépendante. Mon esprit s'était affranchi des légendes sur l'Afrique mystérieuse. Confiant dans ce que j'avais vu, je pouvais dire tout le bien que je pensais de notre colonie. Je pouvais conclure aux possibilités multiples qu'elle offre à toutes les initiatives intelligentes.

Tout d'abord, j'avais été frappé par l'unité d'organisation de ce vaste pays, dont la superficie équivaut à peu près à celle des trois quarts de l'Europe. L'État exerce effectivement son autorité. Jusque dans les plus petits villages de l'intérieur des terres, le nom de Boula Matari est connu. On peut ne pas

être partisan du régime de discipline militaire, qui jusqu'au jour de l'annexion, a été à la base de l'administration congolaise. Il est impossible de ne pas admettre qu'il ait puissamment aidé à la pacification du pays. Les rapports entre les indigènes et les représentants de l'État sont meilleurs qu'on ne pourrait le supposer : à nous de savoir bénéficier de l'expérience acquise par l'État Indépendant.

J'étais arrivé au Congo dans des circonstances particulièrement favorables pour mener à bien mon enquête. La colonie belge était encore dans une période de tâtonnements, d'indécision. On critiquait sans réserve les erreurs du passé. Les plus hauts fonctionnaires avec lesquels j'avais l'occasion de m'entretenir étaient les premiers à s'exprimer franchement, à dire pour quelles raisons l'ancien système ne pouvait pas être maintenu.

Je compris bientôt que le travail forcé avait vécu, que les impositions en produits du sol seraient supprimées, que l'emploi de l'argent serait généralisé, que d'autres réformes seraient adoptées au retour de M. Renkin en Belgique.

Les discussions que j'avais eues fréquemment avec les agents de l'État sur des questions coloniales me permettaient de juger de la valeur du personnel administratif. S'il est vrai que les fonctions subalternes sont le plus souvent exercées par des hommes trop mal préparés à leur tâche, il est évident que beaucoup de fonctionnaires supérieurs ont des qualités d'administrateur peu communes.

L'armée belge a fourni à notre colonie des éléments d'élite. Parmi les étrangers nous avons trouvé de précieux collaborateurs : les Norwégiens, les Suédois, les Suisses, les Danois, les Italiens ont rendu au Congo belge des services qui ne peuvent être passés sous silence. Ils ont droit à toute notre gratitude, mais nous n'en regrettons pas moins qu'il ait fallu chercher en dehors de la Belgique les hommes dont nous avions besoin pour notre personnel colonial. Parmi les médecins, les Italiens sont en majorité. Dans la magistrature, l'élément scandinave est prépondérant. Quand j'ai quitté le Congo,

tous les camps militaires étaient commandés par des étrangers et, dans plusieurs districts, nos nationaux n'occupaient que des emplois inférieurs.

Une telle situation ne peut être maintenue. Nous devons y remédier en continuant avec plus d'énergie que jamais notre propagande coloniale. Nos compatriotes mettront, à la longue, moins d'hésitation à s'expatrier.

Nos paysans sont profondément attachés à la terre qui les nourrit et leur bon sens pratique les éloigne de toute entreprise aventureuse. Dans les grands centres urbains, les aspirations des jeunes gens vont surtout aux carrières administratives, à un avenir modeste, mais certain. Nous nous engourdissons trop volontiers dans une atmosphère de médiocrité. Nous ne faisons pas, dans notre existence, une place assez large à l'imprévu, à la fortune. Notre utilitarisme se confine dans des limites trop étroites.

Mieux que tout autre, Léopold II savait qu'en devenant le principal artisan de notre expansion, il devait tout d'abord travailler à la métamorphose de notre caractère national. Il allait nous enlever ce que nous avions de trop mesquin dans nos désirs de sécurité et nous enseigner la confiance et l'audace indispensables aux grandes entreprises. S'il n'avait obtenu que ce résultat, ce serait assez déjà pour rendre un éclatant hommage à ses sentiments patriotiques. Mais il a fait mieux. Il nous a engagés résolument dans la voie de la colonisation où nous avaient précédés toutes les grandes nations européennes. Grâce à lui, nous avons montré au monde que nous pouvions, autrement que par notre industrie et notre commerce, témoigner des qualités de notre race.

L'éducation de notre pays, en matière coloniale, n'est encore qu'ébauchée. Aussi ne faut-il pas s'étonner que le recrutement du personnel congolais présente encore tant de difficultés. Cela tient à ce que longtemps, chez nous, le Congo fut considéré comme le refuge de toutes les non-valeurs, des ratés et des mauvaises têtes. La carrière coloniale ne jouira

réellement de l'estime publique que du jour où l'on écartera systématiquement les éléments qui peuvent jeter le discrédit sur elle. Il ne faut pas évidemment se montrer trop sévère : le Congo belge ne saura jamais combien il doit aux petites femmes, d'excellents fonctionnaires. Des fredaines de jeunesse ont envoyé en Afrique des hommes qui, très brillamment y ont fait carrière. Mais ce doit être l'exception et non la règle. Il faut que le fonctionnaire, le militaire ou le juge colonial de demain, soit préparé à ses fonctions par des études spéciales.

Dans ce sens, il y a beaucoup à attendre de l'École mondiale, comme des cours coloniaux organisés dans nos universités.

Le jeune homme qui se destine à l'administration, à l'armée ou à la justice coloniale, est aussi en droit d'exiger du gouvernement qu'il lui garantisse, dans une certaine mesure, son avenir. A la fin de chaque séjour en Afrique il ne se trouvera plus soumis à une bienveillance arbitraire, s'il est en bonne santé et s'il a donné satisfaction à ses chefs par ses services.

De toute façon, il n'y a pas place au Congo pour des incapables. Il y faut des hommes probes, énergiques et réfléchis, bien décidés à supporter vaillamment les privations, les contrariétés, les désillusions qui n'épargnent pas l'Européen sous les tropiques. Il y faut des hommes de bon sens, épris de justice et de liberté.

Certes, nos compatriotes ont des défauts. Souvent ils manquent de tenue, de correction et de réserve dans leurs propos. Ils n'ont pas de mesure dans la manifestation de leurs sentiments. Enfin, la tempérance est, chez eux, une vertu extrêmement rare. Mais, par contre, ils sont courageux, et très résistants à la fatigue; ils savent se contenter de peu et n'en travaillent pas moins avec entrain, avec persévérance. Débrouillards, ils s'improvisent maçons, charpentiers, mécaniciens. D'un caractère accommodant, leur bonhomie, leur simplicité plaît aux indigènes, qui la préfèrent à la froideur hautaine de l'Anglais ou à la brusquerie autoritaire de l'Allemand.

La supériorité des Anglo-Saxons en matière coloniale me semble être beaucoup plus le résultat d'une longue expérience

que des qualités inhérentes à la race. Je suis persuadé que lorsque les Belges auront eu le temps de se corriger de leurs défauts en sortant de chez eux, ils se classeront en tête des peuples colonisateurs.

Déjà, en quelques années, la valeur du fonctionnaire colonial belge s'est énormément améliorée, et, chez nous, bon nombre de légendes sur le Congo, qui avaient crédit auprès du populaire, ont été reléguées dans le domaine des vieilles lunes. On lit, on se documente, et les plus humbles ne sont pas les derniers à vouloir étudier la question congolaise. On commence à croire aussi que tous ceux qui ont été au Congo ne sont pas des bandits et des assassins. En dehors de ceux qui ont vu et qui peuvent parler en toute connaissance de cause, un vaste mouvement se dessine en faveur de l'œuvre coloniale. Les exagérations de la campagne anglaise l'ont singulièrement favorisé et ce n'est pas nous qui nous plaindrons de ce groupement définitif de sympathies nationales autour d'une entreprise aussi généreuse, aussi grande.

A vrai dire, je ne m'étais pas embarqué pour le Congo sans une vive appréhension. Je craignais de constater que les accusations lancées contre nous étaient fondées.

J'ai parcouru une grande partie de notre colonie, et je n'ai rien négligé pour obtenir tous les renseignements désirables sur la situation matérielle et morale des indigènes. J'ai vécu parmi les noirs et j'ai appris à les connaître, à les aimer. Je me suis entretenu avec des fonctionnaires, des commerçants, des missionnaires, catholiques et protestants. Chaque fois que j'ai eu communication de plaintes contre des blancs, je me suis efforcé de savoir si elles étaient fondées. Je n'ai constaté que des abus individuels, qui toujours ont été réprimés. Le gouvernement d'un pays comme le nôtre, depuis qu'il a assumé la responsabilité de l'annexion, ne pouvait d'ailleurs tolérer que les noirs de notre colonie fussent l'objet de vexations et que leurs droits fussent méconnus. Ce serait aller à l'encontre de toute politique indigène saine et rationnelle. Nul ne peut nous prêter des intentions aussi coupables.

De tous les problèmes congolais, celui du régime foncier a été le plus abondamment discuté. Nous ne referons pas le procès de la domanialité telle qu'elle fut appliquée avant l'annexion. Bornons-nous à constater que le principe d'après lequel l'État revendique la propriété des terres qui ne sont pas réellement utilisées par les indigènes, est admis par tous les pays colonisateurs. Il y a, au Congo, une disproportion évidente entre l'énorme superficie du territoire et le chiffre réduit de la population. Les villages et les chefferies ne pourraient donc pas étendre leurs droits de chasse, de pêche, de coupe de bois, etc., sur toute l'étendue de la colonie. D'ailleurs, l'exercice de ces droits n'enlèverait pas aux terres sans maître leurs qualités de terres vacantes. Pour la sauvegarde des droits des indigènes comme pour la mise en valeur du pays par l'installation des étrangers, la théorie des terres vacantes est nécessaire. Elle perd son importance primordiale du jour où le noir est autorisé à recueillir librement les produits du sol. Le rôle de l'État est réduit à constituer des réserves domaniales, dans les régions désertes, et à empêcher les conflits d'intérêt entre les indigènes. On a soutenu que l'État Indépendant avait voulu cantonner étroitement la population congolaise dans des emplacements représentant le double ou le triple de la superficie des terres cultivées ou couvertes d'habitations. Si les noirs étaient primitivement obligés de vendre soit à l'État, soit à des Compagnies concessionnaires, le copal et le caoutchouc qu'ils récoltaient dans les forêts sans pouvoir disposer, comme ils l'entendaient, du produit de leur travail, il est absolument faux qu'ils ne pouvaient pas étendre leurs plantations et se créer ainsi des ressources nouvelles. Au contraire, l'État Indépendant les y engageait et nous ferons bien de continuer dans cette voie, car plus l'indigène tirera profit du sol, plus la colonie sera prospère.

En pratique, la délimitation des terres indigènes n'a guère donné de résultats, et nous nous demandons s'il ne serait pas préférable de se borner, pour le moment, à déterminer l'emplacement et la superficie des terres qui sont la propriété des

étrangers, ou qui leur sont louées à bail. Les noirs du Congo n'ont cessé de déplacer à leur guise leurs villages et leurs plantations. Ils ne connaissent pas l'agriculture intensive, et comme ils doivent sans cesse chercher de nouvelles terres arables pour remplacer celles qu'ils ont épuisées, les maintenir, contre leur gré, à des endroits déterminés, ce serait les condamner à la disette.

Lentement nous leur apprendrons la culture rationnelle du sol, nous les habituerons à se servir d'instruments aratoires. Il est pénible de voir que, chez l'indigène, les champs sont cultivés aujourd'hui comme il y a cent ans. Les mêmes petites houes servent à gratter la terre. Le procédé de fabrication de la chikwangue ne s'est pas perfectionné. Si l'anthropophagie ne se pratique plus guère, si la traite des esclaves est enrayée, si le pays est pacifié,notre action dans les milieux purement indigènes n'a pas encore réussi à modifier radicalement les mœurs et la façon de vivre des noirs; notre civilisation ne leur a guère apporté, en général, plus de bien-être.

Les mêmes huttes que vit Stanley, tout aussi primitives, tout aussi malpropres, se dressent encore sur les rives du grand fleuve, et pourtant des steamers passent chaque jour devant ces villages, souvent ils s'y arrêtent. Des blancs conseillent aux indigènes et, au besoin, leur ordonnent de construire des habitations moins misérables, de détruire la brousse qui entoure leurs chimbeks, de se vêtir pour échapper plus facilement aux piqûres des moustiques et des tsé-tsés. L'apathie, l'indifférence de l'indigène rendent vains les essais que l'on fait pour l'arracher à sa sauvagerie première, et des années s'écouleront encore, plusieurs générations se succéderont, avant que, dans toute la colonie, nous ayons amené le noir qui n'est pas sorti de son village à une conception plus saine de la vie.

Dans les régions où la population indigène n'est en rapport qu'avec le commerçant, pour lui vendre du caoutchouc, et avec Boula Matari, pour lui payer l'impôt, lui fournir des soldats et des travailleurs, il y a cependant déjà des améliorations sensibles dans le caractère du noir. Il serait injuste de soutenir

que nous avons surtout porté un coup fatal à des industries locales extrêmement intéressantes, parce que nos tissus, nos couteaux, nos articles de quincaillerie, ont remplacé les étoffes, les armes, les objets d'usage domestique fabriqués par l'indigène avec beaucoup d'originalité. La corvée du caoutchouc a certes facilité l'abandon de ces industries. Dans la Mongala, les chimbeks actuels sont moins confortablement construits qu'avant l'arrivée des blancs; tout souci de décoration des mur se perd. L'indigène a appris la valeur du temps et il a sacrifié ce qui pourrait l'élever dans l'échelle des êtres : un peu d'art rudimentaire.

Cependant la chaise longue et l'accordéon ne sont pas les seules choses que l'indigène ait pris d'emblée à notre civilisation. Et si l'on ne s'aperçoit pas tout d'abord de l'influence que nous avons exercée au cœur des villages, à l'intérieur des terres, ceux qui doutent des progrès que les noirs de l'Afrique centrale ont faits grâce à nous, peuvent aller au Congo. Ils verront dans les environs des postes, dans les agglomérations constituées par des anciens soldats ou par des anciens travailleurs de l'État et des compagnies, comment on a fait des demi-civilisés avec des cannibales.

Boma, Matadi, Léopoldville, Irebu, Coquilhatville, Nouvelle-Anvers, Lisala, Bumba, Stanleyville, Ponthierville, et Kasongo; Dima, Lusambo, Luluabourg et Luebo, autant de stations coquettes qui m'ont produit la meilleure impression; autant de centres où les noirs vivent très heureux. Le contraste entre ces agglomérations et les villages de l'intérieur est si frappant pour celui qui s'éloigne du fleuve et des rivières, que l'on serait tenté d'émettre le vœu de voir tous les indigènes du Congo passer quelques années dans les compagnies de la Force publique ou dans les équipes de travailleurs.

Mais il est un autre moyen de civilisation plus sage que l'enrôlement militaire ou le recrutement pour les travaux d'utilité publique. Plus efficace, parce qu'il fera des noirs, devenus définitivement favorables à notre action, les collaborateurs actifs de notre œuvre coloniale.

Ce moyen, c'est l'école. Il faut que l'école indigène soit avant tout l'objet de nos préoccupations. Elle seule peut donner au pays la main-d'œuvre plus active et plus intelligente qu'il réclame.

L'État Indépendant du Congo a créé un certain nombre d'établissements d'instruction : deux colonies scolaires destinées aux orphelins délaissés ou abandonnés, une école de candidats commis, une école de sergents comptables et quatre écoles professionnelles. Outre ces institutions gouvernementales, existent des colonies scolaires et des écoles dues à l'initiative des missionnaires.

Nous ne devons évidemment négliger aucune bonne volonté, mais je pense que c'est à l'État surtout qu'il appartient de multiplier les écoles. Quelle plus belle occasion chercherait-il de manifester la bienveillance de ses sentiments à l'égard des indigènes! Adressons-nous donc à l'enfance parce qu'elle représente l'avenir. Élevons-la dans nos idées modernes. Les petits noirs ont un très vif désir de s'instruire. Le Congolais qui sait parler français, qui parvient à lire un texte imprimé, a conscience de sa supériorité sur l'indigène fruste. Je me rappelle sur quel ton de mépris un de mes boys, qui avait séjourné pendant plusieurs mois à Bruxelles, et qui savait épeler l'abécédaire, traitait de « basengi » les pauvres bougres chargés de porter mes bagages. Un autre boy que j'avais à mon service apprenait le français dans le catalogue prix-courant d'un horticulteur, brochure qui s'était égarée dans une de mes malles. J'ai vu dans plusieurs missions des enfants qui avaient fait à pied des trajets énormes dans l'espoir qu'on leur enseignerait le langage du blanc. Cette volonté de gamins de dix à douze ans n'est-elle pas touchante, et ne permet-elle pas d'envisager l'avenir avec optimisme?

Il est de notre devoir de développer l'instruction dans la plus large mesure. Que l'on se borne à inculquer aux garçons la connaissance de la langue française, des éléments de morale, et d'arithmétique; qu'on leur apprenne un métier, qu'on en fasse des agriculteurs, des menuisiers, des tailleurs, des van-

tiers, des forgerons. Qu'on prépare les filles à leur rôle familial. Qu'elles sachent, en quittant l'école, veiller aux soins du ménage, entretenir proprement un chimbek, préparer les aliments d'une façon appétissante, employer autrement leurs heures de loisir qu'à jouer au « limbele » ou à tirer d'un accordéon de sempiternelles mélopées.

En améliorant la situation de la famille indigène, nous augmenterons la natalité. Dans quelque temps nous n'aurons plus à craindre, comme à présent, que beaucoup d'entreprises n'échouent lamentablement, faute de bras.

La question de la main-d'œuvre a toujours préoccupé grandement l'administration du Congo. Pour un territoire égal en superficie aux trois quarts de l'Europe, la population indigène est évaluée approximativement à 15 ou 20 millions d'individus. Dans toute notre colonie, à l'exception peut-être du Katanga, il est impossible de faire appel à des ouvriers blancs : les rigueurs du climat les empêcheraient de fournir un travail physique d'une manière continue. Pour extraire des forêts les richesses qu'elles contiennent, pour créer des plantations, pour mettre les gisements de minerais en valeur, nous ne pouvons nous passer des indigènes.

En dehors des idées de fraternité sociale et d'humanité qui ont présidé à la fondation de l'Association internationale africaine et à la naissance de l'État Indépendant du Congo, idées généreuses que nous devons placer au-dessus de toutes les autres considérations, il est de notre intérêt d'assurer le plus complètement possible le bien-être matériel et moral des indigènes. Économiquement, l'ancien régime, conséquence logique de l'occupation militaire du pays, était appelé à disparaître, le jour où le Congo ne devrait plus se suffire à lui-même et pourrait compter sur l'appui d'une métropole.

Les ressources de notre colonie sont inestimables. En donnant au Congo les capitaux qui sont indispensables au perfectionnement de son outillage économique, la Belgique permettra que soient réparées, dans certaines régions, les erreurs que l'on a commises en voulant gagner trop vite beaucoup d'argent.

Elle garantira à ceux qui viendront après nous les fruits d'une colonisation méthodique et prévoyante.

Les plantations d'arbres à caoutchouc que l'on va entreprendre ne pourront être exploitées avant une dizaine d'années. La création de routes, de chemins de fer, de lignes et de postes télégraphiques, l'amélioration des voies navigables et des services de transports par eau, le développement de l'agriculture chez l'indigène, l'extension à donner au commerce intérieur par l'échange des produits du sol, l'exploitation des mines, la vulgarisation de l'emploi des machines, sont des entreprises de longue haleine qui exigent une mise de fonds considérable. La Belgique est assez riche pour supporter ces sacrifices. Avec l'occupation plus complète du pays, le renforcement du service médical et d'hygiène, la généralisation de l'usage de la monnaie, l'institution du travail et du commerce libres, je suis persuadé que s'ouvrira pour le Congo sans retard une ère de prospérité que n'ont pas encore connue les autres colonies intertropicales. Avec de la patience et de la méthode nous affirmerons, aux yeux du monde, nos qualités de colonisateurs.

Le champ est labouré. Voici venu le moment de confier la semence aux sillons. Le grand soleil d'Afrique fera bientôt lever les récoltes. Et qu'importe si nous ne les voyons pas! D'autres hommes viendront!...

TABLE

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

CHAPITRE XIII

CHAPITRE XIV

CHAPITRE XV

CHAPITRE XVI

CHAPITRE XVII

CHAPITRE XVIII

CHAPITRE XIX

CHAPITRE XX

CHAPITRE XXI

CHAPITRE XXII

CHAPITRE XXIII

CHAPITRE XXIV

CHAPITRE XXV

CHAPITRE XXVI

CHAPITRE XXVII

—

CHAPITRE XXVIII

CHAPITRE XXIX

CHAPITRE XXX

CHAPITRE XXXI

CHAPITRE XXXII

CHAPITRE XXXIII

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).


SOUDAN ANGLO EGYPTIEN
FRANÇAIS
CONGO
ANGOLA
RHODESIE
AFRIQUE ORIENTALE ALLEMANDE
District de l'Ubangi
District des Bangala
District de l'Uele
District de l'Equateur
District de l'Aruwimi
District du Lac Leopold II
District du Stanley Pool
District du Kasai
Province Orientale
Katanga
CARTE
DU
CONGO
BELGE

